This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

JJ. 14 (Finch)

CONFERENCES
DE LA
MERE ANGELIQUE
DE
SAINT JEAN.
TOME SECOND.

CONFERENCES
DE LA
MERE ANGELIQUE
DE
SAINT JEAN,
ABBESSE;

Sur les Conſtitutions du Monaſtere de Port-Royal du Saint Sacrement.

TOME SECOND.

A UTRECHT.

M. DCC. LX.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
29 JUN 1959
OF OXFORD
LIBRARY

TABLE

Des Chapitres des Conſtitutions, & des Conférences contenus dans le ſecond Tome.

CHAPITRE XX. des Conſtitutions. *Des Bienfaitrices.* page 1.

I. CONFERENCE *ſur le Chapitre XX. des Conſtitutions. Des Bienfaitrices.* 7.

II. CONFERENCE *ſur le Chapitre XX. des Conſtitutions. Des Bienfaitrices.* 19.

CHAPITRE XXI. des Conſtitutions. *Du travail des mains.* 37.

CONFERENCE *ſur le Chapitre XXI. des Conſtitutions. Du travail des mains.* 39.

CHAPITRE XXII. des Conſtitutions. *De la Clôture.* 51.

CONFERENCE *ſur le Chapitre XXII. des Conſtitutions. De la Clôture.* 49.

CHAPITRE XXIII. des Conſtitutions. *Du Parloir.* 61.

I. CONFERENCE *sur le Chapitre XXIII. des Conſtitutions. Du Parloir.* 67.
II. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXIII. des Conſtitutions. Des Lettres.* 75.
CHAPITRE XXIV. des Conſtitutions. *Du Chapitre.* 87.
I. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXIV. des Conſtitutions. Du Chapitre.* 92.
II. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXIV. des Conſtitutions. Sur les deux premieres diſtinctions des fautes.* 103.
CHAPITRE XXV. des Conſtitutions. *Du Réfectoir.* 112.
CONFERENCE *ſur le Chapitre XXV. des Conſtitutions.* 114.
CHAPITRE XXVI. des Conſtitutions. *Du Dortoir.* 121.
CONFERENCE *ſur le Chapitre XXVI. des Conſtitutions. Du Dortoir.* 123.
CHAPITRE XXVII. des Conſtitutions. *De l'Election de la Mere Abbeſſe.* 134.
I. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXVII. des Conſtitutions. De l'élection de la Mere Abbeſſe.* 142.
II. CONFERENCE *ſur la ſeconde Partie du Chapitre de l'élection de la Mere Abbeſſe.* 155.
CHAPITRE XXXI. des Conſtitutions. *De la Maîtreſſe des Novices.* 165.
I. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXI.*

des Conſtitutions. De la Maîtreſſe des Novices. 182.
II. CONFERENCE *ſur l'Article XIV. & les ſuivans du Chapitre XXXI. des Coſtitutions. Il ne faut s'attacher qu'à Dieu.* 196.
II. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXI. des Conſtitutions, Article XIX. Ne point s'inquiéter des fautes.* 206.
IV. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXI. des Conſtitutions, ſur les Articles XXI. & XXII.* 221.
V. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXI. des Conſtitutions, Article XXIII. De la modération dans les beſoins de la vie.* 235.
VI. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXI. des Conſtitutions, Article XXVII. De la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, quand même on ſeroit renvoyée.* 249.
VII. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXI. des Conſtitutions, le 25 Octobre 1679, veille de l'anniverſaire du jour auquel les Religieuſes de Port-Royal avoient pris la Croix rouge, pour marque de l'Inſtitut du Saint Sacrement, auquel elles étoient conſacrées.* 258.
VIII. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXI. des Conſtitutions, Article XXXI. Ne point s'attacher avec trop d'affection*

aux perſonnes qui nous conduiſent. 271.
IX. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXI. des Conſtitutions. Sur les derniers Articles.* 282.
CHAPITRE XXXII. des Conſtitutions. *De la Sacriſtine.* 296.
I. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXII. des Conſtitutions. De la Sacriſtine.* 300.
II. CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXII. des Conſtitutions. De la Sacriſtine.* 307.
CHAPITRE XXXIII. des Conſtitutions. *De l'office de la Chantre.* 321.
I. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXIII. des Conſtitutions. De l'Office de la Chantre.* 325.
II. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXIII. des Conſtitutions.* 336.
CHAPITRE XXXIV. des Conſtitutions. *De la Celleriere.* 347.
I. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXIV. des Conſtitutions. De la Celleriere.* 351.
II. CONFERENCE *ſur le Chap. XXXIV. des Conſtitutions.* 360.
CHAPITRE XXXV. des Conſtitutions. *De la Dépenſiere.* 376.
CONFERENCE *ſur le Chap. XXXV. des Conſtitutions. De la Dépenſiere.* 377.

CHAPITRE XXXVI. des Conſtitutions. *De la Réfectoriere.* 389.
CONFERENCE *ſur la Chapitre XXXVI. des Conſtitutions.* 390.
CHAPITRE XXXVII. des Conſtitutions. *De la Tourriere,* 396.
CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXVII. des Conſtitutions.* 399.
CHAPITRE XXXVIII. des Conſtitutions. *De la Robiere,* 415.
CONFERENCE *ſur le Chapitre XXXVIII. des Conſtitutions,* 420.

Fin de la Table du ſecond Volume.

CONFERENCES

CONFERENCES
DE
LA MERE ANGELIQUE
DE SAINT JEAN,
ABBESSE,
Sur les Conſtitutions du Monaſtere de Port-Royal du Saint Sacrement.

CHAPITRE XX. DES CONSTITUTIONS.

Des Bienfaictrices.

S'IL ſe préſente quelque Fille ou Femme veuve qui deſire de ſe retirer dans le Monaſtere pour y vivre chrétiennement, on la pourra recevoir, ſi le Supérieur le trouve bon : l'on aura peu d'égard à l'avantage qu'elles apporteront au Monaſtere ; mais on ſe propoſera plutôt la charité qu'on leur veut faire.

L'on examinera si ces personnes cherchent la Religion pour y trouver Dieu, & non-seulement comme une honnête retraite; c'est pourquoi on ne recevra pas aisément celles qui auront été beaucoup engagées dans le monde, ou dans la vie du monde, si elles ne témoignent un grand desir de s'éloigner de cet esprit, & de retrancher autant qu'elles pourront tout commerce avec le monde. Qu'elles aiment l'esprit de Religion, afin que la pratique qu'elles en verront ne leur soit ennuyeuse. Qu'elles soient capables des exercices spirituels de priere, de lecture, de conférence spirituelle, sans quoi elles ne pourroient pas subsister dans la séparation du monde. Qu'elles aiment aussi à s'occuper en quelques ouvrages, au moins pendant quelques heures, pour éviter l'oisiveté, & pour se pouvoir mieux passer d'entretien.

Encore qu'elles ayent la liberté de communiquer de leur conscience à qui elles voudront, néanmoins d'autant que ce seroit en vain qu'elles choisiroient ce Monastere, si elles n'approuvoient la conduite qui y est, & l'on seroit incapable de les servir, sans l'estime & la créance qu'elles doivent avoir que la piété Chrétienne & Religieuse y est pratiquée; c'est pourquoi elles se serviront des mêmes personnes qui gouvernent le Monastere.

Les Sœurs s'étant proposé, comme nous avons dit, le profit spirituel de ces personnes, plutôt que leur intérêt, elles témoigneront cette même fin dans toutes les suites, leur rendant toute l'affection, le respect, le service & la reconnoissance qu'elles leur doivent, sans se lasser des petites choses qu'il pourroit y avoir à supporter en elles, & sans les vouloir astraindre à ce qu'elles ne desireroient pas, & les faire

passer par des retranchemens & des mortifications, sous prétexte que ce seroit le mieux pour elles de s'y rendre. Par exemple, on ne les obligera pas de manger au Refectoir, mais on les servira à leur chambre.

Que si elles desirent d'y aller, la Mere le leur permettra, à condition qu'elles ne trouveront pas mauvais quand la Mere les priera pour quelque considération de ne s'y pas trouver.

Les Sœurs doivent considérer que ces personnes n'ayant point de disposition à se faire Religieuses, elles n'ont pas aussi la force de se réduire à toutes les pratiques de vertu à quoi les Religieuses sont obligées.

Il y aura néanmoins des choses en quoi elles seront aussi assujetties que les Religieuses; sçavoir, en ce qu'elles n'iront point au Parloir qu'avec une tierce; que la Mere verra toutes les lettres qu'on leur envoyera, & les réponses qu'elles feront; qu'elles ne parleront à pas une des Sœurs (hormis celles qui les servent) sans la permission de la Mere, & n'entreront point dans les offices du Monastere, & encore moins dans les cellules, sans la même permission.

L'on fera les contrats à l'avantage des Bienfaictrices, afin de leur donner toute sorte de liberté de se retirer, si elles ne se trouvoient pas bien au Monastere; & on prendra bien garde que dans ces contrats il n'y ait rien qui ressente l'intérêt & l'avarice, mais la seule charité & la crainte de Dieu.

L'on ne passera point de contrats avec les Bienfaictrices, qu'après les avoir gardées deux ans dans le Monastere, pour juger de leur esprit, & leur donner lieu d'éprouver elles-mêmes si la Maison leur sera utile.

La Mere fera servir les Bienfaictrices avec

grand soin, particulierement en leurs maladies, dans lesquelles on leur rendra toute l'assistance qui sera possible, prévenant leurs desirs & leurs inclinations, afin de leur ôter toute contrainte, & leur donner une entiere confiance en la charité qu'on a pour elles. On évitera néanmoins tant qu'on pourra la trop grande complaisance & la trop grande tendresse, & tout ce qui les pourroit entretenir dans la délicatesse & dans leurs inclinations déreglées, dont on tâchera de les tirer doucement, leur témoignant une charité véritable, c'est-à-dire solide & un peu grave & différente des affections des gens du monde.

La Mere leur envoyera aussi quelque Sœur qu'elle jugera qui leur sera agréable, pour les entretenir quand elles seront malades, & même en santé à quelques heures. Elle aura soin de choisir non-seulement celles qui seroient plus propres pour les contenter, mais aussi assez fortes & assez vertueuses pour ne les pas affoiblir, & pour ne s'affoiblir pas elles-mêmes dans leur conversation.

L'on ne pourra prendre que trois ou quatre Bienfaictrices : elles logeront séparément, & n'auront point de communication ensemble, si ce n'est que la Mere le trouve bon, & elle ne le permettra pas aisément, si elle ne juge que cela puisse servir pour les édifier.

L'on mettra dans le Contrat des Bienfaictrices, qu'elles reconnoissent qu'on leur a lu le présent chapitre des Constitutions, & qu'elles l'ont agréé & promis de l'observer.

Pour ce qui est de l'aumône que les bienfaictrices feront au Monastere, les Sœurs se garderont bien de l'employer à des bâtimens superflus, moins encore en des embellissemens, ou

des accommodemens non nécessaires, mais elles l'employeront en quelque fonds qui donne moyen de recevoir gratuitement de pauvres Filles, espérant plus de bénédiction de cet emploi que de tout autre, si ce n'est qu'elles sçachent quelque nécessité pressante hors le Monastere, à laquelle on puisse subvenir par cette aumône.

Pour conclusion de ce chapitre, on recommande très-expressément aux Sœurs de ne pas tomber dans l'ingratitude au regard de leurs Bienfaictrices, sous prétexte qu'elles ne se soucient pas du bien; & de considérer que Dieu qui n'a que faire de nos biens, ne laisse pas d'avoir fort agréable qu'on les lui offre, & de le reconnoître & récompenser infiniment: Que c'est un orgueil de ne se tenir pas obligée en son particulier, parce que le bienfait regarde toute la Communauté; que c'est renverser l'ordre de l'humilité, qui prend sur soi les charges & les devoirs, & laisse les avantages aux autres: Qu'une ame qui n'est pas reconnoissante envers les créatures pour le bien temporel qu'elle en a reçu pour l'amour de Dieu, ne le sera pas envers Dieu même pour ses graces spirituelles, la reconnoissance qu'on a envers Dieu ne pouvant être séparée de celle qu'on a pour les créatures, comme on ne peut aimer Dieu sans aimer le prochain: Et enfin qu'elles seront très-coupables devant Dieu, si au lieu de donner sujet à ces personnes de glorifier Dieu, comme dit la Regle, voyant leur reconnoissance & leur charité, elles leur donnent sujet de se repentir du choix qu'elles ont fait, & de se retirer d'elles, comme de personnes ingrates & superbes, qui s'élevent au-dessus de tout, & ne veulent rien devoir à personne, mais s'imaginent qu'on leur doit tout.

S'il arrive qu'une Bienfaictrice veuille être Religieuſe, on aura grand égard au mouvement qui la porte à cela, y ayant apparence que ce doit être en la vue de Dieu, puiſqu'elle pouvoit demeurer dans le Monaſtere, où elle auroit été aimée & reſpectée, & où elle pouvoit vivre avec piété & faire ſon ſalut, ce qui donne ſujet de croire que c'eſt par un deſir d'une vie plus parfaite : c'eſt pourquoi on ne s'arrêtera pas à quelques défauts qui lui pourroient reſter de la vie du monde, pour leſquels on n'admettroit pas ſi facilement une autre perſonne à la Religion, parce que la vocation des autres étant plus douteuſe, on a ſujet de penſer qu'elles n'en ont pas une véritable, quand on trouve en elles des diſpoſitions peu conformes à l'eſprit de Region; au lieu que celles-ci doivent être ſupportées dans leurs imperfections, ſi elles témoignent une volonté ſincere de travailler à s'en corriger, en ſe ſoumettant volontairement à la diſcipline religieuſe.

Il faut néanmoins prendre garde que ces défauts ne ſoient pas préjudiciables à la Communauté; mais qu'ils ne regardent que leurs perſonnes, comme ſeroit d'être mélancoliques, chagrines, difficiles à ſervir, un peu délicates à leur nourriture, & à qui il faudroit donner quelque divertiſſement d'entretien plus qu'aux autres, pourvû qu'elles ſouffrent d'en être privées lorſqu'on le jugera à propos, & qu'elles ſe ſoumettent humblement à la volonté des Supérieures. Mais il ne faut pas faire Religieuſes des perſonnes altieres, intrigantes & trop agiſſantes, qui prétendroient qu'on les dût employer aux offices du Monaſtere; des eſprits curieux qui veulent tout ſçavoir, & tout juger; des humeurs complaiſantes & attirantes, qui s'inſinuent dans l'eſprit des Sœurs.

Enfin il faut qu'elles aiment la pauvreté & la simplicité, pour ne point introduire dans le Monaſtere des choſes ſuperflues & ajuſtées. Qu'elles ſoient obéiſſantes, dociles & humbles, en ſorte qu'elles oublient le bien qu'elles ont apporté au Monaſtere, pour ne ſe ſouvenir que de celui qu'on leur a fait de les recevoir Religieuſes, qu'elles doivent eſtimer incomparablement plus que toute autre choſe.

Pour ce qui eſt des auſtérités de la Regle, on les en diſpenſera ſelon le beſoin qu'elles en pourront avoir, mais non pas en conſidération du bien qu'elles ont fait à la Religion, étant obligées, en embraſſant la vie religieuſe, de ſe ſoumettre à tout, autant que leurs forces le pourront permettre, & de ne vouloir aucune préférence, ni pour le logement, ni pour le ſervice, ni en toute autre choſe; mais elles doivent ſe repoſer de tout ſur la charité de la Mere, qui en aura tout le ſoin qu'elle jugera néceſſaire pour le bien de leurs ames & le ſoulagement de leurs infirmités.

I. CONFERENCE

Sur le Chap. XX. des Conſtitutions.

Le Jeudi de la ſemaine de la Paſſion; 1679.

IL ſemble qu'il ne ſeroit pas fort néceſſaire préſentement de faire reflexion ſur ce chapitre; mais cependant comme il eſt important de ſe fonder dans les véritables maximes de la vie religieuſe, il eſt bon de conſidérer pour-

quoi on a pris autrefois des Bienfaictrices, & quelles disposition on a souhaité en elles, pour nous faire voir que nous ne sommes plus obligées d'en prendre ; & dans quel esprit nous devrions agir, si Dieu nous mettoit encore dans la nécessité d'en recevoir pour le soulagement de la pauvreté de la Maison. Ainsi on a eu besoin de regler la conduite de la Communauté envers elles, & la leur même, afin qu'elles ne nuisissent point au bien spirituel de la Communauté. Cette raison nous fait déja voir que nous n'en devons point recevoir, parce que comme le nom de Bienfaictrices le porte, ce sont des personnes qui apportent du bien aux Maisons, où elles se retirent, & on ne peut pas recevoir du bien quand on n'est pas dans la nécessité. Car c'est une regle qu'il ne faut jamais oublier, qu'il n'y a que les pauvres qui doivent recevoir les aumônes ; & dès qu'on a ce qui est nécessaire à la vie, il n'est plus permis de recevoir du bien à moins que ce ne soit pour le donner à des Communautés plus pauvres, ou le distribuer en d'autres charités, parce qu'il n'est point permis d'enrichir les Monasteres, de peur de leur enlever le tréfor de la pauvreté qui les maintient dans la sainteté & dans la vertu religieuse.

I. Les aumônes ne sont que pour les pauvres.

Mais outre cette maxime générale, dans laquelle il faut s'établir pour s'opposer à la cupidité, (maxime qui est si conforme à nos Constitutions, que vous voyez vous-mêmes qu'elles marquent expressément, que s'il se présente des Filles riches, qui puissent disposer de leur bien, & que le Monastere ne soit point dans le manquement des choses nécessaires on ne recevra ce qu'elles, ou leurs parens voudroient donner, que pour le distribuer aux pauvres); outre cette maxime, dis-je, il est si dangereux d'admettre dans les Communautés des personnes séculieres, & on voit par tant d'exemples journaliers, que c'est la ruine de la discipline & de la vertu des Monasteres, qu'il semble qu'on n'en sçauroit avoir trop d'éloignement & examiner trop les dispositions de celles, qui se présenteroient, & qu'on se trouveroit comme engagées de ne pas refuser. Car il est comme impossible que les choses, qui sont différentes les unes des autres ne se gâtent point reciproquement par le mêlange; & pour conserver leur intégrité, il faut qu'elles demeurent séparées & dans les qualités, & les fonctions, qui sont propres à chacune d'elles.

II. Danger d'admettre des personnes séculieres dans les Monasteres.

C'est pourquoi vous pouvez remar-

La beauté des ouvrages de Dieu paroît dans leur séparation.

quer que dans les ouvrages de Dieu, il y a eu chaque jour une séparation, que la Genése marque expressément; & ce n'a proprement été que par cette séparation, que Dieu a donné la derniere perfection à chacun de ses ouvrages, & les a mis en état de conserver leur beauté particuliere, en demeurant éloignés de celle qui leur étoit opposée, & qui étoit destinée à un autre ouvrage. Ainsi si Dieu a fait la lumiere, ç'a été en la séparant des ténebres. Il a créé le jour, en le distinguant de la nuit; il a fait le firmament, pour empêcher les eaux, qui sont au-dessus de se confondre avec celles qui sont au-dessous, & pour les séparer, & ainsi de tout le reste. Mais la plus considérable séparation, que Dieu ait faite, & qui revient mieux à notre sujet, c'est celle des poissons, qui doivent toujours demeurer dans les eaux, & des animaux qui doivent marcher & multiplier sur la terre. Ainsi comme il n'y a rien de si distingué que la vie, les devoirs, & l'esprit des personnes séculieres, & des Religieuses; elles doivent toujours demeurer séparées, & elles ne peuvent s'unir sans se nuire reciproquement, à moins que Dieu ne les ait mises en état de n'être plus dans un esprit, & des pensées différentes, en leur donnant

un même desir, & un même amour.

IV. La Madeleine est un modele pour les personnes séculieres qui veulent être admises dans les Monasteres.

C'est ce que l'Evangile d'aujourd'hui nous marque admirablement ; & nous voyons dans toutes les actions de la Madeleine une image tout à fait belle & naturelle des dispositions où doivent être les personnes séculieres pour être admises, sans péril, dans les Communautés, & que nos Constitutions demandent aux Bienfaictrices dans ce chapitre qu'on nous vient de lire. Elle avoit été aussi séparée de Jesus-Christ & de la compagnie des Disciples, que le jour l'est de la nuit ; mais Jesus-Christ ayant répandu en elle le même esprit & le même amour, dont il avoit animé les personnes, qu'il avoit choisies, il avoit rendu ces deux choses si opposées en état de s'unir, parce que la conformité du même amour forme comme une nature renouvellée, & donne les mêmes qualités de grace nécessaires pour se mêler sans se corrompre. Ainsi depuis ce jour la Madeleine n'est plus séparée, ni distinguée des personnes de la suite de Jesus-Christ. Elle se trouve par tout avec les Apôtres, les saintes Femmes, & la sainte Vierge même : elle prend soin comme les autres de la subsistance de Jesus-Christ & de sa famille, & enfin il n'y a plus de distinction. Mais

c'eſt qu'elle avoit donné des marques ſenſibles dans tout ce qu'elle fait aujourd'hui chez le Phariſien, de ſon changement, & qu'il lui avoit donné un être nouveau & ſemblable à celui de ſes enfans, qui ne ſont nés ni de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de l'infuſion de ſon eſprit de grace & d'amour.

V. La Madeleine proſternée aux pieds de J. C. donne l'exemple d'humilité.

D'abord que la Madeleine entre dans la maiſon, où Jeſus-Chriſt étoit, elle ſe proſterne à ſes pieds; ce qui marque l'humilité de ſon cœur, & c'eſt la premiere diſpoſition néceſſaire dans les perſonnes ſéculieres, qu'on peut recevoir dans les Maiſons ſaintes. Car ce ne doit pas être par un ſentiment de dégout & d'averſion pour la vie reguliere, qu'elles ne ſe font pas Religieuſes, mais parce que leur vertu n'eſt pas encore aſſez forte pour l'embraſſer, ou pour d'autres raiſons qui ſubſiſtent avec la grande eſtime pour cette profeſſion ſainte, qui doit les porter à ſe tenir au dernier rang & aux pieds de Jeſus-Chriſt, comme la Madeleine, en conſidérant avec reſpect, & comme fort élevées au-deſſus d'elles toutes les perſonnes, avec qui elles vivent, & qui rendent à Jeſus-Chriſt par l'obſervance de la vie religieuſe, des ſervices, & des devoirs qu'elles ne ſont

point encore en état de lui rendre. C'eſt ce que les Conſtitutions marquent quand elles diſent, qu'il faut que ces perſonnes aiment l'eſprit de religion, afin que la pratique qu'elles en verront ne leur ſoit pas pénible & ennuyeuſe.

VI. Larmes de la Madeleine.

La Madeleine verſe des larmes ſur les pieds de Jeſus-Chriſt, & ces larmes que les Peres appellent le ſang du cœur, ſuppoſent dans les ames une ſainte crainte de Dieu, une vue de leurs péchés, une idée de la juſtice divine, qui produiſe en elles une ſincere componction, qui eſt la premiere marque de la veritable converſion & qui détruit en elles l'eſprit de molleſſe, d'amuſement, & de divertiſſement, qui eſt celui du monde, & qui pourroit extrêmement nuire aux perſonnes religieuſes, dont la vie doit être une pénitence continuelle. C'eſt pourquoi le Prophete dit : *Je me ſuis converti dans ma douleur, lorſque j'ai été percé d'une épine* ; car il eſt vrai que c'eſt cette épine, c'eſt-à-dire l'impreſſion de la juſtice, & de la ſainteté de Dieu, qui tient toujours l'ame dans l'humble crainte devant lui, qui contribue le plus à convertir le cœur, & à retrancher toutes les paſſions, & les habitudes mauvaiſes que l'on avoit contractées dans la vie, & la converſation du monde.

VII. Dispositions que doivent avoir les personnes séculieres, qui se retirent dans les Monasteres.

C'est cette disposition, que nos Constitutions demandent dans les Bienfaictrices, quand elles disent : *On examinera si c'est par un desir sincere de chercher Dieu dans la Religion, qu'elles demandent de demeurer dans ce Monastere, & non pas un simple dégoût de la vie du monde, ou pour vivre en repos dans une honnête retraite.* Et assurément c'est avec grande sagesse, que l'on marque ceci ; car il est certain qu'une personne qui n'auroit que ces vues, contribueroit assurément au relâchement & à l'affoiblissement de la discipline, parce qu'elle-même vivroit dans la molesse & dans la lâcheté de la nature dans laquelle la vie du monde fait contracter une si forte habitude, qu'il est impossible d'en sortir que par la douleur & la sainte violence que l'épine de la vue de la justice & du jugement de Dieu nous porte à nous faire à nous-mêmes.

VIII. La plus grande marque de la conversion du cœur, est de sacrifier à Dieu tout ce qui a servi pour plaire au monde.

La Madeleine essuye de ses cheveux les pieds de Jesus-Christ, pour consacrer ainsi à son amour & à son service, par un sacrifice d'humilité & de douleur tout ce qui lui avoit servi auparavant à se plaire à soi-même & aux créatures. Et c'est la plus grande marque de la conversion du cœur ; mais c'est aussi peut-être la plus rare, & la plus néces-

faire à une personne qui entre dans une Maison religieuse, parce que sans elle, elle nuiroit beaucoup à la Religion & se nuiroit aussi beaucoup à elle-même, en se chargeant devant Dieu du relâchement & peut-être de toute la ruine spirituelle d'une Communauté. Car on peut dire que la vanité, & la curiosité, qui fait aimer les ajustemens dans les habits, & dans les autres choses, & tout ce qui ne sert qu'à un vain ornement & à une vaine complaisance, est tellement naturelle & si fort imprimée dans le fond de la corruption de notre cœur, parce qu'elle est une branche de l'amour de nous-même, & du desir de paroître, qu'en vérité les personnes en qui la vie, & les maximes du monde l'ont fait croître & devenir plus forte, en joignant l'habitude à la nature, ne sçauroient jamais s'en dépouiller entierement sans une grace toute puissante & qui n'est point du tout commune.

IX. L'amour des vanités, auxquelles on a renoncé, se rallume aisément.

Au contraire il est très-aisé qu'elle se rallume dans ces personnes, qui ont le plus desiré d'y renoncer, & qui l'ont fait effectivement, en embrassant la pauvreté, & la simplicité religieuse, en sorte qu'on ne sçauroit trop veiller sur cela, ni trop sonder en ce point les dispositions des personnes séculieres,

qu'on reçoit dans les Monasteres. Car l'expérience apprend & fait voir tous les jours avec gémissement qu'elles y apportent l'esprit du monde, sans prendre elles-mêmes l'esprit de Religion. Et c'est de-là que viennent tant de curiosités, de superfluités, & de vanités, qui se sont introduites dans les habits des Religieuses, dans leurs cellules, leurs Monasteres, &c. Et il ne faut point s'en étonner; car enfin nous portons toujours dans notre cœur les passions du monde. Tout ce que peuvent faire les pratiques religieuses & l'éloignement du monde & des occasions, est d'étouffer le feu de la concupiscence & de lui ôter son activité, en sorte qu'il ne nous consume pas. Mais en vérité rien n'est plus aisé que de le rallumer; & c'est cette vue qui doit toujours nous tenir dans une humble défiance de nous-mêmes, qui nous porte à fuir les occasions dans lesquelles il est comme impossible de se conserver, tant la corruption de notre cœur est grande.

C'est dans cet esprit que nos Constitutions nous marquent qu'on ne recevra point pour Bienfaictrices des personnes, qui auroient été fort du monde & engagées dans l'esprit du monde, à moins que Dieu ne leur ait donné un cœur nouveau, & ne les ait rendues de

nouvelles créatures par un renverſement entier de ce qu'elles étoient auparavant, ce qui eſt fort rare.

X. La Madeleine ne baiſe les pieds de J. C.

La Madeleine ne ſe contente pas d'avoir arroſé les pieds de Jeſus-Chriſt de ſes larmes, de les avoir eſſuyés de ſes cheveux, c'eſt-à-dire d'avoir conçu une vraie douleur de ſes péchés, & d'avoir comme détruit ce qui lui avoit le plus ſervi à les commettre, en le ſacrifiant à ſon ſervice, & à ſa gloire; mais elle lui donne de continuels baiſers, pour lui donner ainſi, ſi elle pouvoit, autant de fois ſon cœur, & ſon amour; dont le baiſer eſt la marque, qu'elle l'a employé à l'amour des créatures & d'elle-même, pour détruire ainſi par ce continuel ſacrifice d'amour tous les péchés, qu'elle n'a commis que par le déréglement de ſon amour.

Ce ſont encore les diſpoſitions, que les Conſtitutions demandent dans les Bienfaictrices, en diſant qu'il faut qu'elles ſoient capables des exercices ſpirituels, de lecture, de priere, de communications & d'entretiens ſpirituels. Car ces exercices ſpirituels ſont proprement les ſaints baiſers, que l'ame donne à Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire des marques de ſa piété, de ſa tendreſſe, & de ſon amour, par leſquelles, elle répare

l'inutilité de ſa vie, qui eſt vuide & inutile, quelque laborieuſe qu'elle ſoit, quand les actions ne ſont pas produites par l'amour de Jeſus-Chriſt, & qu'elles ne tendent point à s'unir à lui davantage, c'eſt-à-dire quand elles ne ſont point des baiſers de Jeſus-Chriſt.

Quand la Madeleine a donné toutes ces marques de la ſincérité de ſa converſion, alors elle ouvre ſa boëte, elle répand ſes parfums, & Jeſus-Chriſt les reçoit; & c'eſt l'ordre. Il ne faut point recevoir les biens des Bienfaictrices, qui ſont proprement leurs parfums, qu'après qu'elles ſe ſont données elles-mêmes toutes entieres à Jeſus-Chriſt; & il eſt vrai qu'il eſt tout à fait remarquable, que la Madeleine n'a répandu ſes parfums, qui étoient des biens hors d'elle, & qu'elle n'avoit pu avoir que d'ailleurs, qu'après avoir conſacré à Jeſus-Chriſt & employé à ſon ſervice tout ce qui étoit en elle, & qui faiſoit partie d'elle-même; comme ſi elle eût voulu, en répandant ſes parfums, faire un effort de charité, & témoigner à Jeſus-Chriſt qu'après même s'être donnée toute à lui, elle n'étoit point encore contente, ſi elle n'empruntoit des autres créatures encore quelque choſe pour lui offrir, pour marque qu'elle eût voulu

pouvoir lui ſacrifier tout le monde, & toutes les créatures, comme elle s'y étoit conſacrée elle-même.

Voilà proprement ce que c'eſt que les aumônes; c'eſt une effuſion, & un épuiſement de charité, qui fait que l'ame cherche par tout de quoi offrir à Dieu, & lui témoigner ſon amour. Et en vérité les perſonnes qui ſe ſont conſacrées à Jeſus-Chriſt, & qui ſont ſes pauvres & ſes épouſes, ne devroient recevoir aucuns parfums, c'eſt-à-dire aucunes aumônes, que de cette ſorte, au moins n'y a-t-il que celles-là, qui ſoient dignes d'être préſentées à Dieu & de nourrir ſes enfans.

II. CONFERENCE

Sur le Chapitre des Bienfaictrices.

Le Lundi de la Semaine Sainte, 1679.

I. L'ingratitude contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme.

IL eſt important de conſidérer la fin de ce chapitre, qui parle de la reconnoiſſance, parce qu'il eſt vrai que rien n'eſt plus oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme que l'ingratitude. Car puiſque la Religion Chrétienne n'eſt que charité, elle n'eſt auſſi qu'une action de graces & une reconnoiſſance continuelle, parce que cette reconnoiſſance eſt le premier

& le plus naturel effet de l'amour ; ou plutôt ce n'eſt rien que l'amour que nous rendons à Dieu, qui nous a prévenus par ſon amour. Et comme on ne peut aimer Dieu qu'en aimant le prochain, qu'il a comme ſubſtitué en ſa place, comme on le marque fort bien ici : ainſi on ne peut avoir de la reconnoiſſance envers Dieu, qui eſt la ſource de tous les biens, ſi l'on n'en a pas envers les perſonnes, dont il ſe ſert pour nous en faire. Cependant il eſt vrai, que l'on manque beaucoup en ce point, parce qu'on ſe cache à ſoi-même ſes défauts ſous une apparence de vertu & de déſintéreſſement ; & c'eſt une idée générale & ordinaire dans le monde que les perſonnes devotes, qui ſont les ſpirituelles, ſont fort ingrates, & que ſous prétexte qu'elles ne ſont point attachées au bien, elles ſont dans une certaine indifférence pour les perſonnes qui leur en font, qui fait qu'elles ne s'obligent de rien, comme ſi effectivement tout leur étoit dû. Mais il eſt aiſé de comprendre combien c'eſt l'entendre mal, & qu'il faut que ce déſintéreſſement & ce détachement des biens extérieurs ne ſoit pas une véritable vertu, c'eſt-à-dire qu'il ne ſoit pas fondé dans la charité & l'humilité chrétienne, mais un effet d'orgueil & de paſſion

qui a seulement changé d'objet. Car puisque selon la regle que les Saints nous ont donnée, la cupidité est toujours nécessairement la ruine de la charité, & au contraire la charité est indubitablement la destruction de la cupidité, il faut bien que la cupidité ne soit pas véritablement diminuée dans le cœur de ces personnes, mais qu'elle ait seulement changé d'objet, puisque leur charité n'est pas augmentée; & leur charité n'est point augmentée, puisqu'elles sont froides & ingrates.

II. Comment il faut recevoir les biens que Dieu nous fait par le canal des hommes.

Il faut donc s'éloigner extrêmement de ce défaut comme tout à fait opposé à la grace & à la vertu chrétienne, & nous rendre sensibles par un esprit d'humilité, inséparable de la pauvreté, & par un mouvement de charité, aux biens que Dieu nous a faits par les hommes, en aimant les personnes dont il se sert pour cela & étant disposées à les servir en toutes rencontres. Mais il est vrai que nous devons sur tout être touchées des faveurs, que Dieu leur fait; & que quand nous en voyons quelqu'une, à qui Dieu donne un assez grand mouvement pour passer de l'état de la Madeleine dans la maison du Pharisien, (dont nous considérions ces jours passés toutes les actions, comme le modele des véritables

disposition d'une ame pénitente, qui étant touchée de Dieu & du desir de se sauver, fuit le monde & se retire dans une Maison sainte) en l'état où cette Sainte nous paroît aujourd'hui dans l'Evangile, répandant un parfum beaucoup plus précieux sur la tête de Jesus-Christ, & rompant même le vase; c'est-à-dire quand nous en voyons quelqu'une passer de l'état de Bienfaictrice à celui de Religieuse, nous devons en avoir une joie extrême & un sentiment de plaisir si sensible, qu'il nous empêche, comme on le marque ici, de considérer les petits défauts & les foiblesses, qui peuvent leur rester de leurs anciennes habitudes, & de compter avec elles si exactement après l'assurance que nous avons de la fidélité de leur cœur.

III. Reflexion sur les parfums répandus, l'un sur les pieds, l'autre sur la tête de de J. C.

Il y a bien de la différence entre ces deux effusions de parfums de la Madeleine, & ils sont produits par deux mouvemens de charité qui sont bien éloignés d'avoir une perfection semblable. Le parfum qu'elle répandit chez le Pharisien, & tout ce qu'elle y fit, étoit le fruit & l'effet de cette premiere charité, que Dieu répand dans les ames pour les convertir, qui leur fait sentir leurs plaies & en chercher le remede. Et comme la compassion envers les membres de

Jesus-Christ est le plus grand, sainte Madeleine répand ses parfums sur ses pieds qui marquoient simplement les pauvres & les foibles du Corps de l'Eglise. Mais celui qu'elle répand aujourd'hui en actions de graces de la resurrection de son frere est l'effet de cette charité parfaite, qui unit tellement les ames à Jesus-Christ, qu'elles oublient leurs intérêts pour ne s'occuper plus que de sa gloire, qui se fait particulierement admirer dans la resurrection des ames. C'est pourquoi elle ne répand plus ce parfum sur les pieds de Jesus-Christ, mais sur sa tête, & rompt le vase, parce que le mouvement de cette charité parfaite ne se contente plus de donner à Dieu ce qu'elle a, si elle ne s'y consacre & ne s'y sacrifie entierement elle-même par une espece de destruction qui fasse qu'elle ne soit plus ce qu'elle étoit.

IV. Quelle doit être la reconnoissance des personnes consacrées à Dieu, de la grace qu'il leur a faite.

Mais il est vrai que nous ne pouvons avoir cette reconnoissance de la grace que Dieu feroit en cela à nos Bienfaitrices, si nous ne sommes remplies de celle qu'il nous a faite à nous-mêmes en nous appellant par sa sainte vocation à cet heureux état, qui se peut appeller une préservation presque universelle de toutes les miseres, de tous les désordres, & quasi de toutes les passions, où sont

exposées les personnes, qui sont engagées dans le monde, & que nous en rompions le vase en répandant nos parfums; c'est-à-dire que nous nous abysmions & nous perdions dans ce mouvement de gratitude; & si la joie sainte qu'il devroit nous donner, ne fait disparoître toutes les petites peines, qui peuvent se rencontrer dans la vie religieuse. Il est vrai que notre état nous met de tous côtés dans une si grande assurance, qu'il semble, qu'il n'y ait pour nous qu'un péché à craindre, qui est l'ingratitude & l'oubli de cette grace; parce qu'en effet c'est le seul, qui peut nous perdre, ou au moins qui est la cause de tous ceux où nous tomberions, qui nous perdroient.

V. Quelle est la source des relâchemens.

Effectivement si on examine d'où viennent les relâchemens & les désordres mêmes des Communautés, on trouvera toujours, que c'est pour avoir perdu le sentiment de quelqu'un des avantages de leur état, qui les préservoit de la tentation du relâchement & du désordre, dans lequel elles sont tombées. C'est pourquoi il faut nous renouveller dans cet esprit de reconnoissance, & le tems où nous sommes nous y oblige: puisqu'en effet c'est le dessein de l'Eglise de toucher la dureté & l'insensibilité de

notre

notre cœur, & on voit qu'elle a cru que c'étoit le seul moyen d'honorer comme il faut la Passion de Jesus-Christ. C'est pourquoi elle rassemble dans son Office tout ce que les Prophetes & les Evangelistes en ont dit, afin que nous nous remettions continuellement devant les yeux tous ces effets & toutes ces preuves de la charité de Dieu pour nous. Elle nous oblige d'y arrêter notre esprit, sans le détourner à d'autres objets, qui le dissipent & qui rendent notre cœur tout sec & tout insensible.

VI. La Passion de J. C. est la source des graces : à quoi cela oblige.

Je remarquois ce matin dans l'Epître de la Messe, que Dieu a fait prédire au Prophete Isaïe toutes les souffrances & encore plus toutes les ignominies de la Passion de Jesus-Christ huit cent ans auparavant qu'elles s'accomplissent, avec autant d'exactitude & d'une maniere aussi claire que les Evangelistes, qui les ont vues accomplies. Cela marque, ce me semble, le dessein que Dieu a que toutes les ames, qu'il a choisies & qui ont part en quelque tems que ce soit à son amour, nourrissent l'amour qu'elles ont pour lui de toutes les graces qu'elles ont reçues de sa bonté, & qui sont les suites & les effets des souffrances de Jesus-Christ, en sorte qu'elles n'en oublient jamais la moindre circonstance.

Il ne demande de nous en cela que ce que l'Evangile nous apprend, en la personne de la Madeleine, qu'il fait envers les ames.

Nous voyons que Jesus-Christ a tellement compté tout ce qu'elle a fait envers lui par un mouvement d'amour, qu'il n'en oublie rien du tout en la défendant des jugemens superbes du Pharisien, & faisant comparaison, pour le confondre, des actions de cette pénitente avec les siennes. Il dit qu'elle a lavé ses pieds avec ses larmes, qu'elle les a essuyés de ses cheveux, qu'elle leur a donné de continuels baisers, qu'elle les a oints d'un parfum excellent, & enfin il n'oublie aucune des actions, que l'amour de la Madeleine pour lui, l'avoit portée à faire, parce qu'il est vrai que le mouvement propre de la charité est de n'oublier jamais rien de ce que la charité a porté un autre à faire pour nous.

VII. Effets de la charité de J. C. pour nous.

Cependant quelle proportion y a-t-il entre les effets de l'amour de la Madeleine envers Jesus-Christ, & ceux de la charité de J.C pour nous? Il n'yen a nulle, non-seulement par rapport aux personnes, c'est-à-dire parce que toutes les actions d'un Dieu sont infinies comme lui-même; & celles des créatures au contraire très-bornées & très-imparfaites;

mais même humainement & à en juger selon les actions & le motif qui les a fait faire. Car est-ce une chose fort étonnante, qu'une personne misérable qui sent la grandeur de ses maux fasse des actions d'humilité & de reconnoissance envers celui, qu'elle sçait être le seul, en qui elle puisse trouver son salut, & dont elle espere sa grace & sa liberté? L'amour de nous-mêmes & la raison naturelle seule porte à cela. Mais Jesus-Christ non-seulement fait des actions, il souffre encore pour délivrer des créatures, qui sont entierement indignes de sa grace, & qui lui sont entierement inutiles. Et ce qui est admirable, c'est qu'il ne souffre pas seulement ce qui étoit absolument nécessaire pour nous sauver, c'est-à-dire la mort; mais il y ajoute des souffrances qui semblent n'être pas nécessaires, & qui sont de purs effets de son amour, & des actions toutes volontaires, comme le fiel, le vinaigre, la couronne d'épines, & les autres qui sont des circonstances tout à fait singulieres de la charité de Dieu, & des effets aussi singuliers de la cruauté, & de la rage des hommes, parce qu'ils n'étoient point dans l'ordre de la justice, par laquelle on avoit accoutumé de faire mourir les criminels.

VIII. Excès de l'amour de J. C. pour les hommes.

Il semble que c'est principalement par ces souffrances volontaires, que Jesus-Christ a ajoutées à sa Passion comme de purs effets de l'excès de son amour pour nous, que l'Eglise nous reveille pour toucher & amollir notre cœur. C'est pourquoi vous voyez que dans les Hymnes, elle les marque & les rassemble avec encore plus de soin que celles qui paroissent nécessaires à notre salut, comme dans ce verset : *Hic acetum, fel, arundo, sputa, clavi, lancea;* & c'est avec raison, parce qu'il est vrai que la dureté de notre cœur est si grande, & que l'ingratitude nous est si naturelle, qu'il n'y a qu'un excès d'amour & de tendresse qui puisse un peu l'amollir.

IX. Ce qu'il faut faire pour se conformer à l'esprit de l'Eglise.

Pour suivre donc l'esprit de l'Eglise, il faut enfermer dans notre cœur toutes les souffrances de Jesus-Christ, mais sur tout celles, qui n'étoient pas précisément nécessaires pour nous sauver, & qui sont de pures effusions de sa charité. Il les faut considérer sans cesse pendant ce saint tems, afin d'exciter notre reconnoissance, & imiter notre Pere St. Bernard, qui dit de lui-même que dès les premieres années de sa conversion il s'étoit fait un bouquet de toutes les souffrances de Jesus-Christ, qu'il le tenoit serré sur son cœur, & que l'odeur excel-

lente de ce bouquet l'animoit dans toutes ſes foibleſſes, le conſoloit dans toutes ſes peines, & enfin qu'il y trouvoit la force de ſon eſpérance & la nourriture de ſon amour. Aſſurément nous éprouverions la même choſe, ſi nous avions la même application, puiſqu'il eſt vrai que ce qui rend notre cœur ſi ſec, & ce qui nous fait trouver tant de difficultés dans la voie de Dieu, c'eſt que nous ne nous occupons pas aſſez de l'amour de Jeſus-Chriſt pour nous, & de tout ce que cet amour l'a porté à faire. Nous nous rempliſſons de mille autres penſées, & nous nous entretenons ſi rarement de celle-là, qu'enfin il ſemble que nous oublions tout à fait les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, comme il arrive qu'on oublie les choſes mêmes, que l'on avoit les mieux appriſes, lorſqu'on les laiſſe éloigner de ſa mémoire, & que l'on n'y repenſe point. & comme cet oubli eſt l'effet de notre ingratitude, Dieu nous retire ſa grace, parce qu'il ne la donne point aux ingrats. Dieu n'aime que ceux qui l'aiment & qui s'occupent de lui. C'eſt le privilege de la mort de Jeſus-Chriſt, qui eſt mort pour des ingrats : mais depuis cette premiere réconciliation avec Dieu & cette premiere effuſion de ſa charité, les richeſſes de ſon amour ne ſont plus que

X. Les voies de Dieu paroiſſent dures, parce qu'on ne s'occupe pas aſſez de ce que J. C. a fait pour nous.

pour les ames reconnoiſſantes. Ainſi notre cœur devient tout ſec, quand nous ne rompons pas le vaſe, par une effuſion de charité vers Jeſus-Chriſt, qui faſſe que nous ne ſubſiſtions plus à nous-mêmes. Mais l'inutilité de notre vie l'entrouvre, & fait que toutes les graces que Dieu y avoit renfermées, s'écoulent & ſe perdent.

XI. Jeſus-Chriſt devient *une Solitude* pour ceux, qui cherchent leur ſatisfaction hors de lui.

Nous diſions hier dans nos Leçons de Matines des paroles du Prophete Jérémie qui devroient faire une grande impreſſion ſur nous. Dieu parle à tout ſon Peuple par la bouche du Prophete, & il dit: *Suis-je devenu une ſolitude à Iſraël, ou comme une terre trop tardive? Une fille peut-elle oublier ſes parures, & une épouſe le bouquet, qu'elle doit porter ſur ſon cœur? Et cependant mon peuple m'a oublié pendant des jours innombrables?* Si ces plaintes que Jeſus-Chriſt nous fait encore à nous-mêmes, ne nous touchent point; je ne ſçai ce qui pourra nous toucher. Combien y a-t-il ſujet de nous dire: *Suis-je devenu une ſolitude à Iſraël?* quand nous cherchons tant de ſatisfactions & de conſolations vaines dans les créatures, & que nous nous détournons ſi fort de Jeſus-Chriſt, qu'il ſemble que nous diſions par nos actions qu'il n'y a en lui aucune conſolation &

aucune joie. Car si nous le regardions comme la source de toute notre douceur, de toute notre force & de notre bonheur ; nous ne le quitterions assurément pas, pour aller ailleurs chercher ces choses. Ainsi c'est que nous trouvons en lui du dégoût, puisque nous ne nous en contentons pas. Il est vrai aussi que ce qui fait qu'il nous paroît une solitude, où il n'y a nulle douceur, nulle compagnie, c'est que nous nous rempliſſons de tant d'autres choses, que nous nous rendons indignes qu'il nous fasse part de sa douceur. L'Ecriture ajoute : *Ou suis-je à Israël comme une terre trop tardive ?* C'est le reproche que nous méritons, quand nous tombons dans le découragement & la tristesse, parce que nous ne voyons pas l'effet de nos prieres, que Dieu ne nous fait point sentir sa douceur, & qu'il ne nous donne pas la force de surmonter nos mauvaises habitudes, en sorte que nous nous lassons de marcher dans ses voies saintes & de le prier. Car il semble alors que nous faisons comme ceux qui disent par un Prophete : *Nous n'espérons plus, nous nous sommes retirés, & nous avons cessé de vous suivre, comme on abandonne une terre, & qu'on cesse d'y travailler, lorsqu'après beaucoup de travail qu'on a pris à*

la cultiver, elle ne rapporte rien. Et cependant nous ne considérons pas que Jesus-Christ n'est jamais à notre égard une terre tardive, & que nous tirons toujours un grand avantage du travail de la priere, & de tout ce que nous faisons en lui & par sa grace, puisqu'il nous rapporte un fruit encore plus excellent, & nous donne une consolation plus effective, que celle que nous desirons, qui est la seule assurance qu'il nous ait donnée dans l'Evangile de notre salut éternel, en disant que *celui seul qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.* Ainsi toutes les fois que nous persévérons dans la bonne volonté & dans l'observation des Commandemens de Dieu, Jesus-Christ est pour nous, non *une terre tardive*, mais une terre grasse & qui nous apporte aussitôt le salut, qui est uniquement promis & donné à la persévérance.

XII. Les ames tirent toute leur beauté de J. C. ses soumérires, ses souffrances font leur ornement.

Il dit ensuite : *Une fille peut-elle oublier ses parures, & une épouse le bouquet qu'elle doit porter devant elle?* Il fait une distinction entre une fille & une épouse; en effet il y en a dans la figure même. Car cette fille marque toutes les ames fideles, qui ont une charité encore foible; & cette épouse, les ames parfaites, dont Jesus-Christ doit posséder tout le cœur. Une fille donc peut-elle oublier ses

parures, qui ſont tous les mérites, les actions & les ſouffrances de Jeſus-Chriſt? Car c'eſt de ſon abondante redemption, que les ames tirent non-ſeulement tous leurs ornemens, mais même toute leur beauté, puiſqu'au lieu qu'une fille peut être belle par elle-même & ſans ornement étranger; au contraire les ames ne tirent leur beauté que de Jeſus-Chriſt, qui eſt leur ornement: & tant qu'elles ne ſont point couvertes de ſes mérites & de ſes ſouffrances, elles ſont laides aux yeux de Dieu. C'eſt dans le ſeul ſang de l'Agneau qu'elles ſont lavées & qu'elles ſont embellies. Comment eſt-il donc poſſible, que deſirant de plaire à Dieu, comme font aſſurément les ames qui l'aiment, nous oublions ce que Jeſus-Chriſt a fait pour nous & nous négligeons d'en remplir notre cœur, notre eſprit, notre mémoire, & enfin tout ce que nous ſommes, puiſque c'eſt le ſeul ornement qui peut nous rendre dignes de ſon regard & de ſon amour? *Et une épouſe peut-elle oublier le bouquet qu'elle doit porter ſur ſon cœur?* C'eſt-à-dire une perſonne qui doit etre unie à Dieu par la plus étroite & la plus ſainte union, peut-elle oublier les preuves que ſon époux lui a données de ſon amour extrême? peut-elle en perdre le ſouvenir &

le ſentiment ? Et de quoi peut-elle nourrir ſon amour pour lui, ſi elle ne conſerve pas ſur ſon cœur, ou plutôt dans ſon cœur même les marques de ſon amour pour lui ?

XIII. Nous devons nous faire le reproche que Dieu fait aux Juifs : *Mon Peuple m'a oublié.*

Cependant, ajoute le Prophete, au nom de Dieu : *Mon Peuple*, de qui je ſuis l'ornement & le bouquet, *m'a oublié pendant des jours innombrables.* Laiſſons nous amollir le cœur à ces paroles. Ecoutons ce reproche avec confuſion & avec douleur, puiſqu'il eſt vrai qu'il n'y en a pas une de nous, qui n'ait ſujet de ſe le faire à elle-même. Combien de jours vuides & inutiles dans notre vie ? & ils le ſont toujours quand ils ne ſont point employés à reconnoître les graces que Jeſus-Chriſt nous a faites, & tout ce qu'il a fait & ſouffert pour nous. Nous avons donc nous-mêmes, à qui la ſainteté de notre profeſſion donne la qualité d'épouſes, oublié Jeſus-Chriſt pendant des jours innombrables ; mais au moins commençons à nous reveiller, & à nous occuper entierement de lui pendant ces ſaints jours. Remettons notre bouquet ſur notre cœur, & que tout le monde ſoit témoin que nous reconnoiſſons l'excès de ſon amour par l'application que nous aurons à lui rendre des preuves de notre. Car quoiqu'il ſoit vrai qu'il faille

effectivement penſer aux ſouffrances de Jeſus-Chriſt & à ſon amour, ce ne ſont pas ces penſées qui forment une vraie reconnoiſſance, mais les actions. Les hommes ſont ſi perſuadés de cela, qu'ils en ont formé ce compliment ordinaire vers les perſonnes à qui ils ſont redevables : *Croyez qu'il ne ſe paſſera aucune occaſion de vous ſervir, où je ne vous témoigne combien je reſſens les obligations que je vous ai.* Si les hommes ne ſe payent que par des actions, & comptent pour rien les penſées & les paroles; combien cela eſt-il plus vrai de Dieu? Comment donc ferons-nous paroître que nous nous ſouvenons effectivement des preuves que Jeſus-Chriſt nous a données de ſon amour? Ce ſera en l'imitant & en faiſant ſentir à tout le monde par des actions ſemblables aux ſiennes, ſa bonne odeur, puiſqu'il faut le porter ſur notre cœur comme notre bouquet, ſelon qu'il eſt dit dans l'Evangile d'aujourd'hui, que toute la maiſon fut remplie de l'odeur du parfum, que la Magdeleine verſa ſur la tête de Jeſus-Chriſt. Mais parce que nous ſommes trop foibles pour imiter Jeſus-Chriſt parfaitement, il me ſemble que l'Egliſe a raſſemblé dans ce verſet de ſes Hymnes, dont nous avons déja parlé; *Hic acetum*,

XIV. Les actions & non les penſées, ſont les marques de notre reconoiſſance.

fel, *arundo*, *ſputa*, *clavi*, *lancea*, toutes les ſouffrances de Jeſus-Chriſt qui ſont toutes les différentes fleurs de ce bouquet, dont parle Jérémie, afin que ſi nous ne pouvons poſſéder le bouquet tout entier, par notre imitation, chacune au moins prenne ſa fleur. Cela eſt poſſible à tout le monde: car ſi nous ne ſouffrons pas la croix, les clouds, la lance comme Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire la mort, comme il arrive dans les grandes perſécutions, au moins chacun peut-il prendre part à la mortification du fiel & du vinaigre, aux humiliations & aux inſultes: & aſſurément nous le ferons, ſi nous avons toujours ſur notre cœur notre bouquet, qui eſt notre force. Car il eſt vrai que quand le cœur eſt vraiment touché de l'amour de Jeſus-Chriſt, & de tout ce qu'il a ſouffert pour nous, il ſe porte par le fond de ſa bonne diſpoſition, & ſans une application forcée, à ſouffrir par reconnoiſſance les mortifications, les contradictions & les autres rencontres de la vie, qui ſont toujours dures à la nature, ſi elles ſont ſéparées de l'odeur de vie qu'elles tirent de Jeſus-Chriſt, qui les a ſanctifiées en les ſouffrant.

Prions Dieu qu'il touche notre cœur, qui eſt ordinairement ſi ſec, parce que

nous oublions de manger notre pain, & de le soutenir par la force de la charité de Jesus-Christ pour nous ; & commençons à remplir le vuide des jours innombrables, que nous l'avons oublié, par une application véritable qui nous sépare de toute autre chose.

CHAPITRE XXI. DES CONSTITUTIONS.

Du travail des mains.

LES Religieuses affectionneront le travail par esprit de pénitence, se souvenant que c'est la premiere peine du péché, & par esprit de pauvreté, pour imiter Notre Seigneur, qui s'est abbaissé jusqu'à exercer un humble métier, & pour se conformer aux Apôtres & aux SS. Peres, comme dit saint Benoît en sa Regle.

Elles feront leurs habits, souliers, linge, ruban ; comme aussi le linge & les ornemens de l'Eglise, le pain à chanter & les cierges. Elles relieront des livres, feront la chandelle, les vitres, lanternes, chandeliers, & autres ouvrages de fer blanc dont on aura besoin, & semblables choses nécessaires à la Maison.

Pour des ouvrages de broderie, de fleurs artificielles & choses semblables, elles n'en feront point du tout.

Le tems de travailler sera pendant toutes les intervalles de l'Office, excepté le tems qui est destiné à la lecture.

S'il y a quelque travail à faire en commun, ou plusieurs ensemble, elles se souviendront de garder le silence, comme faisoient les saints Peres de l'Ordre de Cîteaux, qui travailloient

en commun avec tant de silence, qu'on n'entendoit que le son des instrumens d'une multitude de personnes qui ne disoient pas un mot. Car le silence est la marque du travail religieux, & ce qui le distingue de celui des artisans & des gens du monde, qui s'entretiennent & se divertissent le plus qu'ils peuvent en travaillant.

Les Sœurs qu'on employe à un travail qui sert à l'usage des Sœurs, comme à faire du ruban, du fil, de la bougie ou chose semblable, porteront leur ouvrage à la Celleriere ou à son aide, quand elles en auront une quantité, & ne le distribueront pas elles-mêmes aux Sœurs qui en auroient besoin, & personne ne leur en demandera.

La Mere Abbesse donnera à toutes les Sœurs un travail proportionné à leurs forces, mais pas une ne sera oisive, se souvenant de ce que dit saint Paul, que chacun travaillant paisiblement doit manger son pain; c'est-à-dire, selon saint Bernard, celui qu'on s'acquiert par son travail, & que ceux qui ne veulent pas travailler ne doivent pas aussi manger. Il dit ceux qui ne veulent pas, quoiqu'ils le puissent, & non ceux qui le veulent bien, quoiqu'ils ne le puissent faire.

L'on avertit néanmoins celles qui ayant une bonne volonté & des forces pour le travail emploient soigneusement leur tems, que dans ce travail même elles peuvent être oisives, comme dit saint Bernard, parce que la plus importante de toutes les occupations étant de vaquer à Dieu seul, celui qui ne s'occupe pas à cela avec fidélité & ferveur, quoiqu'il fasse, il est oisif dans son action même; car ce n'est pas seulement pour le pain du corps qu'il faut travailler, mais pour acquerir la grace de Dieu qui est le pain de l'ame.

Les Sœurs auront soin pour cet effet de fortifier leurs cœurs de pensées saintes pendant leur travail ; car il est écrit : Les saintes pensées vous sauveront.

L'on évitera la curiosité & la superfluité dans les choses même nécessaires que l'on fait, étant assez qu'elles soient médiocrement bien, afin qu'il paroisse toujours quelque marque de simplicité, & qu'on ne cherche pas à exceller ni à se contenter dans ses ouvrages.

I. CONFERENCE

Sur le Chapitre XXI.

Mercredi de la Semaine Sainte.

I. Tout est spirituel dans le Royaume de J. C.

TOut est spirituel, mes Sœurs, dans le Royaume de Jesus-Christ, parce que toutes les ames qui le composent, doivent être spirituelles. C'est pourquoi vous voyez ici que le travail, qui est la chose du monde qui paroît avoir le plus de rapport à la vie présente, nous est recommandé comme un moyen de nourrir notre piété, & comme un exercice de la vie spirituelle ; & on a suivi en cela l'esprit & la conduite de tous les Saints, qui en ont établi la pratique sur le commandement de Dieu, sur l'exemple de J. C. & sur la doctrine de Saint Paul. Car l'obligation au travail n'est pas un exercice particulierement attaché à la vie religieuse, & duquel on puisse

II. L'obligation au travail est générale pour tous les hommes.

se dispenser, quand on n'a pas embrassé cet état ; puisqu'outre le commandement que Dieu en a fait au premier homme, on voit que Saint Paul l'ordonne aux Thessaloniciens nouvellement convertis d'entre les payens, & qui n'étoient pas accoutumés comme les Juifs à porter le joug, comme si c'étoit une suite & un engagement nécessairement attaché à la Religion chrétienne. Et il l'est en effet, puisque la Religion n'est qu'une imitation de la vie pauvre & humble de Jesus-Christ. Or le travail des mains est attaché naturellement à l'état, & à la condition des pauvres.

III. Moyens de faire du travail des mains un exercice spirituel.

Mais il faut voir comment cette obligation étant un exercice corporel, peut devenir spirituel, & quels motifs on doit avoir pour cela en s'y appliquant. On nous en marque ici de grands. L'assujettissement à la Loi de Dieu, qui a imposé cette pénitence à l'homme, & l'exemple de Notre Seigneur Jesus-Christ, qui ayant daigné se faire homme, & choisir la condition la plus abaissée parmi les hommes pour guérir notre orgueil, n'a point voulu se dispenser d'un travail pénible attaché à la condition des pauvres, qui sont obligés de vivre du travail de leurs mains.

IV. Mais il me semble, qu'on peut faire

des refléxions utiles & plus particulieres sur cette idée générale. Dieu en imposant au premier homme le travail comme une pénitence continuelle de son péché, semble lui avoir permis une vue humaine, & qui eût rapport à la vie temporelle, puisqu'il lui marque, qu'il mangera son pain à la sueur de son front. Ainsi il peut travailler, pour avoir le pain materiel, dont il doit soutenir sa vie mortelle & naturelle; & cependant le travail fait dans cette vue humaine ne laisse pas de pouvoir servir de pénitence, & par conséquent d'être spirituel en s'y assujettissant par obéissance, & se soumettant humblement à la justice de Dieu, qui ne veut plus que nous ayons aucun repos & aucun soulagement sur la terre, que par la peine & le travail.

Le travail fait en vue de gagner sa vie, peut servir de pénitence.

V. Jesus-Christ a relevé cette premiere vue qu'on peut avoir dans le travail.

Mais Jesus-Christ venant au monde, & instruisant les hommes releve cette premiere vue, que Dieu avoit permise à l'homme, & il dit de travailler, non-seulement pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui subsiste éternellement. Saint Paul entrant dans l'esprit de Jesus-Christ semble expliquer son commandement & en faciliter l'exécution, quand il dit qu'il faut manger son pain en repos & en travaillant. Car il rap-

pelle le premier commandement fait à l'homme, de manger son pain en travaillant, à celui de Jesus-Christ de travailler pour la vie éternelle en marquant que la vue de cette vie éternelle & de ce repos bienheureux doit être tellement gravée dans notre esprit, & faire une si forte impression sur notre cœur, qu'elle nous rende tous les travaux, auxquels Dieu nous a assujettis par le premier commandement, & la premiere pénitence qu'il nous a imposée en Adam, faciles à supporter; en sorte que nous passions du repos de la vie temporelle, que nous ne soutenons que par le travail, dans la vue & dans l'espérance du repos éternel, que Jesus-Christ nous a promis, & nous a acquis par son sang. Ainsi Dieu donne, comme dit un Prophete, le double de toutes choses, puisque, pour un travail passager, il nous donne les biens de la vie présente, & ceux de la vie éternelle, ou plutôt il nous pardonne nos péchés, & nous donne des recompenses.

VI. Explication de la bénédiction que Jacob donna à un de ses fils. Elle peut s'appliquer à tous les Chrétiens.

Cela me fait revenir en l'esprit une bénédiction que Jacob donne à un de ses enfans, & qui paroît d'abord obscure, mais où il est aisé cependant, quand on s'y applique un peu, de trouver un sens spirituel fort utile. Il dit *qu'il est un animal de charge qui se repose entre deux*

bornes ; qu'il a vû que le repos étoit bon, & que la terre étoit excellente, qu'il a baiſſé ſes épaules pour porter des fardeaux, & qu'il s'eſt engagé à payer le tribut. On voit bien que ce ſont des paroles figurées & prophetiques ; mais aſſurément elles reviennent parfaitement au ſujet, dont nous parlons, & elles peuvent beaucoup nous animer le cœur. Car nous ſommes nous-mêmes cet animal de charge ; & en vérité tous les Chrétiens le ſont, puiſque tous doivent porter le joug de Jeſus-Chriſt. Mais cependant ils ne demeurent, & ils ne perſévérent dans les devoirs de cet état, que lorſqu'ils s'établiſſent entre deux bornes, en ſorte qu'ils en ſoient comme tout environnés, & qu'ils ne le puiſſent plus perdre de vue ; & ces deux bornes ſont la vue de nos péchés, & la vue de la vie éternelle, ou plutôt l'eſpérance du pardon de nos péchés & l'eſpérance des promeſſes de Dieu.

Voilà les deux bornes, qui nous empêchent de nous égarer de la voie de Dieu & de nous perdre, en allant dans la voie large. Il eſt vrai qu'il n'y a qu'elles qui puiſſent nous ſoutenir dans la vie chrétienne & religieuſe, parce que tout y eſt pénible ſans elles, & tout devient facile avec elles. C'eſt pourquoi Jacob

ajoute, *qu'il a vu que le repos étoit bon ; & que la terre étoit excellente ; & il a abbaiſſé ſes épaules ; pour porter des fardeaux, & il s'eſt aſſujetti à payer le tribut.*

VII. Toutes les peines de la vie ſont partie du travail impoſé à l'homme.

Toutes les peines, les contradictions, & les difficultés, qui ſe rencontrent dans toute la vie, ſont partie du travail impoſé à l'homme. Ce ſont autant de plaies, qui naiſſent de ces épines, que Dieu lui a dit que la terre de ſon cœur lui produiroit toujours, juſqu'à ce qu'il retournât dans la terre d'où il a été formé. Il faut donc s'y ſoumettre, & s'abbaiſſer par une vraie humilité de cœur, à porter ce fardeau, & à payer le tribut à la juſtice de Dieu. Mais pour cela il faut voir combien le repos, que Dieu nous a donné en nous remettant nos péchés, & nous reconciliant avec lui eſt bon, & combien la terre des vivans, cette terre pleine de toutes ſortes de délices, eſt excellente ; & il le faut voir, non d'une vue paſſagere, mais avec une certaine application & une certaine aſſiduité, qui l'imprime ſi fort en nous, que dans les occaſions les plus imprévues de peines, de contradictions, de ſoin, de travail, de quelques eſpeces qu'ils puiſſent être, cette double eſpérance gravée au fonds de nos cœurs nous ſourienne ſans une application actuelle, & forcée de notre eſprit.

Mais il est vrai, qu'il faut pour cela n'envisager point ce repos si bon, & cette terre si excellente, comme des biens fort éloignés. Il faut les voir comme présens. C'est pourquoi il est dit, dans notre Prophetie, que cet animal de charge demeure dès maintenant entre ces deux bornes. Car dès qu'on regarde les choses, quelles qu'elles soient, comme fort éloignées, elles ne font quasi plus d'impression sur nous, & elles nous deviennent fort indifférentes. C'est pourquoi je remarque que dès la premiere parole que l'Eglise dit dans son Office, pour nous préparer à la Passion & à la mort de Jesus-Christ, elle nous porte à la vigilance, & elle blâme notre négligence à veiller, en empruntant pour l'Antienne du *Benedictus* ces paroles de Jesus-Christ à Saint Pierre : *Simon, vous dormez, vous n'avez pu veiller une heure avec moi.* On peut dire que toute la vie chrétienne n'est rien que l'adoration & l'imitation des souffrances, & de la Passion de Jesus-Christ; mais toute sa durée est si courte, que ce n'est qu'une heure; & nous voyons que Saint Jean veut que nous nous regardions toujours comme à la derniere heure; & cela est vrai, non-seulement, parce que le tems est toujours fort court comparé à l'éter-

VIII. Il faut envisager le repos, que Dieu promet, comme présent.

IX. La vie chrétienne est l'imitation des souffrances de J. C.

nité, mais parce que l'heure qui le doit terminer pour nous, est fort incertaine.

Nous en avons un exemple dans l'état de ma Sœur Anne-Agathe (*a*) qui est fort abbaissée, en sorte que nous avions douté si nous pourrions faire le Chapitre, & on viendra peut-être nous appeller bientôt pour son agonie. Elle meurt dans une confiance en Dieu, & une reconnoissance envers lui & envers toute la Maison fort grande, & qui doit assurément consoler & édifier. Nous comprenons fort bien qu'une personne, dans l'état où elle est, & qui n'a plus qu'une heure de vie, doit regarder & regarde effectivement d'une maniere fort différente les biens & les maux de la vie, ou plutôt qu'elle les regarde comme fort importans, puisque c'est par leur usage qu'elle se voit sur le point d'acquérir ou de perdre un bonheur étérnel.

X. On doit se reprocher de n'être pas assez vigilant.

Mais que ne nous appliquons nous à nous-même cette idée, puisqu'en effet notre vie n'est que d'une heure, & que nous ne sommes pas même assurées de cette heure. Il faudroit donc nous faire souvent le même reproche que Jesus-Christ fait à Saint Pierre, & nous dire à

(*a*) Le Bon, morte le 29 Mars, jour de cette Conférence, qui étoit le mercredi de la Semaine Sainte, Pâque étant cette année 1679 le 2 d'Avril.

nous-mêmes : *Quoi ! je dors, je ne puis veiller une heure ?*

XI. Toute la vie est pleine de pieges.

Toute la vie est pleine de pieges, & la foi nous fait voir, sans vision, ce que Dieu fit voir dans une vision à Saint Antoine, que le Demon tend des filets sur toute la terre, & même dans chaque vocation & dans chaque exercice. Les plus saints & les plus pénibles n'en sont pas exempts ; & pour ne sortir point du sujet, dont nous parlons, le travail est saint, c'est un exercice de pénitence & d'humilité, & cependant je crois pouvoir assurer, que plus de la moitié de nous avoue, que ce leur est un grand sujet de faire bien des fautes ; & on voit même que l'activité & la violence des passions y donnent plus d'affection & d'assiduité dans beaucoup de personnes fort imparfaites, que la charité n'en excite dans les autres, quand elle n'est pas encore parfaite. Il est impossible de ne pas tomber dans ces filets du Demon, quand on ne veille pas. Ainsi on peut dire que toute la vie chrétienne se réduit à la vigilance. Disons-nous donc souvent : *Ne puis-je veiller une heure ? Dormirai-je toujours ?* Servons-nous de l'incertitude de notre vie, de la vue des souffrances & des humiliations de Jesus-Christ, que nous allons adorer, & de l'excès de l'a-

XII. La vie chrétienne doit être une vigilance continuelle. Motif de veiller.

mour, qu'il nous a témoigné en se donnant à nous dans le Saint Sacrement, dont l'Eglise célebre demain la premiere institution, pour exciter notre vigilance & reveiller notre foi. Jesus-Christ ne s'est pas contenté de s'anéantir dans son incarnation, & encore plus dans sa mort, il veut demeurer pour l'amour de nous dans cet état d'anéantissement, & il a pour cela institué le mystere de l'Eucharistie, où il souffre les mépris, les blasphêmes, & les injures, comme s'il étoit un homme sourd & muet, selon la parole du Prophete, qui n'entend rien, & qui ne peut parler, pour faire des reprimandes.

Que cette vue touche notre cœur, & ayons au moins honte d'être assez froides & assez insensibles, pour dormir pendant qu'il souffre pour nous par un si grand excès d'amour. Accoutumons-nous pendant ces saints jours à veiller, & pour le faire, regardons le repos & la terre excellente, que Dieu nous promet. Car il est vrai, que c'est cette vue seule, qui empêche notre ame de s'endormir. Si nous avons ce regard continuel, nous ne refuserons pas de souffrir avec Jesus-Christ, & de nous rendre les esclaves de Dieu, puisque lui-même s'est assujetti à son Pere jusques à la mort, & à la mort de la croix.

CHAPITRE

CHAPITRE XXII. DES CONSTITUTIONS.

De la Clôture.

LA Clôture s'obſervera exactement, ſelon les propres termes du Concile de Trente, dont la pratique eſt ſi familliere dans les Monaſteres reformés, qu'il n'eſt pas beſoin d'en parler ici plus particulierement.

Quand il ſera beſoin de faire entrer quelques perſonnes, comme le Confeſſeur, le Medecin, le Chirurgien, ils ſeront reçus à la porte par la Mere Abbeſſe, ou bien par la Prieure ou Souprieure accompagnée d'une autre Sœur. Que ſi la Mere & les autres Sœurs qui lui doivent ſupléer en cela ne s'y peuvent pas trouver, l'on donnera cette charge à deux Sœurs, ſur leſquelles la Mere puiſſe ſe repoſer. Leſdites perſonnes ſeront conduites au ſon d'une clochette au lieu où ils doivent aller, où ayant achevé ce qu'ils doivent faire, ils ſeront ramenés à la porte de la même façon.

Les Ouvriers dont on aura beſoin au Monaſtere ſeront pareillement reçus à la porte par les Sœurs que la Mere ordonnera, leſquelles les accompagneront toujours pendant qu'ils travailleront, & les rameneront a la porte, quand ils auront achevé ce qu'ils avoient à faire.

Que s'il eſt néceſſaire de faire entrer quelqu'une des perſonnes ſuſdites ou autres pendant la nuit, quatre Sœurs les accompagneront avec des lanternes, & ſeront toujours préſentes tant qu'ils demeureront dans le Monaſtere.

Touchant les entrées des perſonnes ſéculieres par permiſſion du Saint Pere, ou de Monſeigneur l'Archevêque, ſi leſdites permiſſions pré-

ſuppoſent le conſentement des Sœurs, elles ne le donneront point du tout, pour l'affection qu'elles doivent avoir à leur Clôture, ſi ce n'eſt pour des perſonnes qu'elles ſçavent certainement qui le deſirent pour leur profit ſpirituel, & non par aucune vaine curioſité ou ſatisfaction, les entrées qui ſe font de cette ſorte étant tout-à-fait inutiles à ces perſonnes-là, & fort nuiſibles à la Religion, qui ne ſe conſerve que dans la ſéparation des perſonnes du monde.

Que ſi les Reines ou Filles de France, qui ont droit d'y entrer, le veulent faire, on fera ce qui ſera poſſible par l'entremiſe de quelque perſonne amie du Monaſtere pour les en divertir; s'il arrive néanmoins qu'elles y viennent, les Sœurs redoubleront leur recueillement & leur ſilence, pour ne prendre point de part à ces viſites, & ſe retireront le plutôt qu'elles pourront au lieu qui leur aura été dit, hormis celles à qui la Mere commandera de demeurer proche d'elles, ou d'accompagner les perſonnes de qualité de leur ſuite, leſquelles doivent beaucoup prier Dieu auparavant qu'il les maintienne dans l'eſprit de la ſimplicité religieuſe, dont le centre eſt la baſſeſſe, & non la communication avec des perſonnes ſi relevées.

Les Sœurs éviteront de tout leur pouvoir, toutes ſortes d'aſſemblées; & pour cela elles ne deſireront point que des Prédicateurs rares & fort ſuivis prêchent au Monaſtere.

Elles ne procureront point auſſi d'avoir des Stations ou Indulgences pour les ſéculiers (mais bien d'en obtenir pour elles) de peur que cela ne leur ſoit occaſion de nouvelles connoiſſances inutiles & nuiſibles.

CONFERENCE

Sur le XXII. Chapitre de la Clôture

12 Mai 1679.

LA pratique, dont il eſt parlé dans ce chapitre, eſt une choſe commune dans tous les Monaſteres, mais il eſt vrai cependant qu'on a beſoin de la conſiderer, pour entrer dans l'eſprit intérieur, qui la doit animer, pour la rendre ſainte & utile. Car il en eſt d'elle comme de beaucoup d'autres reglemens extérieurs de la Religion, qui peuvent ſubſiſter, ſans que la vertu religieuſe ſubſiſte pour cela dans les Monaſteres; parce que n'étant plus ſoutenue de la piété extérieure, & véritable, elle ne détruit pas les paſſions, & n'empêche pas que les perſonnes ne ſoient fort éloignées de la ſainteté de leur vocation. C'eſt pourquoi nous voyons & entendons parler ſi ſouvent de pluſieurs Monaſteres, où la clôture extérieure eſt encore gardée, dans leſquels cependant il arrive de grands déſordres, parce que les particulieres ont perdu l'eſprit de clôture; & qu'eſt-ce que cet eſprit? C'eſt le renoncement au monde, l'éloignement & l'averſion du monde. Saint

I. La clôture, pour être ſainte, doit être animée de l'eſprit intérieur.

Jean nous apprend ce que c'est que le monde : ce ne sont point les personnes ; mais les trois concupiscences de la chair, des yeux & de l'orgueil de la vie.

II. La clôture a été établie pour préserver de la corruption du monde. Elle n'étoit point nécessaire dans les premiers siecles.

C'est en quoi consiste toute la corruption du monde. En effet tant que l'Eglise a été pure & sainte, c'est-à-dire, séparée de cette corruption, les personnes qui étoient particulierement consacrées à Dieu, n'ont point eu de demeures particulieres, & l'Eglise n'a point pensé à leur faire une loi de clôture & de séparation. Les personnes, avec qui elles vivoient, & leurs parens mêmes avoient soin de les tenir dans une séparation digne de la sainteté de leur resolution ; les personnes qu'elles pouvoient voir, étant pures, & dégagées du monde, pouvoient plutôt contribuer à nourrir le feu de leur charité, qu'à l'éteindre. Mais depuis que le monde est entré dans l'Eglise, & que la corruption s'est répandue par tout, l'Eglise alors a songé à munir de forteresses & de rempart les personnes saintes & consacrées à Dieu, comme l'on munit en tems de guerre, les Places fortes & importantes.

III. Il faut regarder la clôture avec respect.

Elle a eu peur, que le monde ne lui enlevât encore ces ames, qui sont son ornement & sa gloire ; ainsi elle les a

séparées & enfermées autant qu'elle a pû, pour les rendre inaccessibles à ses ennemis. Il faut donc regarder la clôture avec respect, comme un retranchement que l'Eglise a ajouté par elle-même, & sans notre choix, à ceux auxquels l'amour de Jesus-Christ nous avoit portées, par l'affection, & l'application qu'elle a eu de préserver notre vertu des périls différens où elle auroit sans cesse été exposée, & où elle auroit pû succomber. Car il est certain que la vertu la plus pure, est toujours en ce monde environnée de foiblesse, & que rien n'est plus aisé que de déchoir & de succomber aux tentations dans les choses mêmes, où on auroit pris de plus fortes resolutions; il est vrai qu'on ne se maintient qu'à proportion que l'on se conserve dans la crainte, & qu'on est déja tombé, ou sur le point de tomber dès qu'on se croit en assurance, & qu'on n'a plus soin d'éviter les occasions.

IV. L'humilité est le premier fondement de la clôture.

C'est pourquoi le premier fondement de la clôture, & ce qui peut & doit la maintenir, est l'humilité, & le sentiment que nous avons, que nous sommes toujours foibles. Les tentations peuvent toujours faire impression sur notre cœur; quelque éloignement que nous croyons avoir du monde, & quelque

amour que nous ayons pour Jesus-Christ, nous sommes en danger de perdre l'un & l'autre, & de voir le monde rentrer dans notre cœur, & en chasser Jesus-Christ, si nous n'avons soin de nous éloigner de lui extérieurement & intérieurement.

L'Ecriture dit, que Dieu a mis un mur, & un avant mur à Jérusalem; & c'est ce qu'il a fait pour nous.

V. Clôture intérieure & extérieure. Il faut les conserver avec zele.

Le mépris qu'il nous a donné du monde, le desir d'être toutes à Jesus-Christ, & de lui consacrer tout ce que nous sommes, c'est proprement notre mur; mais ce mur de la clôture intérieure n'est en assurance contre les efforts de l'ennemi, que par l'avant-mur de la clôture extérieure, où il nous a renfermées par le soin & l'application de l'Eglise. Ainsi nous devons avoir un zele, & une exactitude fort grande, pour conserver cette double protection, & il faut que chacune ait, pour se maintenir en son particulier dans cette double clôture, la même vigilance, que doit avoir la Supérieure pour ne souffrir pas qu'on la blesse dans le général de la Maison: autrement il est certain que la vigilance de la Supérieure seroit peu utile, & n'empêcheroit pas le monde d'entrer dans le Monastere.

Pour cela il faut donc que chacune voie devant Dieu avec combien de soin elle garde sa clôture intérieure, c'est-à-dire ce premier mouvement d'éloignement & de séparation du monde, que Dieu a répandu dans son cœur par son Saint-Esprit. Pour cela il faut se rappeller ce que nous venons de dire, que le monde n'est rien que la concupiscence de la chair, la concupiscence des yeux, & l'orgueil de la vie; & qu'ainsi ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que de s'en séparer, parce que nous le portons en quelque sorte dans notre cœur lors même que nous nous enfuyons, & que nous nous séparons le plus de lui extérieurement.

VI. Il faut s'examiner sur le soin qu'on a de garder la clôture intérieure.

Il faut pour cela combattre continuellement contre toutes les inclinations de notre nature, qui vont à nous rapprocher toujours du monde. Pour donc bien juger si nous gardons la clôture intérieure, il faut examiner combien nous avons d'éloignement de toute molleſſe, & de toutes les choſes qui plaiſent aux ſens & qui nourriſſent la délicateſſe & la ſenſualité. Car tout cela fait partie de la concupiſcence de la chair, dont nous avons fait profeſſion de nous ſéparer, par le vœu de chaſteté. Il faut voir s'il ne nous reſte plus d'autre curioſité, que pour ſçavoir la ſcience de Jeſus-Chriſt;

VII. Comment il faut faire cet examen.

c'eſt-à-dire tout ce qui nous peut faire croître dans l'intelligence de la vérité, & la chaleur de la charité ; car tout le reſte qui ne peut contribuer à ces deux choſes, de quelque nature qu'il ſoit, doit être regardé comme appartenant à la concupiſcence des yeux, à l'égard d'une perſonne, qui a conſacré ſon cœur & ſon eſprit à Jeſus-Chriſt, & dont par conſéquent toutes les perſonnes doivent être ſaintes & dignes de lui.

VIII. L'orgueil de la vie eſt la paſſion dominante.

Enfin l'orgueil de la vie eſt comme la paſſion dominante dans tous les hommes ; elle eſt dans tous, & ne meurt parfaitement dans nul d'eux que par leur propre mort ; & elle ſe nourrit tellement de toutes choſes, que ce qu'on fait même pour la détruire, lui fait ſouvent prendre une vie nouvelle.

Qui eſt ce donc qui ſe peut vanter de garder bien la clôture de ce côté-là ? Et qui eſt-ce qui ne doit pas gémir ſans ceſſe, & prier Dieu, qu'il ſoit lui-même notre mur, & qu'il nous défende de la corruption de ce monde, que nous portons toujours en nous ?

IX. Néceſſité de la clôture extérieure pour conſerver l'intérieure.

Mais avec cela il eſt vrai que nous devons auſſi veiller à la clôture extérieure, qui eſt l'avant-mur, & en reſpecter tous les petits ordres comme très-utiles & néceſſaires, pour nous conſerver dans

l'intérieure. Car si lors même que nous sommes éloignées de tous les objets, qui peuvent échauffer & nourrir nos passions, nous avons tant de peine à les étouffer dans notre cœur, combien aurions-nous plus sujet de craindre, si nous étions environnées de ce qui peut les satisfaire & qui proprement leur sert d'aliment? Assurément la liberté, ou la négligence, qui porte à s'exempter de ces assujettissemens, qui considérés chacun à part paroissoient peu considérables, est une faute importante dans son principe; car c'est une marque qu'on ne connoît pas assez sa propre foiblesse, & qu'on n'a pas assez d'amour, & assez d'estime pour la sainteté de l'état, où Dieu nous a appellées, quand il nous a séparées du reste du monde, pour nous approprier à lui, & nous rendre sa part & son héritage. Si nous avions l'esprit touché, comme il le doit être, de la grandeur de cette grace, nous aurions une certaine sollicitude, & un amour de jalousie pour la conserver, qui nous rendroit appliquées à tout, & nous feroit trouver de la douceur dans ce qui paroîtroit même de gênant & d'incommode à la nature.

X. Effet & fin de l'Eucharistie.

Je pensois dernierement à une parole très-commune, & que nous disons &

entendons sans cesse, mais sur laquelle il est vrai que nous ne faisons point d'attention. C'est celle par laquelle notre Seigneur nous instruit de tout le mystere de la manducation de son saint Corps. *Celui qui mange ma chair & qui boit mon sang demeure en moi, & moi en lui.* Voilà tout le mystere, tout l'effet, & toute la fin de la sainte Eucharistie. Et pourquoi Jesus-Christ a-t-il institué dans son Eglise le plus grand de tous les mysteres ? pour nous faire demeurer en lui, & lui en nous, afin qu'il soit notre maison, & que nous soyons la sienne.

XI. Considération qui adoucit la peine de la clôture extérieure.

Si nous avions toujours cette vue présente à l'esprit, si nous nous considérions comme des personnes, qui demeurent en Jesus-Christ, assurément notre clôture extérieure ne nous feroit point de peine ; & rien ne nous étonneroit de tout ce que le monde nous peut faire. Car enfin de quoi peuvent manquer, & que peuvent craindre des personnes cachées en Jesus-Christ, & enfermées en lui ? Il n'y a que deux choses à craindre dans une maison en tems de guerre, ou qu'elle ne soit pas assez forte pour résister aux attaques des ennemis, & qu'ainsi nous n'y soyons prises ; ou qu'elle n'ait pas assez de provisions pour nous nourrir tant que durera la guerre.

Mais ces deux choſes ne ſont point à appréhender pour nous. *La gloire, & les richeſſes*, dit le Prophete, *ſont dans la maiſon du Juſte*. Jeſus-Chriſt eſt ſa maiſon, & c'eſt pourquoi le Prophete, qui l'appelle en un autre endroit ſa gloire, lui dit encore : *Toutes mes richeſſes ſont en vous*. Ne craignons donc rien, puiſque rien ne nous peut nuire ; demeurons ſeulement dans notre maiſon ; ou ſi nous craignons quelque choſe, que ce ſoit ſeulement d'en ſortir. La gloire & les richeſſes y ſont avec nous. Ainſi les hommes pourront bien nous ôter tous les biens extérieurs & les ſpirituels mêmes, mais ils ne peuvent nous rendre pauvres, parce que nous trouverons en Jeſus-Chriſt ce dont nous avons beſoin.

XII. Jeſus-Chriſt eſt la maiſon du juſte. Il ne doit rien craindre que d'en ſortir. Rien ne peut lui manquer.

Mais enfin, dira-t-on, il peut arriver, qu'il n'y ait pas beaucoup de plaiſir dans une maiſon, qui ſeroit pleine de gloire & de biens, ſi la ſolitude eſt ſi grande qu'on n'y eût point de conſolation ; mais ce n'eſt pas dans celle du juſte que cela arrive ; car la même grace, qui le fait demeurer en Jeſus-Chriſt, qui eſt ſa gloire & ſes richeſſes, fait demeurer en lui Jeſus-Chriſt qui eſt ſon amour. Il peut donc toujours s'entretenir avec Jeſus-Chriſt, puiſqu'il l'a

XIII. La ſolitude du juſte ne peut être ennuyante.

toujours en lui. Et quelle solitude peut être ennuyante, si elle n'interrompt point notre conversation avec Jesus-Christ, si nous pouvons toujours le voir, lui parler, le consulter ?

XIV. Le bonheur des enfans de Dieu est indépendant des créatures.

On n'a point assez de soin de nourrir son ame des grandes vérités de l'Evangile, que l'on sçait assez ; & on perd de vue sa gloire & son bonheur, pour se rendre misérable soi-même contre le dessein de Dieu ; qui veut que tous ses enfans soient heureux, & tellement heureux, que leur bonheur soit indépendant de toutes les créatures. Il ne veut point qu'ils craignent le monde, parce qu'il veut qu'ils soient toujours élevés au-dessus du monde. Et dès qu'il les a établis en lui, qu'il s'est rendu leur maison, & qu'il les a rendu la sienne, il ne veut plus qu'ils soient agités par tous les événemens de la vie, qui ne peuvent plus atteindre jusques à eux. Il veut au contraire, qu'après avoir envisagé tous les maux, les miseres & les afflictions de la vie, ils en concluent avec le Sage, qu'il n'y a rien de bon pour l'homme que de boire, de manger & se réjouir : & c'est à quoi effectivement Dieu destine tous ceux qui demeurent en lui. Ils ne doivent s'occuper qu'à nourrir leur foi de la volonté de Dieu, sans laquelle

rien n'arrive ; & qu'à tendre par toutes leurs actions, leurs travaux, leurs maladies, & leurs souffrances à la joie intérieure ; & ce qui a produit la force, & la patience des Saints, c'est cette vue continuelle des grands biens que Dieu leur promet.

CHAPITRE XXIII. DES CONSTITUTIONS.

Du Parloir.

LES Religieuses ne desireront point d'être visitées de leurs parens, ni d'autres personnes, se souvenant qu'elles les ont quittés pour Dieu, & pour transferer en lui toute l'affection qu'elles avoient pour les créatures.

Elles n'iront donc point au Parloir que par l'ordre de l'obéissance, s'en éloignant par elles-mêmes, de peur de reprendre dans la conversation des séculiers quelque chose de l'esprit du monde qui divise leur cœur, & les rende moins Religieuses qu'elles n'étoient auparavant.

Avant que d'entrer au Parloir, elles se mettront devant Dieu l'espace d'un *Ave Maria* pour attirer sa grace, lui demandant avec instance la circonspection nécessaire pour s'y conduire religieusement, sçachant qu'encore qu'on n'y aille que par obéissance, & qu'on ait mortifié l'inclination que l'on avoit pour des personnes-là, il est à craindre néanmoins qu'en un moment cette inclination ne se renouvelle faute d'avoir veillé sur soi pour se préserver d'une tentation si naturelle & si préjudiciable à des ames religieuses, qui ne doivent point être

touchées de la chair & du sang, étant nées de Dieu pour la seconde fois dans la Religion.

Les Sœurs parleront les grilles ouvertes à leurs peres, meres, freres, sœurs, belles-sœurs, oncles, neveux, tantes, nieces, & cousines germaines, & les entretiendront fort charitablement, avec la retenue néanmoins que nous avons dite.

On ouvrira aussi les grilles à Messeigneurs les Evêques, & autres personnes de si éminente qualité qu'on leur doive ce respect.

On parlera à tous les autres parens moins proches les grilles fermées, s'il n'y avoit quelque raison particuliere qui fît juger la Mere qu'il seroit raisonnable d'en dispenser.

L'on permettra aux Sœurs de voir leurs meres nourrices, & de les entretenir autant qu'il sera raisonnable pour leur satisfaction, la conversation de ces sortes de personnes qui sont de basse condition étant peu à craindre, y ayant plus de sujet d'exercer l'humilité & la charité, en leur témoignant de la gratitude, que non pas de s'y affectionner, ni de prendre l'esprit du monde qui réside dans les riches & non dans les pauvres, qu'on doit toujours préferer, comme le Fils de Dieu nous en donne l'exemple.

Elles pourront demander des nouvelles de leur famille par esprit de charité, sans s'enquérir de trop de particularités, beaucoup moins des choses qui se passent dans le monde. Que si on les en entretient, elles répondront si peu de chose, qu'on ait sujet de reconnoître qu'elles n'en veulent rien sçavoir.

L'on s'excusera, autant qu'il sera possible, d'aller au Parloir les grandes Fêtes & pendant les heures du divin Office; comme aussi les jours que le Saint-Sacrement est exposé, si ce

n'étoit pour des choſes preſſantes qui ne ſe peuvent différer.

Le tems de demeurer au Parloir ſera d'une demi-heure, & non plus, excepté aux peres & Meres, avec leſquels on demeurera davantage s'ils le deſirent, hors les heures de l'Office, lequel venant à ſonner, on leur demandera honnêtement licence de ſe retirer.

L'on pourra auſſi prolonger le tems d'une demi-heure pour des perſonnes qui le demanderoient avec inſtance, & auxquelles il y auroit raiſon de l'accorder pour ne venir que rarement, ou d'autres conſidérations qui dépendront du jugement de la Supérieure.

Les Sœurs ne feront point de diſcours de choſes ſpirituelles au Parloir, ni ne donneront des avis & des conſeils pour bien vivre à ceux à qui elles parlent, ſi ce n'eſt qu'eux-mêmes en ouvriſſent le diſcours, & lors elles pourront dire quelque bonne parole tirée de leur cœur, & non de leur ſcience & de leur mémoire, ayant confiance que dans l'occaſion Dieu leur donnera ce qu'elles doivent dire ſans l'avoir prémedité auparavant, au contraire s'étant plutôt préparées à ne rien avancer d'elles-mêmes, ſçachant combien il eſt difficile de parler de Dieu comme de Dieu, c'eſt-à-dire, avec le reſpect & le ſentiment qu'on doit; comme auſſi qu'il n'appartient pas à des Filles d'enſeigner perſonne. Ce qu'elles ont à faire, c'eſt d'édifier ceux à qui elles parlent par leur modeſtie & par leur retenue, écoutant beaucoup & parlant peu, ne faiſant que ſuivre ce qu'on leur dit, ſans y trouver à redire quand les choſes ne ſont pas mauvaiſes.

Les Sœurs ne parleront point au Parloir des Cérémonies qui ſe doivent faire au Monaſtere,

comme des Vêtures & des Professions, ou si quelque Prédicateur bien suivi y doit prêcher, afin de ne point attirer les séculiers au Monastere.

Elles ne parleront non plus des Filles qu'on a reçues, non pas même des Enfans, & généralement de tout ce qui se passe au Monastere. Que si on les interroge de quelques-unes de ces choses que les personnes qui leur parlent pourroient déja sçavoir, elles répondront simplement oui ou non, sans s'étendre davantage, & si on les presse plus; elles rompront le discours par quelque parole qui fasse entendre qu'il ne leur est pas permis de rien dire de ce qui se passe au Monastere.

Les Sœurs qui doivent avoir pour elles-mêmes une sincere affection à la retraite, & un véritable éloignement des Parloirs, auront le même sentiment pour les autres Sœurs, & croiront se faire charité les unes aux autres quand elles pourront détourner les séculiers de les demander: comme, par exemple, si les parens d'une Sœur avoient d'autres parentes moins proches dans le Monastere, ou qu'ils eussent connoissance de quelque Sœur, ce qui leur donneroit envie de la voir, celle à qui ils en parleront ne s'offrira point de demander permission de la faire venir.

Que s'ils donnent charge à la Sœur à qui ils parlent de faire leurs recommandations à la Sœur qu'ils desirent de voir, elle l'acceptera, en disant qu'elle en demandera licence à la Mere.

Les Sœurs étant au Parloir, auront une compagne qui entendra ce qu'elles diront.

S'il y a des Sœurs qui soient proches parentes, comme sœurs, ou tante, ou niece, qui soient demandées au Parloir toutes ensemble,

on ne laiſſera pas de leur donner une autre Sœur pour les accompagner.

La Sœur qui ſert de tierce au Parloir ſe rendra ſoigneuſe d'écouter tout ce qui ſe dira, non pour y prendre part, mais pour faire ſa charge, qui eſt d'être au regard de la Sœur qu'elle aſſiſte, ce que les Anges ſont à notre égard, ayant ſoin que nous ne nous bleſſions point en marchant dans nos voies.

Elle remarquera dans cet eſprit de charité le procedé de cette Sœur, de quelle maniere elle parle, & même les geſtes qu'elle fait, afin d'avertir la Mere s'il y avoit quelque choſe qui ne fût pas aſſez religieux.

Elle ne parlera point à d'autres qu'à la Mere de ce qui ſe ſera paſſé au Parloir, non pas même avec la Sœur qu'elle a aſſiſtée.

Au ſortir du Parloir, les Sœurs prieront Dieu qu'il les purifie, & leur faſſe oublier tout ce qu'elles y auront entendu qui les pourroit divertir dans leur ſolitude, & dont elles ſeront fideles à ne jamais parler aux Sœurs, comme Saint Benoît le recommande en ſa Regle.

Des Lettres.

LEs Lettres étant une eſpece de communication que l'on a avec les perſonnes de dehors, il eſt à propos d'en parler dans ce chapitre.

Les Sœurs écriront le moins de Lettres qu'il ſe pourra, & ne le feront point qu'après en avoir demandé la permiſſion à la Mere. Après avoir écrit, elles porteront leurs Lettres à la Mere, qui en fera ce qu'il lui plaira, lui étant permis de les ſupprimer ſi elle ne les trouve pas comme il faut. Que ſi les Sœurs ont beſoin d'écrire au

Supérieur, elles porteront auſſi leurs Lettres à la Mere, qui les cachetera devant elles ſans les voir; & les fera porter à la Tourriere pour les faire tenir.

Les Sœurs écriront ſuccintement, & ſe modereront dans les témoignages d'affection qu'elles rendront, n'étant ni permis ni convenable à des Religieuſes de faire des épanchemens de cœur envers des perſonnes ſéculieres, qui n'ont pour l'ordinaire aucune conformité avec les ames qui ſont à Dieu, & quoiqu'il ne faille pas paroître inſenſible ni indifférente pour les proches, il faut néanmoins que les ſentimens ſoient moderés, en ſorte qu'ils ne ſe puiſſent plaindre qu'il y en ait trop peu, & que la conſcience ne reproche pas qu'il y en ait trop.

Elles ne doivent point exhorter par leurs Lettres, encore moins que de vive voix, parce que les Lettres demeurent, & que c'eſt donner ſujet aux ſéculiers de les croire préſomptueuſes, & de mépriſer ce qu'on leur pourroit dire de bon.

Elles pourront prévenir leurs peres & meres, en leur écrivant deux ou trois fois l'an, lorſqu'elles ſont privées de les voir pour être éloignées, ou pour quelqu'autre ſujet qui les empêche de venir au Monaſtere. Que ſi elles ont quelque occaſion de leur rendre leurs devoirs en quelqu'autre maniere, & qu'ils n'exigent point cela d'elles; elles ne le feront pas pour leur propre ſatisfaction, renfermant tout le reſpect & l'affection que Dieu les oblige d'avoir pour eux dans le ſoin de les offrir continuellement à Dieu dans leurs prieres, qui ſeront d'autant plus pures qu'elles répandront moins leurs penſées au dehors.

I. CONFERENCE.

Sur le Chapitre XXIII. du Parloir.

Le Samedi dans l'Octave de l'Ascension 1679. (13 Mai.)

IL étoit raisonnable qu'après avoir parlé de la clôture en général, on parlât d'une chose, qui en dépend, & qui peut contribuer beaucoup soit à nous conserver, soit à nous faire sortir de la séparation du monde, & de l'esprit du monde, à quoi nous sommes obligées par notre profession & à laquelle l'Eglise a voulu nous donner plus de facilité par les reglemens qu'elle a fait touchant la clôture. L'expérience de ce qu'on apprend tous les jours de la ruine de la vie spirituelle dans plusieurs Monasteres, qui arrive par les visites, & les entretiens des grilles, nous doit faire juger de l'importance des avis, qu'on nous donne ici, & nous doit faire trouver de la joie plutôt que de la contrainte à nous y soumettre.

I. Il faut faire pour l'ame ce qu'on fait pour le corps dans les tems de contagion.

Quand on voit une maladie dangereuse se répandre & faire mourir en un moment une infinité de personnes, il n'y a rien qu'on ne fasse pour s'en préserver, & on cherche pour cela des remedes &

& des moyens à quoi on n'auroit point pensé auparavant, & qui peut-être en effet n'auroient point été nécessaires. Il en est de même à l'egard des ames & des choses spirituelles; on voit de tems en tems de certains désordres se répandre plus généralement & causer la ruine de beaucoup de personnes & de Communautés. C'est sur cela qu'il faut principalement veiller, afin de se préserver de la contagion qui regne alors, & dont Dieu ne nous fait voir tant de funestes effets, qu'afin de nous obliger à les fuir, & à devenir sages par le malheur des autres.

II. L'abus des Parloirs cause la ruine des Monasteres.

Or il est certain qu'on peut dire que le désordre, qui regne le plus maintenant, & qui cause le plus la ruine des personnes consacrées à Dieu, c'est la communication avec les personnes séculieres, & l'abus qui se commet à l'égard des Parloirs. Il est important de se prémunir contre cet abus. Il faut s'établir dans les maximes qu'on nous marque ici, & les mettre comme un bon fondement dans notre cœur, selon la parole de l'Ecriture, afin de pouvoir se soutenir soi-même dans le tems de la tentation. Car il pourra bien arriver qu'on n'aura pas toujours pour nous conduire des personnes aussi éclairées, aussi exactes, & qui ayent autant de fermeté &

le zele qu'il faudroit en avoir pour la conservation de la discipline religieuse en ce point & dans tous les autres. Peut-être au contraire que celles, qui devroient plus la soutenir, seront celles qui introduiront & qui favoriseront le relâchement. Ainsi il est nécessaire que nous soyons assez bien fondées pour être notre loi chacune à nous-mêmes, & pour trouver dans notre propre cœur les regles saintes de notre profession, en sorte que nous ne nous croyons jamais dispensées de les observer, quelque permission qu'on en donnât, & quelques pratiques que nous puissions voir s'établir.

III. Détachement du monde dans une Religieuse.

La premiere chose que nous devons remarquer ici, est qu'on suppose qu'une Religieuse doit être tellement séparée du monde, & de toutes les affections du monde, qu'elle devroit toujours par elle-même s'en éloigner, & n'interrompre jamais sa solitude & sa communication avec Jesus-Christ, & que c'est l'obéissance seule qui l'en doit retirer pour la produire au dehors dans les rencontres, où elle juge le devoir faire. On nous marque le motif de ce grand détachement, en disant que les personnes Religieuses étant nées une seconde fois dans la Religion ne doivent plus se laif-

ſer poſſéder aux inclinations de la nature. C'eſt en effet ſur cette qualité d'Enfant de Dieu qu'eſt établie toute la grandeur, toute la vertu, & tout le renoncement au monde, à quoi non-ſeulement les perſonnes Religieuſes, mais tous les Chrétiens mêmes ſont obligés, & ce que leur doit inſpirer leur divine renaiſſance; par laquelle, comme dit l'Evangile: *Ils ne ſont point nés ni par la volonté de la chair, ni par celle de l'homme, mais par celle de Dieu-même.* Car par-là ils ne doivent plus, non-ſeulement conſiderer d'autres conditions que celle de leur renaiſſance, d'autre Pere que Dieu, & d'autre famille que celle de Jeſus-Chriſt; mais ils doivent même ſoutenir leur dignité, en mépriſant tout le reſte comme indigne d'eux.

IV. Obligation générale pour tous les Chrétiens.

Dieu eſt le Roi immortel & ſouverain, & il n'a que des enfans Rois. La même grace, qui nous donne la puiſſance de devenir ſes enfans, nous fait monter ſur le thrône, & nous devons de ce thrône regner & commander à tout le monde. Et comme il n'y a rien de ſi oppoſé que la Royauté & la ſervitude, il eſt vrai de dire, que dès que nous nous rendons eſclaves de quelque paſſion ou de quelque créature en y aſſujettiſſant notre cœur & notre amour, nous deſcen-

V. Les Enfans de Dieu ſont Rois.

dons de notre thrône, & nous perdons, ou au moins nous aviliſſons la dignité d'enfans de Dieu, & nous l'expoſons au mépris.

VI. La qualité d'enfans de Dieu, ne délivre pas des paſſions.

Mais comme cette qualité d'enfans de Dieu, ne nous délivre pas tout d'un coup de nos paſſions & de nos foibleſſes, il eſt vrai que nous ne ſçaurions la conſerver ſans combat, & que nous ne pouvons mettre notre gloire, & notre thrône en aſſurance que par les armes, parce que nous ſommes toujours au milieu d'une infinité d'ennemis, qui ne ſongent qu'à nous en dépouiller, & qu'ils le peuvent aiſément, parce qu'ils trouvent en nous des armes pour nous attaquer.

VII. La vertu n'eſt jamais en aſſurance dans cette vie.

Notre vertu n'eſt jamais en aſſurance en cette vie; & ſi elle y eſt, c'eſt ſeulement lorſque nous ſommes perſuadées qu'elle n'y eſt pas, & que nous voyons nos ennemis. C'eſt pourquoi il ne faudroit pas attendre dans les grandes maladies à dire avec le Prophete: *Les douleurs de la mort m'ont environné, & les périls de l'enfer m'ont aſſiégé.* Car c'eſt proprement l'état, où nous ſommes à chaque heure, & preſque dans chaque rencontre de notre vie; parce qu'il n'y en a preſque point, qui ne nous expoſe au péché, qui eſt la véritable mort de l'ame.

VIII. Quelque retranchement qu'on faſſe on eſt expoſé au danger dans l'uſage des choſes, auquel l'on eſt aſſujetti par néceſſité.

S'il n'y avoit qu'à retrancher tout d'un coup tout ce qui peut favoriſer les paſſions du monde, & les inclinations naturelles, qui nous portent toujours au mal, nous ſerions dans quelque aſſurance, & certainement notre ſalut ſeroit bien moins expoſé. Mais il n'y a quaſi rien, en quoi nous puiſſions nous réduire à ce retranchement général; & nous ſommes au contraire preſque en tout aſſujetties à paſſer encore par l'uſage des choſes, dont l'amour & l'attache nous ſont plus défendues & peuvent ſouiller le plus notre cœur. C'eſt ce qui forme notre péril continuel, & l'obligation de la vigilance chrétienne, pour nous défendre contre l'amour des choſes, auxquelles toutes les inclinations de notre cœur nous portent intérieurement, & de l'uſage deſquelles, les néceſſités de la vie ne nous permettent pas de nous priver entierement.

IX. Les paſſions qu'on croit éteintes, peuvent en un inſtant ſe réveiller.

C'eſt pourquoi on remarque ici fort bien qu'encore qu'une perſonne eût mortifié toutes les inclinations de la nature, qu'elle ne fût au Parloir que par l'obéiſſance, & qu'enfin elle eût dans le cœur l'amour de ſa vocation, le détachement de toutes les choſes viſibles, cependant il ſe pourroit faire, qu'en un moment toutes les paſſions du cœur qu'on croyoit mortifiées,

mortifiées, & qui l'étoient peut-être en effet, se rallumeroient dans l'instant par la vue & la conversation des personnes qu'on avoit quittées pour Dieu ; parce qu'il est vrai qu'il n'y a que la priere, la veille continuelle, & la défiance de soi-même, qui mettent en cette vie notre vertu en sûreté.

X. La défiance de soi-même est un excellent soutien.

Elle ne se soutient qu'à proportion qu'elle craint & qu'elle se défie d'elle-même, & on peut dire qu'une personne effectivement foible, est plus en sûreté avec cette humble crainte, & cette défiance de ses forces qui la porte à se garder, qu'une autre qui est plus forte & plus avancée, mais qui s'appuie aussi davantage sur elle-même. Car en cela on peut dire que le fondement de sa vertu est ébranlé, puisque la vertu chrétienne n'a point d'autre fondement que la vraie humilité fondée sur la connoissance de la nécessité, où nous sommes toujours, & à tous momens du secours de la grace de Jesus-Christ, pour éviter le mal auquel la pente naturelle de notre cœur nous porte continuellement ; & pour faire le bien qui n'est point en nous, & peut seulement nous venir de Dieu.

XI. Les Reglemens sont nécessaires à la

C'est cette connoissance de la foiblesse humaine de notre cœur, qui a obligé les personnes, qui ont établi les Monaste-

foibleſſe de l'homme, & un ſoulagement pour ceux qui la ſentent.

res, à faire tant de ſortes de petits Reglemens, comme ceux qui ſont ici marqués touchant le Parloir, qui paroiſſent avoir quelque choſe de gênant & de pénible, mais qui ſont néceſſaires pour reprimer la nature, & pour la retenir dans les bornes de la Loi de Dieu. On peut dire qu'ils doivent être plutôt un ſoulagement pour les perſonnes, qui connoiſſent leurs foibleſſes, & qui déſirent cependant de ne ſe point démentir de la ſainteté de leur état, c'eſt-à-dire de la ſéparation, où elle les oblige d'être de toutes les choſes du monde & de toutes les créatures. Car ces différens Reglemens ſont à l'égard de cette ſéparation, ce que la meſure reglée de la nourriture fait à l'égard des péchés qu'on peut commettre dans le manger. On pourroit être en peine, comme Saint Auguſtin & tant de grands Saints l'ont été, dans l'obligation qu'on a de nourrir le corps; parce qu'il eſt bien difficile de diſcerner ce qui ſuffit pour la néceſſité, d'avec ce que deſire la cupidité, & la volonté; mais on eſt en ſûreté en mangeant les portions qu'on donne, parce qu'on eſt aſſûrée qu'il n'y a point d'excès & qu'on peut en le faiſant, demeurer dans les bornes de la tempérance & de la ſobrieté.

XIII. Il en eſt de même à l'égard des com-

munications des personnes du dehors. On devroit toujours être en peine, si on n'avoit point de regles, quelques bonnes dispositions qu'on eût dans le cœur, parce qu'il est très-aisé de s'y méprendre & de reprendre toutes les inclinations du monde & de la nature, sans même s'en appercevoir d'abord; au lieu que l'assujettissement à ces Reglemens, autant qu'on le peut dans les Monasteres de la campagne, où il est vrai qu'on ne peut pas suivre ceux qui regardent le tems d'être au Parloir, fait notre repos, parce qu'il borne notre cupidité en nous tenant dans les justes mesures de notre devoir.

Les Reglemens font le repos des personnes consacrées à Dieu.

II. CONFERENCE

Sur le XXIII. Chapitre : des Lettres.

31 Mai 1679, veille du Saint-Sacrement.

NOus voyons par ce qui est dit ici, la disposition, où nous devons être de séparation du monde & de détachement de toutes les choses, qui pourroient donner une satisfaction humaine, & encore trop conforme aux sens. Mais il est vrai que nous aurions peine à discerner si nous sommes sur ce point comme sur les autres, dans les dispositions

où nous devons être, si Dieu ne nous envoyoit des occasions de sonder notre cœur.

I. On ne connoît son cœur que par l'épreuve.

C'est pourquoi aussi Saint Paul dit, que la patience produit l'épreuve, comme voulant nous marquer qu'il n'y a que la souffrance & la privation, qui soient capables de nous faire connoître notre cœur. Ce qui portoit David à demander à Dieu qu'il l'éprouvât, & le sondât pour voir s'il n'y avoit point en lui quelque voie d'iniquité.

II. Disposition où doit être une bonne Religieuse.

La disposition d'une bonne Religieuse doit être de n'avoir plus aucun commerce avec le monde, & de renoncer à tout ce qui peut entretenir les inclinations de la nature, pour être cachée en Dieu, & n'être plus qu'à Jesus-Christ. Mais les nécessités de la vie, ne permettant pas qu'on suive dans la pratique cette disposition, qui doit demeurer dans le cœur; on est obligé d'avoir encore quelque commerce avec les parens, & les personnes du dehors, & on est assez raisonnable, pour accorder aisément d'écrire quand il y en a quelque sujet légitime, pour ne donner pas beaucoup de peines aux personnes sur ce point, ni beaucoup d'occasions de connoître leur cœur, & si effectivement elles ont autant d'éloignement du monde qu'elles en doivent avoir.

Ainsi il faut nous estimer heureuses, que Dieu par lui-même nous donne des occasions de nous éprouver là-dessus ; & il est bon dans l'occasion présente, qui doit nous faire prévoir que nous pourrions bien encore une fois nous voir aussi resserrées, & aussi séparées de tout le monde, que nous l'avons déja été, de nous offrir à Dieu par avance, pour lui témoigner ainsi, que nous sommes prêtes à tout ce qu'il lui plaira. Car quand nous ne serions pas réduites cette fois dans une aussi grande captivité, comme nous avons toujours la même obligation de nous séparer intérieurement du monde, pour demeurer à Jesus-Christ seul, il faut être bien aises de se trouver au moins en un état, qui nous donne lieu de nous sonder ; parce qu'il nous peut faire prévoir nos dispositions sur ce point, & s'il est vrai que notre cœur soit content de Dieu, & ne cherche & ne desire que lui ; & si enfin nous sommes comme notre Profession nous oblige, un jardin fermé & une fontaine scellée à l'égard des hommes.

III. On doit s'estimer heureuse d'avoir des occasions d'épreuve.

Il me semble que nous ne sçaurions trop reconnoître l'application d'amour que Dieu a sur cette Communauté, à qui il ouvre de tems en tems, par des rencontres extraordinaires & qui n'arri-

IV. Les épreuves de Port-Royal étoient des marques de la bonté de Dieu pour ce Monastere.

vent presque à personne, un bain spirituel pour nous y purifier de toutes nos taches. Il faut nous unir aux desseins de sa miséricorde, en lui disant par une disposition fixe de notre cœur avec le Prophete, ou plutôt avec Jesus-Christ même : *Je viens pour faire votre volonté* ; c'est-à-dire je me tiens toujours en état de l'accomplir dès que vous me la ferez connoître. Car il est vrai d'une part, qu'il ne faut rien prévoir, de peur de s'inquiéter & de se troubler ; mais il est vrai aussi de l'autre, qu'il faut tout embrasser, c'est-à-dire qu'il faut avoir une charité si étendue & une soumission si pleine pour la volonté de Dieu, que nous soyons toujours disposées à recevoir tout ce qu'elle nous envoira.

V. Il faut recevoir le calice des afflictions de la main de Dieu. Lui seul en donne la force.

Nous voyons bien que le dessein de Dieu est de nous affliger, & nous ne pouvons pas ignorer que notre salut dépend de nous unir à sa volonté. Ainsi il faut nous offrir à lui pour recevoir de sa main le calice des afflictions, & pour le boire tout entier, quoique nous ne voyons pas encore tout ce qu'il peut avoir versé, & tout ce qu'il versera dans ce calice, en disant avec le Prophete : *Je prendrai le calice du Seigneur, & j'invoquerai son nom.* Car on n'a jamais assez de force pour prendre le calice de la Passion, & de la souffrance, si on

n'invoque ſans ceſſe le ſecours de celui-même qui nous ordonnne de le boire.

VI. On doit accepter le calice tel que Dieu le préſente, & avec joie.

Pou s'enyvrer de ce calice, que la main de Dieu nous préſente, il faut l'accepter tel qu'il le donne. Quelquefois il ne l'emplit pas tout d'un coup, mais il le verſe peu à peu, juſqu'à ce que la meſure y ſoit. Toutes les petites occaſions de ſouffrances ou de contradictions, ſont autant de gouttes que Dieu y ajoute, & qui en rempliront enfin la meſure juſqu'à nous enyvrer, ſi nous avons ſoin de les recueillir & de ne les pas perdre. Ce devroit être pour nous un ſujet de joie & de conſolation, de ce que Dieu nous choiſit lui-même des afflictions & des croix. Nous voyons dans le livre de l'Exode qu'il défendoit ſi abſolument par la bouche de Moyſe de ſe préſenter devant lui les mains vuides, que cela nous devroit faire appréhender d'être trouvées en cet état, lorſque nous paroîtrons devant lui à l'heure de notre mort. Nous ne ſçavons ſi la nôtre eſt bien éloignée.

VII. Les afflictions ſont des moyens d'acquitter ſes dettes.

Cependant la vie ſe paſſe, & quelques reſolutions que nous faſſions tous les jours de nous corriger, nous voyons que nous n'avançons gueres, & que ſouvent bien loin d'acquitter nos dettes, nous en contractons de nouvelles, qui

nous devroient faire appréhender la juſtice de Dieu, ſi nous n'avions ſujet de tout eſpérer de ſa miſéricorde en voyant que lui-même nous met entre les mains de quoi lui offrir, & nous donne des occaſions favorables pour ſatisfaire à ſa juſtice & payer toutes nos dettes. Que nous reſte-t-il donc que d'admirer ſa bonté & de nous plonger avec joie dans ce bain ſalutaire de la ſouffrance, où nous trouverons de quoi guérir toutes nos plaies & laver toutes nos taches. Il faut avoir un ſoin particulier en ce tems de rentrer dans le fond de ſon cœur, pour y parler à Dieu. Il faut s'y enfermer avec Jeſus-Chriſt pour ne dire qu'à lui nos craintes & nos peines : car on peut parler, & il eſt bon même en ces occaſions de ſe parler les unes aux autres ; mais pour ſe fortifier, pour ſe conſoler, pour s'animer à boire le calice, que Dieu veut que nous buvions, & enfin pour s'édifier & ſe ſoutenir les unes les autres.

VIII. Il faut garder le ſilence, lorſqu'on eſt foible & dans la crainte.

Mais il faut avoir ſoin de garder le ſilence, quand on ſe trouve dans la foibleſſe, dans la crainte exceſſive, & dans une diſpoſition moins ſoumiſe, parce qu'alors nos paroles ne ſerviroient qu'à nous affoiblir, en imprimant davantage toutes nos craintes, & nos peines dans

notre esprit, & à affoiblir les autres. Et il est vrai que l'expérience nous apprend qu'il est bien plus aisé de sortir de nos dispositions imparfaites, lorsque nous ne les avons point produites au dehors par nos paroles. Ainsi il faut être fermes à imiter le Prophete, qui dit de lui-même : *J'ai été troublé, & je n'ai point parlé.* Mais au lieu de parler aux hommes, il faut répandre, comme l'Ecriture nous marquoit dernierement qu'Anne mere de Samuel faisoit, notre ame devant le Seigneur, dans l'abondance de notre douleur. Car il est expressément dit qu'elle ne parloit point, qu'on voyoit seulement remuer ses levres, & qu'elle présentoit ainsi à Dieu son cœur dans la plénitude de sa douleur & de son amertume.

IX. Dans cet état il faut répandre son cœur devant Dieu.

Nous pouvons dire que nous nous trouvons maintenant dans l'abondance de la douleur, (*a*) avec plus de sujet que cette sainte femme. Les objets nous la renouvellent tous les jours & la rendroient plus forte que nous, si nous n'al-

X. Dieu est notre force & notre joie dans l'affliction.

(*a*) L'abondance de la douleur des Religieuses de P. R., dont parle la Mere Angelique de Saint Jean, est celle qu'elles avoient de la privation de leurs Directeurs, (MM. de Saci, de Tillemont, le Tourneux,) auxquels M. de Harlai avoit ordonné de se retirer, étant venu pour ce sujet à P. R. le 17 Mai 1679, & pour leur signifier une défense de recevoir des Novices, & un ordre de la Cour pour renvoyer les Pensionnaires.

lions chercher en Dieu notre force, & notre consolation ; & il est lui-même l'un & l'autre. Le Prophete l'appelle sa joie : *O mon Dieu, qui êtes ma joie, delivrez-moi de tous les ennemis qui m'assiégent.* Ainsi il n'y auroit qu'à demeurer toujours auprès de lui pour n'être pas surmontées par la douleur : & on peut dire qu'en cela même il nous fait comprendre & sentir qu'il est notre joie. Il nous délivre des ennemis qui nous environnent, c'est-à-dire de la douleur que nous peuvent causer les afflictions qu'on nous a déja fait souffrir, & de la crainte de celles qu'on a peut-être dessein d'y ajouter ; parce que la vue que Dieu est notre joie, & qu'il ne peut jamais nous être ôté, affermit notre cœur & lui donne une certaine stabilité de grace.

XI. La vue, que Dieu est notre joie, donne une certaine stabilité de grace.

C'est l'effet que l'Ecriture remarque que produisit la priere qu'Anne avoit faite dans l'abondance de sa douleur, à Dieu qui étoit sa joie : car il est expressément marqué que depuis ce jour son visage ne parut plus dans l'inégalité, où il avoit souvent paru auparavant & qui marquoit l'instabilité des mouvemens de son ame.

XII. Les afflictions dou-

La rencontre de la fête du Saint Sacrement, où nous entrons, nous porte par

elle-même à cette priere, & à cette solitude. Nous ne pouvons adorer, comme il faut Jesus-Christ, dans la sainte Eucharistie, qu'en nous immolant à lui, comme il s'immole pour la gloire de son Pere. Dieu nous donne lui-même des holocaustes, pour lui offrir, en nous introduisant dans son saint Temple, & peut-être que nous n'avons jamais été en état de solemniser d'une maniere plus sainte cette grande fête, puisque Dieu nous donne moyen de reconnoître le sacrifice de Jesus-Christ par des sacrifices qui non-seulement sont pénibles, mais agréables à Dieu & dignes de lui, puisque ce sont des sacrifices de justice. Ainsi il faut dire avec David: *J'entrerai à l'Autel de Dieu, de ce Dieu qui renouvelle ma jeunesse.* Que marque cette jeunesse? C'est cette premiere chaleur de la grace & de la foi, que le Saint-Esprit répandit sur les Fideles dès le commencement de l'Eglise, & qui la rendit si pure, & si remplie de charité & de zele, qu'elle étoit en état de souffrir avec joie de la part du monde les maux & les mépris pour le nom de Jesus-Christ. C'est cette jeunesse & cette vigueur de la foi, que le corps de Jesus-Christ renouvelle continuellement dans les ames, qui s'en approchent dignement, qui les met en état

nent un moyen d'adorer J. C. comme il faut dans l'Eucharistie.

XIII. Effet de la foi des premiers Chrétiens, & dans ceux qui reçoivent dignement le corps de J. C.

de souffrir, & de souffrir même avec joie, parce qu'étant enivrées par le sang de Jesus-Christ, qui est ce breuvage excellent, dont parle le Prophete, elles ne sentent point les maux extérieurs, comme un Pere le dit de Saint Laurent, dont il attribue toute la force dans les plus grands supplices à ce qu'il s'étoit bien nourri & engraissé du corps & du sang de Jesus-Christ.

XIV. C'est dans l'Eucharistie qu'il faut chercher sa force.

C'est donc à l'Autel de Dieu, où nous devons nous refugier; c'est dans le pain de Dieu, que nous devons chercher notre force & notre consolation, dans une rencontre aussi extraordinaire qu'est celle où nous nous trouvons. Chaque nouvelle affliction doit nous porter, non au trouble & au découragement, mais à nous approcher de plus près de cet Autel de Dieu: pour y adorer Jesus-Christ par l'imitation de son sacrifice.

XV. L'obéissance qu'on a promise à Dieu, en se consacrant à lui, s'étend à tout ce qui peut arriver de fâcheux.

Il faut nous souvenir, non des injustices que nous font les hommes, mais des vœux que nos levres ont prononcés, & que nous devons rendre à Dieu. Ainsi il faut dire avec le Prophete: *J'entrerai dans votre saint Temple avec des holocaustes, & je vous rendrai les vœux que mes levres ont prononcés distinctement.* Si nous avons bien compris ce que nous avons promis à Dieu, quand nous

nous sommes consacrées à lui, nous n'aurons garde de nous abattre dans l'occasion présente, puisque nous l'avons dû renfermer comme les autres, qui pourroient nous arriver, & que nous ne pouvions prévoir, dans le vœu d'obéissance, que nous avons fait à Dieu.

XVI. Ce que c'est que l'obéissance religieuse, jusqu'où elle doit aller.

Qu'est-ce que l'obéissance religieuse, qu'une consécration que l'ame fait à Dieu de sa volonté propre, pour n'en avoir plus aucune, que celle de lui obéir en toutes choses, comme Jesus-Christ a fait jusques à la mort, & à la mort de la croix? Il n'y a rien au-delà de ce terme. La mort enferme tous les maux; & la mort de la croix toutes les humiliations qu'on peut s'imaginer. Cependant ce n'est que le terme de l'obéissance chrétienne, & plus encore de l'obéissance religieuse.

XVII. La sainte Abbesse exhorte les Religieuses à se réjouir dans leur épreuve.

Il faut donc s'animer & se réjouir d'avoir une occasion de rendre à Dieu les vœux, que nos levres lui ont faits volontairement & avec amour. C'est de quoi il faut nous occuper, en nous désoccupant de tout le reste; & si nous devons encore considérer quelque chose, il faut que ce soit seulement aux pieds des Autels, & pour rendre notre sacrifice parfait.

Il faut y offrir les enfans, qu'on nous

Enfans qu'on leur arrachoit.

arrache d'entre les bras, & les suivre par tout par le desir de contribuer par nos prieres, comme nous avions tâché de faire par notre travail à les rendre de véritables enfans de Dieu, & de véritables chrétiennes. Il faut nous souvenir de nos amis, à qui la charité fait tant prendre de part à nos afflictions, & avoir soin de nous offrir en commun à Jesus-Christ pour lui être présentées avec eux comme un sacrifice de bonne odeur.

Se souvenir des amis.

Il faut le prier pour les personnes, qui sont les Ministres de la justice si pleine de miséricorde, que Dieu exerce maintenant sur nous, & souhaiter que les sacrifices qu'ils nous donnent occasion de faire à Dieu, leurs soient utiles & leur attirent sa grace & sa lumiere. Mais il faut sur tout avoir soin d'offrir le sacrifice de nos douleurs, comme on offre tous les jours celui du corps & du sang de Jesus-Christ dans toutes les Messes pour le bien de toute l'Eglise sainte. Il faut mettre toutes nos souffrances dans son trésor, afin de l'enrichir, & nous estimer heureuses de tout perdre, & d'être même détruites entierement, si cela peut contribuer à sa gloire, à notre sanctification, & à l'établissement de la vérité de sa doctrine, & de sa discipline. Car

Prier pour les Ministres de la justice de Dieu.

Offrir à Dieu le sacrifice de ses douleurs.

c'eſt le bonheur, c'eſt l'avantage, c'eſt la gloire de tous les enfans de Jeſus-Chriſt & de l'Egliſe, de contribuer à l'honneur de l'un & de l'autre par leur propre immolation.

CHAP. XXIV. DES CONSTITUTIONS.

Du Chapitre.

L'ON tiendra le Chapitre une fois ou deux la ſemaine, ſelon que la Mere jugera expédient ou néceſſaire : on y traitera de l'amendement des fautes qui ſe font dans la Communauté, & pour cela les Sœurs s'accuſeront humblement, franchement, & ſincérement de toutes celles qu'elles auront commiſes qui auront paru extérieurement. Sur quoi la Mere fera les corrections, & donnera les pénitences qu'elle jugera plus utiles au bien de la Religion & à la perfection des Sœurs.

Avant que les Sœurs s'accuſent de leurs fautes, on lira un chapitre de la Regle, ou des préſentes Conſtitutions, ſur lequel la Supérieure pourra prendre ſujet de remontrer aux Sœurs en général les manquemens qu'elle aura remarqués dans la Communauté, afin qu'ils ſoient corrigés.

S'il arrive que la Mere reprenne une Sœur de quelque défaut dont elle ne ſe reconnoît pas coupable, elle demeurera en ſilence pendant l'accuſation, ſe ſouvenant de Jeſus-Chriſt notre Seigneur, qui demeura ſans parler lorſqu'on l'accuſoit fauſſement, quoiqu'il fût très-innocent : au lieu qu'elle doit plutôt attribuer

à son ignorance & aveuglement qu'à son innocence, de ce qu'elle ne voit pas les choses que sa Supérieure lui impute ; toutefois la Supérieure lui commandant de parler, elle pourra exposer le fait simplement & comme y étant contrainte, en se soumettant après cela à son jugement.

Les Sœurs useront de la même patience lorsqu'elles seront accusées ou reprises par qui que ce soit en particulier : en sorte que si elles ne s'humilient pas extérieurement envers les jeunes, comme la Regle ordonne qu'on fasse à l'égard des anciennes, elles gardent néanmoins la même humilité & la même modestie, ou en se taisant tout à fait, ou en répondant en peu de mots, si cela semble nécessaire pour éviter ou le scandale, ou l'orgueil, ou la singularité. Car elles ne doivent pas avoir seulement l'Abbesse pour Supérieure, mais toutes les Sœurs, puisqu'elles tiennent lieu de tous les Fideles, auxquels il faut être assujetti, selon l'Apôtre, ni montrer une moindre douceur ni une moindre humilité devant Dieu, qui est présent partout, que devant la Mere, de peur qu'elles ne servent à l'œil, & non pas du cœur à la piété & à la justice.

De la distinction des Fautes.

Et premierement des Fautes legeres.

LEs fautes legeres sont des paroles inutiles dites sans dessein ; de legeretés & immodesties ; des repliques par promptitude ; des mouvemens d'impatience qui durent peu, des actions brusques envers le Prochain, des petites curiosités en des choses indifférentes ; des amusemens qui font perdre un peu de tems ; dire

en paſſant quelques paroles trop hautes ; s'éclater de rire par ſurpriſe, & ſemblables.

Second degré de Fautes qui ſont importantes.

LE ſecond degré de fautes plus importantes que les premieres, ſont de venir ordinairement tard à l'Office divin ; de s'y tenir négligemment : omettre les Cérémonies, ou les faire indécemment ; parler ſouvent rudement ; rompre le ſilence de propos déliberé par mauvaiſe accoutumance ; ſoutenir ſon propre jugement en choſes legeres ; parler haut, ou avec marque de dédain ; ne s'humilier pas en ſe mettant à génoux auſſitôt qu'on eſt repris ; s'entretenir de diſcours inutiles, legers, & du monde ; parler des défauts d'autrui par inconſidération ; ſe mêler de ce qu'on n'a que faire, & on dire ſon ſentiment par propre ſuffiſance. Des mouvemens de colere qu'on témoigne au dehors par des paroles d'aigreur, encore qu'on les repare bientôt, autrement cette faute ſeroit du nombre des grieves. Se ſouvenir de quelque tort qu'on auroit reçu, & le reprocher, encore que ce ne fut pas par reſſentiment.

Troiſieme degré de Fautes qui ſont grieves.

LEs grieves coulpes ſont ce qui ſe fait contre la Regle, & la ſoumiſſion à l'obéiſſance, particulierement quand il y a de l'obſtination ; comme de murmurer contre la Supérieure ; & de lui parler orgueilleuſement & avec irreverence, en public ou en particulier ; de parler avec mépris de ſa conduite & de ſes ordonnances.

Témoigner du dégoût de quelques obſervan-

ces portées par la Regle ou les Constitutions ; desirer que cela fût abrogé, & porter les autres au même dégoût & au même relâchement. Parler à des ouvriers qui seroient entrés dans le Monastere, soit hommes ou femmes, sans la permission de la Mere.

Parler des choses qui se passent au Monastere qui doivent être secrettes, & qui sont marquées en d'autres lieux.

Témoigner de l'aversion à quelque Sœur, parler souvent de ses défauts & imperfections avec mépris & dédain, ne la pouvoir souffrir auprès de soi par ce même principe. Se mocquer de quelqu'une, & la rendre ridicule aux autres ; & choses semblables qui sont directement contre la charité quand on les fait volontairement, & qu'on y a pris habitude, dont on ne témoigne pas avoir assez de soin de se corriger.

Faire de faux rapports de quelqu'une avec intention de lui faire tort, encore que sa faute fût legere.

Découvrir à d'autres les fautes importantes d'une Sœur. Cacher à la Supérieure des choses dont elle doit être avertie, & faire que les autres fassent de même.

Lui parler avec un notable déguisement, pour éviter l'humiliation & la correction.

Affecter de couvrir ses fautes, ou celles des autres auxquelles on prend intérêt.

Demeurer au Parloir beaucoup plus longtems qu'il n'est permis, & pendant les heures de l'Office, sans licence ou sans quelque sujet légitime ; y parler de ce qui se passe au monde de propos déliberé, prier les personnes séculieres de venir les visiter, ou se plaindre qu'ils ne viennent pas, quand cela se fait à dessein, & qu'on leur donne sujet de croire qu'on desire

leur entretien par divertissement ou par attache. Ecrire des lettres ou des billets à qui que ce soit sans la permission de la Mere.

Témoigner directement ou indirectement du mécontentement de la Religion, ou de la Supérieure ; & semblables discours qui blessent la grace de la vocation religieuse, & donnent du dégoût de l'état de la Religion aux foibles qui les entendent.

Parler si bas que la tierce ne puisse entendre ce qui se dit. Etre fort attachée à sa propre volonté, & poursuivre ce qu'on desire avec grande ardeur, donnant sujet à ceux qui conduisent de se rendre, voyant qu'on est incapable de pouvoir être conduit.

Parler à une Sœur en cachette, entrer en sa cellule de nuit ou de jour, sans licence.

Affecter une contenance & des paroles mondaines, s'entretenir en un esprit de raillerie pour exciter à rire.

Quatrieme degré de Fautes qui sont très-griéves.

LEs très-griéves fautes sont toutes celles qui scandalisent notablement le prochain, comme sont de battre ou frapper autrui, ou de l'injurier, de violer quelqu'un des vœux, ou d'autres excès semblables, qui sont des fautes tout à fait extraordinaires. Que si elles arrivent néanmoins (ce qu'à Dieu ne plaise) la Mere Abbesse séparera cette Sœur de la Communauté, en attendant qu'elle ait communiqué avec le Supérieur de la qualité de la pénitence qu'elle lui doit imposer, afin de le faire avec plus d'autorité, & selon la rigueur que les saints Canons ordonnent en tel cas, tant pour l'amendement de celle qui est coupable, & pour

lui faire trouver miséricorde devant Dieu en l'affligeant d'une peine temporelle, que pour faire concevoir aux autres l'horreur qu'elles doivent avoir de la faute qui aura été commise.

Elle sera privée de voix active & passive, ou pour toujours, ou pour autant de tems que le Supérieur, la Mere, & les principales de la Communauté jugeront expédient, & ne pourra jamais être rétablie dans l'état d'avoir voix passive, mais seulement active, après un entier amendement de la faute pour laquelle elle a été séparée de la Communauté.

Pour les fautes précédentes du second degré, la Mere ordonnera des pénitences ordinaires; mais quant à celles du troisieme rang, elle les reprimera de tout son pouvoir, & ne les laissera point passer sans correction, selon que sa prudence lui fera connoître qu'il sera convenable, ayant égard à la disposition de l'esprit de celle qui a fait la faute, & prenant le tems propre pour la corriger utilement.

I. CONFERENCE

Sur le Chapitre XXIV. du Chapitre.

Le 9 Juin 1679.

IL me semble, mes Sœurs, que le tems où nous sommes, nous oblige à faire une particuliere attention sur la disposition, qu'on demande de nous dans le chapitre qu'on vient de nous lire, où l'on dit que s'il arrive que la Supérieure reprenne une Sœur d'un défaut, dont

elle ne se reconnoît point coupable, elle demeurera en silence pendant l'accusation, en se souvenant que Notre Seigneur Jesus-Christ demeura sans parler lorsqu'on l'accusoit faussement.

Vous sçavez ce que dit l'Ecriture, que lorsqu'on est convié pour s'asseoir à la table d'un grand Seigneur, il faut considérer avec soin ce qu'on y sert, parce que nous sommes obligées de lui présenter nous-mêmes les mêmes choses. Il y a long-tems que nous sommes assises à la table de Jesus-Christ, puisque nous participons si souvent à la sainte Eucharistie. Mais on peut dire présentement, qu'il nous convie à un autre festin. Il nous appelle à lui en faire un en mémoire de celui de sa Passion, auquel il nous a déja donné part par le baptême. Car nous ne devenons Chrétiennes, qu'en participant à la mort de J. C. Nous sommes ces foibles & ces aveugles, qu'il appelle à sa table, comme nous disions dernierement par une vocation singuliere & une préférence tout à fait surprenante de notre Communauté à toutes les autres. Mais il faut considérer avec attention les mets, qu'il nous a servis au festin de la croix, c'est-à-dire tous les exemples d'humilité, de patience, de douceur, de tolérance, que Jesus-Christ nous a donnés

I. Nous ne devenons Chrétiens qu'en participant à la mort de J. C.

dans sa Passion. C'est maintenant le tems destiné à le nourrir lui-même des mêmes viandes dans ce festin, qu'il veut faire avec nous en memoire de celui de la croix, auquel il nous a déja donné part.

II. Il faut étudier la conduite de J. C. dans sa passion.

C'est pourquoi il faut faire en ce tems une étude particuliere de sa conduite en sa Passion, pour y conformer la nôtre. Il faut en remarquer toutes les circonstances & nous les appliquer. Il m'en revient une dans l'esprit, qui est en effet bien importante; c'est cette avance que Jesus-Christ fait au devant de ses ennemis, & qui marque, selon M. de Saint-Cyran, que lorsque Dieu nous afflige, il faut faire de nous-mêmes quelque pas & quelque avance, pour marquer que c'est de tout notre cœur, que nous nous soumettons à la volonté qu'il a de nous affliger. Et il me semble que cette avance consiste à ne nous point borner à l'affliction présente, que nous voyons, mais à embrasser toutes celles qui pourront ensuite arriver, & à aller au devant, non en les prévenant avec inquiétude, mais en nous soumettant, & nous livrant à toutes, avec une plenitude de bonne volonté & de charité.

III. Lorsque Dieu nous afflige il faut aller au devant.

IV. Maniere d'imiter J. C.

Mais il faut encore imiter ce que Jesus-Christ fit ensuite, lorsque s'étant pré-

senté à ses ennemis & leur ayant demandé trois fois ce qu'ils cherchoient, comme il leur eut répondu : *Ce Jesus que vous cherchez, c'est moi*; & il ajouta à la derniere fois, & après qu'ils se furent relevés de terre, où la puissance de sa parole les avoit jettés, pour leur marquer qu'il lui étoit facile de se délivrer de leurs mains : *Si c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.*

Nous devons ainsi dire de tout notre cœur, si c'est à nous que vous en voulez, punissez-nous, affligez-nous, ôtez-nous tout, pourvû que la vérité demeure libre, qu'elle soit connue, & qu'elle triomphe par nos souffrances : nous sommes trop heureuses, & ce sera toujours notre gloire, de souffrir pour elle, & d'être opprimées pour empêcher qu'elle ne le soit.

V. Grace singuliere que Dieu a faite aux Religieuses de P. R.

C'est en effet une si grande gloire, que tous les amis sont étonnés, que Dieu nous ait jugé seules dignes de cette grace. Quand je dis qu'il nous en a jugé dignes, je veux dire qu'il nous en a rendu dignes ; c'est-à-dire qu'il ne ne nous l'a pas faite, parce que nos actions & nos vertus le méritoient ; mais parce que son amour & sa bonne volonté, qui ne dépend que de lui-même, nous en a rendu dignes, parce qu'il a

bien voulu nous la faire. Car, comme dit Saint Bernard, la bonne volonté de Dieu pour l'homme fait tout le mérite de l'homme.

VI. L'humilité doit soutenir la sainteté de la vocation.

Mais il faut donc soutenir la dignité de cette vocation par une conduite toute sainte, & elle ne sera sainte, qu'autant qu'elle sera conforme à l'humilité, & à la patience que Jesus-Christ a fait paroître, non-seulement en ne s'élevant point, mais même en se livrant entre les mains de celui qui le jugeoit avec injustice. Et il est vrai, que c'est où doit nous conduire l'humilité chrétienne : car cette expression, *se livrer entre les mains de ceux qui nous jugent injustement*, marque un certain consentement de cœur à l'humiliation & à l'affliction, qui fait qu'il semble en quelque maniere, que nous nous y exposions, tant nous la recevons avec une soumission humble & étendue.

VII. Il faut être bien persuadés que nous méritons les afflictions que Dieu nous envoie.

Mais nous ne pouvons entrer dans une disposition si sainte, que par une vue continuelle de Dieu, & de sa justice, qui nous tiennent toujours dans la crainte, & le tremblement devant lui, comme le doivent être des personnes qui connoissent combien elles lui sont redevables. Et pour cela il faut bien s'établir, non par une simple persuasion d'esprit,

prit, qui ne produit presque rien, mais par une vraie persuasion de cœur, dans cette certitude qu'en effet il y a en nous une infinité de péchés, de fautes, & de dispositions, qui déplaisent à Dieu, & qui nous font mériter très-justement toutes sortes de peines & d'humiliations. Car il n'y a que cet abbaissement véritable du cœur, fondé sur la véritable connoissance & le sentiment de notre misere, qui puisse nous soutenir & nous aider à conserver l'humilité dans des occasions pareilles à celles-ci, où nous ne voyons point de raisons visibles & sensibles de la conduite des personnes, qui nous affligent. Et au contraire il est vrai qu'il est comme impossible de ne conserver pas l'humilité, & la douceur envers elles, lorsqu'on ne les considere que comme les instrumens de la justice de Dieu, & qu'on se regarde comme très-redevables à cette justice sainte.

VIII. Sentiment de sa misere.

Nous devons donc travailler continuellement à nous fonder dans cette connoissance de nous-mêmes, dans ce sentiment de notre misere, & dans cet aveu du nombre infini de fautes, que nous commettons, & que nous ne connoissons quasi pas. Il est vrai que jusques ici il n'a pas paru que nous soyons bien entrées dans une disposition si essentiel-

le à un Chrétien. Cette grande délicateſſe à ne pouvoir ſouffrir la moindre petite parole, qui nous bleſſe, & nous taxe de la moindre imperfection, en eſt une preuve. Car aſſurément il eſt impoſſible qu'une perſonne, qui ſe regarderoit toujours devant Dieu comme coupable, fût ſi ſenſible aux moindres reproches & aux moindres accuſations; & il ne faut point ſe flatter ſur ce que ces mouvemens d'émotion & de peine s'élevent naturellement dans nous, & par une certaine ſurpriſe, qui n'empêche pas qu'au fonds on ne ſe regarde devant Dieu comme coupable, & qu'on ne ſoit fort perſuadé de ſa miſere. Car c'eſt cette ſurpriſe même qui prouve qu'effectivement ce ſentiment, que nous croyons avoir de notre propre vertu & de ce nombre infini de péchés, qui nous rendent redevables à la juſtice de Dieu, n'eſt que dans notre eſprit & non dans notre cœur; c'eſt-à-dire qu'il eſt plutôt l'effet de l'inſtruction, de la lumiere, & de la connoiſſance qu'on a de la vérité, que de la charité, & de l'opération du Saint-Eſprit dans notre cœur.

IX. Lorſqu'on ſe regarde comme coupable devant Dieu, on n'eſt pas ſi ſenſible aux reproches.

X. Car voilà juſtement la différence: la vérité perſuade notre eſprit de nos fautes & de notre peu de vertu; mais elle ne détruit point nos paſſions, & l'on

X. La connoiſſance de la vérité ne détruit pas les paſſions.

gueil de notre cœur. Ainſi elle n'empêche point du tout, que nous ne ſoyons plus ſenſibles à tout ce qui nous humilie, & que nous ne nous juſtifions autant que nous pouvons d'abord. Elle fait ſeulement qu'enſuite nous n'oſons pas tout à fait ſoutenir notre premiere émotion ; parce que cette connoiſſance, qui eſt dans notre eſprit, nous fournit des refléxions, qui nous rappellent à notre devoir, qui nous calment, ou au moins qui nous confondent & nous convainquent de notre orgueil.

XI. La connoiſſance de notre miſere, qui eſt l'effet de la grace, détruit l'orgueil.

Au contraire la connoiſſance de notre miſere, qui eſt l'effet de la grace & de la charité, abbatiſſe tellement le cœur, & le rend ſi humilié & ſi tremblant devant Dieu, que détruiſant l'orgueil & les paſſions du cœur, elle fait que, ſans refléxion particuliere, & par le ſeul fonds de cette humilité véritable, on ſe trouve en état de recevoir les humiliations, les contradictions, les afflictions, de quelque part qu'elles nous viennent, petites ou grandes, avec une douceur de cœur, & une paix, qui fait qu'on ne peut quaſi ſe défendre, tant l'ame eſt pénétrée de la vue de la juſtice de Dieu, & de ſes propres péchés. Quand nous ſerons dans cette diſpoſition, mes Sœurs, nous ſerons aſſurées que nous

XII. L'aveu de ſa miſere obtient le pardon de ſes fautes.

n'aurons pas besoin de nous confesser souvent ; car elle est elle-même une confession véritable, qui n'est jamais inutile, c'est-à-dire séparée de la remission des péchés, & de la justification, comme le Prophete nous en assure lui-même : *J'ai dit, je confesserai contre moi-même mon iniquité au Seigneur* : c'est-à-dire j'avouerai que je suis moi-même la cause de mes péchés, & ensuite de mes maux, puisque le péché est la cause de la peine : *Et vous m'avez aussitôt remis la malice de mon péché.* Car il n'y a point de distance entre cette sincere confession de l'homme, & le pardon de Dieu.

XIII. Réflexions qu'il faut faire, lorsque nous perdons ceux qui nous conduisoient.

Si nous concevons cette vérité comme nous devons, nous n'aurons pas sujet de nous inquiéter de la privation, où on nous met des personnes, qui nous conduisoient ; & en vérité je pense, qu'il se faudroit mettre plus en peine, de reconnoître, s'il est donc vrai que leur conduite nous ait été si utile, que de considérer quelle perte nous faisons en les perdant. Si elle nous a été aussi utile, qu'elle l'a dû être, nous avons moins sujet de nous inquiéter de la perdre. Or la marque que nous en avons profité, comme nous le devions, c'est si nous sommes assez fortes pour qu'elle ne nous soit plus nécessaire. Que si elle

nous est encore si nécessaire, que nous ne puissions nous en passer, c'est une marque qu'elle nous a été fort peu utile; & qu'ainsi c'est une grande justice que Dieu nous l'ôte.

XIV. Le fruit de la bonne conduite est de pouvoir se passer de conduite.

Le fruit de la bonne conduite, c'est d'être en état de se passer de conduite; & si les hommes de Dieu ne nous rendent assez fortes pour aller à Dieu sans eux, ils ne nous servent pas, mais ils nous nuisent, parce qu'ils nous servent d'obstacles en nous attachant à eux. Car enfin il ne faut pas être comme ces personnes, dont Saint Paul parle, qui veulent toujours apprendre, & qui n'arrivent jamais à la connoissance de la vérité, parce qu'elles ne veulent qu'apprendre & non pas mettre en pratique ce qu'elles sçavent. Il les regarde comme des personnes, chargées de péchés, qui s'égarent dans une multitude de desirs & de passions, & tout à fait dignes d'être rejettées de Dieu.

XV. Il faut produire les fruits de la bonne semence qu'on a reçue.

Nous avons appris les vérités chrétiennes depuis fort long-tems; il faut commencer à apporter les fruits de cette bonne semence, autrement nous serons une terre ingrate, & les travaux des personnes, qui ont travaillé avec tant de charité & de soin à nous cultiver, porteront témoignage contre nous devant

Dieu. Ne ſongeons plus qu'à faire paroître notre humilité, notre douceur, notre charité, notre union, & à montrer que la grace de Dieu n'a pas été vaine en nous.

XVI. Profiter du tems pour travailler à ſon ſalut.

Mettons la main à l'œuvre, à commencer dès ce moment; & n'écoutez pas, je vous prie, ce que je vous dis aujourd'hui, comme on a coutume d'écouter quaſi toutes choſes, ſeulement pour ſe remplir l'eſprit. Le tems nous preſſe & nous oblige de travailler, pendant que nous avons la lumiere. L'occaſion eſt favorable, ne la laiſſons pas paſſer inutilement, ſans en tirer le fruit que Dieu veut que nous en tirions.

Prions le Saint-Eſprit qu'il nous remette dans l'eſprit, ou plutôt dans le cœur, les vérités, dont il nous a fait inſtruire depuis ſi long-tems. S'il le fait, aſſurément nous ſerons bien moins inquiétes de n'en plus recevoir en la maniere que nous avons fait juſques à préſent, que de voir que nous avons à rendre compte à Dieu de n'avoir pas fait profiter celles, que nous avons déja reçues.

II. CONFERENCE

Sur le XXIV. Chapitre : sur les deux premieres distinctions des Fautes.

Le 10. Juin 1679.

NOus avons tout à fait besoin de remarquer cette distinction, qu'on fait ici des fautes; il est vrai que cette connoissance nous est tout-à-fait nécessaire, parce que nous ne pouvons jamais satisfaire à Dieu qu'en proportionnant notre pénitence à nos péchés; & nous ne pouvons pas garder cette proportion, si nous n'avons assez de lumiere pour distinguer un péché d'un autre péché, & la lepre de la lepre, comme dit l'Ecriture.

I. On ne satisfait à Dieu que par une pénitence proportionnée à ses fautes.

Il y auroit une infinité de choses à dire, si on vouloit s'arrêter sur chacune des fautes, qui sont marquées dans ces deux différens degrés; mais il vaut mieux laisser cela à la considération & à l'examen de chaque particuliere, & nous borner à considerer aujourd'hui en général ces deux distinctions des fautes, de celles qui sont de surprise, & de celles qui sont d'habitude.

II. Distinction des fautes.

Il est vrai qu'il y en a dans le premier rang, qui seront grandes pour des personnes parfaites. Mais comme on a sup-

III. Motif de la distinction des fautes.

posé, ce qui est très-véritable en effet; que les Communautés sont composées de personnes, dont la force & la vertu est fort différente, & que les parfaites n'en font pas d'ordinaire le plus grand nombre; on a jugé avec grande raison qu'il falloit avoir égard aux personnes, qui n'ont rien que de commun, & distinguer par rapport à leur vertu ordinaire, les fautes du premier, & du second degré: c'est-à-dire celles, qui sont presqu'inévitables en cette vie, & qui sont passageres & de surprise, de celles qui sont d'habitude & de négligence. Et si nous n'avions sçû le sentiment des personnes, qui ont fait cette distinction, nous aurions eu peine à comprendre, pourquoi elles ont mis dans le premier rang des fautes, qui paroissent aussi considérables, & même plus considérables que quelques-unes du second degré. Car il est vrai qu'il paroîtroit que c'est une plus grande faute de perdre du tems, de s'amuser, de témoigner de l'impatience, que de faire mal une cérémonie de l'Office.

IV. Ce qu'il faut plus considerer dans les fautes, est la disposition du cœur.

Mais ces personnes nous ont appris, que ce qu'elles avoient considéré & voulu faire remarquer dans cette distinction, étoit plus la disposition du cœur, & la froideur ou la chaleur de la charité,

quand on fait des fautes, que les fautes mêmes. Ainsi une parole d'impatience, & qui blesse le prochain, est plus considérable en soi qu'une omission aux cérémonies de l'Office qui est passagere. Mais une habitude à négliger les cérémonies de l'Office, & les autres choses, qui ne paroissent pas fort importantes, est une faute bien plus considérable, & plus difficile à guérir, parce qu'elle est une preuve que le principe de la vie intérieure commence à s'éteindre, & que la charité se refroidit.

V. Le tems de l'épreuve, est celui où nous devons entrer dans l'esprit de pénitence.

C'est donc ce qu'il est important de nous bien mettre dans l'esprit & de bien concevoir, pour examiner ensuite notre cœur. Car il me semble, qu'il est présentement tems de rentrer en nous-mêmes, pour considerer nos péchés, & entrer dans un véritable esprit de pénitence; parce que nous devons regarder, non les hommes, qui agissent contre nous, mais Dieu qui leur permet d'agir, & qui se sert d'eux pour nous affliger. Ainsi quand nous leur entendons dire : *Détruisons-les*, nous devons écouter cette parole avec un saint tremblement, comme une menace de Dieu, dont nous ne pouvons arrêter l'effet, que par une vraie humilité, & componction de cœur.

VI. Dans quel esprit on doit écouter les menaces des hommes.

Il faut écouter cette parole des hommes, comme étant peut-être l'effet de celle, que J. C. prononça dans l'Evangile contre cet arbre infructueux : *Coupez le, afin qu'il n'occupe point la terre inutilement.* Ce Monastere est considéré depuis long-tems comme le jardin de Dieu qu'il a pris lui-même soin de cultiver, & d'arroser par des graces extraordinaires : & nous ne pouvons pas douter qu'il n'ait rendu à Dieu de très-bons revenus, & que depuis que la reforme y a été établie, il ne s'y soit sanctifié un grand nombre de bonnes ames ; mais cela ne nous doit pas mettre dans un faux repos.

Port Royal étoit un jardin que Dieu cultivoit lui-même.

VII. La sainteté du lieu où l'on est, n'est pas un motif de se tenir assuré. Il faut porter du fruit.

L'arbre infructueux de l'Evangile étoit dans le jardin du Pere de famille, & cependant il fut condamné à être coupé ; & il mérita cette condamnation, parce qu'il occupoit inutilement une si bonne terre. Il faut rendre notre cœur sensible aux menaces de Dieu, & craindre non-seulement qu'il ne nous retranche, mais qu'il n'abandonne même son jardin à cause de nous. Car il ne faut pas se flatter par la considération des feuilles de l'arbre ; il faut l'examiner par son fruit, puisque c'est uniquement ce que Dieu y cherche.

VIII. Il y a encore assurément beaucoup de

lumiere, de désintéressement, de charité, & de regularité dans la Maison. C'est ainsi que tout le monde en parle, parce qu'on est accoutumé à voir des Maisons religieuses si relâchées, que celles où la discipline n'est pas dans ce relâchement général, passent pour fort reglées & fort parfaites. Il est vrai même en effet, que le général de la Maison est tel; mais on peut dire que ce sont de belles feuilles, & de belles branches, qui prouvent plus la diligence, le soin, l'habilité des personnes qui jusques à présent ont cultivé le jardin du Seigneur, que la bonté des arbres en particulier.

La discipline reguliere, les observances ne sont que des feuilles.

Tout le bien extérieur, la discipline, & la regularité des Monasteres dépendent presque des Supérieurs; & on peut dire que jusqu'à présent le nôtre a eu des personnes si sages & si pleines de l'esprit de Dieu, qui l'ont gouverné au dehors; & que les Supérieures qui en ont eu la conduite au dedans jusqu'à nous, ont été si vigilantes, & si zelées pour notre bien, que la Maison n'auroit pas presque pû être moins reguliere, parce que le bon ordre extérieur est comme nécessairement attaché à la bonne conduite.

IX. Tout le bien extérieur des Monasteres dépend des Supérieurs.

Mais ce n'est pas ce qui fait l'assurance des particulieres, parce que ce n'est pas la preuve indubitable de leur vertu. Elles

X. La regularité extérieure n'est pas une

marque assurée de la vertu : c'est le fruit de la charité.

doivent porter du fruit, pour éviter la malediction. Et qu'est-ce que ce fruit ? c'est la charité, selon Saint Augustin : c'est donc à chacune de nous à voir, si elle n'occupe point le jardin du Seigneur inutilement. C'est à nous à examiner le fond de notre cœur. Ne nous contentons point de nos actions, & de nos observances. Ce sont des feuilles & des branches, qui ne contentent pas le Pere de famille. Voyons si nous portons le fruit qu'il cherche ; si nous avons une charité, & une piété intérieure, qui nous fasse toujours tendre à lui, qui nous donne une certaine sollicitude de lui plaire de plus en plus, qui nous le fasse regarder en tout événement, en sorte que nous puissions dire avec le Prophete : *Que nos yeux sont souvent élevés vers le Seigneur*, & que notre cœur ne cherche que la lumiere de son visage ; enfin si nous avons une tolérance, un support, & une douceur véritable pour le prochain, dans toutes les rencontres petites & grandes, & à l'égard de toutes les personnes. Car c'est-là le fruit que le Seigneur cherche uniquement, & qu'il attend de nous.

XI. Il faut écouter la parole de Dieu dans la conduite des hommes à notre égard.

Peut-être que si nous nous jugeons nous-mêmes sincérement, nous aurons sujet de reconnoître que nous n'avons point ce fruit, & que c'est peut-être pour

cela que Dieu ſemble avoir prononcé notre arrêt, en laiſſant agir les hommes contre nous, ſelon le deſir de leur cœur. Il faut écouter ſa parole dans leur conduite, avec une humble crainte, mais ſans découragement, puiſqu'en cette occaſion il nous donne un moyen d'appaiſer ſa colere, en commençant à porter du fruit. Et non-ſeulement il veut bien que nous lui diſions avec le Jardinier de l'Evangile : *Seigneur, laiſſez-le encore cette année*, mais il nous donne occaſion par l'état, où il nous met, de faire ce que promettoit de faire à cet arbre infructueux, ce Jardinier charitable.

XII. Conſiderer dans la lumiere de Dieu, les graces qu'il nous a faites, comment nous y avons répondu, nos devoirs, nos diſpoſitions, &c.

Labourons, mes Sœurs, au pied de notre propre arbre, que chacune renverſe les plis & replis de ſa conſcience, qu'elle s'examine dans la lumiere de Dieu. Ne nous trompons point ; ne nous flattons point ; conſidérons toutes les graces, que Dieu nous a faites depuis ſi long-tems. Voyons quel uſage nous en avons fait. Examinons nos actions ſur nos devoirs, & encore plus notre diſpoſition intérieure dans nos actions, que nos actions mêmes. Car il eſt vrai que ce qui nous empêche ſouvent de porter du fruit, c'eſt que nous ne déchauſſons point cet arbre de Dieu ; nous nous cachons à nous-mêmes le fond de

XIII. On ſe cache à ſoi-même le fonds de ſon cœur.

notre cœur par des raisonnemens pleins de tenebres & d'amour-propre. Nous craignons de nous examiner fincérement, & nous nous dissimulons ce que nous sommes véritablement devant Dieu. Nous ne songeons point à guérir véritablement nos plaies, & à appaiser la justice divine.

XIV. Humilité de la sainte Abbesse.

Je me dis à moi-même ces choses, mes Sœurs, en vous les disant, & je me les dois dire encore davantage, en ayant plus besoin. C'est peut-être moi, qui suis cause de l'arrêt que Dieu semble prononcer contre son jardin & contre un plan, qui jusques à présent lui avoit été si agréable. Je devrois en la place, où je suis, être digne de m'opposer à sa justice en votre faveur; & je me trouve moi-même au contraire en état de la craindre plus pour moi que pour vous. Mais si je suis indigne moi seule de le prier d'avoir pitié de son héritage, & d'obtenir qu'il suspende encore une fois l'arrêt de la destruction; au moins unissons-nous toutes ensemble, & notre union fera ce que nos mérites particuliers ne peuvent obtenir.

XV. Les humiliations, les afflictions, la priere, sont les moyens de.

Portons du fumier au pied de cet arbre de Dieu, qu'il semble avoir condamné à être coupé, parce qu'il est inutile, afin de lui faire porter un fruit qui

obligera la bonté de Dieu de le laisser encore occuper sa bonne terre ; cette terre que lui-même a bénie, & rendue autrefois si féconde. Et qu'est-ce que ce fumier ? c'est assurément toutes les humiliations, les afflictions, les punitions, les privations, & les peines de notre état. Mais c'est encore, ce me semble, la priere d'un cœur abattu de douleur, & d'un esprit humilié : car c'est cette priere humble, qui engraisse proprement les arbres de Dieu, & qui leur donne un certain suc, qui pénetre jusques à la racine, & qui la rend plus forte, & plus capable de pousser, & de produire. faire porter du fruit à l'arbre.

C'est pourquoi il faut dire à Dieu : *Seigneur, recevez-nous aujourd'hui, parce que nous nous présentons à vous avec un esprit d'humilité, & un cœur brisé de douleur* C'est ce sacrifice d'un cœur ainsi humilié & affligé, que Dieu ne méprise jamais ; c'est cette disposition, qui seule peut fléchir sa justice, selon ce que dit le Prophete : *Seigneur, vous sauverez le peuple qui est humble & abbaissé.* Cette humiliation d'esprit engraisse la terre de notre cœur & la rend féconde. Car qu'est-ce qui nous rend stériles, foibles & seiches, sinon l'orgueil ? Pleurons donc devant sa face : prosternons-nous

devant lui, puiſque nous ſommes ſon ouvrage. Prions-le qu'il ne mépriſe pas l'ouvrage de ſes mains, & eſpérons que ſi la voix de ſa juſtice a véritablement humilié & fait trembler notre cœur, la voix de ſa miſéricorde conſolera notre ame, & nous fera trouver en lui la protection, le ſalut & la vie.

CHAPITRE XXV. DES CONSTITUTIONS.

Du Refectoir.

L'ON fera toujours la lecture aux Sœurs pendant leur repas. Les livres dont on ſe ſervira ſeront la vie des Saints, les vies des SS. Peres du Déſert, les œuvres de Saint Bernard, les œuvres de Grenade, les Homélies de Saint Jean-Chryſoſtome, la Doctrine ſpirituelle de ſainte Dorothée, les œuvres de Sainte Thereſe, & les Homélies des SS. Peres traduites en François, & ſemblables contenant une doctrine ſolide & des enſeignemens profitables à la reformation des mœurs.

Le vivre des Sœurs ſera ſobre, mais ſuffiſant pour entretenir les forces. Elles ſe contenteront de viandes ſimplement accommodées ſans déguiſement. Nulle ne ſe plaindra du bon ou mauvais traitement, mais ſe contentera, ſelon le précepte du Fils de Dieu, de ce qui ſera mis devant elle.

Les Sœurs qui auront beſoin de manger de la viande quelque-tems au retour de leurs maladies, ne laiſſeront pas d'aller au Refectoir quand elles le pourront. Elles y ſeront en une

table à part séparées des Sœurs qui mangent maigre. S'il y a des Sœurs si foibles & si délicates qu'elles ne puissent du tout faire l'abstinence, ou fort rarement, elles iront néanmoins au Refectoir, comme il a été dit, pour éviter les relâchemens qui pourroient arriver, si elles mangeoient à l'Infirmerie.

On donnera trois onces de pain à la collation les jours de jeûne de l'Eglise, avec du fruit, & quatre onces aux jeûnes de la Regle, avec du fruit, ou du lait en été, ou du fromage.

La vaisselle dont on se servira au Refectoir sera de terre, les cuilleres de buis, les cruches & les godets de grès, & de même les salieres, s'il s'en trouve, sinon l'on en prendra de fayence.

On aura de la vaisselle d'étain à l'Infirmerie.

Les Sœurs feront au Refectoir les pénitences que la Mere leur aura ordonnées, ou qu'elles lui auront demandées, comme de manger à terre, demander pardon aux Sœurs de quelque faute, de prier qu'on leur obtienne quelque grace, de dire des prieres prosternées, ou les bras en croix; de porter un bandeau sur les yeux, de baiser les piéds des Sœurs, & semblables choses qui humilient & ne donnent point de sujet de risée.

On fera la lecture aux Sœurs qui mangent à la seconde table, l'espace d'une demi-heure.

Cette lecture s'omettra à dîner quand il y aura eu Sermon le matin; & le soir quand l'on aura prêché l'après-dîné.

On ne lira point aussi le soir quand il est jeûne.

CONFERENCE

Sur le Chapitre XXV. des Constitutions.

21 Juin 1679.

I. Les Regles sont établies saintement.

NOs Constitutions & les autres Regles saintement établies dans l'Eglise doivent être considérées & examinées d'une maniere spirituelle ; & en effet, ayant été écrites par des personnes spirituelles, on ne les doit pas regarder autrement.

II. Ce qui est indifférent en soi, ne doit pas être fait d'une maniere indifférente.

Le chapitre que nous venons de lire, contient de grandes instructions, si nous le lisons de cette sorte ; quoique les choses, dont il traite soient peu importantes en apparence, & ne regardent que l'entretien & la nourriture du corps. Mais les personnes, qui vivent selon Dieu, sçavent que ce qui est de soi indifférent, ne doit pas être fait d'une maniere indifférente ; c'est pourquoi St. Paul nous dit : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, faites tout au nom du Seigneur.*

III. En toutes choses, il faut tendre à la perfection.

Nos Constitutions en reglant ce qui regarde le manger, nous apprenent que nous devons en cela, comme dans tout le reste de nos actions, tendre à la perfection de l'Evangile, & elles nous rap-

portent ces paroles : *Mangez les choſes qui vous ſont preſentées* : ce qu'elles expliquent en diſant, que les Sœurs ne ſe plaindront point du bon, ou du mauvais traitement qu'on leur fera.

Voilà la regle que nous devons obſerver, prenant indifféremment & ſans choix, ce qu'on nous préſente ; & c'eſt avec ſageſſe que cela eſt ainſi ordonné. Car la prudence oblige également, & à modérer le zele de celles, qui en auroient trop ; & à exciter la tiedeur des autres, qui ſe laiſſeroient aller à l'immortification, & à la molleſſe. Ce ſont-là deux choſes qu'il faut éviter.

IV. Etats des voyageurs, nous devons ſeulement uſer des choſes de la terre.

Nous devons nous ſouvenir que nous ſommes voyageurs en cette vie, & que nous ne devons uſer qu'en paſſant des choſes de la terre, pour nous appliquer ſur tout à nous nourrir des vérités de Dieu, & de ſa juſtice, comme le dit le Prophete : *Votre juſtice & vos jugemens m'ont donné la vie dans le lieu de mon pélérinage* : en regardant ainſi toutes choſes indifféremment, pour ne s'y point rechercher ſoi-même, & ſa propre ſatisfaction ; les recevant dans la vue de Dieu, & de ſa main, pour prendre ſujet de le louer & de le bénir de tout.

V. Il faut bénir Dieu de tout.

Ainſi lorſqu'il arrive, qu'on nous ſert quelque choſe de plus qu'à l'ordinaire,

& que cela plaît aux sens, il en faut bénir Dieu, & admirer sa bonté, qui se rabbaisse jusques à cette condescendance de vouloir bien étendre ses bienfaits, en ce qui regarde même la nourriture & la satisfaction de notre corps, qui doit être un jour détruit. Et s'il arrive au contraire, que les choses soient plus mal apprêtées, & qu'il faille pratiquer la mortification, c'est alors qu'il faut encore plus rendre grace à Dieu, puisque nous devons estimer tous les moyens qu'il nous donne de nous mortifier & de faire pénitence, comme nous y sommes obligées, quoique souvent nous n'y pensions pas assez.

VI. Tout doit nous porter également à Dieu.

Ces rencontres donc nous en doivent faire souvenir; & les unes & les autres nous doivent également porter à Dieu, & nous faire admirer la conduite de sa sagesse infinie, qui mêle ainsi les douceurs avec les amertumes, les peines avec les consolations, & la tristesse avec la joie, comme nous le pouvons remarquer dans la suite de toute la vie, pour empêcher que l'adversité ne nous abatte, & que la prospérité ne nous fasse tomber dans la mollesse & dans la lâcheté.

VII. Regarder Dieu en toutes choses.

C'est en cette maniere qu'on doit regarder Dieu en toutes choses, & ne pas faire avec indifférence celles mêmes, qui

paroiſſent moins importantes. Car encore qu'elles ne ſoient que pour l'uſage du corps, elles peuvent néanmoins nous ſervir, pour nous élever à Dieu, & nous avancer vers lui; comme au contraire elles nous éloignent de Dieu, lorſque nous les rapportons à nous-mêmes, & que nous nous y recherchons. Cette recherche de nous-mêmes eſt l'égarement, dont Dieu ſe plaint par le Prophete, dans un Pſeaume que nous diſons tous les jours à Matines, & qui m'a frappée aujourd'hui. Il dit que *ſon Peuple s'eſt égaré dans le cœur, qu'il n'a point marché dans ſes voies, & cet égarement l'a porté à le rejetter & à le reprouver.*

Toutes peuvent nous élever à lui.

VIII. On ne peut trop craindre de ſe rechercher ſoi-même dans les plus petites choſes.

Voilà le commencement de tous les maux, & le ſujet de la damnation de pluſieurs. Quand on ne cherche plus Dieu, on ſe cherche ſoi-même; & quoique d'abord ce ne ſoit pas en des choſes criminelles, on ne ſçauroit néanmoins trop appréhender cet égarement, pour peu qu'il ſoit volontaire. Car on ne tombe dans les grandes fautes, que parce qu'on a négligé les petites. Nous devons donc veiller continuellement ſur nous-mêmes, pour les éviter, & nous devons craindre plus que jamais de tomber dans l'égarement à préſent que nous

nous trouvons privées des personnes qui veilloient sur nous, pour nous empêcher de nous égarer, & pour nous remettre dans la voie dès que nous faisions un pas pour en sortir.

Nous possédions sans doute un grand avantage en leur conduite ; mais peut-être que nous nous y reposions trop, & que Dieu nous en a privées, pour nous obliger à veiller sur nous-mêmes. Que chacune de nous le fasse donc fidellement, & remarque l'abus qu'elle peut en avoir fait, & comment elle doit travailler à se corriger.

Ce seroit ici le lieu de remarquer les fautes où l'on est tombé sur ce sujet, & en quoi on peut s'être relâché ; mais je n'en veux parler qu'en général ; & j'aime toujours mieux laisser à chacune à s'examiner en particulier pour se connoître elle-même, & voir ce que Dieu demande d'elle.

IX. Parabole du Pere de famille, qui ordonne de veiller.

Jesus-Christ rapporte dans l'Evangile une parabole que nous pouvons nous appliquer en ce tems-ci. Il dit que le Pere de famille allant faire un voyage, ordonna à ses serviteurs ce qu'ils avoient à faire pendant son absence, & leur commanda de veiller parce qu'ils ne sçavoient à quelle heure il devoit revenir, si ce seroit au soir, au milieu de la nuit,

ou au chant du coq ; & par-là il les obligea à l'attendre à toute heure. S'il leur avoit marqué celle de son retour, il y en eût eu, qui auroient pû s'amuser, croyant avoir du tems devant eux. D'autres l'auroient peut-être trouvé trop long, & auroient pû tomber dans le découragement ; au lieu qu'il veut les trouver dans une attente continuelle de sa venue : mais il est marqué expressément qu'il commanda au portier de veiller surtout.

X. La sainte Abbesse répand des larmes sur la pesanteur de son fardeau.

C'est à quoi je me sens plus particulierement obligée à présent, & je suis bien aise de vous en avertir, mes Sœurs, afin que vous ne trouviez pas mauvais, si je m'en acquitte, & si me trouvant seule chargée de ce soin, je tâche d'y apporter plus de vigilance que jamais. Je puis dire que c'est aussi le sujet de ma peine, & que je n'ai point encore si fortement ressenti la pesanteur de la charge qu'il a prétendu, que je fusse seule à en porter le poids.

(*En disant ceci la voix lui manqua, elle prononça encore quelques paroles qui ne furent point entendues, quia cum hoc dicebat lacrymæ. Toute la Communauté fondit en larmes, & on commençoit à n'entendre plus que des soupirs ; mais notre Mere éleva bientôt sa voix, & s'animant avec courage, elle poursuivit ainsi :*)

XI. Elle exhorte les Sœurs à veiller, à s'examiner, &c.

Joignez-vous à moi, mes Sœurs, & veillons toutes ensemble, en attendant que le Pere de famille revienne. Que chacune examine quel est l'ouvrage qu'il lui laisse à faire, sondons le fond de notre cœur, reconnoissons quelles sont les principales fautes, que nous commettons plus ordinairement, & sur-tout examinons s'il n'y en a point quelqu'une, qui nous conduise dans l'égarement, dont je vous ai parlé. Rentrons dans la pratique plus fidele & plus exacte de nos Regles; ne nous contentons pas seulement de les lire & de les observer à l'extérieur, mais tâchons d'en avoir véritablement l'esprit.

Faisons toutes nos actions dans la vue de Dieu, & hâtons-nous d'achever l'ouvrage qu'il nous a laissé à faire jusques à son retour, qui arrivera bien-tôt. Ce que je n'entends pas seulement de la grace, dont il nous a privées, & qu'il ne nous rendra qu'au tems & en la maniere qu'il lui plaira; mais je veux dire, que la durée de cette vie est si courte, & que l'heure qui la doit terminer est si incertaine, que nous ne sçaurions trop nous hâter de faire ce que nous voudrions avoir fait, lorsque nous serons obligées de paroître devant Dieu. Pour cela il ne faut négliger aucun des moyens

que

que Dieu nous donne pour nous y préparer.

XII. Après avoir découvert sa crainte, elle témoigne la consolation que lui donne la Communauté par ses bonnes dispositions.

L'affliction & la privation, où il nous réduit, en sont de très-grands, & il faut prendre garde d'en bien user. C'est aussi ce que je vois que vous voulez toutes faire, graces à Dieu; & il est juste que je le reconnoisse, & qu'après vous avoir découvert ma crainte & ma douleur, je vous témoigne aussi ma confiance, & ce qui fait ma consolation; & que je vous dise, que je me sens obligée de remercier Dieu de ce que je vois en vous toutes une bonne volonté, & un desir sincere de vous avancer & de profiter de cette épreuve, qui bien qu'elle soit pénible, nous sera néanmoins avantageuse, si elle nous sert à nous animer dans le service de Dieu, & à acquérir la perfection de l'état, auquel il nous a appellées par sa grace.

CHAP. XXVI. DES CONSTITUTIONS.

Du Dortoir.

TOUTES les Sœurs auront leurs cellules au Dortoir, où elles coucheront séparément; que si l'on est pressé de logement, & qu'il faille les mettre deux dans une cellule, elles ne seront jamais dans un même lit; & on aura égard, comme la Regle l'ordonne, de met-

tre les anciennes, c'eſt-à-dire, les plus ſages avec les jeunes, afin que le ſilence ſoit auſſi bien obſervé que ſi elles étoient ſeules.

Les Sœurs ſe retireront en leurs cellules à toutes les heures qu'elles ne ſeront point obligées de ſe trouver à la Communauté, ou à quelque obéiſſance qui leur auroit été enjointe.

Elles y feront une demi-heure de lecture, & employeront le reſte du tems à quelque ouvrage utile & néceſſaire.

Les jours de Fêtes elles s'occuperont à la lecture, ou à l'oraiſon, ou à tranſcrire quelques papiers de dévotion ſelon le beſoin qu'elles en auront, ou l'obéiſſance qui leur en ſera donnée.

Les Sœurs n'entreront point dans les cellules les unes des autres ſans une permiſſion expreſſe de la Mere, ou pour quelque néceſſité preſſante de ſecourir une Sœur qui en auroit beſoin. Hors cela, s'il arrive que l'on trouve une Sœur dans la cellule d'une autre, elle ſera ſoumiſe à la grieve coulpe.

Il y aura une Sœur qui aura la charge de faire tous les ſoirs la viſite aux cellules des Dortoirs après qu'on a fait le ſigne pour ſe coucher; s'il arrive qu'elle ne trouve pas quelque Sœur en ſa cellule (hormis les Officieres) elle ira la chercher au chauffoir, ou ailleurs, où elle penſera qu'elle pourra être; & ne la trouvant point, elle en ira avertir la Mere-Abbeſſe, ou la Mere Prieure.

Elle rendra compte à la Mere de celles qui ne ſont pas couchées à l'heure préciſe, ſi cela leur eſt arrivé pluſieurs fois.

CONFERENCE

Sur le Chap. XXVI. du Dortoir.

26 Juin 1679.

IL y a une refléxion importante à faire ſur le commencement de ce chapitre. Les Conſtitutions ne doivent être qu'une explication de la Regle, & cependant elles paroiſſent en ce chapitre tout à fait contraires, & oppoſées à la Regle. Cela doit aſſurément nous obliger à en vouloir pénétrer la raiſon, & à entrer dans l'eſprit de l'Egliſe qui diverſifie ſes Reglemens extérieurs ſelon les différens beſoins de ſes enfans, en tâchant de profiter des uns & des autres.

I. Les Cénobites étoient toujours enſemble dans leur premiere Inſtitution.

La premiere Inſtitution étoit, comme on le voit par la Regle, que les Cénobites, dont Saint Benoît regarde la vie comme la plus sûre & la plus propre pour conduire les ames à Dieu, fuſſent durant la nuit & le jour tous enſemble, ou au moins pluſieurs. Car lorſque la Communauté étoit fort grande, & qu'ainſi ils ne pouvoient pas tous être en un même lieu, on les ſéparoit par vingtaine, ou par dixaine.

II. Raiſon de cette Inſtitution.

Nous devons chercher quelle raiſon a pu porter Saint Benoît à faire cet ordre.

Il a aisé de voir que ç'a été pour tenir toujours les personnes, que Dieu avoit appellées à la vie cénobitique, dans la dépendance perpétuelle & la continuelle pratique de la charité, & de l'obéissance, qui fait l'essentielle vertu de leur état. Car étant toujours les uns avec les autres, ils étoient aussi toujours sous la veille de leurs Freres; ils pouvoient toujours être soutenus par leurs exemples, & contribuer eux-mêmes par leur force & leur vertu à soutenir leurs Freres. Ainsi ils étoient toujours, selon la remarque de Saint Benoît, comme un corps d'armée en état de combattre, & de s'opposer à l'ennemi.

III. Changement fait à cet établissement, à cause du relâchement.

Tant que la vertu religieuse a été dans sa pureté, cette observance s'est conservée avec soin, comme une chose très-sainte, & très-propre à sanctifier les ames; mais lorsqu'elle s'est relâchée, que les Religieux sont devenus foibles & lâches, on l'a changée, & on les a séparés les uns des autres, parce qu'on a jugé, qu'autant il y avoit davantage pour des personnes fortes & vertueuses d'être ensemble, autant il y avoit de péril pour les personnes imparfaites; puisqu'il est encore plus aisé à ces derniers de s'affoiblir les unes les autres par des murmures, des discours vains & frivo-

les, & par des désordres encore pires, qu'il n'est facile aux parfaits de se communiquer leur ferveur & leur vertu. On a donc cru que des personnes foibles seroient plus en sûreté d'être seules, que d'être avec d'autres personnes foibles.

IV. Cause de l'établissement des cellules.

Voilà quelle a été la cause de l'établissement des cellules, & il est bon de se remettre cette idée dans l'esprit, pour ne s'imaginer pas que c'est que dans la suite des tems, les ames étant venues plus spirituelles, & plus intérieures, il leur a fallu donner un moyen de pouvoir s'entretenir plus aisément avec Dieu, en les séparant des choses extérieures. Car encore que Dieu en puisse tirer & en tire quelquesfois ce bon effet, il est vrai néanmoins, que ce n'a pas été la cause de cette Institution nouvelle, contraire à celles des premiers Peres des Religieux. On ne l'a établie que par la même vue, qui fait séparer les personnes & sortir des Villes & des maisons en tems de peste.

V. Quelle doit être la vie d'un Religieux, selon St. Benoît.

C'est une ordonnance nécessaire & utile, eu égard à la contagion; mais c'est un malheur que la contagion soit si grande, qu'elle oblige de donner cet ordre. Il est encore fort nécessaire de se remettre dans l'esprit cette premiere pratique, pour se former une véritable idée de la

vertu religieuse, & pour s'humilier de ce qu'il est vrai qu'on le comprend fort peu. On se croit bien en repos, quand on n'a que faire à personne, & qu'on n'a point à répondre de ses actions. Au contraire Saint Benoît a prétendu que la vie d'un Religieux devoit être une dépendance continuelle; qu'il devoit être exposé, non-seulement à la vigilance de ses Supérieurs, mais de tous ses Freres; qu'il seroit soumis à la veille & à la censure de tous, & qu'il trouveroit son repos & sa sûreté dans cette veille, qui l'empêche de se tromper & de se flatter soi-même, qui l'aide à se relever promptement de ses fautes, & qui excite sa ferveur par la vue continuelle de celle de ses freres, qui l'oblige de s'accommoder continuellement à l'humeur des autres en renonçant à la sienne.

VI. Vertus les plus essentielles de l'état religieux: la charité & la dépendance.

C'est à nous à voir si c'est ce que nous cherchons dans la vie Religieuse. Car enfin nous pouvons user du premier, & du second Reglement de l'Église, pour ce qui est de la demeure extérieure, dans un lieu commun, ou dans des cellules. Mais nous ne pouvons nous dispenser nulle part des devoirs de notre vocation, & des vertus religieuses, entre lesquelles on peut dire, que la dépendance, & la charité sont les deux plus essen-

tielles pour des personnes, que Dieu a appellées à vivre dans une Communauté. C'est pourquoi il faut avoir soin de les conserver inviolablement dans nos cellules. Il faut s'armer contre cette inclination naturelle, que nous avons pour l'indépendance, & à être maîtresses de nos actions, en regardant sans cesse Jesus-Christ dans nos cellules, & nous croyant aussi obligées à lui rendre compte de l'emploi de notre tems, que nous serions obligées de le rendre à une Supérieure, sous les yeux de laquelle nous nous trouverions, & qui nous demanderoit raison de ce que nous faisons. Par tout nous sommes Religieuses, & ainsi nulle part nous ne devons être à nous-mêmes. Jesus-Christ doit être le maître de nos occupations & de l'emploi de notre tems comme de nous-mêmes; & il n'en est pas le maître si c'est notre inclination, notre divertissement, ou notre ennui qui nous regle.

VII. Regarder sans cesse J. C. auquel on rendra compte de l'emploi de son tems.

Mais comme il faut tâcher de profiter des différentes Regles de l'Eglise, en conservant la dépendance, & le support attaché à la premiere Institution, qu'elle avoit établie touchant la demeure des Religieux; il faut tâcher d'entrer dans la pratique de la vertu, qui doit être propre à la seconde Institution qu'elle a

VIII. Profiter des différentes Regles de l'Eglise.

faite, en séparant les Religieux dans les cellules.

IX. La vie d'un Solitaire est une conversation continuelle avec J. C.

Saint Bernard, ou l'Auteur du Livre de la vie solitaire, qui lui est attribué, parlant aux Chartreux, qui sont les premiers à qui Dieu a inspiré de vivre dans une séparation entiere les uns des autres, leur dit qu'ils doivent regarder leurs cellules, comme un ciel, & y vivre dans une conversation continuelle avec Jesus-Christ, les Anges & les Saints; que leur vie dans ces cellules doit être toute intérieure, toute spirituelle, & toute céleste, & que c'est cela même que le nom de cellule leur marque.

X. Etat de P. R.

On peut dire que c'est de quoi nous avons besoin, pour être de vraies Religieuses. La regularité, l'observance, & ce qui peut former au dehors une Maison bien reglée, est, graces à Dieu, bien établi dans celle-ci. Pour ce qui est des lumieres, & des principes, qui doivent soutenir ces observances, nous en avons en abondance: il y a long-tems qu'on nous instruit, & il n'y en a pas une, qui ne connoisse tout ce qu'elle doit faire pour plaire à Dieu. Mais pour cette vie spirituelle & intérieure, cette conversation avec Dieu, cette application aux choses divines & célestes; il faut avouer qu'elles nous manquent, &

qu'il y en a peu de nous dont on puisse dire qu'elles soient spirituelles, & de qui la cellule soit un ciel.

XI. Vie intérieure nécessaire.

Cependant il est vrai, que ce n'est que par-là qu'on devient parfaites. Le juste, selon l'Ecriture, doit vivre de la foi; & comment peut-on vivre de la foi, quand on se remplit de toutes autres idées, que de celles qui naissent de la foi, qui peuvent la fortifier & la faire croître dans notre cœur? Mais si jamais cette vie intérieure, & cette conversation spirituelle est nécessaire, c'est dans un tems d'affliction, comme celui où nous sommes.

XII. La crainte des maux & le trouble sont les moyens que le démon emploie pour nous abattre.

Je remarquois dans l'Epître d'hier, que Saint Pierre nous ordonne, de ne point craindre les maux, dont on veut nous donner de la crainte, & de n'en être point troublé, comme s'il regardoit que le dessein principal de nos ennemis, & celui, auquel nous devons le plus nous opposer, est de nous faire peur & de nous troubler. Et cela est toujours vrai, au moins à l'égard du démon. Car le dessein du démon, dans tous les maux, les afflictions & les pertes, qui nous arrivent, c'est de nous enlever le trésor de notre foi & de notre confiance en Dieu. C'est par cela seul qu'il peut nous vaincre, & il ne nous enleve ce

tréſor que par la crainte des maux, & le trouble que cette crainte excite dans notre cœur.

XIII. Confiance en Dieu.

C'eſt pourquoi on voit dans l'Ecriture, que Saint Paul ne nous recommande rien tant, que cette confiance en Dieu, qui établit notre ame dans une ſtabilité & une force, qui la rend incapable d'être agitée par tout ce qui eſt temporel & paſſager. Et c'eſt en quoi il établit proprement la grace de l'adoption des enfans de Dieu. Ainſi au lieu de nous faire peur des maux, qui peuvent nous arriver de la part des hommes, nous devrions n'avoir peur que de notre peur même, parce qu'il n'y a qu'elle qui ſoit effectivement un mal.

XIV. Jeſus-Chriſt nous défend de craindre les hommes.

Auſſi vous voyez, que Jeſus-Chriſt nous la défend aujourd'hui dans l'Evangile des Saints Martyrs, quand il nous dit de ne craindre point les hommes, & qu'il nous apprendra que celui que nous devons uniquement craindre, eſt celui qui a ſeul le pouvoir de perdre notre ame & notre corps en les condamnant à la gehêne du feu. Quand on craint Dieu, comme on doit le craindre, en vérité on ne craint que lui; & c'eſt une marque qu'on ne le craint point aſſez, & par conſéquent qu'on ne le connoît pas aſſez, quand le cœur ſe laiſſe ſi aiſément agiter

XV. La crainte des hommes eſt la marque qu'on ne craint pas aſſez Dieu.

par d'autres craintes. C'eſt pourquoi vous voyez que notre Seigneur ne pardonne jamais ces craintes à ſes Apôtres, quoiqu'il les excuſe & les tolere dans preſque tous leurs autres défauts. Mais pour celui-là, il le leur reproche toujours avec quelque ſorte d'indignation. *O hommes de peu de foi, pourquoi avez-vous eu peur ?* marquant par-là, que cette crainte, & cette défiance dans les périls, ſuppoſe toujours un affoibliſſement de la foi.

XVI. La crainte & la défiance font voir qu'on ne vit pas de la foi.

Nous aurions ſujet de nous faire ſouvent à nous-mêmes ce reproche, car aſſurement ſi nous ne nous flattions pas, nous reconnoîtrions par nos craintes & nos défiances, que notre foi manque ſouvent, & que nous ne vivons gueres de la foi. Mais pourquoi notre foi eſt-elle ſi petite ? c'eſt que nous ne la nourriſſons pas par une application aux vérités, par une converſation ſpirituelle, & une élévation de cœur, qui nous faſſe regarder les choſes inviſibles, comme ſi elles étoient viſibles, & les viſibles comme ſi nous ne les voyons pas.

XVII. Effets de la foi.

C'eſt l'effet particulier de la foi, ſelon Saint Paul, qui veut que nous ſoyons immobiles par l'eſpérance de l'Evangile ; c'eſt-à-dire que la foi que nous avons pour les vérités qu'elle nous ap-

prend, nous affermisse de telle sorte, que non-seulement nous ne craignions pas les maux, dont nous sommes menacés, mais que nous les regardions même comme une béatitude, comme Jesus-Christ les nomme lui-même. C'est le seul moyen de conserver la paix du cœur dans les maux de cette vie.

XVIII. La prison est une sainte retraite pour les Martyrs.

C'est pourquoi Tertulien exhortoit les Martyrs à regarder leurs prisons comme une sainte retraite, qui les mettoit en état de se promener tant qu'ils vouloient dans la vaste étendue du ciel, & d'y contempler les délices des Saints, la grandeur de Dieu, & la gloire éternelle : & il assuroit qu'il étoit impossible qu'ils s'ennuyassent de leurs chaînes visibles, tant qu'ils nourriroient leur esprit de la contemplation de ces grands & divins objets.

XIX. La vie spirituelle est un commerce continuel avec Dieu.

Ainsi il est vrai que jamais nous n'avons eu plus besoin de nous établir dans la vie spirituelle, qui consiste en un saint & continuel commerce avec Dieu, qu'à présent, puisque c'est le seul moyen de nourrir notre foi, comme c'est par notre foi seule que nous pouvons surmonter la crainte & le trouble, qui est ce qu'il y a le plus à appréhender dans un état d'affliction.

XX. Il est encore bon de faire une réflexion

sur la défense si expresse, qui est faite dans ce chapitre, d'entrer dans les cellules des unes des autres, pour des raisons qui peuvent en soi être assez innocentes; & cependant on veut que l'on punisse de la grieve coulpe celles, qui y seroient entrées pour ces choses. Cela nous doit apprendre une chose, qu'il est important de sçavoir. C'est que quand il peut naître de grands désordres du violement d'une observance, ce ne peut jamais être une faute legere, que de négliger de s'y rendre & d'en négliger la pratique: parce qu'encore qu'on ne tombe pas soi-même dans les désordres qu'on a voulu prévenir, en faisant ces Reglemens; cependant en ne s'y assujettissant pas, on rompt la haie, s'il faut ainsi parler, qui gardoit la vigne de Dieu, l'on fait entrée à l'ennemi & l'on s'expose au pillage. Ainsi il est juste qu'on punisse une personne, qui par sa négligence viole une observance très-importante, comme si elle étoit coupable des grands désordres, où son violement peut porter, puisqu'elle y a donné en quelque sorte entrée, en détruisant par son exemple une pratique sainte qui pouvoit en préserver. Ce que l'on dit sur ce sujet se doit étendre à tous les autres. Il ne faut pas juger de ces fautes par ce qu'elles sont en

Sur quoi il faut juger de la griéveté des fautes contre l'observance reguliere: nul ne vit & ne péche pour soi seul dans une Communauté.

elles-mêmes, mais par l'importance de l'obſervance qu'elles violent; par la grandeur des déſordres qui arriveroient ſi elles n'étoient plus pratiquées dans le Monaſtere. Car enfin dans les Communautés nul ne vit pour ſoi ſeul, & nul auſſi ne péche pour ſoi ſeul. Le corps ſe ſent toujours néceſſairement de la diſpoſition de chaque membre, & chaque membre doit juger de ſon état par le bien ou le mal qu'il cauſe à tout le corps.

CHAP. XXVII. DES CONSTITUTIONS.

De l'Election de la Mere Abbeſſe.

AFIN que dans une affaire ſi importante, comme l'élection de l'Abbeſſe, le Saint-Eſprit purifie & conduiſe le cœur des Religieuſes outre les prieres extraordinaires qu'on doit faire pour cela, les Sœurs jeûneront la veille de l'élection, & ſi c'eſt pendant le tems des jeûnes, elles le feront plus étroitement, & qu'elles diſent ſouvent en public & en ſecret: Seigneur, montrez celle que vous avez élue.

Le jour de l'élection on célébrera la Meſſe du Saint-Eſprit, à laquelle toutes les Sœurs éliſantes communieront, afin que cette divine Euchariſtie les purifie de toute paſſion & de tout reſpect humain, les éclaire & les échauffe; en ſorte que n'étant enflammées que de la charité ſeule, elles méritent d'obtenir de Dieu une Mere qui les conduiſe par la ſeule charité.

Dans l'élection, que celles-là ſeulement

ayent voix qui auront trois ans de Profeſſion accomplis, afin que pendant le cours de ces années elles puiſſent par leur avancement en la vertu ſe remplir de l'eſprit de Dieu, qui fait connoître aux ames par ſes mouvemens intérieurs, & par la lumiere qu'il leur donne, ce qu'il deſire d'elles dans les occaſions importantes.

Que pas une des Sœurs ne puiſſe être élue qu'elle n'ait quarante ans d'âge & huit de Profeſſion, ou au moins trente ans d'âge, & cinq de Profeſſion, ſelon le decret du ſaint Concile de Trente, ſi ce n'eſt que l'extraordinaire vertu de quelqu'une devançant ſes années, portât la Communauté à l'élire, & que le Supérieur la voulût diſpenſer.

Que celle qui doit être élue ſoit appellée de Dieu, & qu'elle craigne fort d'être élevée à cette dignité par voie humaine, ſçachant qu'il n'y en a pas une dans la Religion qui ſoit expoſée à tant de maux & à tant de périls comme la Supérieure, ſi Dieu ne la conduit lui-même, & ne la mene par la main, quand elle conduit les autres.

Et qu'elle n'eſpere point être appellée de Dieu, ſi ſe ſouvenant de l'Evangile, elle ne ſouhaite d'être à la derniere place, & ne fuit la premiere; de peur qu'un jour elle ne ſoit rejettée dans la derniere avec honte.

Le Supérieur ordonnera à toutes les Sœurs, en vertu de la ſainte obéiſſance, & ſous peine de péché mortel, comme il eſt porté par le ſaint Concile de Trente, d'élire celle qu'elles jugeront devant Dieu, & ſelon le témoignage de leur conſcience, être plus excellente que les autres en la connoiſſance des choſes divines, & la plus propre pour conduire les ames & tout ce qui eſt

du Monastere, pour les retirer des choses de la terre, pour les embraser de l'amour de la véritable piété, & pour accroître & conserver le bien spirituel de la Religion, beaucoup plus que le temporel, qui ne doit pas être négligé, mais qui doit ceder au spirituel, comme dit la Regle. Car quoiqu'on ne puisse être parfait dans les charges sans une prudence universelle, qui s'étende aussi bien sur le temporel que sur le spirituel, sur l'extérieur que sur l'intérieur. Néanmoins celle qui regarde l'intérieur & le spirituel est la principale, & il vaut beaucoup mieux qu'une personne qui est dans la premiere charge ait plus de capacité pour conduire les ames, & moins pour les choses extérieures, que si elle en avoit plus pour l'extérieur que pour l'intérieur.

L'élection se fera de trois en trois ans, celle qui aura été Abbesse trois ans pourra encore être élue une seconde & une troisieme fois; mais après avoir été neuf ans en charge, on fera élection d'une autre, si ce n'est que le Supérieur jugeât que pour de grandes raisons on la pût élire encore une fois.

Avant que de commencer la Messe de l'Election, la Mere qui sera pour lors se démettra de sa charge entre les mains du Supérieur, & demandera pénitence de ses fautes en ces termes : *Mon Pere, je me démets de la Supériorité de ce Monastere entre vos mains. Je demande très-humblement pardon à Dieu, à vous, mon Pere, & à toutes les Sœurs, de toutes les fautes que j'ai commises dans l'exercice de la charge; je vous supplie très-humblement de m'en donner pénitence.*

Le Supérieur ayant accepté sa démission, elle se retirera, & se mettra au-dessous de la

Mere Prieure, n'étoit qu'il y eût d'autres Meres dépoſées plus anciennes de Religion, auquel cas, elle ſe mettra au-deſſous d'elles devant toutes les autres qui n'ont point été en charge.

La Meſſe étant achevée, on chantera *Veni Creator*, après quoi le Supérieur, accompagné de ſon Aſſiſtant & du Confeſſeur du Monaſtere, s'approchera de la grille, & commandera aux Sœurs de proceder à l'élection.

Les Sœurs écriront ſur un petit billet le nom & le ſurnom de Religion de la Sœur qu'elles veulent élire, ſans rien abreger, le plieront & le porteront dans une boete que le Supérieur tiendra à la grille.

Toutes les voix étant données, les Sœurs ſe retireront dans un lieu proche le Chœur, hormis la Prieure & deux autres Sœurs qu'elle prendra avec elle, auxquelles le Supérieur communiquera les billets, afin qu'à l'avenir il ne vienne aucun doute dans l'eſprit des Sœurs que l'élection ne ſoit canonique.

Leſdites Sœurs & la Mere Prieure ſeront obligées de garder le ſecret au regard de celles qui auroient eu des voix, & du nombre qu'en aura eu celle qui a été élue.

Le Supérieur ayant vû avec ſes aſſiſtans quelle Sœur a aſſez de voix pour être Abbeſſe, (qui eſt celle qui en a deux plus que la moitié) il rappellera les Sœurs au ſon d'une clochette, auxquelles il declarera laquelle des Sœurs eſt élue.

Et lors la Mere Prieure prenant cette Sœur par la main, la préſentera au Supérieur, qui lui commettra la charge du Monaſtere, en lui diſant : *Moi N. aſſiſté de N. & N. en préſence de toute la Communauté, & de l'autorité de Monſeigneur l'Archevêque de Paris notre Supérieur, approuve & confirme l'élection qui a*

été faite de vous Sœur N. & vous constitue pour Mere Abbesse de ce Monastere. Au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit.

Aussi-tôt que le Supérieur aura confirmé la nouvelle Mere Abbesse, la Chantre commencera le *Te Deum*, & la Mere Prieure conduira la Mere Abbesse à son siege, où se mettant à genoux elle lui baisera la main en signe de l'obéissance qu'elle lui veut rendre, ce que feront de même toutes les Sœurs, & la Mere se baissant les embrassera.

Le *Te Deum* étant achevé, & la reconnoissance des Sœurs vers la Mere, elle s'approchera de la grille, & demandera la bénédiction au Supérieur pour la Communauté & pour elle : ce qu'étant fait on se retirera.

S'il arrive en l'élection que les voix soient partagées, en sorte que pas une n'ait le nombre de voix qui sont nécessaires, s'il y a plusieurs Sœurs qui ayent des voix, le Supérieur remarquera les deux qui en ont le plus, & dira aux Sœurs que les voix sont divisées, qu'une telle Sœur & une telle ont le plus de voix (sans nommer les autres qui en ont aussi) : mais que n'ayant pas la pluralité, il faut recommencer l'élection, leur commandant de choisir l'une ou l'autre de ces deux, sans qu'il leur soit permis, comme la premiere fois, d'en choisir quelque autre.

En cette seconde élection le Supérieur fera appeller les jeunes Professes, s'il y en a, & leur donnera pouvoir d'élire l'une ou l'autre de ces deux que les Sœurs ont déja choisies. Avant que de commencer cette seconde élection, les Sœurs diront le *Veni Creator* sans le chanter, invoquant le Saint-Esprit avec grande humilité, à ce qu'il lui plaise de réunir leurs cœurs & leurs

esprits au choix de la personne qu'il a élue. Ce qu'étant fait, elles feront de nouveau des billets, excepté les deux qu'on aura proposées, lesquelles n'auront point de voix en cette élection, en laquelle il suffira qu'il y ait une voix plus que la moitié, & n'on pas deux comme en la premiere.

S'il arrive en l'élection que deux Sœurs ayent égalité de voix, au cas que la Mere déposée en soit l'une, elle sera préférée à l'autre, n'étoit qu'elle eût été neuf ans de suite en charge.

Quand ce sera deux autres Sœurs qui auront égalité de voix, le Supérieur préférera celle des deux qu'il jugera la plus capable : que s'il ne les connoît pas assez particulierement, il s'en informera, s'il lui plaît, au Confesseur, à la Mere Prieure, & à la Mere déposée.

En concluant l'élection, le Superieur ne dira point aux Sœurs si la Sœur qui est élue a la pluralité ou l'égalité de voix, mais seulement qu'elle est légitimement Abbesse.

Pendant que les Sœurs chanteront le *Te Deum*, le Sacristain, qui aura été hors de l'Eglise pendant l'élection, y rentrera, & apportera du feu pour brûler les billets.

Les Sœurs ayant fait des prieres extraordinaires avant l'élection, pour demander lumiere à Dieu en une action si importante, elles en feront encore ensuite de l'élection, pour attirer la bénédiction de Dieu sur le Monastere ; afin que ce renouvellement extérieur les renouvelle dans leur devoir, ne regardant pas la Mere comme elles faisoient auparavant, quand ce seroit la même personne qu'on auroit élue de nouveau, n'agissant pas à son égard par inclination & par accoutumance, ni avec la familliarité qu'elles avoient peut-être contractée les an-

nées précédentes, mais reprenant un nouvel esprit de soumission & de révérence envers elle ; comme aussi la Mere doit rentrer dans la conduite du Monastere d'une maniere toute nouvelle, & avec autant de défiance d'elle-même qu'elle en avoit eu la premiere fois, sçachant qu'encore qu'elle ait bien gouverné, comme les Sœurs le témoignent en la choisissant de nouveau, Dieu peut retirer sa bénédiction & la laisser à elle même, sans qu'elle s'apperçoive que ce n'est plus la lumiere de Dieu, mais la sienne propre qui la conduit. Ce qui l'oblige de crier sans cesse à Dieu : *Ne me délaissez point, Seigneur, & ne vous éloignez pas de moi.*

Que si on avoit fait élection d'une Sœur qui n'eût point encore été en charge, ce lui sera un sujet particulier d'attendre tout de Dieu, & rien d'elle-même, lui disant avec Jérémie : *Seigneur, je ne suis qu'un enfant.* Et c'est cela même que Dieu veut qu'elle soit, pour mériter la grace du gouvernement, puisqu'il dit dans la Sainte Ecriture, parlant de ses élus, qu'un enfant les conduira. Qu'elle demande à Dieu, comme Salomon, un cœur docile pour gouverner ces ames, qui sont peu en nombre, mais qui ont des détours infinis, & de qui les cœurs sont impénétrables, si Dieu ne lui en donne l'entrée & par sa lumiere & par la charité, qui sont des dons du Ciel qu'elle ne peut avoir d'elle-même.

Les Sœurs d'autre part demanderont à Dieu une obéissance envers leur nouvelle Mere d'autant plus respectueuse & dépendante de sa grace, qu'elle ne sera pas fondée sur la confiance qu'elles auront en son experience en la conduite ; mais sur l'assistance du Saint-Esprit qui l'a mise en charge.

S'il y a des Sœurs malades qui ne puiſſent aſſiſter à l'élection, & qui puiſſent néanmoins écrire, la Mere Prieure les ira trouver au commencement de l'élection, accompagnée d'une Sœur ancienne; & après qu'elles auront écrit, elle cachetera leur billet en leur préſence, & s'en retournera pour le donner au Supérieur après les autres.

Que ſi les malades ne pouvoient écrire, en ce cas le Supérieur entreroit après la Meſſe pour recevoir leur ſuffrage en la préſence de ſes Aſſiſtans, à l'un deſquels il fera écrire ce que les Sœurs auront dit.

Les Sœurs qui n'aſſiſtent pas à l'élection, qui ſont les Novices & les Sœurs Converſes, ſe tiendront dans le Chapitre, où elles demeureront en prieres continuelles pendant cette action, pour attirer la bénédiction de Dieu ſur la Communauté.

Elles ſe diſpoſeront auſſi devant Dieu à recevoir de ſa main la Mere qui leur ſera donnée; étant bien aiſes de n'avoir pas contribué par leur diſcernement au choix qui en aura été fait, ni même par leurs deſirs; n'y ayant rien en quoi la propre volonté doive avoir moins de part qu'en l'établiſſement d'une perſonne par les mains de laquelle on doit offrir continuellement à Dieu le ſacrifice d'une parfaite obéiſſance, de peur que ſa divine majeſté qui deſire de nous celui-là plus que tous les autres, ne l'ait moins agréable, parce qu'il y auroit eu dans le principe du mélange de la propre volonté.

I. CONFERENCE

Sur le XXVII. Chap. des Constitutions.

Du 1 Juillet 1679.

IL ne sembleroit pas qu'il fût fort nécessaire de lire présentement ce chapitre, qu'on reserve d'ordinaire pour le tems de l'election. Mais j'ai cru qu'il falloit suivre l'ordre de la Providence, qui le fait rencontrer en ce jour, parce qu'on en peut parler plus librement en ce tems; au lieu que l'on n'ose le faire si particulierement dans le tems de l'élection, où l'on est obligé de laisser les personnes plus à elles-mêmes pour ne les pas prévénir, & leur donner davantage la liberté de suivre leurs lumieres & les mouvemens de leur conscience. Nous sommes d'autant plus obligées de nous établir dans les véritables dispositions, où il faut être pour faire une action si importante au bien de la Communauté, que nous devons nous opposer présentement au dessein que notre ennemi peut avoir de nous faire perdre un droit si avantageux pour maintenir la vertu que Dieu a mise dans la Maison. Car quoique nous ne sçachions point les desseins des hommes, & que notre droit paroisse bien établi; cependant on ne peut s'em-

I. Il faut prévoir les desseins de l'ennemi invisible pour s'y opposer.

pêcher de craindre de le perdre & de douter, quand on comprend de quelle importance il eſt pour la conſervation de l'obſervance & de la regularité, que le démon qui ne cherche qu'à ruiner l'ouvrage de Dieu en nous, ne porte les perſonnes qui ſemblent avoir deſſein de nous détruire, à nous le faire perdre. Il eſt bon même de prévoir en cette maniere les deſſeins de notre ennemi inviſible, & de ceux qui ne nous veulent pas de bien, pour nous y oppoſer; comme on conſidere dans la guerre tous les endroits par leſquels les ennemis peuvent aſſiéger la Ville, pour y faire des remparts & des fortifications. Car quoiqu'il ſoit vrai qu'en une maniere nous ne pouvons rien du tout faire, pour détourner les deſſeins qu'il paroît que l'on a contre nous, nous oppoſer aux puiſſances de qui cela dépend, & que dans l'état préſent des choſes on ne voit pas que nous puiſſions recevoir aucun ſecours de la part des hommes, quand il s'en trouveroit qui auroient de la bonne volonté pour nous; il eſt vrai pourtant qu'en une autre maniere nous pouvons beaucoup pour la conſervation du droit de notre élection & des autres choſes, d'où dépend la conſervation de la vertu & de l'obſervance dans la Communauté,

II. En demeurant sous la conduite de Dieu, on n'a rien à craindre. Moyen d'attirer sa protection.

Nous sommes, comme dit le Prophete, *le peuple de Dieu & les brebis de son troupeau*, & pourvû que nous demeurions toujours sous sa conduite & sous sa protection, nous n'avons rien à craindre, puisque les hommes ne peuvent rien faire contre sa volonté. Il ne permettra point que son héritage soit détruit, & que ses brebis soient en proie au démon; & s'il l'afflige, il ne le perdra pourtant point. Ainsi quand nous nous sentons dans la crainte de ce qui peut arriver: Et qui pourroit en effet détruire l'ouvrage de Dieu? Il faut nous employer avec un zele nouveau à nous opposer à la volonté de nos ennemis, en travaillant à établir en nous-mêmes d'une maniere plus solide & plus ferme cet ouvrage de Dieu, afin d'attirer ainsi sa protection & de détourner sa colere, qui seule peut nous perdre.

III. Dieu seul doit être craint; c'est lui seul qu'il faut prier de nous secourir dans l'affliction.

Car comme notre Seigneur nous a appris que c'est Dieu seul que nous devons craindre, parce que c'est lui seul qui peut perdre notre corps & notre ame en les condamnant au feu éternel; on peut dire que par-là-même il nous a appris que c'est lui seul, que nous devons prier de nous secourir dans nos afflictions & en qui nous devons espérer. Car si lui seul doit être l'objet de notre crainte,

crainte, parce que lui seul nous peut perdre ; c'est donc à lui seul que nous devons avoir recours, & c'est sa colere que nous devons fléchir. Ainsi lorsque nous appréhendons un mal qui nous menace, comme fort grand, dès-lors nous devons avoir plus de soin de fléchir Dieu par notre pénitence & par la correction des fautes, qui peuvent l'obliger à nous retirer le bien qu'il nous avoit fait.

IV. Droit d'élection. On ne doit y suivre que la lumiere de Dieu.

On peut dire que le droit d'élection, dont nous jouissons, est une grace & un privilege. Quoiqu'il soit vrai que la nomination soit une usurpation des Princes, il est vrai aussi qu'ils s'en sont tellement mis en possession, que toutes les anciennes Abbayes s'y voyent si généralement & si nécessairement assujetties, que c'est à cause de l'établissement général de cette usurpation, un grand privilege & une fort grande grace de ne l'être point. Si nous regardons l'élection en cette maniere, il faut la conserver comme une grace, c'est-à-dire comme une chose qu'on ne mérite point. Nous le ferons par notre humilité & notre reconnoissance envers Dieu, notre fidélité à en faire l'usage qu'il demande, & notre dépendance de sa grace pour ne suivre que sa lumiere & sa conduite dans une si importante occasion ; & on ne peut la

suivre, si l'on ne s'est long-tems préparé à la recevoir.

V. Illusion qu'on se fait dans une action si importante. Ce n'est pas assez de s'y préparer par des jeûnes & des prieres de quelques jours.

C'est en quoi l'on se trompe par une illusion assez ordinaire, mais qui est tout à fait opposée aux principes de la Religion Chrétienne & de l'Evangile. On est persuadé de l'importance d'une élection (puisque c'est le sujet dont nous parlons) on sçait qu'on n'y doit suivre que la conduite & l'esprit de Dieu; & en même tems on se contente d'une préparation de quelques semaines: on fait quelques prieres, quelques jeûnes; on tâche un peu auparavant d'examiner celle qu'on croit la plus capable; on le fait souvent fort humainement, & l'on procede ensuite à l'élection avec assurance, comme si la conduite de l'esprit de Dieu ne nous pouvoit manquer après ces préparations immédiates. En vérité c'est se tromper d'agir ainsi, & c'est témoigner qu'on est par le cœur dans une maxime, dont je sçais bien que nous avons toutes dans l'esprit beaucoup d'éloignement. Car nous sommes trop instruites pour croire que la grace dépende de nous, & que nous l'avons, quand nous voulons. Cependant c'est ce que notre conduite veut dire. Nous aurons été trois ans à suivre notre propre esprit, & puis nous croirons au bout de ce tems être remplies

VI. On agit comme si la grace dépendoit de nous.

de celui de Dieu, parce que nous souhaiterons de l'être, & que nous ferons pour cela quelques prieres & quelques jeûnes ? En vérité c'est ne l'entendre pas.

VII. Toutes les années qui précedent l'élection doivent être employées à s'y préparer.

Vous voyez que l'on ordonne ici que les Filles ne pourront avoir voix active dans l'élection qu'après trois ans de profession, afin que durant le cours de ces années leur avancement dans la vertu les mette en état de se remplir de l'esprit de Dieu, & de pouvoir suivre sa lumiere & sa conduite. Mais on peut dire aussi qu'il faut employer les trois ans qui suivent l'élection à se préparer à l'autre qui doit la suivre au bout de ce terme, en s'accoutumant à ne suivre point son propre esprit, en regardant la Supérieure avec respect comme tenant la place de Jesus-Christ, sans admettre les autres vues humaines, qui pourroient nous éloigner, ou nous porter à ce respect & à cette obéissance, & enfin en nous tenant sous la main & la conduite de Dieu en toutes choses.

VIII. De quel poids on se charge en donnant à une Communauté une personne qui peut en être la ruine.

On ne sçauroit trop concevoir le poids dont on se charge, en se chargeant de donner à une Communauté une personne, qui en est peut-être la ruine ou la sanctification. Et on ne le comprend pas assurément assez, quand on n'a pas soin de se préparer long-tems &

par une grande pureté de cœur à une action si importante. Il me semble qu'il faut pour s'en former une idée véritable, regarder que Dieu en nous donnant part à une élection, nous associe au St. Esprit, & veut nous faire agir de concert avec lui. C'est à lui seul qu'appartiennent les personnes qui doivent gouverner dans l'Eglise, & vous voyez que l'on fait toujours dans les élections cette priere des Apôtres: *Seigneur, qui connoissez le cœur de tous les hommes, montrez la personne que vous avez élue*, pour faire voir que c'est à Dieu à qui l'élection appartient, que lui seul a droit d'établir en sa place pour gouverner ses enfans, les personnes qu'il lui plaît, & que lui seul le peut avoir, parce que lui seul connoît le fond des cœurs. Cependant Dieu nous fait entrer en societé avec lui, & ne veut déclarer sa volonté que par l'organe de chaque personne à qui il donne permission d'élire & qui devient ainsi la coopératrice de Dieu. Quand on considere cet honneur, quelle crainte ne doit-on pas avoir de n'être pas assez pure, assez sainte & assez animée de l'esprit de Dieu pour soutenir le poids de cette dignité d'être l'associée de Dieu & l'organe de sa volonté & de son conseil éternel?

IX. L'élection appartient à Dieu seul, mais il s'associe les créatures pour déclarer sa volonté.

X. Nous sommes les temples du St. Esprit : rien de vil & de profane ne doit y entrer.

Nous sommes les temples du Saint-Esprit, & ce n'est que pour servir & pour figurer ces temples, que l'on consacre & que l'on dédie les temples matériels. C'est pourquoi les uns doivent nous faire souvenir des autres. La Fête de la Dédicace que nous célébrons demain, doit nous faire souvenir de notre propre dignité. Mais comme nos Eglises ne sont pas seulement saintes les jours qu'on les consacre, ou que l'on y offre le sacrifice, mais qu'on les regarde depuis qu'elles ont été dédiées à Dieu comme des lieux destinés en tout tems & à toute heure à son honneur, où l'on ne doit faire aucune chose profane & qui ne se rapporte point au culte de Dieu ; Ainsi dès que nous sommes devenues le temple de Dieu en devenant les membres de Jesus-Christ, nous devons être tellement remplies de l'esprit de Dieu, que nous ne donnions plus lieu à rien de bas, d'humain & de profane ; en sorte que nous puissions toujours être en état de recevoir les impressions divines du Saint-Esprit & d'être ses organes.

XI. Comment il faut concourir à l'élection, pour être les coopératrices de Dieu.

C'est en cette maniere que nous devenons dans les élections les coopératrices & les instrumens de l'amour & de la charité de Dieu en concourant avec le Saint-Esprit à donner aux membres de

Jesus-Christ des personnes remplies de cette même charité, & capables par-là de tenir sa place sur la terre : comme au contraire nous pourrions être les instrumens de la colere & de la justice de Dieu, en concourant aussi avec elle par notre voix à donner à des personnes, qui s'en seroient rendu dignes, de Supérieures sans lumiere & sans charité, qui acheveroient de ruiner le troupeau de Jesus-Christ.

XII. Deux jugemens de Dieu, de miséricorde & de justice : les hommes en sont les ministres.

Car Dieu a deux sortes de jugemens, celui de sa miséricorde & celui de sa justice : & la pureté ou l'impureté de notre cœur nous rend les ministres de l'un ou de l'autre de ces jugemens dans les occasions où il nous associe à ses desseins. C'est pourquoi on a eu soin de nous marquer ici plusieurs défauts qui attirent la colere de Dieu sur les élections, & qui causent aujourd'hui tant de désordres dans les Monasteres, qu'on peut dire que ce droit, qui est un si grand avantage, cause la ruine de plusieurs ; & les personnes séculieres, qui sçavent ces désordres, qui sont maintenant si ordinaires, & qui font gémir quand on les apprend, concluent aisément qu'il vaudroit mieux que ces Monasteres fussent en nomination. Dieu par sa miséricorde en a préservé jusqu'à présent cette Com-

munauté : mais quand on voit brûler tout au tour de soi, assurément on doit veiller avec beaucoup plus de soin pour empêcher l'embrasement de venir jusqu'à nous.

XIII.

I. Défaut dans les élections. L'ambition. Moyen de s'en garantir.

Le premier de ces défauts c'est l'ambition qui porte à se lasser d'obéir & à vouloir commender. On peut dire que c'est un des plus grands sujets que nous ayons de rendre graces à Dieu de ce qu'il a fort éloigné jusqu'à présent ce poison de nous ; mais il ne faut pas trop se tenir en assurance : il ne faut qu'un pas pour sortir de la voie, & souvent on le fait, & l'on se trouve bien loin du chemin de l'humilité chrétienne, sans sçavoir comment on s'est ainsi égaré, & peut-être même sans se croire égaré. Il me semble que rien ne peut plus nous empêcher de tomber dans cette ambition, que de considerer les périls de ceux que Dieu a mis dans ces premieres places, que de voir leur travail & leurs défauts avec compassion, comme Saint Paul le veut, appréhendant sa propre foiblesse dans la vue de celle des autres, & comprenant le péril où nous serions de tomber, & le bonheur de notre état qui nous fasse demeurer fermes en voyant le danger & les chutes des personnes, qui sont dans un autre rang.

XIV. Autre défaut dans les élections : vues humaines.

Il y auroit beaucoup de choſes à dire, ſi on vouloit entrer dans l'examen des autres défauts, qui ſont les vues humaines qui font qu'on ne regarde & qu'on ne juge des perſonnes que ſuivant ſes inclinations & ſes intérêts, qu'on ſe paſſionne trop pour les unes contre les autres ; qu'on les compare, qu'on les juge, qu'on les condamne par ſon propre eſprit ; que l'on ne regle ſon obéiſſance, ſon reſpect & ſa ſoumiſſion pour les perſonnes qui ſont élevées, que ſelon qu'elles nous plaiſent, & par égard à leurs qualités naturelles. Je penſe qu'il vaut mieux laiſſer ces choſes à l'examen de chaque particuliere, & vous prier ſeulement d'expoſer votre cœur à Dieu pour le prier, qu'il daigne le purifier, & que ce ſoit ſa lumiere qui nous montre ce qui peut lui déplaire dans notre conduite & nos jugemens, & qui nous inſtruiſe de nos devoirs.

XV. Dieu purifioit de tems en tems P. R. par les afflictions.

On voit que Dieu s'applique à purifier de tems en tems la Communauté par des afflictions : c'eſt le deſſein qu'il a aſſurément dans celle-ci. Dix ans de paix peuvent bien nous avoir cauſé quelque relâchement ; & aſſurément nous pouvons bien avoir beſoin que Dieu nous taille préſentement comme ſa vigne. Mais il me ſemble que pour en profiter nous de-

vons avoir soin de faire ce que Dieu ordonne au Prophete Jérémie aux approches de la captivité de Babylone. Les Juifs avoient irrité Dieu par leur idolâtrie, & il y avoit long-tems qu'il les menaçoit de les punir, mais d'une maniere qui ne prouvoit pas moins sa miséricorde que sa justice; puisqu'il leur promettoit que cette longue captivité, qui puniroit leurs péchés & surtout leur idolâtrie, qui étoit le plus grand, serviroit à les guérir. Dieu leur donna immédiatement devant cette captivité un Roi si saint que l'Ecriture le compare à David. Mais la sainteté de Josias ne put détourner la justice de Dieu qui avoit resolu de les punir. Cependant il fait à Jérémie un commandement qui étoit le gage qu'il avoit encore pour eux de l'amour & des pensées de paix. Il lui ordonne de prendre l'arche & les vases du temple & de les cacher en un certain lieu, & de leur dire que ce lieu leur demeureroit inconnu jusqu'à ce que Dieu les fît retourner de la captivité, & qu'alors on les trouveroit. On nous a ôté l'éducation des Enfans, & le pouvoir de contribuer à consacrer des Filles à Dieu, & de maintenir la Religion en instruisant & formant des Filles qui prissent notre place & servissent Dieu après nous. On nous a en d'au-

tres rencontres privées des Sacremens. Toutes ces choſes ſont comme l'arche & les vaſes du temple : ce ſont de ſaints exercices qui honorent Dieu. Il nous en prive pour punir nos fautes ; mais bien loin de nous ôter l'eſpérance de ſa miſéricorde pour l'avenir ; il veut pour nous aſſurer qu'il n'a pas deſſein de nous priver pour toujours de ces exercices ſaints, que nous les conſervions nous-mêmes. Il nous en ôte à la vérité préſentement l'uſage extérieur ; mais il veut que nous les renfermions dans le ſecret de notre cœur ; que nous conſervions les principes, les diſpoſitions & les vues ſaintes dans leſquelles nous devions nous ſervir de toutes ces choſes extérieures pour l'honorer, afin que quand il lui plaira de nous en redonner l'uſage, & que nous nous ſerons aſſez purifiées, nous retrouvions dans notre cœur ces précieuſes richeſſes, & que nous éprouvions qu'il n'a pas voulu nous appauvrir en nous les faiſant perdre, mais ſeulement nous purifier aſſez pour nous mettre en état de nous en ſervir d'une maniere plus ſainte & plus digne de lui. Ainſi ce que nous avons préſentement à faire, c'eſt de travailler à nous purifier de nos fautes paſſées, & à nous fonder dans la connoiſſance & l'amour de nos devoirs pour l'avenir.

II. CONFERENCE

Sur la seconde Partie du Chapitre de l'Election de la Mere Abbesse.

Le 2 Juillet 1679.

NOus avons déja parlé sur ce chapitre, & il est bon de le considérer encore, parce qu'assurément il est important. Toutes les fois que nous voyons que l'Eglise change ses premiers reglemens, nous devons faire une sérieuse reflexion sur les raisons de sa conduite, pour ne perdre pas le fruit de ses nouvelles ordonnances, si nous n'avons pû nous conserver dans la pureté que demandoient les premieres. Car son dessein est toujours dans le changement des reglemens de sa discipline, de ne retrancher pas simplement un mal, mais de contribuer au bien & à la sanctification de ses enfans par ses ordonnances nouvelles.

I. Il faut considérer le dessein de l'Eglise dans les changemens qu'elle fait aux reglemens de sa discipline.

Il est certain que le premier ordre de l'Eglise avant l'usurpation des Princes étoit l'election des Pasteurs & des Supérieurs des Monasteres. Le choix s'en faisoit par les suffrages, mais d'une maniere fort différente de celle qui se pratique dans les lieux, qui se sont préservés de la nomination. Car ces premieres

II. L'élection des Pasteurs & Supérieurs est du premier ordre de l'Eglise. L'élection étoit pour toute la vie.

élections étoient pour la vie, & on demeuroit soumises aux personnes, qui avoient été élues par les suffrages pour tenir aux peuples dans l'Eglise & aux Religieux dans les Monasteres la place de Jesus-Christ pour toujours, sans qu'il fût permis de se soustraire à leur conduite quoique pénible, jusqu'à ce que Dieu en délivrât par sa providence en appellant à soi, ou en quelque autre maniere extraordinaire.

III. L'Eglise a changé les élections à vie en triennales, dans les Monasteres, pour mettre un frein à l'ambition & à l'orgueil.

Mais lorsque le relâchement est entré dans l'Eglise, que l'iniquité s'est augmentée par le refroidissement de la charité, cette perpétuité de commandement a si fort flatté la vanité & l'orgueil des hommes, que ceux qui avoient cette autorité se perdoient par leur domination & leur élevement, & les autres faisoient mille brigues & mille cabales pour être aussi établies dans les charges qui donnoient ainsi une autorité absolue. Ces désordres ont obligé l'Eglise de conserver à la vérité tant qu'elle a pû l'élection dans les Monasteres contre l'usurpation des Princes; mais elle en a changé l'usage, & elle a voulu qu'elles se réitéraſſent de trois en trois ans, afin qu'une autorité si bornée ne flattât point l'orgueil des personnes qui seroient absolues, & ne tentât point l'ambition des autres.

Si ce reglement se pratiquoit dans l'esprit qui est marqué ici, & qu'il produisit tous les trois ans un renouvellement de grace & de vertu dans les inférieures, qu'il les fît entrer dans une obéissance, un respect, un regard de piété vers Jesus-Christ, de l'autorité duquel la Supérieure est revêtue; & que la Supérieure elle-même se renouvellât aussi dans la charité, l'humilité, la défiance d'elle-même, & le zele pour les observances: assurément on pourroit dire que le dernier ordre de l'Eglise touchant les élections seroit très-utile & plus propre pour la sanctification des ames que le premier; parce qu'il n'y a rien de plus nécessaire que de se renouveller ainsi souvent, & que c'est l'unique moyen d'éviter l'affoiblissement & le rallantissement de notre premiere charité. Mais il faut avouer qu'il est assez rare que ces élections triennales produisent aujourd'hui ces effets dans les Monasteres, & qu'il n'est que trop ordinaire qu'elles donnent lieu à beaucoup de désordres que nous devons connoître, parce que nous les devons éviter.

IV. Avantage de ce reglement, si on en suivoit l'esprit.

Le premier de ces désordres est que les Supérieures qui n'ont qu'une autorité passagere se tiennent moins chargées des choses, & ont moins de zele pour

V. Désordres qui s'ensuivent des élections triennales.

le rétablissement de la discipline & pour sa conservation ; & que les inférieures aussi considerent peu cette autorité, & sentent bien qu'elles s'en délivreront bien-tôt. Elles content seulement, lorsqu'elles sont relâchées, les années de commandement d'une personne qui voudroit maintenir & établir la discipline, & qui seroit plus ferme qu'elles ne voudroient, dans le dessein d'en élire au bout de trois ans une autre qui leur soit plus favorable. C'est d'où vient que l'expérience fait convenir que les personnes les mieux intentionnées ne peuvent faire quasi aucun bien dans les maisons triennales, au moins quand il est besoin de reformer quelque chose. De ce premier désordre il en naît un autre : car dans le dessein de se décharger de l'autorité d'une personne qu'on n'agréeroit pas, on fait des intrigues, des liaisons particulieres pour faire entrer les autres dans ses desseins. On considere les personnes d'une maniere toute humaine, on les compare, on s'attache aux unes & on mépriſe les autres. La charité s'éteint & l'on voit toute la vertu ruinée dans une Communauté. Cela est si commun par tout qu'en vérité il est juste d'avoir peur, puisque ce sera même par cette peur que nous nous garderons de ces désordres.

Nous disions dernierement que nous nous devions regarder nous-mêmes avec respect comme des personnes que le St. Esprit dans les élections daigne associer avec lui. Il est vrai qu'en ces occasions nous pouvons dire ce que les Apôtres mandoient de leur premier Concile aux Gentils : *Il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous*, puisqu'encore qu'il appartienne uniquement au Saint-Esprit de choisir ceux qui doivent tenir la place de Jesus-Christ, & gouverner les ames en son nom, c'est pourtant par nous comme par ses organes, qu'il fait ce choix, & qu'il déclare son élection. Mais pour ne nous pas rendre indignes de cet honneur, il faut suivre le Saint-Esprit, & non pas vouloir que le Saint-Esprit nous suive, comme on voit presque toujours. Dès le moment de l'élection on forme son dessein, pour la suivante : on travaille pendant les trois ans à l'avancer & à la faire réussir par mille petits moyens, ou tout à fait mauvais ou très-humains, & après cela quand le tems d'une nouvelle élection est arrivé, on invoque le Saint-Esprit, & on fait des prieres. Peut-on s'imaginer que ce soit pour connoître son choix & le suivre ? il ne falloit pas tant travailler à faire réussir son propre dessein, puisqu'il n'est pas même permis

VI. Les personnes qui font l'élection, devroient être comme les organes du Saint-Esprit.

VII. On prend ses mesures d'avance, & au tems de l'élection on fait des prieres, on invoque le St. Esprit.

d'avoir un dessein. Mais c'est dans la vérité qu'on voudroit pouvoir forcer Dieu à vouloir ce que nous voulons, & à faire réussir notre entreprise, & souvent il le fait, mais par un jugement terrible & qui doit nous faire grand'peur. Rien ne doit en effet davantage nous en faire que lorsque Dieu nous livre à notre propre volonté.

Pour agir donc comme les organes du Saint-Esprit, il faut demeurer dans une si grande flexibilité à son mouvement & à sa lumiere qu'on soit toujours prêt de la recevoir & de la suivre, dès qu'il nous la fera connoître, quelque opposée qu'elle soit à nos sentimens & à nos premieres vues.

VIII. Comment on agissoit autrefois dans les élections.

C'est en cette maniere qu'on agissoit autrefois dans l'Eglise, & ce qui rendoit les Fideles dignes que Dieu fît très-souvent des miracles pour assurer de son choix & de son élection. Le Clergé & le peuple s'assembloit : on faisoit des prieres : & souvent Dieu faisoit voir qu'il n'avoit choisi nul de ceux qu'ils pensoient avoir dans l'esprit, & les obligeoit par miracle de choisir un étranger, quelquefois un artisan qui sembloit venir à l'Eglise par hazard, & sur lequel jamais personne n'auroit jetté les yeux : & ils suivoient aussi-tôt la lumiere de

Dieu, & contribuoient par cette docilité, qui faiſoit que leur cœur étoit toujours dans la main du Saint-Eſprit, qui le tournoit comme il vouloit, à donner à l'Egliſe de très-grands Paſteurs & de très-grands Saints.

IX. Dieu ſeul peut rendre des hommes capables de gouverner d'autres hommes

Il eſt aiſé de voir que cette fléxibilité étoit fondée ſur une maxime indubitable de la Religion, qui eſt que Dieu ſeul peut rendre des hommes capables de gouverner d'autres hommes en ſa place. C'eſt lui qui ſeul peut répandre dans leurs cœurs la charité, la lumiere, le zele qu'ils doivent avoir pour conduire le ſaint troupeau de Dieu. Ainſi ils ne ſe mettoient point en peine de connoître un étranger ou un artiſan que Dieu leur ordonnoit de prendre, parcequ'ils étoient très-convaincus que Dieu qui l'avoit choiſi le connoiſſoit, & lui donneroit les qualités néceſſaires pour le gouvernement, quand il ne les auroit pas eues. Il n'eſt donc pas queſtion en ces rencontres de bien peſer les qualites avantageuſes ou moins avantageuſes des perſonnes; il n'eſt uniquement queſtion que de rencontrer la volonté de Dieu qui eſt la ſource de tout bien, & ſans laquelle rien n'eſt vraiment bon & utile. C'eſt une choſe étrange de voir combien l'homme a de peine à s'aſſujettir à Dieu.

Il semble par la maniere dont nous agissons que Dieu ne puisse rien faire sans nous & que tout dépend de nos lumieres & de nos expériences.

X. Les personnes consacrées à Dieu se doivent continuellement des victimes.

Il y a à la fin de ce chapitre une parole que je voudrois bien qu'il plût à Dieu de graver dans notre cœur. On nous dit en parlant des Sœurs Converses & des Sœurs du Noviciat, qu'il n'y a point d'action où la volonté doive avoir moins de part, qu'en l'établissement d'une personne, par les mains de laquelle on doit offrir continuellement à Dieu le sacrifice d'une parfaite obéissance. Cette parole comprend toute la vertu religieuse. Saint Pierre parlant aux Chrétiens, dit qu'ils sont un ordre de Rois-Prêtres: assurément nous le pouvons encore dire plus justement à des personnes qui sont, selon les SS. Peres, la plus pure & la plus illustre portion du troupeau de Jesus-Christ. Nous sommes donc un Sacerdoce royal. Mais les Prêtres doivent offrir à Dieu des sacrifices, & nous ne sommes venues en Religion que pour cela. Nous devons toujours être dans les fonctions de notre Sacerdoce, toujours debout devant l'autel de Dieu pour y immoler des victimes. Et qu'elles sont ces victimes? nous-mêmes, notre propre volonté, notre propre sens, nos raisonnemens;

XI. Quelles sont ces victimes.

c'eſt-à-dire enfin l'hoſtie pure de l'obéiſſance, car elle enferme tout cela. Mais ce n'eſt pas toujours dans les grandes choſes que Dieu demande le plus de nous ce ſacrifice : c'eſt dans celles, quelles qu'elles ſoient en elles-mêmes, où notre volonté a plus de contrarieté & de repugnance. C'eſt ce qui nous eſt fort bien marqué dans l'Ecriture. L'Ange ayant arrêté Abraham qui levoit déja ſon bras pour immoler Iſaac à Dieu, il s'arrête ; mais il comprit fort bien cependant que Dieu par-là ne le diſpenſoit pas de lui offrir un ſacrifice. Il regarda donc ce qu'il pourroit lui offrir ; & voyant un belier dont les cornes étoient entrelaſſées dans les épines, en ſorte qu'il y étoit comme attaché, il le prit & l'immola à Dieu auſſitôt. C'eſt ce que nous devons faire. Nous ſommes quelquefois diſpoſées à certaines choſes grandes & pénibles ; cependant Dieu ne les veut pas de nous autrement que par la diſpoſition de notre cœur. Mais il veut que nous conſidérions notre cœur même, & tout ce qui nous environne, & que nous jugions ce que nous lui devons immoler par l'attache & l'adhérance que les choſes ont à nos paſſions & à nos inclinations, qui ſont comme les épines que la terre de notre cœur & le fond de notre corrup-

XII. Sacrifice d'Abraham modele de celui que Dieu demande de nous.

tion produira toujours en nous. Il n'importe que les choſes ſoient grandes ou petites : il ſuffit qu'elles ſoient entrelaſſées dans ces épines & adhérantes à notre cœur pour que nous ſoyons aſſurées que Dieu veut que nous lui en faſſions des ſacrifices.

XIII. On ne doit juger de la vertu que par l'obéiſſance.

C'eſt pourquoi nous ne devons compter notre vertu que par notre obéiſſance, & notre obéiſſance n'eſt point l'hoſtie de Dieu, ſi elle n'eſt pure, c'eſt-à-dire ſi elle regarde autre choſe que Dieu dans ce qu'elle fait, & dans les perſonnes à qui elle s'aſſujettit. C'eſt pourquoi vous voyez qu'il eſt expreſſément marqué dans ce chapitre qu'on ne dira point aux Sœurs ſi celle qui eſt élue, l'a été par la pluralité ou l'égalité des voix ; mais ſeulement qu'elle eſt légitimement élue, parce que cette connoiſſance pourroit donner lieu à pluſieurs refléxions ſur le mérite & l'eſtime petite ou grande que la Communauté auroit de la perſonne élue, qui pourroient diminuer le prix du ſacrifice de l'obéiſſance, qui n'eſt ſaint qu'autant qu'il ſe refere purement à Dieu & qu'il ne regarde rien dans les Supérieures que ſon autorité.

XIV. Obéiſſance dans tout ce qui n'eſt pas contre Dieu.

Il ſuffit que Dieu ait mis une perſonne en charge, pour être obligée de lui obéir ſans réſiſtance & ſans diſtinction,

quand les choſes ne ſont pas contre Dieu, ſans donner lieu à ſon diſcernement. Car il n'eſt pas queſtion ſi les choſes nous reviennent, ou ne nous reviennent pas, ſi nous convenons de leur utilité, ou ſi nous ne la voyons point. Il ſuffit qu'on nous les ordonne. Cela les rend pour nous toutes également utiles & bonnes. Elles nous font également bien accomplir les fonctions de notre royal Sacerdoce, parce qu'elles renferment toutes le ſacrifice de notre propre volonté, qui eſt celui qui peut ſeul honorer Dieu. Il faudroit donc s'examiner ſoigneuſement ſur ce point, & voir ſi effectivement on s'acquitte des vœux qu'on a faits à Dieu par la maniere dont on lui immole ſa volonté propre. Car elle eſt tellement la vertu eſſentielle des perſonnes religieuſes, que ſans elle on peut dire que leur religion eſt vaine.

XV. Le ſacrifice de la propre volonté eſt le ſeul qui honore Dieu.

CHAPITRE XXXI. DES CONSTITUTIONS.

De la Maîtreſſe des Novices.

1. LA Mere Abbeſſe choiſira une Sœur pour conduire les Novices, qui ſoit propre à les gagner à Dieu, comme dit la Regle, & à les élever ſelon l'eſprit de la Religion.

2. Cette Sœur conſidérera ſouvent devant Dieu ce que dit ſaint Benoît parlant à l'Abbé. Que c'eſt une choſe très-difficile de conduire les

ames, & plus encore celles qui entrent nouvellement au service de Dieu, que des Professes qui ont déja surmonté les premieres difficultés, & qui marchent par une sainte habitude dans les voies de Dieu ; les Novices au contraire ayant besoin qu'on les redresse à chaque pas, & que la lumiere de celle qui les conduit découvre pour elles ce qu'elles ne reconnoissent pas elles-mêmes, qui est l'esprit par lequel elles sont entrées en la Religion, d'où dépend néanmoins la suite & le bon succès de leur vocation.

3. La Maîtresse des Novices considérera avec soin la fin qu'une Fille se sera proposée pour entrer en Religion, parce qu'il y en a de bonnes qui ne sont pas néanmoins suffisantes pour arriver à la perfection religieuse, si elles ne sont bien entendues. Par exemple, c'est une bonne fin de choisir la Religion pour assurer son salut, dans la vue des périls qu'il y a de se perdre dans le monde ; c'en est encore une meilleure d'y entrer pour faire pénitence, afin de satisfaire à ses péchés, pour lesquels on doit toujours craindre, bien qu'on les ait quittés par un changement de vie, ce n'est pas assez néanmoins pour faire une bonne Religieuse, si on ne va jusqu'à aimer la Religion, sans considérer son intérêt, pour rendre à Dieu ce qu'on lui doit, qui est de le préferer à toutes choses & à nous-mêmes, & de le servir de tout notre cœur & de toutes nos forces, en faisant pour lui tout ce que nous pouvons, sans reconnoître d'autres bornes que celles de notre impuissance, ou de sa seule volonté qui nous arrête par ses ordres.

4. C'est ce motif si pur & si excellent qui fait embrasser avec courage la pauvreté, les humiliations, l'obéissance, la mortification, & toutes les autres observances de la Religion ; & qui

fait encore qu'on se réjouit durant tout le cours de sa vie de rencontrer des occasions de pratiquer ces vertus ; ce qui n'arrive pas à celles qui ont des intentions mêlées de propre intérêt ; car bien qu'elles se soient attendues qu'il y a à souffrir dans la Religion, néanmoins n'ayant que peu d'amour de Dieu, elles sont bornées dans les desirs de la souffrance, tâchant d'éviter toutes les choses à quoi elles croyent n'être pas obligées de se rendre ; que si elles sont contraintes de faire plus qu'elles ne veulent, c'est avec tristesse, & elles se laissent emporter à cette repugnance, elles tombent dans le murmure, étant du nombre de ceux que le Fils de Dieu dit, qui croyent pour un tems, mais qu'au tems de la tentation ils se retirent.

5. Ce n'est pas que les autres qui n'ont pour but que de plaire à Dieu, n'ayent aussi des repugnances & difficultés, puisqu'il dit des plus Saints, que la chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit ; mais elles les souffrent sans y consentir, qui est ce que Jesus-Christ appelle porter sa croix ; c'est-à-dire, s'opposer à ses passions, & les mortifier & détruire, en les tenant captives & comme attachées à la croix ; au lieu qu'elles nous emportent & nous entraînent quand nous y adhérons ; & quoiqu'il y ait de la peine à souffrir cette révolte, & à se faire toujours la guerre à soi-même, néanmoins ce combat n'ôte point la paix, & cette peine n'empêche pas que ces ames ne trouvent du plaisir à témoigner à Dieu qu'elles veulent être fideles à surmonter tout ce qui s'oppose à la vocation sainte à laquelle il les a appellées.

6. Et il semble bien juste que pour le moins le desir d'entrer dans cette disposition toute pure & toute de charité soit dans le cœur de celles

qui veulent embrasser une Religion destinée à la vénération de la sainte Eucharistie, qui est le Sacrement de l'amour de Jesus-Christ, afin de pouvoir espérer d'elles une piété solide & conforme à la sainteté de ce Sacrement, & une perseverance invincible de toute leur vie, comme le Fils de Dieu persevere incessamment dans ce mystere, parce que sa charité qui la fait resoudre à se donner à nous d'une maniere si admirable, ne diminue jamais.

7. Que la Maîtresse prenne garde & qu'elle fasse remarquer aux Novices, que les conditions de cette vocation, où l'on ne regarde que Dieu, sont marquées dans la Regle, où saint Benoît recommande qu'on observe si les Novices cherchent Dieu avec une sincérité toute entiere, si elles se portent avec zele & avec diligence au divin service, aux obéissances & aux mortifications humiliantes. Elle leur enseignera que pour chercher Dieu il faut fuir tout ce qui ne porte point à Dieu, & se porter à tout ce qui approche de lui : Qu'il le faut chercher avec soin & avec perseverance, comme n'ayant rien à chercher ni à trouver que lui ; ce qui leur fera aimer les choses par lesquelles on le trouve, qui sont les actions de piété, que saint Benoît appelle le service divin & l'obéissance à toutes ses volontés, qui produira en elles des actes intérieurs d'une oblation continuelle de soi-même à Dieu ; la pureté de cœur ; les élevations d'esprit ; les oraisons jaculatoires ; les saintes pensées, qui sont les effets de cette pente du cœur qui les doit toujours porter à Dieu, & par laquelle on lui rend le vrai culte intérieur qu'il demande des ames chrétiennes & religieuses.

8. Qu'elles doivent aussi aimer l'obéissance aux Supérieurs & à leurs Reglemens, qui est cette

cette hostie pure & nette que les ames religieuses offrent continuellement à Dieu. Et pour la derniere marque & plus assurée qu'une ame est appellée de Dieu à la Religion, & que son Esprit saint lui en a donné le mouvement, l'on prendra garde si elle embrasse de bon cœur les humiliations, & si elle choisit d'être rabaissée en la maison de Dieu, se cachant sous la terre comme le grain de froment pour y être anéantie, afin de porter ensuite beaucoup de fruit.

9. Ce sera de ces vérités & maximes que la Maîtresse entretiendra les Novices; mais parce que ces paroles sont fort rudes aux sens, elle priera Dieu que l'onction sainte de son Esprit divin les leur imprime dans le cœur.

10. C'est pourquoi la plus ordinaire instruction qu'elle donnera aux Novices, sera de leur dire d'élever continuellement les yeux au Ciel, d'où leur doit venir le secours, sçachant que Dieu ne leur prescrit des choses si saintes, & qui sont si fort au-dessus de leur nature, que pour les obliger de recourir à sa grace, laquelle est d'autant plus forte, & agit avec d'autant plus d'efficace, qu'elle rencontre en nous plus de reconnoissance de notre foiblesse, & plus de gémissemens vers lui, pour être remplis des richesses de sa miséricorde. Par ces considérations elle tiendra toujours les Novices abaissées dans la vue de leur impuissance, & toujours réhaussées dans la confiance en la vertu de Dieu, qui doit être leur force & leur appui.

11. Et parce qu'elle-même est encore plus dépendante de la conduite de Dieu à l'égard de la direction qu'elle doit donner aux Novices, que les Novices ne le sont de la sienne, elle se conduira toujours comme disciple du Saint-Esprit,

pour apprendre de lui & par lui à former ces ames dans la vie religieuse.

12. C'est pourquoi elle doit avoir l'esprit d'oraison, afin que traitant souvent avec Dieu, elle reçoive sa lumiere, & attire la grace dont elle a besoin pour animer ses paroles, qu'elle doit recevoir de Dieu, selon qu'il le promet dans l'Evangile quand il dit : *Ce ne sera pas vous qui parlerez, mais l'esprit de votre Pere qui parlera en vous.*

13. Et pour se ramentevoir à elle-même la nécessité qu'elle a de cette grace continuelle pour rendre sa conduite utile aux Novices, elle fera toujours une petite priere avant que de leur parler, & après l'avoir fait, elle fera encore le même, pour demander à Dieu l'arrosement de sa grace sur ce qu'elle vient de semer dans ces ames.

14. Elle enseignera aux Novices de ne se point adresser à elle qu'elles n'ayent auparavant été à Dieu, & que ce soit en regardant son ordre & sa volonté, qu'elles viennent à elle, afin que tout le commerce qu'elles auront avec elle soit saint, en ne cherchant en elle que ce que Dieu veut qu'elles y cherchent, c'est-à-dire la reconnoissance de ce qu'il demande d'elles pour se retourner à lui, & être plus à Dieu qu'à la créature.

15. Qu'elle leur apprenne à ne point desirer beaucoup d'instructions & dans une longue étendue de paroles, celles qui sont données de Dieu étant pour l'ordinaire fort abregées, & comme la voie qui conduit à la vie est étroite, de même les commandemens de la Loi nouvelle & les paroles par lesquelles on nous l'enseigne doivent être succintes, afin de passer droit au cœur, dans lequel elles deviennent ardentes comme un feu qui entre dans les os, selon le langage de l'Ecriture, & enseigne les ames beaucoup mieux

que les longs discours, qui ne font que remplir l'entendement.

16. Elle leur recommandera d'être ponctuelles & ferventes en leurs exercices, pour éviter la lâcheté & l'accoutumance, & témoigner à Dieu par cette promptitude & renouvellement d'esprit, qu'elles ont de la joie de s'être engagées à son service, en augmentant de jour en jour le premier mouvement qu'elles ont eu d'entrer en Religion, disant avec David : *C'est maintenant que je commence* ; & avec le même : *Je chanterai au Seigneur des Cantiques nouveaux*. L'on chante à Dieu de nouveaux Cantiques, quand on renouvelle le mouvement de l'amour de Dieu dans ses actions.

17. Elle tâchera de leur imprimer dans l'esprit une vraie simplicité, qui est le principal effet de l'enfance spirituelle, sans laquelle on ne sçauroit entrer au royaume des Cieux, & qui est si nécessaire pour la Religion, qui est une des principales parties du Royaume de Dieu, que toutes les ames qui la composent doivent être des brebis & des colombes. Elles feront paroître leur simplicité en ne s'appliquant à rien de ce qui ne les concerne pas ; en ne remarquant point comme on traite les autres, ni la différence des conduites, qu'elles doivent croire être inspirées de Dieu.

18. Et pour une autre marque encore plus assurée qu'elles sont simples comme des enfans dans la grace, elles découvriront avec une véritable sincérité ce qui se passe en elles, ne considerant point si elles en seront humiliées, ou même jugées par-là incapables de la Religion ; ce qui néanmoins ne pourroit pas arriver, la sincérité étant une des meilleures conditions qu'elles puissent avoir pour être bonnes Religieuses.

19. Elle leur enſeignera qu'elles ne doivent point trop s'inquietter ſi elles tombent en quelques fautes ; que ce n'eſt pas ſeulement par les fautes que commettent les Novices qu'on porte jugement d'elles, mais auſſi par la maniere dont elles s'en relevent ; que toutes les ames qui aiment Dieu peuvent dire ici auſſi bien que l'Epouſe : *Je ſuis noire, mais je ſuis belle* ; les imperfections continuelles les rendant noires d'une part, & la reparation qu'elles en font par la pénitence les rendant belles de l'autre devant Dieu, qui ſe ſert des fautes qui ne changent pas la volonté qu'on a d'être à lui, pour augmenter par un ſecret effet de ſa bonté leur perfection, qui fait que toutes choſes cooperent au bien des ames qui l'aiment, & qui ſont aimées de lui, les vertus qu'il leur fait la grace de pratiquer les enflammant en ſon amour, ſçachant que c'eſt lui qui les opere en elles, & les fautes dans leſquelles il les laiſſe tomber leur donnant ſujet de ſe hair, voyant que tout ce qu'elles font par elles-mêmes ne tend qu'à les retirer de l'amour & de la fidélité qu'elles doivent à Dieu. Que ſi cette connoiſſance & cette averſion d'elles-mêmes leur eſt ſi néceſſaire, les chûtes où elles tombent leur doivent bien donner de la douleur, parce que Dieu en eſt offenſé, mais non pas les jetter dans l'inquiétude & dans le trouble, puiſqu'il en peut naître un ſi bon effet qu'eſt la connoiſſance de leur miſere, ce qui leur donne ſujet de dire à l'imitation de David : *Il m'eſt bon Seigneur, que vous m'ayez humiliée, afin que j'apprenne vos commandemens.* Et que ces mêmes fautes les obligent encore de ſe tourner auſſi ſouvent vers Dieu comme elles ſeront fréquentes, pour le regarder comme le principe de tout leur bien & le libérateur de

tous leurs maux ; ce qui forme un amour de la charité, qui les rend plus justes devant Dieu qu'elles n'auroient été, si n'étant point tombées, elles avoient manqué de s'exercer dans ce regard & dans cet amour, qui n'est pas moins nécessaire pour subsister dans le bien, que pour se retirer du mal.

2o Elle leur dira qu'il faut attendre Dieu au regard de son avancement dans la vertu avec une persévérance & une patience fidele : Que c'est à lui d'agir comme il lui plaît en nous, & de nous avancer autant & si peu qu'il lui plaît ; & c'est à nous à trouver bon tout ce qu'il fait, en reconnoissant qu'il ne nous doit rien, & que tous les effets de sa bonté envers nous sont des graces & des faveurs toutes volontaires.

21 Elle leur fera entendre qu'elles doivent considerer la Religion comme un état de pénitence auquel elles sont obligées comme Chrétiennes, toute la vie d'un Chrétien étant une pénitence continuelle, parce que c'est une imitation de la vie de Jesus-Christ, qui nous en a donné l'instruction & l'exemple, & qui par-là nous a mérité sa grace ; de sorte que vouloir conserver la grace sans pénitence, c'est vouloir l'effet sans la cause : étant donc nécessaire de mener une vie pénitente pour demeurer dans la voie de salut, & le monde étant si opposé à la pénitence, puisqu'il ne propose qu'une voie large qui mene à la perdition, une ame touchée de l'amour de Dieu & du desir de ne perdre jamais sa grace, embrasse la Religion comme un lieu favorable que Dieu lui présente pour s'acquitter de ce premier devoir du Christianisme, fondé dans la premiere parole du Fils de Dieu : *Faites pénitence, car le Royaume des Cieux est proche* ; ce qui fait qu'au lieu de penser qu'on fait quel-

que chose pour Dieu en se faisant Religieuse, la Religieuse plutôt estime que Dieu fait beaucoup pour elle de la vouloir admettre dans ce lieu qu'il a separé du monde pour y loger les ames qu'il a séparées dès leur naissance, & appellées par sa grace pour vivre d'une vie dont gueres de personnes ne vivent dans le monde, afin de n'être point condamnées avec le monde.

22. Ayant choisi la Religion pour faire pénitence, elles feront toutes leurs actions par ce même esprit, estimant peu toutes leurs œuvres, & se réputant des servantes inutiles, qui ne peuvent jamais satisfaire à Dieu pour l'expiation de leurs péchés, ni assez travailler pour combattre & pour diminuer la concupiscence, qui s'oppose toujours à l'esprit : ce qui doit éloigner de leur esprit la pensée de jamais se relâcher de leur pénitence, c'est-à-dire, des sentimens d'humilité, d'anéantissement d'elles-mêmes, & de gémissement continuel devant Dieu, se voyant dans un état si misérable qu'est celui de la vie présente ; sujettes aussi bien dans l'ame que dans le corps au changement, à la corruption & à la mort, d'ailleurs exposées aux tentations des démons, & tombant ensuite dans une infinité de fautes, qui pour n'être pas mortelles, ne laissent pas de nous obliger à les expier par une sérieuse & continuelle pénitence, qui ne peut jamais être trop grande pour elles, puisque le moindre péché mérite toutes les peines & les afflictions de ce monde, & la mort même la plus rude, selon les loix de la justice divine, qui ne peut être arrêtée & prévenue que par la pénitence.

23. Elle les avertira, que, selon cette excellente regle du Christianisme, qui permet bien de passer par le plaisir quand la nécessité y obli-

ge, mais non pas de s'y arrêter, elles doivent veiller sur elles-mêmes quand elles sont obligées de donner quelque soulagement à la nature par le manger, le dormir & les autres nécessités du corps, la modération qu'il y faut apporter étant une chose plus difficile que de s'en abstenir du tout; que le Fils de Dieu ne nous a pas voulu délivrer de ces nécessités, pour donner plus de lieu à la vertu de sa grace, qui nous fait vaincre le plaisir dans le plaisir même, en soutenant la pente de notre cœur, qui par la violence de sa corruption naturelle se laisse aller à la volupté, de laquelle la grace de l'homme nouveau le retire toujours, ne lui permettant que le simple usage des choses nécessaires, suivant cette autre regle qui fait user de ce dont il faut user, c'est-à-dire, de tout ce qui est temporel & qui passe, & fait jouir de ce dont il faut jouir, c'est-à-dire, de tout ce qui est éternel, qui n'est que Dieu-même, & ce qui est en Dieu.

24. Elle leur fera entendre que le renversement de cette maxime est le renversement de toute la justice chrétienne, le péché n'étant autre chose que l'attache qu'on a de la créature, à laquelle on met son repos & sa complaisance par l'amour, qui est ce qu'on appelle en jouir; & par un déreglement étrange, au lieu de jouir de Dieu qui est le bien suprême, on ne fait souvent qu'en user, nous recherchant nous-mêmes dans les services que nous lui rendons, & faisant quelquefois les choses même les plus saintes par des vues humaines, & non purement par le mouvement de l'amour de Dieu.

25. Elle leur apprendra que la cause de ce double déreglement est qu'on ne connoît pas assez l'obligation indispensable qu'a l'ame de

tendre toujours ver Dieu comme à ſon tout & à ſa derniere fin, c'eſt-à-dire, de n'aimer que lui ſeul ; ou que ſi on la connoît, c'eſt plus par l'eſprit que par le cœur, & par une vue paſſagere, que par un gout & une diſpoſition permanente, ferme & arrêtée ; d'où il arrive que dans la plupart de nos actions, c'eſt la nature, ou l'accoutumance, ou la conſidération des créatures qui nous emportent : au lieu que ſi nous étions bien fondés & enracinés dans la charité, comme veut ſaint Paul, ce ſeroit elle qui ſans même que nous euſſions beſoin de réflexions ſenſibles, nous pouſſeroit à tout ce que nous avons à faire : comme nous voyons que dans les affections humaines ceux qui aiment beaucoup ſe portent ſans réflexion, & par la ſeule inclination de leur amour, à rendre à ceux qu'ils aiment tous les ſervices qu'ils peuvent.

26. Elle fera ſon poſſible pour leur ôter de l'eſprit, le deſir trop ardent d'être reçues, & la trop grande crainte d'être renvoyées, leur apprenant que la Religion conſiſtant principalement au ſacrifice intérieur que les ames font à Dieu par une plénitude de leur volonté, & par une entiere correſpondance à leur vocation ; lorſque cette plénitude ſe rencontre dans une poſtulante, Dieu la regarde déja comme Profeſſe : au lieu qu'une Profeſſe de qui le ſacrifice auroit été défectueux ſeroit moins que Novice devant Dieu. Vouloir donc paſſer d'un état à un autre avec empreſſement & inquiétude, c'eſt témoigner qu'on a égard aux créatures, & qu'au lieu de ſe repoſer ſur le jugement de Dieu qui penetre les cœurs, on veut paroître extérieurement ce qu'on n'eſt pas peut-être devant lui. Une ame au contraire vraiment morte à elle

même (en quoi consiste l'essentiel de la Religion) ne se soucie point en quel rang on la tienne, & se trouve toujours mieux dans le dernier, croyant ne mériter pas davantage.

27. Pour ce qui est d'être renvoyées, on tâchera de les mettre dans la même indifférence qu'elles doivent avoir pour la Vêture & pour la Profession ; non pas qu'elles ne doivent préferer la Religion à la vie séculiere, & estimer infiniment la grace de leur vocation ; mais pour faire regner la volonté de Dieu, au-dessus même de tous leurs intérêts, s'abandonnant à sa providence au regard du moyen qu'il lui aura plû de choisir pour les faire être à lui, étant prêtes de le suivre dans les périls, s'il lui plaît de les y engager, parce qu'il n'y a nul péril pour ceux qui sont avec lui & qui suivent sa conduite ; ce qui fera voir qu'elles ne cherchent pas tant l'assurance & le repos dans la Religion, comme elles desirent d'obéir à Dieu qui les y appelle.

28. Pour dernier avis, & qui est le plus important, puisqu'il comprend en quelque façon tous les autres, la Maîtresse exhortera fort particulierement les Novices de se rendre exactes au silence, qui a toujours été en si grande recommandation parmi les anciens Religieux, & singulierement en l'Ordre de Cîteaux. Elle leur dira que cette vertu doit être essentielle aux Novices, si elles veulent qu'on juge favorablement de leur vocation, puisqu'il est écrit, que la Religion de celui qui ne reprime point sa langue est vaine ; que le silence leur tiendra lieu des autres vertus qu'elles n'ont pas encore, parce qu'il les comprend en quelque sorte, selon que dit le Sage, *que le fou même* (c'est-à-dire l'imparfait) *s'il se tait, il sera reputé sage* ; que le silence est la marque & la suite inséparable de

l'humilité ; qu'il entretient la componction de cœur, qu'il fait pratiquer la pénitence, en éloignant du péché, qui se rencontre toujours dans les paroles ; & sur tout dans les superflues des personnes qui ne sont pas parfaites ; qu'il est la force de l'ame ; qu'il donne la joie spirituelle pour surmonter l'amertume qui se trouve dans la mortification, en retenant les passions & les mouvemens qu'elles produisent dans le cœur ; qu'il éleve l'ame par-dessus elle-même, & la rend capable des inspirations, qui sont comme des paroles intérieures de Dieu, auquel elles doivent dire souvent : Parlez .. Seigneur, car votre servante écoute, ce qui présuppose qu'on soit dans le silence, puisqu'on ne peut entendre parler une autre lorsqu'on parle soi-même. Que si le Saint-Esprit dans l'Ecriture sainte attribue tant de grands effets au silence, & que d'ailleurs la Religion le donne pour partage aux Novices, puisque la Regle dit, qu'il appartient aux disciples de se taire & d'écouter, elles doivent s'affectionner à cette vertu, & se la proposer comme la premiere & la plus proportionnée à leur état & à leurs besoins ; espérant que si Dieu leur fait la grace de fermer leur bouche aux paroles vaines & frivoles, ce sera pour ouvrir leur cœur au goût des choses solides & spirituelles, qui sont comme le lait dont parle saint Pierre, qui fait croître les ames dans le salut.

29. La Maîtresse des Novices rendra compte à la Mere le plus souvent qu'elle pourra des dispositions des Novices & de leur avancement ou du peu de profit qu'elles font, & suivra les avis de la Mere exactement, sans rien faire par elle-même en chose de conséquence.

30. Elle enseignera aux Novices par exemple & par paroles l'estime qu'elles doivent faire de la

Supérieure, qui tient la place de Jesus-Christ dans le Monastere, & bien qu'elle ne les dirige pas immédiatement, que c'est néanmoins d'elle qu'elles doivent tout recevoir par l'union qu'elles auront avec elle, la regardant comme leur Mere, qui leur ayant donné l'entrée dans la Religion, doit être considerée d'elles comme une des causes de toutes les graces qu'elles y reçoivent.

31. La Maîtresse prendra bien garde que les Novices ne s'attachent point à elle par affection humaine; que si quelqu'une lui témoigne une affection particuliere, elle l'en avertira, & la traitera moins favorablement qu'une autre, pour ne pas donner lieu à ce défaut, qui est si important, qu'elle ne peut prétendre à la grace du Saint-Esprit (bien moins que les Apôtres lorsqu'ils étoient attachés humainement à J. C.) qu'elle ne s'en soit corrigée.

32. La Maîtresse tiendra le chapitre aux Novices une fois la semaine, & fera dire la coulpe encore plus souvent à celles qu'elle jugera en avoir besoin, ce qui se fera à l'assemblée du Noviciat, ou à la Conférence.

33. On lui donnera une aide pour veiller sur les Novices en son absence, qui soit bien sage & de bon exemple, laquelle aura soin de tous leurs besoins extérieurs, & leur apprendra le Breviaire & les Cérémonies, &c. & ne fera rien que par l'ordre de la Maîtresse.

34. Les Sœurs de la Communauté ne parleront point du tout aux Sœurs du Noviciat, & ne les employeront à rien sans l'avoir demandé à la Maîtresse. Que s'il arrive qu'elles leur voyent faire quelque chose mal à propos, elles en avertiront la Maîtresse.

35. Les nouvelles Professes ayant passé trois

ans au Noviciat depuis leur profession, la Maîtresse leur donnera congé pour être à l'avenir sous la conduite de la Mere Abbesse & en la compagnie des Sœurs de la Communauté.

36. Elle leur fera entendre que cette sortie du Noviciat leur doit être un sujet de veiller avec plus de soin sur elles-mêmes, étant en quelque sorte laissées sur leur foi, & privées du secours & de l'avantage qu'il y a d'être veillées de plusieurs personnes.

37. Que ce leur doit être un renouvellement de ferveur, considerant que les années de l'enfance spirituelle sont passées, & qu'elles doivent être dans la force de l'âge parfait de J. C.

38. Que la Religion les ayant cultivées & arrosées comme de nouvelles plantes durant ces premieres années, elles doivent maintenant attendre plus qu'elles n'ont encore fait, leur accroissement des influences du ciel, ne pouvant pas avoir une si fréquente communication avec la Mere Abbesse qu'elles en avoient avec la Maîtresse, qui devoit davantage compatir à leur infirmité.

39. Elle leur expliquera en même-tems que cet accroissement de force & de solidité dans lequel elles doivent être, n'est pas une diminution de leur simplicité, laquelle étant une excellente vertu & l'accomplissement de toutes les autres, doit croître dans les ames à mesure que les autres y croissent, & que la grace y fait du progrès; mais qu'au contraire c'est dans l'accroissement de cette simplicité intérieure, & dans une sincérité parfaite, qu'elles doivent donner une entiere connoissance d'elles-mêmes à la Mere Abbesse, lui parlant avec une confiance & une affection filiale, comme si elles l'eussent toujours fait.

40. Elle les avertira de se servir du peu de connoissance qu'elles ont des Sœurs de la Communauté pour vivre avec plus de respect & moins de familiarité, n'y ayant rien qui aide tant à conserver la vraie charité, que de n'user point de la liberté déreglée qui se contracte dans une maniere d'agir trop familiere & humaine, ce qui introduit aussi bien les aversions & les dégoûts que les affections vaines & excessives, qui sont la ruine de cette charité véritable, c'est-à-dire, égale & universelle qu'on doit avoir pour toutes les Sœurs.

41. Elle les exhortera d'aimer leurs cellules & s'y retirer comme dans leur fort dans tous les momens qu'elles ne doivent point être à la Communauté; afin que cette retraite les préserve des distractions où l'on s'engage apprenant ce qui se passe dans le Monastere.

42. Que si l'obéissance les emploie ailleurs, & avec des personnes, qui pour être fort occupées en diverses choses, ne peuvent pas être si recueillies ni silencieuses, elles ne s'en doivent pas scandaliser, non plus que se conformer à elles, parce qu'étant plus foibles que les autres, elles perdroient beaucoup, si elles venoient à manquer à la retenue qu'elles doivent avoir; c'est pourquoi elles ne doivent point craindre de témoigner le contraire de ce qu'elles voyent dans les autres Sœurs, par exemple, de répondre par signes à ce qu'on leur dira par paroles, espérant que ces mêmes Sœurs seront bien aises de les voir exactes à leurs devoirs. Que s'il arrive autrement, & qu'on les blâme de singularité, elles le souffriront comme une épreuve & un sujet que Dieu leur envoie de pratiquer l'humilité & la patience avec la regularité.

43. Pour dernier avis, la Maîtresse les exhor-

tera de ne prendre aucune part dans les affaires du Monaſtere, & de ne s'y appliquer que par la ſeule obéiſſance, ſans laquelle elles devroient plutôt s'en excuſer, pour le danger qu'il y a de donner lieu à ſa propre lumiere plutôt qu'à celle de Dieu; que toutes les occaſions qui retirent une Religieuſe de la dépendance & de la mortification de ſon propre jugement, lui doivent être ſuſpectes, de peur qu'étant une fois obligée d'agir ſelon ſon opinion, elle ne donne entrée au raiſonnement & au diſcernement dans toutes les autres, où elle doit être entierement dépendante; ce qui les oblige en donnant leurs voix dans ces rencontres extraordinaires, de ne le faire que par ſoumiſſion, & en priant beaucoup Dieu de les conduire, puiſqu'en cette occaſion il leur retire ſa conduite viſible, qui eſt celle de leur Supérieure.

I. CONFERENCE

Sur le Chapitre XXXI. des Conſtitutions.

De la Maîtreſſe des Novices.

JE crois, mes Sœurs, qu'il n'y a pas une de nous, qui ne ſoit perſuadée, qu'elle a autant de beſoin d'avoir les diſpoſitions, que doivent avoir, comme il eſt marqué dans ce chapitre, les perſonnes qui entrent en Religion, comme ſi nous ne faiſions que d'y entrer, puiſqu'elles ne doivent point être paſſageres, & que c'eſt par elles que nous arrive-

tons au comble de la perfection, à laquelle nous sommes appellées.

Voilà donc la voie par laquelle nous devons marcher. C'est à nous à considerer si nous y avançons, & si nous ne nous égarons point au contraire, en cessant de chercher Dieu avec la même ardeur, que nous avons tâché de faire dès le commencement. Car il n'y a rien de si aisé, que de se retirer de cette voie, & de s'égarer, sans s'en appercevoir. On ne voit que trop d'exemples de cela. On ne cherche plus Dieu, dès que l'on se retire de la voie, par laquelle on l'a trouvé, qui est l'affection aux obéissances & aux mortifications humiliantes, comme il est marqué dans ce chapitre.

I. Examiner si l'on avance dans la voie du salut, ou si on s'en écarte.

Cependant on peut dire qu'une ame, qui ne cherche plus Dieu, est dans une espece d'apostasie, qui est quelquefois d'autant plus odieuse aux yeux de Dieu, qu'elle l'est moins aux yeux des hommes, parce qu'elle est accompagnée d'un plus grand orgueil, que l'apostasie visible, qui fait horreur seulement à nommer; mais dont il est en quelque sorte moins difficile de revenir, lorsqu'on n'est pas entierement abandonnée; parce qu'elle est suivie d'une si grande confusion devant les hommes, que pour peu qu'il reste de lumiere à une personne, elle se per-

II. Ne plus chercher Dieu, c'est une espece d'apostasie.

suade à elle-même, qu'il n'y a rien qu'elle ne doive faire pour sortir de cet état, & la honte qui le suit est un moyen pour entrer dans la pénitence.

III. Pour juger de son état, il faut prendre la Loi pour regle.

Pour bien juger de notre état, il ne faut pas suivre l'impression de nos sens, puisque ce ne sont pas les sens, qui conduisent à Dieu. Ce sera sur sa Loi que nous serons jugées, & c'est par elle que nous devons apprendre à nous connoître.

IV. Se contenter des exercices extérieurs, c'est quitter l'essentiel.

Il arrive assurément, qu'on quitte l'essentiel de la Religion, si on se contente des exercices extérieurs, & de l'apparence de la vie Religieuse. Une personne, qui n'auroit plus que cela, quoiqu'elle s'y maintint à l'extérieur, seroit censée devant Dieu n'être plus Religieuse; car on ne l'est plus devant ses yeux, quand on cesse de le chercher, & qu'on se cherche soi-même, & sa propre satisfaction, au lieu de rapporter tout à lui.

V. Cet état est une apostasie spirituelle.

Une ame en cet état est dans une véritable apostasie spirituelle, qui est d'autant plus dangereuse, qu'elle se glorifie de paroître vertueuse devant les hommes, ne subsistant dans l'apparence de la vertu que par une hypocrisie qui rend son mal d'autant plus incurable qu'il est plus caché. Je veux croire, que par la miséricorde de Dieu il n'y en a point

parmi nous qui ſoient tombées dans ce malheur ; mais il peut y avoir du plus ou du moins dans ce malheur ; & on doit appréhender tout ce qui peut y conduire, en ſe ſouvenant de ce que dit ſaint Auguſtin, qu'il n'y a point de ſi grands crimes, qu'un homme ait commis, qu'un autre homme ne ſoit capable d'en commettre de ſemblables, ſi la miſéricorde de Dieu l'abandonnoit, parce que nous portons tous en nous-mêmes les principes de la même corruption, & que nous devons combattre ſans ceſſe, & implorer le ſecours de Dieu, afin qu'il nous ſoutienne & ne permette pas que nous nous éloignions de lui, mais qu'il nous apprenne à le chercher ſans ceſſe. Car nous ne pouvons aller à lui que par lui-même ; ce qui nous oblige de le chercher non-ſeulement comme notre fin, mais auſſi comme le moyen unique & néceſſaire pour y arriver ; car il eſt vrai, comme il nous l'apprend dans l'Evangile, que c'eſt en lui que nous marchons, comme c'eſt auſſi par lui que nous avançons ; parce qu'il eſt la vérité & la lumiere qui nous conduit, & nous fait arriver à la vie bienheureuſe & éternelle, qu'il eſt encore lui-même.

VI. Il n'eſt point de crime, dont l'homme ne ſoit capable.

VII. Dieu eſt notre fin & la voie unique pour aller à lui.

Il nous a appellées pour le ſuivre, afin

VIII. Rechercher Dieu, sans cesse & sans se relâcher.

qu'en marchant à la faveur de sa lumiere, nous cherchions Dieu avec assurance. C'est pour nous employer toutes entieres à cette recherche, que nous nous sommes faites Religieuses. Mais l'importance est de ne nous pas relâcher. Ce n'est pas assez de ne pas abandonner cette entreprise; il s'y faut porter avec ardeur; car les tiedes & les négligens ne trouvent point Dieu. Ainsi quoiqu'on n'ait pas abandonné cette recherche, il s'y faut porter avec ardeur. Il est extrêmement à craindre qu'on n'ait marché négligemment. C'est marcher en vain que de ne pas arriver au lieu où l'on tend, & il est certain qu'on n'arrivera pas si on cesse de marcher.

IX. Il faut rechercher Dieu avec ardeur.

Prenons donc garde de ne nous plus arrêter : *Marchons pendant que nous avons la lumiere*, comme Jesus-Christ nous y exhorte, *de peur que les ténebres ne nous surprennent*. On a marché trop lentement si les ténebres nous surprennent avant que nous ayons trouvé Dieu. Il le faut chercher, non-seulement avec persévérance, mais aussi avec ardeur. Les négligens trouvent tant de choses, qui les arrêtent, qu'il est difficile qu'ils parviennent jamais à la perfection, qui est nécessaire pour arriver jusqu'au salut.

Chaque état enferme la sienne; mais

il eſt certain que ce qui pourroit ſuffire pour une perſonne du monde, ne ſuffira pas pour une Religieuſe, que ſa profeſſion oblige d'une maniere plus particuliere de chercher Dieu ſans ceſſe, & de ne chercher que lui. Nous ne le ſçaurions trouver que par la pénitence, la mortification, & le renoncement à nous-mêmes. Si nous nous laſſons de cette pratique, & que nous tombions dans la négligence; c'eſt que nous ne connoiſſons pas ce que Dieu eſt, & ce que nous ſommes, notre impuiſſance, & le beſoin continuel que nous avons beſoin de lui.

X. Chaque état a ſa perfection.

Ce beſoin n'eſt pas moindre dans l'être de la grace, que dans celui de la nature, qui ne ſubſiſte pas un moment ſans le ſecours de Dieu, qui la conſerve à tous momens par de nouvelles aſſiſtances: cela eſt même encore plus vrai de l'état de la grace, où nous avons un beſoin, & une indigence continuelle de l'aſſiſtance de Dieu; comme il eſt vrai auſſi qu'il nous la veut donner, & qu'il eſt une ſource de miſéricorde, qui ne demande qu'à ſe répandre ſur les hommes.

XI. Beſoin continuel de grace.

Je ne trouve rien de ſi beau, que la penſée d'un ancien Pere de l'Egliſe qui dit, que Dieu eſt une ſource, & une

XII. Belle penſée d'un Pere.

plénitude de tous les biens, qui ne cherche qu'à se répandre, & à se communiquer aux hommes, qui sont comme des vases qu'il a faits, pour recevoir les riches effusions de sa bonté. Mais il ne les répand que dans les cœurs, qui sont vuides; ceux qui sont remplis d'autres choses, ne les peuvent recevoir & ils deviennent les vases de sa colere, qui n'est pas moins grande que sa miséricorde. Car la bonté & la justice de Dieu sont infinies, & il exerce incessamment l'une & l'autre dans le jugement qu'il fait des hommes. Mais pour être à la mort un vase préparé pour recevoir les effets de sa bonté, il faut l'avoir été durant sa vie en sentant son indigence & en s'exposant à lui comme vuide de tout autre desir que de celui d'être remplie de lui-même.

XIII. Bonté & justice de Dieu.

C'est une belle parole que ce qui est dit dans ce chapitre, qu'on ne demande des choses si parfaites aux Novices, qu'afin de les engager d'avoir recours à Dieu. Si nos obligations étoient plus proportionnées à nos forces, nous croirions pouvoir nous en acquitter par nous-mêmes. Mais ce qu'on nous demande étant si fort au-dessus de notre foiblesse, il ne nous reste que d'avoir recours à Dieu; & nous sommes heureuses, si

XIV. La connoissance de notre foiblesse nous porte à avoir recours à Dieu.

nous sentons cette indigence, car elle excitera en nous cette faim & cette soif de la justice, que Jesus-Christ a promis de rassasier.

XV. Nous ne sentons pas les besoins de l'ame, si Dieu ne nous le fait sentir.

Nos chûtes si fréquentes sont une défaillance continuelle, qui devroit nous rendre sans cesse affamées de Dieu; & cependant notre impuissance est si grande, que nous n'avons point cette faim, si lui-même ne nous la donne. Nous ne sentons pas même notre besoin, si Dieu ne nous le fait sentir, & ne nous inspire de lui demander sa grace qu'il veut nous donner. Il n'en est pas de même des besoins du corps, nous sentons notre défaillance, & c'est ce qui nous fait avoir faim & chercher la nourriture.

XVI. La béatitude consiste à être rassasié de Dieu.

Nous voyons par l'Evangile de cette semaine, que le Royaume des Cieux, qui est l'Eglise, tant sur la terre que dans le Ciel est représentée comme un festin. C'est un nom que Jesus-Christ lui donne en plusieurs autres endroits de l'Evangile; comme entre autres quand il dit : *Vous verrez Abraham, Isaac & Jacob assis à la table de mon Royaume.* Ce qui fait voir que la beatitude consiste à se rassasier continuellement de Dieu, & à avoir une faim & une soif ardente de jouir de lui, puisque plus on le desire, plus on est rempli de lui,

XVII. Ce qui doit exciter en nous le desir de Dieu.

Rien ne doit tant exciter en nous ce desir, que l'amour que nous avons pour lui, & l'indigence continuelle où nous sommes de son secours. Ces deux choses doivent exciter en nous, pour ainsi dire, une faim ardente, qui est comme un appetit qui nous fait recourir à Dieu, comme à l'unique soutien de notre ame, & à celui qui peut seul la relever de ses défaillances, & l'empêcher de périr. Nous trouvons du plaisir à faire nos actions pour Dieu, & quelques pénibles qu'elles soient, nous y trouvons même du plaisir, quand nous les faisons pour Dieu, & que nous l'aimons, parce que notre ame se nourrit de lui en accomplissant sa volonté; comme une personne qui a faim trouve du plaisir à manger.

XVIII. Moyen de connoître si Dieu est l'unique objet de notre amour.

Jugeons par-là où nous en sommes dans la profession que nous avons faite d'être la génération de ceux qui cherchent le Seigneur. Voyons si ce desir de Dieu a éteint en nous tout autre desir, & si Dieu est l'unique objet de notre amour & de notre joie. Si cela est, nous n'aurons que du dégoût & de l'éloignement de tout ce qui ne nous porte point à lui, & nous nous retirerons de plusieurs bagatelles & amusemens, qui nous détournent de sa présence. Si au contraire nous avons de l'attache à ces choses, & que nous ayons de la peine à les quitter,

c'eſt une marque que nous ne nous rempliſſons pas de Dieu.

XIX. On s'approche de Dieu par la pénitence & l'humiliation.

Mais pour le trouver, il le faut connoître, comme j'ai déja dit, & il faut ſçavoir comment il ſe communique à nous. Car ſi nous ne le connoiſſons pas, nous ſommes en danger de le laiſſer paſſer, & de ne le plus trouver. Nous ne nous approchons de lui que par la pénitence & l'humiliation. Quand donc il permet qu'on nous humilie, qu'on nous fait quelque repréhenſion, & que nous avons quelque peine à ſupporter de la part du prochain, c'eſt par-là qu'il ſe préſente à nous. Cependant il faut avouer, que ſouvent nous refuſons de le recevoir, parce que nous ne le connoiſſons pas.

XX. Notre bonheur eſt de connoître Dieu.

L'Epouſe des Cantiques, qui cherche ſon bien-aimé, ne fait pas ainſi. Car il paroît par la deſcription qu'elle fait de toutes ſes qualités, qu'elle s'eſt appliquée à le connoître, & qu'elle ſçait même le dépeindre aux autres, afin qu'on lui aide à le trouver. Plus on le connoît, plus on eſt heureux dans cette recherche, car on eſt aſſuré de le trouver. Nous devons donc regarder Dieu comme la plénitude & la ſource de tout bien, qui veut ſe communiquer à nous & remplir tous nos deſirs à proportion que nous le connoîtrons, & le deſirerons.

XXI. Ce qu'il faut faire pour chercher J. C. d'une maniere digne de lui. Il est seul saint, il faut imiter sa sainteté.

Pour nous occuper de cela, j'ai pensé qu'on pourroit se servir des paroles, que l'Eglise chante dans le *Gloria in excelsis*. *Tu solus Sanctus, tu solus Dominus, tu solus Altissimus.* Car je suis bien aise qu'on applique les vérités à quelque chose, qui puisse fixer la mobilité de l'esprit. Ces trois qualités de Jesus-Christ nous apprennent ce que nous devons faire pour le chercher parfaitement & d'une maniere digne de lui. Jesus-Christ est seul saint, car il est séparé de tout; & pour aller à lui, il faut imiter sa sainteté, & nous séparer de tout, pour n'aimer que lui. La sainteté marque aussi la pureté qui est en Dieu souverainement; & nous participerons à sa pureté, en purifiant de plus en plus notre cœur, le détachant de l'amour des créatures & de nous-mêmes. L'humilité nous purifiera de l'orgueil, la mortification purifiera nos sens & nos inclinations, la pauvreté nous lavera de toute attache aux biens de ce monde & à tout ce qui n'est point Dieu. Ce sera ainsi que nous honorerons sa sainteté, en nous purifiant & nous sanctifiant nous-mêmes.

XXII. J. C. est seul Seigneur. Nous devons obéir à lui seul, ne rendre qu'à lui lorsque nous nous soumettons

Tu solus Dominus: Il est seul Seigneur. C'est à lui seul que nous devons notre obéissance, & nous ne la devons rendre

aux

aux créatures. Il eſt le ſeul maître abſolu de toutes les créatures, qui les gouverne ſouverainement, & ne veut point ſouffrir qu'on lui en égale aucune. Il n'y a point de moment, ni d'évenement, dont il ne ſoit le maître. C'eſt pourquoi il faut adorer ſa ſainte volonté & s'y ſoumettre, ne regardant que lui dans tout ce qui arrive, & recevant de ſa part tous les ordres qui nous ſont faits. gardant que lui en obéiſſant aux créatures.

On rendroit l'obéiſſance d'une maniere plus parfaite ſi on penſoit qu'elle entre dans le culte que nous devons à ce ſeul Seigneur; & cela nous feroit ſurmonter nos répugnances & excluroit nos complaiſances, toutes les refléxions & les retours que nous faiſons ſur ce qui nous eſt commandé.

XXIII. L'amour de Dieu doit être au-deſſus de toutes les affections de la nature.

Tu ſolus Altiſſimus : Il eſt le ſeul très-haut. Pour honorer Dieu en cette qualité, il faut avoir pour lui un amour qui ſoit au-deſſus de toutes les affections de la nature, & qui nous éleve peu à peu au-deſſus de nous-mêmes & de tout ce qui eſt créé. Nous avons beſoin de regarder Dieu ſouvent en cette qualité pour nous retirer de toutes les choſes baſſes & humaines, qui attachent notre cœur à la terre, & l'empêchent de s'élever vers Dieu pour lequel ſeul il eſt créé. Ce mot *ſolus* qui eſt repeté à ces trois

attributs de Jesus-Christ, nous apprend que nous lui devons un culte tout particulier, & que nous ne l'honorons point véritablement, si nous ne le préferons de telle sorte à toutes les créatures, & à nous-mêmes, que nous ne regardions que lui seul en toutes choses.

XXIV. N'obéissons qu'à Dieu, & consacrons à lui seul notre cœur.

Il n'y a point de sainteté qui égale la sienne. Sa puissance est au-dessus de tout, & il faut que nous n'obéissions qu'à lui, le regardant seul dans toutes les occasions, où nous devons nous assujettir, & obéir les unes aux autres pour l'amour de lui. Enfin n'ayons jamais pour les créatures un amour qui égale celui que nous lui portons, parce qu'il est infiniment élevé au-dessus d'elles, & que c'est à lui seul que nous devons consacrer notre cœur & notre amour.

XXV. Fondement de piété qu'il faut établir en soi.

Prenons donc garde de ne nous pas rabbaisser à des choses de néant, qui partagent notre cœur, & qui nous empêchent de chercher Dieu uniquement pour lui. Pour cela il faut établir en soi des fondemens solides de piété. La crainte & l'humiliation qu'on a de ses foiblesses en est un commencement. Il est meilleur de ne voir rien de bon dans sa vie, & d'en gémir comme pauvre en la présence de celui qui peut nous enrichir, que d'y voir une apparence de

vertu, ſur laquelle on s'appuie, & qui n'empêche pas qu'on ne ſoit encore charnelle, parce qu'on ne s'eſt point renoncé & qu'on n'eſt pas vraiment mort à ſoi-même, quoique peut-être on ait paru l'être dans les commencemens, où on a eu quelqu'affection pour les devoirs de la vie religieuſe, & quelqu'exactitude pour s'en bien acquitter. On s'eſt trompée ſoi-même, ſi la ſuite n'y a pas répondu.

C'eſt pourquoi ſaint Benoît veut que l'on conſidere dans les Novices s'ils aiment les mortifications humiliantes & l'obéiſſance, parce que ſans cela, ils ne renoncent point à eux-mêmes, & on ne trouve Dieu que dans ce renoncement, & en l'aimant par deſſus toutes choſes.

Voilà le vrai culte qu'on lui doit, & le moyen de le ſervir d'une maniere digne de lui, comme nous y ſommes obligées.

II. CONFERENCE

Sur l'Article 14 & les ſuivans du XXXI. Chapitre des Conſtitutions.

16 Septembre 1679.

Il ne faut s'attacher qu'à Dieu.

I. On ne doit chercher que Dieu dans ceux qui nous conduiſent.

LEs avis dont ce chapitre eſt rempli ſont ſi importans qu'ils méritent qu'on les conſidere chacun en particulier avec grande attention, mais ſur tout le dernier de ceux que nous venons de lire, qui nous apprend de quelle maniere nous devons uſer de la conduite des perſonnes, que Dieu nous a données, & comme nous ne devons chercher que lui en nous adreſſant à elles.

Il eſt certain que la pratique de cet avis nous feroit faire beaucoup de chemin en peu de tems, pour nous avancer dans la perfection à laquelle nous devons tendre, & que rien ne nous retarde tant que de nous rechercher nous-mêmes dans une choſe que nous ne faiſons que pour chercher Dieu. Car nous n'avons deſſein que d'aller à lui, lorſque nous nous adreſſons aux perſonnes, ſous la conduite deſquelles nous ne nous ſommes miſes que pour apprendre à le connoître.

Comment donc eſt-il poſſible que nous nous y recherchions nous-mêmes ? c'eſt un malheur que nous ne ſçaurions aſſez déplorer. Il eſt demeuré dans l'homme après le péché une pente & une inclination ſi grande à faire tout pour ſe plaire à ſoi-même, & ſe rendre ainſi ſon principe & ſa fin, qu'au lieu que nous ne devrions rien faire que pour Dieu, & que nous devons lui rapporter toutes nos actions ; s'il ne nous attire à lui inceſſamment, & ſi nous n'avons ſoin de nous élever continuellement vers lui, & de lui demander à toute heure ſa grace pour tout ce que nous avons à faire, nous rapporterons tout à nous-mêmes ; & nous n'avons point beſoin pour cela de refléxion, ou d'application ; car il ſuffit que nous n'ayons pas une intention contraire, puiſque nous y ſommes portés naturellement.

II. L'homme a une pente à tout faire pour lui-même, quoiqu'il doive tout faire pour Dieu.

Saint Paul nous apprend que ceux qui ſont enfans de Dieu, ſont conduits par ſon eſprit, & que cet eſprit les porte à crier vers Dieu, & à l'invoquer comme leur Pere, en lui criant : *Abba Pater, mon Pere.* Voilà donc la marque par laquelle on peut connoître ce que nous ſommes, en voyant quel eſt l'eſprit qui nous fait agir.

III. La marque des enfans de Dieu.

Il n'y a dans le monde que deux géné- IV.

Mélange des deux générations d'Adam & de J. C.

rations, celle d'Adam & celle de Jesus-Christ. Celle d'Adam comprend tous les hommes en général, & en particulier tous les reprouvés. Celle de Jesus-Christ renferme tous les élus, qui sont régénerés en lui, qu'il a rendus enfans de Dieu par sa grace, en les animant de son esprit. Ces deux générations sont mêlées par tout, & nous éprouvons jusques dans nous-mêmes le mélange des inclinations de l'une & de l'autre.

V. Pour être enfant de Dieu, il faut être conduit par son esprit.

Ainsi ce qui nous rend enfans de Dieu ne consiste pas seulement dans les choses extérieures, telles que sont les sacremens, qui, comme dit saint Augustin, sont communs aux bons & aux méchans; & plusieurs autres signes extérieurs, qui ne nous sanctifient pas, quoiqu'ils soient saints. La preuve que nous sommes enfans de Dieu est, si nous sommes animés de son esprit. Et comme parmi les hommes il y a quelques fois certains rapports & certaines ressemblances extérieures, qui font reconnoître ceux de qui ils ont tiré leur naissance; la ressemblance que les enfans de Dieu doivent avoir avec ce divin Pere, consiste à n'être animés & conduits que par son esprit, qui forme tous leurs mouvemens & qui leur inspire un amour & une confiance vraiment filiale, qui

occupe leur cœur, sans aucun partage, & qui leur fait avoir recours à lui dans tous leurs besoins, en lui criant : *Mon Pere, mon Pere.*

VI. Sans l'esprit d'adoption, tout le reste ne sert de rien.

Voyons donc si nous avons reçu cet esprit d'adoption ; car sans cela, ce seroit en vain que nous aurions reçu les autres graces, & il ne nous serviroit de rien de porter le nom de Chrétiens, d'avoir été baptisés, & d'avoir participé aux autres Sacremens. Si nous agissons encore par notre propre esprit, si nous ne suivons que nos inclinations, & si nous nous laissons aller à nos passions nous sommes enfans d'Adam, & nous appartenons au vieil homme.

VII. Il n'y a de salut que pour les enfans de Dieu. Ce qu'il faut faire pour l'être.

Cette distinction est importante, puisqu'il n'y a de salut que pour les enfans de Dieu. Ainsi nous devons nous examiner pour voir, si nous en sommes, en tâchant de le reconnoître par les marques que l'Apôtre nous en donne, qui sont, comme nous venons de dire, de recourir à lui, & de l'invoquer dans nos besoins en l'appellant à notre aide, comme notre Pere. Et comme nos besoins sont continuels, il faut aussi que ce cri, & que cette priere soient continuels, pour attirer son secours, qui nous est nécessaire à tout moment, étant sans cesse exposées, comme nous le sommes à

VIII. Nécessité d'un secours continuel de Dieu, pour resister aux tentations dont la vie religieuse n'est pas exempte.

toute heure, à des combats & à des tentations. La vie religieuse, que nous avons embrassée, ne nous en exempte pas, puisqu'au contraire notre exercice & notre pratique continuelle doit être de resister & de nous opposer fortement aux inclinations de la chair, & à toutes les tentations de notre ennemi, qui nous faisant ressentir davantage notre foiblesse, nous doivent porter à invoquer Dieu, & à lui demander son assistance, par ce mouvement qui nous rend témoignage que nous sommes ses enfans, parce que nous nous adressons à lui comme à notre Pere.

IX. Il faut s'adresser à Dieu avant que de s'adresser aux hommes.

Mais pour le bien faire, il ne faut chercher que lui seul & recevoir de sa main ce qu'il nous donne par ceux, qui nous tiennent sa place. C'est à quoi nous manquons souvent, si nous n'y prenons garde; & on a grande raison de nous avertir dans ce chapitre, de nous adresser à lui, avant que d'aller à eux, puisqu'ils ne nous sçauroient être utiles, qu'autant qu'ils nous porteront à Dieu, & que nous le chercherons lui seul dans la conduite que nous recevrons d'eux. Et il ne s'y faut pas méprendre. Quoiqu'il soit vrai que nous ne nous adressons à eux, que pour aller à lui, le malheur de notre corruption est si grand, que sou-

X. Souvent sans y penser on cesse de chercher Dieu.

vent sans y penser, nous cessons de chercher Dieu, & nous ne cherchons plus que nous-mêmes & notre propre satisfaction, parce que nous nous arrêtons à ce que nous trouvons qui nous plaît & qui nous agrée davantage dans la créature.

XI. Le Créateur seul doit être notre fin. On se recherche dans les choses mêmes qui sont bonnes.

Le Créateur seul doit être notre fin & notre principe; & c'est mettre la créature à la place de Dieu, que de la regarder humainement, & de s'attacher à elle sans s'élever jusqu'à Dieu, auquel seul elle nous doit porter. C'est à quoi nous devons bien prendre garde. Il n'y a rien de si naturel que de se rechercher soi-même, & sa propre satisfaction dans les choses mêmes, qui sont bonnes & qui nous devroient porter à Dieu. Cela arrive dans la conduite que l'on reçoit des personnes, qui sont vertueuses, & qui nous instruisent pour nous faire avancer dans la piété. Si nous manquons de pratiquer cet avis, qui nous apprend d'aller à Dieu, avant que de nous adresser à elles, nous verrons qu'elles sont entierement inutiles, & ce ne sera plus Dieu que nous regarderons en elles, mais nous nous attacherons à tout ce qui satisfera nos sens, & qui plaira à notre esprit. Il ne s'y faut pas tromper, ni s'imaginer qu'on profite bien de leur con-

XII. Le changement de vie est la marque que nous cherchons Dieu dans les personnes qui nous conduisent.

duite, parce qu'il semble qu'on est bien touchées de ce qu'elles nous disent, ce qui fait qu'on voudroit souvent les entendre. Si cela ne produit point le changement de la vie, & la conversion du cœur, ce n'est point Dieu qu'on a cherché; on s'est arrêté en chemin, en s'attachant aux personnes que Dieu nous avoit données pour nous conduire & nous aider à nous avancer vers lui.

XIII. Marque à laquelle on connoît si l'on a écouté Dieu dans ceux qui nous ont parlé.

Quand on ne desire que lui, on se contente de peu de paroles. Il parle efficacement au cœur & se fait entendre comme il lui plaît, sans avoir besoin de longs discours, qui souvent ne servent qu'à nous contenter nous-mêmes. Car on se plaît à se sentir persuadé & convaincu par des paroles, qui satisfont l'esprit & qui le gagnent: mais si les mouvemens qu'on a après n'ont pas d'autres suites, cela ne servira de rien; & on peut dire qu'on n'a pas écouté Dieu, en écoutant les personnes, qui nous parloient de sa part, si on regarde autre chose en elles que Dieu: au lieu que si on le cherchoit uniquement, on le trouveroit, quand même on ne rencontreroit pas cette facilité, & cet agrément extérieur, qui plaît aux sens & à l'esprit.

XIV. Effet des paroles de la

Nous avons éprouvé cela en la personne de la Mere Marie-des-Anges, qui

avoit une vertu, & une droiture de cœur très grande. Quand on s'adreſſoit à elle, elle répondoit avec ſimplicité, & diſoit en peu de paroles ce que Dieu lui mettoit au cœur; & cependant il eſt certain qu'on remportoit d'avec elle une certaine onction, qui obligeoit d'avouer que Dieu avoit parlé par ſa bouche, lorſqu'on l'avoit écoutée. Les paroles de Dieu, qui ſont courtes & abregées, pénetrent quelquefois davantage le cœur, & le mettent dans la ſoumiſſion, qu'il doit à la vérité, en l'humiliant. Mere-des-Anges.

Nous n'avons pas tant beſoin qu'on nous donne de nouvelles inſtructions que nous en avons qu'on nous marque préciſement ce que Dieu demande de nous, pour former des reſolutions, & nous adreſſer enſuite à lui, afin de lui demander qu'il diſſipe, non-ſeulement nos ténebres, par la lumiere de ſa vérité, mais que l'onction de ſa grace qui inſtruit de toutes choſes, nous porte à nous humilier, & nous faſſe entrer dans les ſentimens qu'on nous montre que nous devons avoir pour ſatisfaire à nos obligations.

XV. Comment il faut conſulter Dieu.

Nous avons dans la ſainte Ecriture un exemple de la maniere, dont nous devons conſulter Dieu. Lorſque David eut délivré les habitans de la ville de Ceila

de la main des Philiſtins, Saül qui pourſuivoit David voulut aſſiéger cette Ville à cauſe de lui. David ne ſçachant ce qu'il avoit à faire, conſulta Dieu pour ſçavoir ſi Saül prendroit cette Ville, & ſi les habitans le livreroient entre ſes mains. Dieu lui répondit: *Il y deſcendra.* Il avoit demandé deux choſes à Dieu, & il ne répond qu'à une, de quoi David ne ſe plaint point: mais ayant beſoin de s'inſtruire de ce qu'il avoit à faire, il conſulta Dieu une ſeconde fois, & lui demanda de nouveau: *Me livreront-ils entre les mains de Saül?* Dieu lui répondit auſſi brievement que la premiere fois: *Ils vous livreront.* Qui de nous ſe ſeroit contentée d'une réponſe ſi courte? Elle ſuffit néanmoins, puiſqu'elle répond à ce qu'il avoit demandé. Mais la curioſité humaine ne ſe ſatisfait pas de ſi peu de paroles. On ne ſe contente pas pour l'ordinaire de ſçavoir les choſes principales; on veut des éclairciſſemens, qui répondent à tout; on cherche auſſi quelque conſolation dans ce qu'on ſouffre. Dieu ne dit pas un mot de tout cela à David, & cependant il étoit dans un état digne de pitié. Car après avoir délivré ceux de Ceïla de la main des Philiſtins, il n'étoit payé que d'ingratitude, & ces habitans étoient

prêts de le livrer en celles de Saül.

La grande consolation d'une ame, qui aime Dieu, est de sentir que son cœur lui est soumis. Elle sçait que Dieu est appliqué à elle dans le silence même, qu'il garde avec elle. Tout ce qu'elle a à faire est d'être appliquée à lui, & de pouvoir dire comme l'Epouse dans les Cantiques : *Je suis toute à mon bien-aimé, & il est tourné vers moi, pour s'appliquer à mes besoins, & écouter mes prieres.* De quoi nous plaindrons-nous, quand nous sçavons que Dieu s'applique à nous, qu'il nous voit, qu'il nous écoute, & que c'est lui qui nous parle par ceux, à qui il nous envoie pour sçavoir ce qu'il veut de nous ? S'il arrive qu'on nous dise peu de paroles, cela nous doit suffire, puisqu'en effet, si nous les recevons de sa part, nous y trouverons tout ce qui nous est nécessaire.

XVI. Consolation de l'ame qui aime Dieu.

Nous péchons souvent par ingratitude, en ne nous contentant pas de ce qu'il nous donne, & du soin qu'il prend de nous. Dieu a la bonté de s'appliquer à nous, & nous manquons de reconnoissance & d'amour pour nous appliquer à lui, & nous contenter de lui. Notre secours n'est pas dans les pensées & dans les discours humains, leur étendue ne soutient pas, & ne fortifie point. On a

XVII. On péche par ingratitude en ne se contentant pas du soin que Dieu prend de nous.

eu de la satisfaction, mais après cela on se trouve dans le même état ; au lieu qu'une seule parole qui vient de Dieu, soit qu'il la dise lui-même au fond du cœur, ou qu'il la fasse dire à ceux qu'il envoie, calme les troubles, fait cesser les peines, & donne une solide satisfaction en portant l'ame à Dieu.

Prions-le qu'il nous rende ses véritables enfans, qui ne mettent qu'en lui leur confiance, que nous le regardions dans tous nos besoins comme notre Pere, que nous n'ayons recours qu'à lui, & que nous ne desirions d'assistances que celle qu'il lui plaira de nous donner, soit par lui-même, soit par les personnes, à qui il nous envoyera, & en la maniere qu'il lui plaira.

III. CONFERENCE

Sur le XXXI. Chapitre des Constitutions.

Article 19.

Ne se point inquieter des fautes.

CE qu'on vient de nous lire de la maniere, dont on doit regarder les fautes dans lesquelles on tombe tous les jours, & de l'utilité qu'on en peut tirer, nous doit donner une grande con-

solation, & nous faire reconnoître jusqu'où va l'étendue de la bonté de Dieu envers nous. Il n'y a personne qui s'appliquant un peu à se considerer devant Dieu, ne soit bien persuadé qu'on a grand sujet de gémir, & de s'humilier devant lui, d'avoir en soi tant de foiblesses & de miseres; mais l'importance est de voir, si on en gémit autant qu'on le doit & de la maniere qu'il le faut.

I. Sujet de gémir & de s'humilier.

Toutes les voies de Dieu sont justes & pleines de miséricorde. Les graces qu'il nous fait, sont des effets de sa miséricorde; & quand il nous laisse à nous-mêmes, c'est un effet de sa justice, puisqu'il y a toujours assez de sujets qui méritent qu'il se retire de nous. Mais c'est où nous voyons la preuve de la grandeur de sa miséricorde, & jusqu'où va son amour pour nous, puisque bien loin de nous punir comme le méritent nos chûtes, & nos offenses continuelles, il a voulu que nous puissions même y trouver de l'avantage, & nous en servir par humilité, pour nous avancer dans son amour.

II. Bonté de Dieu, qui nous fait tirer de l'avantage de nos fautes.

Si nous négligeons nos fautes, disant que Dieu est bon pour nous les pardonner, elles nous seront très-préjudiciables, puisqu'elles diminueront en nous la cha-

III. La multitude des fautes peut éteindre la charité.

Moyen de nous les rendre utiles.

rité, qui est la vie de l'ame, & qu'elles pourroient l'éteindre tout à fait par leur multitude, comme plusieurs gouttes d'eau forment peu à peu un torrent, dont la rapidité emporte tout. Mais si nous en avons un regret sincere, si nous avons recours à Dieu pour en chercher le remede dans sa miséricorde, non par la vue de notre propre intérêt, & pour nous décharger de la peine de voir ces fautes; mais pour rentrer en grace avec lui, elles serviront à nous faire avancer, en nous faisant éprouver la bonté de Dieu qui nous aime, quoique nous le méritions si peu, & en nous portant à avoir recours à lui, comme au principe de toute vertu, & à la source de tout bien.

IV. Comment nos fautes peuvent tourner à notre avantage.

La foi nous apprend, que sa miséricorde, & sa bonté sont des sources inépuisables, où nous trouverons tout. Si nous allons à lui avec amour, & si nos fautes & nos imperfections continuelles nous portent à nous approcher plus souvent de cette divine source pour nous laver, nous guérir & nous fortifier en nous humiliant & nous anéantissant devant Dieu, elles nous deviendront très-utiles. Et c'est en ce sens qu'on peut dire que tout est avantageux à ceux qui aiment Dieu, & que leurs défauts mêmes, bien

loin de les éloigner de lui, les en approchent davantage ; parce que le propre de ſa bonté eſt d'avoir pitié de nous, & elle ne demande que notre foi & notre amour, pour répandre ſur nous ſes graces, puiſque c'eſt le propre de ſa bonté d'avoir pitié de nous, parce qu'il ſçait de quoi il nous a formé, quelle eſt la fragilité de notre nature, qui n'étant que néant, tend toujours au néant, & que nous ne ſommes qu'un abyſme de foibleſſe & d'impuiſſance.

V. L'amour de nous-même, principe de toutes nos fautes.

Le péché nous a ſéparés de Dieu par l'amour de nous-même, qui eſt le principe de toutes nos fautes. Nous ſommes des vaſes, qui après être ſortis des mains de Dieu ſe ſont briſés, & qui ſe briſent encore autant de fois que nous oublions la dépendance continuelle où nous devons être de ſa grace ; il a pitié de ſon ouvrage, & il nous reçoit pour nous réparer & nous ſoutenir, quand nous retournons à lui.

VI. Notre amour pour Dieu eſt le gage de celui qu'il a pour nous.

Ce que nous avons à examiner, eſt de voir ſi nous ſommes dans cette charité, qui nous remet dans les mains & dans le ſein de Dieu ; car il faut l'aimer pour avoir un gage qu'il nous aime. Eſſayons donc de connoître, ſi nous avons cet amour, qui doit faire tout notre bonheur dans le Ciel, comme il eſt notre

sanctification sur la terre. Une marque de cet amour est que tout sert à l'enflamer & à l'augmenter. Nous admirons & nous aimons la bonté de Dieu dans tout le bien, qu'il nous fait faire, parce que nos bonnes œuvres, & nos vertus sont des dons de sa bonté; & nous n'admirons pas moins la miséricorde avec laquelle il nous reçoit après nos chûtes, & cette bonté qu'il a de nous aimer quoique nous soyons si imparfaites.

VII. Nos fautes servent à nous faire connoître notre amour pour Dieu, si nous avons du regret de nous être éloignés de lui.

Nos fautes serviront donc à nous faire connoître, si nous aimons Dieu, & si le regret que nous en avons est la douleur d'un enfant qui s'afflige d'avoir déplu à son pere, & que notre douleur ne soit pas de paroître imparfaites, mais de nous être retirées de Dieu, & d'avoir mérité qu'il nous retirât sa grace. La seule inquiétude de ceux, qui aiment Dieu, est l'appréhension de lui déplaire en la moindre chose. Ils tâchent de reparer leurs fautes, non pour s'en ôter le scrupule, mais dans la seule vue de rentrer en grace avec lui.

VIII. Le défaut d'amour est la cause de toutes nos fautes: l'accroissement de la charité les repare.

Toutes nos fautes viennent d'un défaut d'amour, & elles ne sont reparées que par un accroissement de charité; c'est elle seule qui couvre les péchés. Car comme il n'y a que l'amour de nous-même, qui nous fait pécher; il n'y a aussi

que l'amour de Dieu, qui nous fait mériter le pardon, en nous faisant aimer Dieu jusques à nous mépriser nous-mêmes, & nous haïr en voyant que nous sommes si misérables, que de quitter la source de tout bien pour chercher une vaine satisfaction dans les créatures; & d'autre part en nous faisant aimer la bonté de Dieu, qui est si extrême, que de vouloir bien nous pardonner, & nous recevoir dans son amitié, dont nous nous rendons à toute heure si indignes.

IX. Tout sert, les fautes mêmes, à celui qui aime Dieu, pour s'avancer dans son amour.

C'est ainsi que tout sert à une ame, qui aime Dieu, pour s'avancer dans son amour. Les graces qu'elle reçoit de lui, la comblent de reconnoissance: les fautes, dans lesquelles elle tombe continuellement, aussi bien que ses tentations & ses foiblesses, lui font admirer la bonté qu'il a de l'aimer, quoiqu'elle soit si mépriſable, & qu'il n'y ait rien en elle, qui mérite qu'il pense seulement à elle. Elle voit que ses imperfections & son impuissance sont si grandes qu'elle n'a pas la force de s'en garantir, ni de se relever de ses chûtes, & qu'elle ne les reconnoît pas même, si Dieu ne lui donne sa lumiere, pour les appercevoir; & c'est ce qui la porte à avoir recours à lui, & à l'aimer d'autant plus qu'elle ne trouve rien en elle, qui ne la porte à s'humiler elle-même, & à s'anéantir.

X. Nous devons aimer notre prochain, malgré ses défauts, pour imiter la charité de J. C. envers nous.

Mais pour rendre à Jesus-Christ quelque chose de cette charité, qu'il a pour nous, il faut encore que nous aimions notre prochain de la même maniere que Jesus-Christ nous aime, sans avoir de mépris pour ses imperfections, ni nous arrêter à les remarquer, & à observer tout ce qui pourroit nous empêcher de l'aimer & de le supporter. Pour cela il est bon de nous appliquer à nous-mêmes & au prochain ces paroles de l'Epouse dans le Cantique : *Je suis noire, mais je suis belle, ô Filles de Jérusalem, c'est pourquoi le Roi m'a aimée.* l'Eglise les dit en parlant au nom de tous ses enfans, & chaque fidele en particulier a droit de se les attribuer par un sentiment de reconoissance de l'extrême bonté de Dieu, qui ne mépriſant pas la laideur de nos imperfections, aime la beauté de ses dons, qu'il a mis en nous, quoique nous l'obscurcissions tous les jours par tant de taches. Il veut bien même que cette noirceur serve à augmenter notre beauté en augmentant notre humilité, notre reconnoissance & notre amour ; & par-là il nous aime davantage : *Ideò dilexit me.*

XI. Quelques défauts qu'ait notre pro-

Cela nous oblige d'aimer nos Sœurs, & de ne les jamais mépriser, quelques défauts que nous voyons en elles, puis-

que Dieu les aime & ne les mépriſe pas, & qu'il nous aime auſſi nous-mêmes, quoique nous ſoyons peut-être encore plus imparfaites qu'elles devant ſes yeux. Il nous faut dire à nous-mêmes ces paroles, que l'Epouſe dit aux Filles de Jéruſalem, pour prévenir les ſcandales, que nous peuvent cauſer les défauts de nos Sœurs, afin de ne pas mépriſer en elles ce que Dieu y ſupporte, & pour y regarder moins les défauts de la créature, que l'ouvrage du créateur, qui devroit ſeul arrêter toute notre attention.

chain, il ne faut point le mépriſer, mais l'aimer, puiſque Dieu l'aime.

XII. Il ne faut point s'arrêter aux défauts qu'on voit dans le prochain.

Comment pourrions-nous un jour ſupporter les reproches qu'il nous feroit de n'avoir pas aimé les perſonnes ſemblables à nous, comme il nous l'a commandé, lui qui nous a aimées toutes imparfaites, & défectueuſes que nous ſommes. Prenons donc garde, lorſque nous remarquons des défauts dans nos Sœurs, que cette vue ne nous arrête, & ne nous ſoit, par notre faute, un ſujet de ſcandale & de chûte, au lieu que nous en devrions profiter.

XIII. Il faut admirer les graces que Dieu fait à notre prochain.

Lorſque nous ſommes au Chapitre, pour entendre leurs défauts, que notre attention ne ſoit pas de les remarquer, mais plutôt d'admirer la grace que Dieu leur fait de s'en accuſer avec humilité, de les reconnoître, d'en chercher le re-

mede dans la pénitence, & de travailler pour s'en corriger. C'eſt-là l'ouvrage de Dieu : nous devons admirer ce qu'il fait dans nous & dans nos Sœurs & le prier qu'il avance de plus en plus ſon ouvrage, en détruiſant le nôtre.

XIV. Tout ce que l'amour-propre fait en nous, y détruit la reſſemblance de Dieu.

Tout ce que l'amour-propre nous fait faire, détruit & défigure en nous ſa reſſemblance, car nous ſommes les images de Dieu : pour mieux dire nous ſommes comme des miroirs, qui ne portons ſa reſſemblance, qu'autant que ſon regard eſt appliqué ſur nous, & que nous ſommes tournées vers lui. Les tableaux s'avancent peu à peu, & ce qui y eſt repréſenté, y demeure ; mais un miroir perd la reſſemblance de l'objet, auſſi-tôt qu'il ſe retire.

XV. Notre ame eſt heureuſe ou malheureuſe, ſelon qu'elle s'approche, ou qu'elle s'éloigne de Dieu.

Il en eſt de même de notre ame, elle n'eſt que le regard de Dieu, qui lui fait porter ſa reſſemblance ; elle eſt heureuſe ou malheureuſe, à proportion qu'elle approche de lui, ou qu'elle s'en éloigne. S'il ſe retire d'elle, elle n'eſt que miſere & que ténebres, s'il la regarde, elle eſt pleine de lumiere, & voit toutes choſes dans la vérité. C'eſt pourquoi David demande ſi ſouvent, qu'il faſſe luire ſur lui la lumiere de ſon viſage, & il dit que ce regard favorable fait que la terre produit ſon fruit. Car à proportion que

le divin soleil éclaire & échauffe notre cœur, il le remplit de bons sentimens, & lui fait porter le fruit des bonnes œuvres. Et au contraire nous tombons dans les ténebres & dans le trouble, aussitôt qu'il détourne son visage de dessus nous, comme dit le même Prophete. Notre cœur devient aussi froid, aussi dur & aussi stérile que l'est la terre pendant l'hyver. Nous devons donc demander à Dieu, que l'impression de son visage soit toujours sur nous, puisque son regard nous rend heureux.

XVI. Bonheur du premier homme. Il est tombé en se tournant vers lui-même. Nous sommes tombés avec lui.

C'est ce qui faisoit la béatitude du premier homme, avant qu'il se fût éloigné de Dieu par son péché. Il étoit devant Dieu comme un miroir, qui recevoit continuellement cette vive impression de sa ressemblance, qui étoit sa gloire, son bonheur, sa lumiere, sa justice, sa beauté & toutes ses vertus: car il n'avoit que ce qu'il recevoit de cette source. Il pouvoit conserver ce bonheur, s'il l'eût voulu; mais parce qu'il ne l'a pas assez estimé & reconnu, il s'est tourné vers lui-même & vers les créatures, & est devenu semblable aux bêtes privées de la raison. Nous sommes tombés avec lui dans la même misere; pour être rétablis dans ce premier état, nous devons reconnoître, que nous n'avons de vertu,

de lumiere & de force que par le regard de Dieu sur nous, qui nous communique sa grace & ses vertus, par l'influence de son esprit saint. C'est ce divin regard, qui nous fait connoître & aimer la vérité, qui y assujettit notre cœur, qui nous la fait embrasser, & qui fait que nous combattons tout ce qu'il y a en nous, qui y est contraire. Ce regard de Dieu nous fait voir la vérité, non-seulement dans les vertus, que sa grace met en nous, mais même dans nos défauts. Nous les condamnons avec elle, nous les haïssons, nous en demandons à Dieu le remede. Dieu nous rend justes, en nous faisant aimer sa vérité, & condamner notre iniquité.

XVII. Le regard de Dieu peut seul nous relever, en nous faisant connoître & aimer la vérité. Effet que ce regard produit en nous.

XVIII. Nous sommes unis à Dieu en aimant ce qu'il aime.

Nous sommes unies à lui, si nous aimons ce qu'il aime, si nous haïssons ce qu'il haït; & bien loin que la connoissance de nos défauts doive jetter l'ame dans l'abattement, cette impression de la vérité, qui la convainc de sa misere, & qui lui en fait sentir la grandeur, la console en même-tems, en lui faisant reconnoître l'extrême bonté de Dieu, qui peut seul l'en délivrer par sa grace toute puissante, sans laquelle nous ne pouvons rien, & avec laquelle nous pouvons tout. Notre liberté est dans sa main, il nous délivrera quand il voudra,

dra, & il le voudra quand il nous verra humiliées, & que notre ame sera abattue devant lui, en rougissant de sa présomption, & avouant humblement sa misere & son impuissance.

XIX. Motif de confiance. J. C. est descendu du Ciel pour guérir ceux qui ont le cœur brisé.

Il est dit dans l'Evangile, que Jesus-Christ étant venu à Nazareth, il entra un jour du Sabath dans la Synagogue, & qu'ayant ouvert le livre d'Isaïe, il trouva à l'ouverture cette prédiction, que le Saint-Esprit avoit faite de lui : *L'esprit du Seigneur est sur moi, il m'a consacré par son onction, il m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, & pour guérir ceux qui ont le cœur brisé.* Je ne m'arrête qu'à ce seul point, qui nous fait voir que le Fils de Dieu est venu principalement pour nous, si nous reconnoissons que nous sommes malades, & que sentant nos plaies, nous ayons le cœur vraiment contrit & humilié. Qui peut donc nous empêcher d'esperer en la miséricorde de Dieu, quelques imparfaites & misérables que nous soyons, quand nous le reconnoissons véritablement ; puisque le Fils de Dieu est descendu du Ciel pour guérir ceux, qui ont le cœur brisé ? Et ce n'a pas été seulement pendant qu'il a vécu sur la terre, qu'il a operé ces grandes merveilles, il les continuera dans la suite

de tous les siecles depuis l'accompliſſement de ſes myſteres.

XX. Le tems d'affliction eſt l'année des miſéricordes du Seigneur. Sa grace guérit nos maux, ſa miſéricorde remet nos dettes.

C'eſt donc à préſent l'année des miſéricordes du Seigneur; & ſur tout nous devons la conſiderer comme telle, puiſque nous ſommes affligées, & qu'il nous donne part à ſes ſouffrances & à ſa croix. Il eſt proche de nous, pour nous faire comprendre les vérités de ſon Evangile, pour nous guérir, ſi nous avons le cœur briſé; & pour nous donner la confiance d'obtenir une entiere liberté & la délivrance de tous nos maux. Sa grace toute puiſſante guérira nos maladies, & ſa miſéricorde remettra toutes nos dettes. Il en a donné le prix, prions-le, qu'il le mette entre nos mains, en nous donnant la grace de faire toutes les bonnes œuvres, qu'il demande de nous; puiſqu'il nous l'a mérité, & que nous n'avons que ce qu'il nous donne. Il ne guérit que les cœurs briſés. Préſentons lui les nôtres, & prions-le qu'il les briſe, & que comme lui-même a bien voulu être briſé pour nos péchés, il nous donne un tel ſentiment de ce qu'il a fait & ſouffert pour nous, que nous ſoyons enfin réduites à cet anéantiſſement & à cette contrition où il nous veut trouver, pour nous faire ſentir la vertu de ſon ſang qu'il a répandu pour guérir nos ames.

XXI. Dieu ne guérit que les cœurs briſés.

La douleur d'avoir offensé Dieu, est le commencement de notre guérison, & le silence que nous allons tâcher d'observer plus exactement, nous fera sentir davantage nos blessures, comme la dissipation nous les fait oublier, & nous y rend insensibles. Nous ne reconnoissons ce que nous sommes qu'autant que nous nous appliquons à veiller sur nous-mêmes, & à considérer nos dispositions. On voit même dans les douleurs du corps, que l'application à autre chose les fait quelquefois oublier, sur tout si c'est à quelque divertissement. Cela arrive bien davantage à l'ame, qui est sans comparaison beaucoup moins sensible à ses maux, que ne peut être le corps. Les distractions lui font perdre le souvenir de ses maux, & éloignent tous les sentimens de pénitence que la grace lui avoit inspirés.

XXII. La douleur d'avoir offensé Dieu est le commencement de la guérison.

Pour les recouvrer il faut entrer dans le silence & dans le recueillement, qui nous aideront à sentir les plaies de notre cœur, & à recourir à Dieu dans son saint Temple, pour le prier d'avoir pitié de nous & de nous guérir. C'est par ce moyen que nous attirerons son secours sur nous mêmes & sur son Eglise, pour laquelle nous devons tout faire, puisqu'elle est le Corps de Jesus-Christ,

XXIII. Le silence aide à sentir les plaies du cœur, à recourir à Dieu, pour obtenir son secours pour nous & pour son Eglise.

que nous devons aimer par dessus toutes choses, & duquel nous devons nous estimer heureuses d'être les membres. Si nous nous mettons en état d'obtenir de Dieu le remede des maux qui l'affligent, comme nous y avons beaucoup de part, nous serons aussi consolées des nôtres. En attendant nous devons les souffrir avec un esprit de pénitence, & nous souvenir que les peines extérieures sont presque toujours des châtimens de Dieu.

XXIV. Il faut souffrir en esprit de pénitence les peines que Dieu envoie.

On voit par les saintes Ecritures & par les histoires des Saints qui les ont souffertes en esprit de pénitence, qu'ils ne se sont mis en peine que d'appaiser la justice de Dieu, pour fléchir sa miséricorde, & l'engager à avoir pitié d'eux, ou en les délivrant de ces peines, ou en leur faisant la grace d'en faire un si bon usage qu'elles leur fussent plus utiles que la délivrance même. C'est ce que nous devons faire pour profiter de l'état où nous sommes, qui sans doute est un remede, par lequel Dieu veut guérir ce qu'il y a encore en nous de foible & d'imparfait.

Quand nous aurons ainsi profité de ces reflexions, il nous rétablira dans l'état heureux où nous étions, afin qu'il serve davantage à sa gloire & à no-

tre avancement dans son amour.

Ne négligeons donc pas d'y travailler, puisque nos gémissemens, notre pénitence, & notre silence seront utiles, non-seulement à nos ames, mais même à nos affaires en nous remettant en grace avec Dieu.

IV. CONFERENCE

Sur le Chapitre XXXI. des Constitutions. article 21 & 22.

Le 6 Octobre 1679.

CETTE Instruction ne demande que notre attention, car les vérités qu'elle contient, sont si claires que tout le monde peut les entendre, quoiqu'il y en ait peu qui les pratiquent. Il est à craindre que le peu de soin qu'on a d'y faire réflexion, & de se les appliquer, ne fasse que l'on tombe dans la négligence.

L'oubli de ses devoirs est la source de tous les relâchemens qui arrivent dans l'Eglise & dans les Monasteres. Il est impossible que la négligence intérieure ne produise l'extérieure ; & en ne pensant pas à ses devoirs, on manque

I. Oubli de ses devoirs, source de tous les relâchemens dans l'Eglise & dans les Monasteres.

aussi à les pratiquer autant qu'on y est obligé. Quand on commence à se relâcher des pratiques de la Religion, on se fait une certaine distinction des devoirs de la vie Religieuse & de ceux de la vie Chrétienne ; on s'imagine que si on ne satisfait pas entierement à ceux de la Religion, on s'acquitte du moins de ceux du Christianisme. Mais j'ose dire que cela n'est pas, & que si on cesse d'être Religieuse devant Dieu en manquant volontairement de s'acquitter des devoirs de la vie Religieuse, on cessera en même-temps d'être chrétienne.

II. En cessant de remplir ses obligations, on cesse d'être Chrétien.

III. L'Evangile va aussi loin que les regles des Religieux.

L'Evangile va aussi loin que nos Regles ; elles n'ont été dressées que sur ses préceptes, & la distinction qu'on en peut faire ne consiste que dans certaines pratiques extérieures qui n'ajoutent rien aux obligations essentielles de renoncer à soi-même & de porter sa croix, qui sont des loix communes à tous les Chrétiens, & pour l'accomplissement desquelles nos regles nous sont plutôt un secours & un moyen favorable, qu'un surcroît d'obligation.

IV. La Pénitence, loi indispensable pour quiconque veut se sauver. C'est un

La Pénitence est une loi indispensable, que l'Evangile impose à tous ceux qui veulent se sauver : & les SS. Peres, dans la suite des siécles, l'ont jugée si nécessaire, qu'ils en ont fait une regle

dans les Conciles. Mais rien ne nous y doit tant porter, que l'exemple & la vie de J. C. qui n'a fait pendant qu'il a été sur la terre que renoncer à tous les biens du monde, & en souffrir tous les maux; & il ne nous en a pas seulement donné l'exemple par ses actions; mais il en a fait une loi par ses paroles, en disant dans ses prédications: *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Il semble qu'il n'en falloit pas davantage pour nous le persuader, puisque c'est notre Juge qui parle, & que rien n'est plus redoutable que la parole d'un Juge, jointe à des menaces qui sont d'autant plus terribles qu'elles ne peuvent manquer d'avoir leur effet, puisque c'est un Dieu qui parle & qui dit: *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* Néanmoins ce n'étoit pas encore assez, & nous ne pouvions accomplir ce précepte, & éviter le malheur dont il nous menaçoit, sans sa grace intérieure, qui persuade le cœur, qui le gagne, & qui lui fait suivre les lumieres que sa vérité lui a découvertes. Comme donc il sçavoit quelle est notre foiblesse, & que nous ne pouvons de nous-mêmes accomplir ses paroles, il ne s'est point contenté de nous dire qu'il n'y a point de salut sans pénitence; mais il nous a de plus mérité

précepte de J. C.

V. J. C. nous a mérité la grace nécessaire pour faire pénitence.

la grace de la faire par son exemple.

VI. Toute la vie de J. C. modele de pénitence. Point de salut pour nous, si nous ne sommes conformes à son image.

Il a voulu que toute sa vie nous en fût un modele accompli. Comme cette grace est le fruit de ce qu'il a fait & souffert pour nous, elle nous est donnée par ses mérites, pourvû que nous ne nous contentions pas de voir ses actions dans les livres, & de sçavoir que sa vie a été une continuelle pénitence; mais que nous nous appliquions à y conformer la nôtre, en suivant son exemple, puisqu'il n'y a de salut pour nous qu'autant que nous serons trouvées conformes à Jesus-Christ, & que notre vie aura rapport à la sienne. C'est la marque de notre élection, & il suffiroit de sçavoir cette vérité pour être persuadée qu'il faut faire pénitence.

VII. Point de certitude de la rémission de ses péchés passés. Il ne faut point cesser d'en faire pénitence

Mais outre cela, qui peut répondre que Dieu lui a pardonné ses péchés passés? L'Ecriture même nous avertit de n'être point sans crainte pour les péchés qui nous ont été pardonnés; c'est-à-dire, que nous ne devons point cesser de travailler, pour y satisfaire. Et la marque que Dieu nous les aura pardonnés, ne sera pas si nous en avons fait pénitence pendant un certain temps; mais si nous ne cessons point de la faire encore tous les jours.

VIII. Effet de la

Le véritable effet de la grace & de la

miséricorde de Dieu sur nous ; après que nous l'avons offensé, est de nous humilier toujours, & de nous faire toujours retrancher à la nature & à l'amour de nous-même tout ce qui peut nous satisfaire ; & de nous porter toujours à chercher les occasions de payer, & de rendre à Dieu ce que nous lui devons. C'est à quoi l'amour nous porte indubitablement ; & ce même amour, qui nous fera chercher les moyens de satisfaire à Dieu pour nos péchés, est ce qui nous en a fait obtenir le pardon.

grace de Dieu sur nous, après que nous l'avons offensé.

Cela se voit par la Magdeleine. Le Fils de Dieu dit que *plusieurs péchés lui sont pardonnés, parce qu'elle a beaucoup aimé.* Nous aurons un témoignage indubitable comme elle, que nos péchés nous sont pardonnés, si nous n'épargnons rien pour Dieu, si méprisant tout pour lui, & nous séparant de tout ce qui peut lui déplaire, nous sommes à toute heure disposés à lui sacrifier toutes choses.

IX. L'amour qui nous a obtenu le pardon, nous fait chercher les moyens de satisfaire.

Cette sainte Pénitente n'a point eu de réserve pour Dieu, elle lui sacrifie tout ; elle est prête à tout donner, & ne trouve plus de plaisirs & de joie que dans le souvenir de la miséricorde que Dieu lui a faite, qui bien loin d'effacer en elle la mémoire de ses péchés, lui fait desirer

de plus en plus de trouver les moyens d'y satisfaire.

X. La douleur du péché & le desir de satisfaire, doivent être continuels.

L'Eglise nous apprend cette sollicitude, que nous devons avoir pour nos péchés passés, n'oubliant pas de nous en faire tous les jours demander pardon dans nos prieres. Elle ne perd point de vûe la nécessité où nous sommes, de demander à Dieu qu'il nous remette nos péchés passés, pour nous apprendre que le regret que nous en devons avoir, doit être continuel, & nous doit faire chercher les moyens de les expier.

XI. Depuis même que Dieu nous a appellés à lui, nous avons commis beaucoup de péchés.

Cependant nous pouvons dire, que nous serions heureuses, si nous n'avions plus à satisfaire à Dieu que pour achever d'expier les péchés que nous avons commis avant que Dieu nous eût appellées à lui. Mais que ferons nous pour ceux que nous commettons tous les jours, pour lesquels nous devons faire pénitence, de peur qu'ils ne nous accablent un jour? Si nous nous jugeons nous-mêmes dans la vûe de Dieu & dans sa lumiere, combien d'imperfections trouverons-nous à condamner? Nous n'avons pas seulement à rendre compte à Dieu pour le mal que nous avons fait, mais même pour le bien que nous n'avons pas fait. Dieu ne jugera pas seulement nos péchés, il jugera encore nos

justices, & il condamnera dans nos meilleures actions tout ce qui n'aura pas eu pour principe le desir de lui plaire, ou de satisfaire à ses commandemens.

De combien de dettes sommes-nous donc redevables à sa justice? Et que ferions-nous, si nous ne trouvions dans la pénitence un moyen pour y satisfaire & un remede continuel pour guérir continuellement les plaies, que nous recevons à toute heure? Si nous n'avions à satisfaire à Dieu, que pour une seule faute, il nous suffiroit de faire pénitence pendant un certain temps; mais comme nous retombons incessamment, il faut aussi faire incessamment pénitence, puisqu'une pénitence passagere ne suffit pas pour réparer des fautes continuelles. Et nous ne nous en acquitterons point bien, si nous ne travaillons à nous séparer de tout ce qui n'est point Dieu, pour n'aimer plus que lui seul, & nous attacher à lui inviolablement. C'est ce qui nous fera persévérer dans la pénitence; & nous croyant redevables à Dieu, tout ce qui se présentera de pénible & de difficile, nous paroîtra bon, & nous serons toujours prépanées à souffrir & à nous priver de tout, pour nous acquitter de nos dettes.

XII. La pénitence est le remede continuel pour des plaies continuelles. Comment il faut la faire.

Une personne qui considere bien, XIII. Dispositions

où doit être une personne qui connoît son indignité.

qu'elle n'a nul mérite, non-seulement n'est pas surprise des petites peines, qu'elle a à souffrir, de ce qu'il faut qu'elle supporte une autre personne, dont l'humeur est difficile, de ce qu'on ne s'accoutume pas à elle pour suivre ses desirs & ses inclinations, & qu'il faut que ce soit elle qui cede aux autres : elle est touchée au contraire de reconnoissance, quand elle voit que Dieu lui donne moyen par-là de s'acquitter de ses dettes, & que les personnes avec qui elle est, lui aident à entrer dans ce payement.

XIV. Quelle doit être la pénitence pour être parfaite.

La pénitence ne peut être entiere & parfaite, qu'autant qu'on a soin d'assembler beaucoup de souffrances en ménageant toutes les petites occasions que Dieu nous envoie, étant préparées à profiter de tout. Et pour le bien faire, il faut toujours être humiliées devant Dieu, se séparer de tout ce qui ne porte point à lui, & être disposées à tout souffrir. Comme nous sommes redevables en tout, tout nous doit servir à payer nos dettes. Elles se sont formées peu à peu, & nous nous trouvons enfin redevables d'une grande dette.

XV. Il faut acquitter ses dettes par les bonnes œuvres.

Tâchons donc de nous acquitter par les bonnes œuvres, & faisons en sorte de les pratiquer si fidelement dans toutes les petites occasions, que nous de-

venions enfin riches de ces véritables biens, dont la poſſeſſion nous rendra heureuſes éternellement. Mais il faut ſe ſouvenir qu'on n'y arrive que par la pénitence; & il me ſemble que nous avons trois motifs pour l'embraſſer. Le premier eſt, comme nous avons dit, l'exemple du Fils de Dieu, auquel nous devons être trouvées conformes; il ne s'eſt pas contenté de nous prêcher la pénitence par ſes paroles, il a voulu auſſi nous l'apprendre par ſon exemple, & nous en faire concevoir la néceſſité, en nous montrant que lui-même ne s'eſt pas exempté de cette obligation, & en s'y ſoumettant le premier. Le deuxieme motif, eſt l'obligation de n'être point ſans crainte pour les péchés paſſés, comme nous l'avons auſſi remarqué, même après que Dieu nous les a pardonnés, puiſque ce pardon n'eſt fondé que ſur le regret, que nous en avons, qui doit produire en nous un deſir continuel d'y ſatisfaire, comme nous le voyons par S. Pierre & S. Paul, auſſi bien que par la Magdeleine, qui a aimé d'autant plus, que Dieu lui avoit pardonné un plus grand nombre de péchés, mais qui n'a pas crû que ce pardon la diſpenſât de la pénitence.

XVI. Trois motifs d'embraſſer la Pénitence. 1°. L'exemple de J. C.

2°. Motif de pénitence. La crainte par rapport aux péchés paſſés.

Il faut joindre encore dans ce motif

les fautes, dans lesquelles nous tombons à toute heure, qui étant continuelles nous obligent aussi à une pénitence continuelle. Le troisieme motif, est que nous sommes sujettes au changement, à la corruption & à la mort aussi bien de l'ame que du corps.

3°. Motif de pénitence. Les fautes journalieres, & notre état sujet au changement.

XVII. On peut tomber de la plus haute perfection. Sujet de crainte.

Cette vérité a tenu les plus grands Saints dans la crainte & dans le tremblement, & nous y doit tenir aussi. Combien a-t-on vû de Justes, qui sont tombés, & n'ont pas persévéré? Cela nous apprend, qu'à quelques degrés de vertu & de perfection que la grace nous ait élevées, nous pouvons toujours décheoir. Nous n'en avons que trop d'expérience par nous-mêmes. Combien nous arrive-t-il souvent, que nos meilleures dispositions passent, & que quand nous venons à chercher les bons mouvemens que nous avions, nous ne les trouvons plus? Et cela vient de ce que nous avons négligé de faire pénitence.

XVIII. La négligence éteint les bons mouvemens.

Mais prenons garde, que rien n'est plus dangereux que cette négligence, qui éteint peu à peu les bons mouvemens, que Dieu nous avoit donnés, & qui fait qu'on déchoit sans s'en appercevoir, parce qu'on oublie que ces bonnes dispositions sont des effets de la miséricorde de Dieu sur nous, qui ne subsi-

tent qu'autant qu'il nous regarde favorablement. Comme elles ne viennent pas de nous-mêmes, nous les cherchons inutilement ailleurs qu'en lui.

XIX. Il faut exposer sa pauvreté à Dieu; & se souvenir qu'on porte en soi un fonds de corruption.

C'est donc à lui, à qui il faut s'adresser, lui exposer notre pauvreté, & nous souvenir que, s'il permet qu'il y ait en nous une vicissitude de jours & de nuits, & que nous ne soyons pas toujours dans les mêmes dispositions; c'est pour nous faire éprouver ce que nous sommes, & nous tenir dans la crainte. Car quoique la lumiere de la grace revienne après ces ténebres, il faut toujours appréhender qu'elles ne nous surprennent, & nous souvenir, que nous sommes non-seulement sujettes au changement; mais même que nous portons en nous une source de corruption, qui gâte souvent les meilleures actions que nous faisons.

XX. On doit craindre de tomber dans une fausse justice.

Si on venoit à sonder le fond de son cœur, combien y trouveroit-on de mélange d'amour propre & de recherche de soi-même dans plusieurs actions, qui sont bonnes en apparence? Si l'on n'y prend garde, on tombe dans une fausse justice. Si on fait le bien, ce n'est plus pour Dieu, on s'y cherche soi-même, & il s'y glisse une certaine complaisance, qui fait que les bonnes œuvres deviennent mauvaises, parce qu'on se les

attribue ; & ainſi la corruption qui eſt en nous, non-ſeulement fait faire le mal, mais elle change même le bien, que nous faiſons, en un mal, & fait que, préſumant de notre propre juſtice, & nous l'attribuant, elle devient une injuſtice.

XXI. Dieu ſeul peut conſerver à l'ame la vie de la grace. Il faut craindre qu'il ne nous retire ſa grace.

Enfin nous ſommes encore ſujettes à la mort dans l'ame auſſi bien que dans le corps. Dieu ſeul peut conſerver à notre ame la vie de la grace qu'il lui a donnée. S'il retire un moment ſa grace, nous tombons dans la mort ; & qui peut dire que ce malheur ne lui arrivera pas ? Les plus grands Saints l'ont appréhendé, & l'exemple de la chûte déplorable de quelques perſonnes, dont la vertu & le mérite paroiſſoient éminens, nous obligent d'appréhender toujours, & de nous défier de notre propre foibleſſe. Mais auſſi l'exemple de ceux à qui Dieu a donné la couronne de la perſévérance, nous apprend que le moyen d'éviter ce malheur eſt de nous tenir fermes dans la pratique de l'humilité & de la charité, qui nous portera auſſi à faire pénitence.

XXII. Craindre tout ce qui peut nous ſéparer de Dieu.

Si nous aimons Dieu de tout notre cœur, nous craindrons auſſi de tout notre cœur tout ce qui nous peut ſéparer de lui. Si nous ſommes humbles, nous nous défierons de nous-mêmes. Recon-

noissant que nous ne sommes rien, & que nous ne pouvions rien, nous aurons une sollicitude continuelle de nous attacher à lui, nous appréhenderons de lui ravir ce qui lui appartient, en partageant notre cœur avec quelques créatures, & nous nous priverons de tout pour n'être pas privées de lui.

XXIII. En quoi consiste la vraie justice.

La vraye justice consiste à aimer Dieu par-dessus toutes choses, à craindre tout ce qui peut nous détourner de lui, & à ne nous attacher qu'à lui seul. Toute la conduite de Dieu envers nous doit nous porter à l'aimer & à nous humilier. S'il nous retire un peu sa grace, c'est pour nous faire expérimenter notre foiblesse, & nous convaincre de notre impuissance & du besoin que nous avons de son secours; s'il nous envoie des afflictions, c'est pour nous séparer de l'attache que nous avons aux créatures, qui nous empêche de l'aimer autant que nous devons, & pour nous rappeller à cet unique amour, qui est seul nécessaire, & qui répand une sainte amertume dans les fausses douceurs que nous cherchons hors de lui.

XXIV. Conduite de Dieu sur nous.

XXV. Ces raisons doivent porter à la pénitence, & tenir dans la

Voilà bien des motifs pour nous porter à la Pénitence, & pour affermir nos ames dans cette disposition humble, qui fait qu'elles appréhendent à tout mo-

crainte d'être séparé de Dieu.

ment de s'éloigner de Dieu, & que se voyant sujettes à tant de miseres, elles en cherchent incessamment le remede dans la Pénitence, & se tiennent toujours dans la disposition d'accepter toutes les peines & toutes les afflictions qui leur arrivent. Si nous ne sommes point possédées de cette crainte, nous ne serons pas disposées à soufftir.

XXVI. L'ame humble, loin d'être troublée des afflictions, y trouve des sujets d'actions de graces.

Saint Pierre veut que nous attendions les maux avec tant de préparations, que nous ne soyons pas surprises, quand ils nous arrivent, comme si nous ne les avions pas mérités. Une ame humble & touchée du regret de ses fautes, bien loin d'être troublée des peines que Dieu lui envoie, & d'en prendre occasion de s'inquiéter & de s'abattre, n'y trouve au contraire que des sujets d'actions de graces & de reconnoissance, puisque c'est une marque que Dieu s'applique à elle, & qu'il la veut guérir; & outre cela, si elle s'applique à reconnoître la conduite de Dieu, elle trouvera que dans ses afflictions mêmes, il y mêle toujours quelque marque de sa miséricorde en lui accordant en même-temps quelque consolation. Ce seroit également manquer à la reconnoissance que de ne l'en pas remercier, & d'oublier les moindres de ses graces.

Daniel ne faisoit pas ainsi lorsqu'il étoit dans la fosse aux lions, & que Dieu lui fit porter à dîner par un Prophete. Car bien loin qu'il comptât pour quelque chose, de s'être exposé à un tel péril pour l'amour de Dieu, il est surpris que Dieu se souvienne de lui, & pense à le soutenir.

XXVII. Reconnoissance de Daniel.

Nous devons donc, à son exemple, être plus touchées des graces, que Dieu nous fait, que des maux que nous souffrons, & nous devons admirer l'application qu'il a à nous soutenir & à nous consoler dans la souffrance des maux, que nos péchés nous ont mérités.

XXVIII. Il faut être plus touché des graces de Dieu, que des maux qu'on souffre.

V. CONFERENCE

Sur le XXXI. Chapitre des Constitutions. Article 23.

De la modération dans les besoins de la vie.

Le 7 Octobre 1639.

UNe des choses, qui est plus à remarquer dans nos Constitutions, est que ce ne sont pas seulement des avis utiles, mais qu'elles renferment des maximes fondamentales, dont on peut tirer des regles pour toute la conduite

I. Les Constitutions de P. R. renferment des maximes fondamentales de la vie Chrétienne.

de la vie. C'eſt ce qui fait qu'elles ſont bien différentes de certains exercices ſpirituels & pratiques de dévotion, qui ſont à préſent fort en uſage dans beaucoup de Communautés, mais dont on peut dire que lorſque cela vient à manquer, il ne reſte plus rien; au lieu que les maximes que nous preſcrivent nos Conſtitutions, ſont des principes & comme des racines qui produiſent toutes ſortes de bons fruits. Elles ſont des flambeaux qui nous éclairent, & nous font connoître en tout temps & en toutes rencontres, ce que nous devons faire pour plaire à Dieu.

II. La loi de Dieu doit être gravée dans le cœur.

Il faut prendre garde néanmoins, que ſi nous ne nous en ſouvenons qu'en les liſant, elles ne nous ſervent de rien. C'eſt dans le cœur qu'elles doivent être gravées, puiſque c'eſt là que la Loi de Dieu doit être écrite par les caracteres de ſon amour, qui nous apprend à fuir tout ce qui lui déplaît, & à chercher tout ce qui peut lui être agréable.

III. En ſuivant les grands principes, on ne s'égare point.

Si ces grands principes ſont bien établis dans notre cœur, nous n'avons qu'à les ſuivre pour nous approcher de Dieu. Conſultons-les donc, pour ſçavoir ce qu'ils nous permettent, ou ce qu'ils nous défendent, & ils ne nous permettront point de nous égarer, car leur conduite

eſt aſſurée, nous n'avons qu'à la ſuivre.

IV. Deux principes qui doivent ſervir de regle. 1°. Ne point s'arrêter au plaiſir. 2°. Il faut jouir de Dieu, & uſer des créatures.

Voici deux principes qui y ſont bien établis, & qui nous doivent ſervir de Regle en pluſieurs rencontres. Le premier eſt qu'il ne faut que paſſer par le plaiſir, & non pas s'y arrêter, quand la néceſſité nous y engage : le ſecond, qu'il faut jouir de Dieu & uſer des créatures. Cette regle eſt indiſpenſable pour tous ceux, qui aſpirent à la vie éternelle. Il ne faut donc plus conſulter, pour ſçavoir s'il faut ſe mortifier, mais ſeulement conſulter lorſqu'on eſt obligé de ſe diſpenſer de la mortification ordinaire, juſqu'où s'étend la néceſſité, & ſe ſouvenir qu'elle peut bien nous engager à paſſer par le plaiſir, mais non pas à le rechercher & à en vouloir jouir. Il faut être en ce monde comme des étrangers & des voyageurs, qui tendent à autre choſe, qu'à ce qu'ils voient, & qui bien loin de s'y arrêter, ne penſent qu'à paſſer outre & à s'avancer vers le lieu où ils aſpirent.

V. On peut être diſpenſé de la mortification ; mais il n'eſt jamais permis de rechercher le plaiſir.

VI. La jouiſſance du plaiſir eſt interdite à ceux qui aſpirent à la poſſeſſion d'un bien ſouverain.

La jouiſſance du plaiſir eſt interdite en ce monde à des perſonnes, qui doivent eſperer en l'autre la poſſeſſion d'un bien ſouverain & infini. L'Ecriture nous apprend qu'on rencontre la mort dès qu'on eſt entré dans le plaiſir. Cela confirme ce que je vous diſois hier, que

la vie Chrétienne doit être une pénitence continuelle. La fidélité à pratiquer cette maxime, forme une parfaite pénitence, qui ne s'accomplit qu'en refusant à la nature & aux sens tout ce qui peut les contenter & leur donner du plaisir, lorsque la nécessité ne nous oblige point d'en user; & même si elle nous y engage, nous ne devons pas laisser de craindre & de nous défier de tout ce qui donne du plaisir.

VII. La parfaite pénitence consiste à refuser aux sens tout ce qui peut les contenter.

VIII. Les créatures sont devenues les ennemies de l'homme, & le sujet de sa perte, depuis son péché.

Dieu a fait toutes les Créatures pour le bien & l'utilité de l'homme, mais depuis qu'il a offensé Dieu, elles sont devenues ses ennemies; il en est blessé; elles sont souvent le sujet de sa perte, & lui donnent la mort, parce qu'il les rapporte à lui-même, pour y prendre son plaisir & en avoir la jouissance, au lieu qu'il n'y a que le seul usage qui lui en soit permis. Ainsi, le Diable s'en sert pour nous tendre des piéges & des filets, & nous faire tomber sous sa puissance, pour nous rendre par le péché, participans de son malheur.

IX. Le Diable s'en sert pour le tenter.

X. Danger auquel on est exposé, lorsqu'on se trouve dans la nécessité de passer par les plaisirs du monde.

Il y a dans Job une figure qui dépeint admirablement le danger où nous expose cette nécessité de passer quelquefois par les plaisirs du monde. Quand Job parle de cet ennemi, ou plutôt Dieu parlant par sa bouche nous le représente

sous des figures terribles ; mais il dit qu'il se cache à l'ombre parmi les roseaux & dans des lieux humides, où l'on cherche de la fraicheur. Tout ce qui donne du plaisir aux sens & à la nature est figuré par ces lieux humides, où l'on prend du rafraichissement. C'est là que l'ennemi se cache pour nous surprendre, & nous faire tomber dans ses filets, afin de nous rendre ses esclaves par le péché. Il est appellé dans l'Ecriture le principe des Créatures, parce qu'il a été la premiere & la plus excellente. Il devoit leur commander, mais étant tombé par son crime, il a conservé le desir & l'inclination de dominer, ce qu'il ne peut faire que sur les Pécheurs, qu'il a fait tomber dans ses filets, dans lesquels il ne pourroit les attirer, s'ils étoient fideles à la mortification, car on n'y tombe que par le plaisir. C'est sous ces ombres qu'il se cache. S'il se présentoit à nous autrement, nous le fuirions. Ne fuyons pas moins tout ce qui est agréable, & qui flatte nos sens, nous souvenant que c'est là qu'il tend ses pieges.

XI. On ne tombe dans les filets du Démon que par le plaisir.

Job dit que les ombres couvrent l'ombre de ce serpent, & c'est pourquoi on ne l'apperçoit pas. Il est tombé par son péché dans une laideur & une difformité épouvantable. Si nous la voyons

XII. Il faut toujours combattre contre le plaisir pour n'être pas surpris.

telle qu'elle eſt, nous en aurions horreur; mais il ſe cache ſous des ombres, & ces ombres ſont les douceurs de la vie. Le plaiſir eſt une ombre, le divertiſſement eſt une ombre, tout ce qui entretient la molleſſe & la ſenſualité eſt une ombre. Nous nous y donnerons inſenſiblement, ſi nous ne ſommes ſur nos gardes pour combattre toujours contre le plaiſir, dans la néceſſité où nous ſommes de ſatisfaire aux néceſſités de la nature.

XIII. Il faut diſſiper les ombres de la mort par la lumiere de la loi de Dieu.

C'eſt ce qui nous doit rendre la vie pénible, nous ſouvenant que nous y ſommes toujours dans l'ombre de la mort, & que nous y ſerons ſurpriſes, ſi à l'imitation des Vierges ſages nous n'avons toujours nos lampes dans nos mains, pour diſſiper ces ombres par la lumiere de la loi de Dieu, qui doit conduire nos pas, & nous faire fuir les plaiſirs par une vigilance continuelle, qui nous empêche d'en ſuivre les attraits.

XIV. Il faut toujours ſe défier des artifices de l'ennemi.

C'eſt l'avis que nous donne S. Paul, qui nous exhorte à prendre garde de marcher avec circonſpection, & avec ſageſſe, parce que les jours ſont mauvais; c'eſt-à-dire, qu'il faut toujours ſe défier des artifices de l'ennemi, & craindre les périls, dans les petites rencontres,

tres, auſſi bien que dans les grandes. Car c'eſt par-là qu'on commence à ſe relâcher. Il faut veiller lorſqu'on eſt obligé de donner quelque ſoulagement à la nature, pour n'en pas prendre de ſuperflu, & ne ſe pas repoſer dans les plaiſirs, qu'on y peut rencontrer. Car ce n'eſt pas ici le lieu du repos, mais plutôt il faut courir & s'avancer toujours.

XV. Craindre de prendre des ſoulagemens ſuperflus.

XVI. Ce n'eſt pas ici le lieu du repos.

Rien n'eſt plus aiſé que de s'arrêter & faire quelque petite ſtation dans ces rencontres, où l'on eſt en quelque ſorte remiſes à ſa propre conſcience, parce l'infirmité nous diſpenſe de la mortification & de la regle ordinaire. Si donc la néceſſité nous y engage; veillons ſur nous-mêmes, & défions-nous de notre foibleſſe, pour ne nous y pas laiſſer ſurprendre. Je voudrois bien ne pas entrer ici dans le détail de pluſieurs petites choſes ſur leſquelles je prie que chacune de nous s'examine devant Dieu, pour voir ſi nous ne ſommes pas ſorties inſenſiblement de la pratique de cette regle, qui ne nous eſt pas particuliere en qualité de Religieuſes, mais qui nous eſt commune avec tous les Chrétiens, auxquels il n'eſt pas permis de chercher du plaiſir & du repos ailleurs qu'en Dieu.

XVII. Il faut veiller ſur ſoi, pour n'être pas ſurpris, lorſqu'on eſt diſpenſé de la regle pour cauſe d'infirmités.

Nous ſçavons de quelle maniere les

XVIII. Nous devons

nous humilier en comparant notre mortification avec celle des Saints.

Peres ont embrassé la mortification, & nous devons nous humilier, en reconnoissant la différence de leur conduite & de la nôtre ; sur-tout si nous considérons ceux qui avoient embrassé la vie solitaire & religieuse, dont nous faisons profession. Ils sont nos modeles, & cependant combien sommes-nous éloignées de les imiter ? Ces grands Saints ont passé leur vie dans la mortification & dans le retranchement de tout plaisir & de toute consolation humaine. Le desir de se rendre conformes à Dieu les portoit à se priver de tout, à chercher tout ce qu'il y a de plus pénible & de désagréable aux sens. Nous cherchons au contraire à nous mettre à l'ombre, & à nous reposer dans les consolations humaines, & dans les choses qui plaisent à la nature. Cependant c'est ce qui éteint l'esprit de prieres, & ce qui nous empêche de jouir de Dieu, & d'avoir part à ses visites.

XIX. Dieu répand ses graces dans les lieux secs & arides.

Jesus-Christ ne répand ses graces & ses consolations, que dans les lieux secs & arides. David dit que se trouvant dans une terre seche, aride & sans eau, c'est là qu'il commence à contempler & connoître la puissance & la gloire de Dieu. Car c'est dans le désert de la mortification, dans ces lieux secs & dépour-

vûs de toute consolation humaine que Dieu se communique aux ames. Ce seroit là aussi qu'il parleroit à notre cœur, si nous pouvions lui dire avec le même Prophete : *L'amour que j'ai pour votre loi, m'a fait entrer dans des voies dures & pénibles*, parce que j'ai oui de votre bouche, *si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.* La foi que j'ai en vos paroles me fait résoudre à vous suivre, en portant ma croix après vous.

XX. La grace inspire l'amour des souffrances & de la pénitence.

Quand Dieu a répandu cette grace dans le cœur, il faut faire violence aux personnes, pour les retirer de la mortification & de la croix, lors même que la nécessité les oblige de s'en dispenser en quelque chose. Elles ont de la peine qu'on leur parle du repos, & elles n'ont de consolation qu'à s'en priver pour l'amour de Dieu. C'est ce que la grace inspire aux Saints ; elle leur fait embrasser avec ardeur la croix & les travaux de la pénitence, parce que l'impression que la loi de Dieu a faite dans leurs cœurs leur a persuadé qu'il n'y a d'assurance pour le salut, que dans la voie rude, pénible & étroite, & qu'on ne parvient au bonheur éternel, que par la souffrance & les peines de cette vie.

XXI. La pénitence est la seule voie du salut.

Mais d'où vient qu'ayant la même foi & la même espérance que ces Saints,

nous ne courons pas dans cette voie avec la même ardeur & une égale charité ? C'eſt qu'encore que nous ſçachions ces vérités, & que nous n'oſions les nier, nous ne les conſidérons pas néanmoins dans toute leur force & toute leur étendue ; & parce qu'elles ſont contraires à la nature, nous ne voulons pas nous les appliquer, & même quelquefois on eſt tenté d'en détourner les perſonnes qu'on voit s'y porter avec plus de vigueur. Cependant nous nous trompons, ſi nous croyons qu'il y ait d'autre voie pour le ſalut que celle de la mortification & de la croix. Et ſi Dieu nous fait miſéricorde, & nous ſauve avec toutes nos lâchetés & nos tiédeurs, on peut dire que c'eſt un ſalut extraordinaire. Car la voie ordinaire du ſalut eſt celle, par laquelle les Saints ont marché, & Dieu ne ſauve ordinairement que ceux qu'il trouve conformes à l'image de ſon Fils, & qui l'ont ſuivi dans le chemin de la mortification & de la pénitence qu'il leur a tracé lui-même en y marchant le premier.

XXII. On connoît les vérités ſans ſe les appliquer.

Nous ſçavons toutes ces vérités, pourquoi donc ne les pratiquons-nous pas ? C'eſt que l'inclination que nous avons au relâchement, eſt comme un nuage qui obſcurcit en nous la lumiere de la

vérité. Nous ceſſons peu à peu d'enviſager ce que nous ſçavons que Dieu demande de nous, & ce que nous avons appris dans l'Evangile, de l'obligation de renoncer à nous-mêmes, de nous haïr, & de porter notre croix, pour ſuivre Jeſus-Chriſt. Après cela on ſe met certaines maximes dans l'eſprit, qu'on voudroit ſe perſuader n'être pas mauvaiſes, & pouvoir ſervir d'interprétation à celles de l'Evangile.

XXIII. Il faut s'humilier de ſa foibleſſe & de ſa lâcheté.

Prenons garde de ne pas tomber dans ce malheur. Si nous ſommes ſi foibles & ſi lâches, que nous n'ayons pas encore fait aſſez d'efforts ſur nous-mêmes pour ſuivre Jeſus-Chriſt & ſes Saints, humilions-nous au moins de nous en voir ſi éloignées; ſoyons convaincues de notre imperfection: ſoyons perſuadées que nous ne ſommes pas ce que nous devrions être; & ne nous repoſons pas dans nos foibleſſes, mais demandons humblement à Dieu la force pour les ſurmonter. Sentons dans le fond du cœur, que nous ne nous acquittons pas de nos obligations, & prions Dieu qu'il nous faſſe la grace de ne plus ſuivre les mouvemens de la nature, & de nous rendre plus faciles pour nous laiſſer conduire par ceux de ſon eſprit, qui nous invite, & qui nous preſſe de nous avan-

cer dans la voie étroite de la perfection, & de ne plus chercher de repos & de consolation dans les créatures, ni dans la moindre chose qui partage notre cœur.

XXIV. Notre cœur n'est dû qu'à Dieu.

C'est à Dieu seul à qui ce cœur est dû; il l'a créé pour lui, & nous ne le pouvons donner à la créature, ni nous y attacher, sans lui ravir ce qui lui appartient. Quand je dis la créature, j'entends que nous devons nous mettre nous-mêmes dans ce premier rang, puisque nous ne nous attachons aux créatures, que parce que nous nous aimons, & que nous raportons tout à nous-mêmes. C'est donc à nous-mêmes qu'il faut renoncer premierement, & prenons garde que sous quelque prétexte de nécessité ou d'infirmité, nous ne nous attachions à nous-mêmes & à nos commodités, au lieu de ce que nous avons quitté dans le monde.

XXV. Avec quelle retenue il faut prendre les soulagemens.

Il y a des rencontres, où l'on ne peut éviter d'être dispensées des mortifications extérieures, & il est difficile que la nature ne trouve du plaisir dans les soulagemens qu'on est obligé de lui accorder; mais il ne les faut prendre qu'avec retenue, se souvenant toujours qu'il nous est défendu de chercher le plaisir dans les choses, dont l'usage

nous est permis seulement pour le besoin. Il est certain qu'il seroit beaucoup plus aisé de s'en priver tout-à-fait, que de les prendre avec cette modération qui ne nous en donne que l'usage. C'est ce qui nous oblige à une vigilance continuelle, pour ne nous pas laisser affoiblir par la pente & l'inclination naturelle que nous avons à satisfaire la sensualité.

XXVI. Combien il est dangereux pour une personne consacrée à Dieu d'élargir cette voie.

On peut dire que si nous tombions dans ce défaut, nous deviendrions plus imparfaites même que les personnes du monde, qui ont d'autres pratiques de vertus; au lieu qu'une Religieuse, qui abandonne la mortification, perd ce qu'elle avoit de plus avantageux. Il est bien dangereux de s'élargir la voie; & on a bien sujet de craindre, quand on sent que le cœur se relâche, & qu'il se porte à fuir toute peine. Il faut au contraire appréhender de se soulager de sa croix; car on ne suit Jesus-Christ dans la voie étroite, qu'autant qu'on la porte de bon cœur. Et c'est cette plénitude de bonne volonté, qui donne du mérite aux peines qu'on souffre.

XXVII. C'est l'amour des souffrances qui en fait le mérite.

Les personnes du monde en ont infiniment plus que nous; mais ce qui doit mettre le prix aux nôtres, est l'amour avec lequel nous les souffrons, qui nous doit faire embrasser volontairement &

avec joie la croix de Jesus-Christ, & nous faire concevoir, que ce que nous souffrons n'est plus digne de lui être offert, si nous ne l'endurons qu'à regret, & en cherchant à nous en exempter. Ce n'est plus une pénitence chrétienne, quand on cherche à l'adoucir & à la diminuer; & on peut dire que toute personne qui voudroit s'épargner de la peine, qui fuit tout ce qu'il y a de difficile & de rude, n'est plus dans la voie étroite.

XXVIII. On n'est plus dans la voie étroite, si l'on fuit ce qui est pénible.

Pour pouvoir dire à Dieu avec le Prophete, *J'ai marché dans les voies dures & pénibles à cause des paroles de votre bouche*: Il faut que la crainte de Dieu nous fasse fuir tout plaisir, & nous fasse embrasser de telle sorte la peine & la croix, que nous croyons qu'il n'y a plus que cela pour nous en cette vie. Ceux qui n'esperent point la vie éternelle, peuvent chercher leur bonheur & leur félicité dans ce monde; mais pour les Chrétiens, qui esperent de jouir un jour de Dieu, qui est seul le vrai & le souverain bien, leur partage sur la terre est la croix. Ils ne s'étonnent point de rencontrer des peines dans ce chemin, qui doit être rude aux sens, mais qui les conduit à une éternité bienheureuse. C'est là où ils ils tendent, & où je prie Dieu que nous puissions toutes arriver.

XXIX. La croix est le partage des Chrétiens en cette vie.

VI. CONFERENCE

Sur le XXXI. Chapitre des Conſtitutions. article 27.

De la ſoumiſſion à la volonté de Dieu, quand même on ſeroit renvoyée.

Le 20 Octobre 1679.

I. Reflexion ſur la vertu que les Conſtitutions exigent des Novices.

NOus dirons ſeulement un mot ſur cet article, qu'on vient de lire. Il paroît étonnant qu'on exige des Novices une vertu, qui les mette dans une eſpece d'indifférence au regard même de leur vocation, & qu'on demande qu'elles ſoient prêtes à ſuivre Dieu, en retournant dans le monde, lorſqu'il ne permet pas qu'elles ſoient reçues dans la religion.

Ce n'eſt pas une petite vertu que celle qu'on demande en cette rencontre à des perſonnes, qui étant frappées de la crainte de Dieu, & ayant connu les périls & les difficultés qu'il y a pour le ſalut dans le monde, n'ont choiſi la religion, que parce qu'elles en ont eſtimé les avantages, & ont deſiré de s'y retirer comme dans un aſile pour s'y ſauver.

II. Dieu doit être ſervi en Dieu.

Il ſemble donc que c'eſt beaucoup demander que de vouloir exiger cette vertu des perſonnes, qui commencent à

se convertir. Mais quand il s'agit de servir Dieu, il faut le servir en Dieu, c'est-à-dire, d'une maniere digne de lui, & avec une telle soumission, qu'on trouve son avantage à lui obéir; & qu'on s'abandonne à sa sainte volonté sans aucune réserve.

III. Il ne faut point mettre de bornes à la soumission aux volontés de Dieu.

On comprend bien que cette vertu est nécessaire, pour les personnes avancées; mais pour celles qui commencent, on s'imagine quelquefois qu'il leur faut adoucir le joug, de peur qu'elles ne se dégoûtent, & ne se rebutent de la vertu, si on la leur représente si austere & si difficile. Mais c'est un raisonnement humain, & cette maxime est bien opposée à celle de Saint Bernard, qui dit que celui qui commence, doit commencer parfaitement. Pour le servir donc en la maniere qu'il le mérite, il ne faut point mettre de bornes à la soumission, que nous avons pour ses volontés, & n'y rechercher d'autre soulagement & d'autre consolation que celle de lui obéir. Quand on s'engage à son service, il est nécessaire de jetter de bons fondemens; & c'est pourquoi on exige des Novices les mêmes vertus qui se doivent rencontrer dans les personnes qui ont passé plusieurs années dans la piété, parce qu'elles en doivent avoir

au moins quelque commencement, & y tendre, quoiqu'elles ne les poſſedent pas encore en un pareil degré que les perſonnes plus avancées, & qui ont déja fait du progrès dans la vie religieuſe.

IV. Il faut ſuivre la voie que J. C. nous a tracée.

Ce ſeroit ſe tromper, & mal inſtruire des Novices, que de leur enſeigner autre choſe que ce que le Fils de Dieu lui-même nous a enſeigné. Nous voyons que lorſqu'il commence à prêcher aux hommes, la premiere vérité qu'il leur annonce eſt celle-ci : *le Royaume de Dieu eſt proche, faites pénitence.* N'entreprenons donc point de conduire les Novices par une autre voie, que par celle que le Fils de Dieu nous a lui-même tracée. Ne croyons pas pouvoir changer ces maximes & ces regles de la vérité éternelle. Ne nous imaginons pas que ce ſoit à notre ſageſſe & à notre prudence à les adoucir. Il a fait des regles qu'il ne nous eſt pas permis de changer. Il a voulu que la violence, qu'il ſe faut faire à ſoi-même fût le prix du Royaume du Ciel. Si on ne ſe ſent pas encore aſſez ſoumiſe pour embraſſer tout ce qu'il ordonne, au moins il faut condamner ſes imperfections, il faut s'en humilier, en gémir, & travailler pour redreſſer & former tous nos ſentimens ſur ceux que la loi de Dieu nous preſcrit.

V. Dieu ne pardonne point les imperfections volontaires.

Il y a des imperfections & des défauts qu'on peut excuſer dans les perſonnes, qui commencent, & même dans celles qui ſont plus avancées, pourvû que la volonté ne ſoit pas imparfaite, & qu'on en ait une pleine & entiere d'arriver à la perfection. Mais Dieu ne pardonne point à une volonté bornée, qui ſe contente de pratiquer la vertu en certaines choſes, voulant bien demeurer imparfaite en d'autres. Il n'y a rien à eſpérer de ces perſonnes. Il eſt certain qu'une Novice qui ſeroit dans cette diſpoſition, n'arrivera jamais à la véritable vertu. Dieu ſe rabaiſſe, pour ſupporter nos foibleſſes; & quand nous les condamnons, il nous les pardonne, mais ſi nous les excuſons, quelques petites qu'elles ſoient, il ne les ſouffre point.

VI. Il faut obéir à tout ce que Dieu commande.

C'eſt à nous à obéir à tout ce qu'il nous commande; & non pas à vouloir qu'il s'accommode à nos inclinations, & qu'il ſe contente de ce que nous voulons bien faire pour lui. La diſpoſition d'une Novice doit être ſemblable à celle de cet homme, dont parle l'Evangile, qui ayant trouvé un tréſor caché dans un champ, vend tout ce qu'il a, & achete le champ. Il faut que le deſir d'acquérir le Royaume des Cieux la porte non-ſeulement à renoncer aux biens & aux plai-

sirs du monde, mais encore à renoncer à elle-même, & à toutes les satisfactions humaines, qu'elle pourroit desirer dans la Religion.

VII. Il faut tout sacrifier pour acquérir le tréſor dont parle l'Evangile.

Quand on sçait estimer la grace de Dieu, ce tréſor paroît si grand à un cœur, qui en est touché, qu'il embrasse tout, & compte pour rien tout ce qu'il faut quitter pour l'acheter. Si donc on a été assez heureuse pour trouver ce tréſor, il n'est plus question que de tout quitter pour le posséder. Il n'y a rien qu'on ne se doive estimer heureux de perdre, pour acquérir un si grand bien. Mais comme cette entrepriſe n'est pas humaine, il ne faut pas non plus la faire dépendre des moyens humains. Il faut attendre ceux qu'il plaira à Dieu de nous donner, & ne faire consister tout notre bien, & notre avantage, qu'à le suivre, & à le servir, sans s'attacher à une chose plutôt qu'à une autre, lui abandonnant la conduite de notre ame en toutes choses.

VIII. Point d'autre desir que de chercher Dieu.

Il est nécessaire que les Novices entrent dès le commencement dans cette disposition; & que n'ayant point de plus grand desir, que celui de chercher Dieu & de le servir, elles lui abandonnent les moyens mêmes qu'elles ont choisis comme plus nécessaires pour parvenir à cette fin; encore qu'elles ne s'attachent qu'à

sa volonté, qui ne dépend point de ces choses extérieures; & qui n'est point attachée à un Cloître, ni à un habit. Il faut sçavoir que le salut dépendant de la seule volonté de Dieu, on ne le trouveroit pas dans les lieux les plus saints, s'il ne nous y appelloit, & qu'il peut nous sauver au milieu du monde même, & nous délivrer des plus grands périls qui s'y rencontrent.

IX. Le salut dépend de Dieu. On ne le trouve que dans le lieu où il appelle.

Mais si on demande cette disposition des Novices, combien plus doit-on l'exiger des personnes, de qui Dieu a déja reçu le sacrifice qu'elles lui ont fait d'elles-mêmes par la Profession Religieuse, & qui doivent être disposées à s'abandonner à lui dans quelqu'état qu'il lui plaise de les mettre, & dans quelque privation qu'il nous réduise? Il faut être toujours disposées à embrasser tout ce qui tend à une plus grande perfection, & à souffrir tout ce que Dieu nous envoye quelque rude & difficile qu'il paroisse à la nature.

X. Il faut toujours tendre à une plus grande perfection.

Cette disposition est certainement nécessaire pour des personnes, qui ont déja accompli, par les vœux de la profession, ce que les Novices ne font encore que desirer; mais si on s'en trouve encore éloignées lorsqu'on devroit y avoir fait du progrès, il ne faut pas se découra-

XI. Il ne faut point se décourager de son peu de progrès, mais avoir recours à Dieu.

ger. Il y a des reſſources dans la miſéricorde de Dieu, & tous ceux qui y ont recours, y trouveront toujours de la conſolation. Il n'y a qu'une ſeule choſe, qui nous rendroit inexcuſables, qui ſeroit de négliger de nous adreſſer à lui, pour lui demander ſes graces; puiſqu'il eſt toujours prêt à nous les donner, & qu'il nous convie à les lui demander, en nous promettant de nous les accorder.

XII. Il faut ſe faire une juſte idée de ſes obligations, & les remplir.

Si donc on reconnoît être déchue de cet état, ou même n'y être jamais bien entrée, & s'être fait une idée trop baſſe des devoirs de la Religion, il faut commencer tout de nouveau, comme ſi on y entroit aujourd'hui. Il faut ſe faire d'autres idées de ſes obligations; car on demeurera toujours foible & imparfaite, ſi on ne reprend l'édifice dans les fondemens, puiſque l'on bâtira en vain, s'ils ne ſont bien établis.

XIII. Si l'on a mal commencé, il faut poſer d'autres fondemens.

L'Ecriture nous a donné une figure de cette néceſſité, en marquant que lorſque Salomon voulut commencer à bâtir le temple, il poſa dans les fondemens de très-grandes pierres, qui étoient d'un fort grand prix; parce que les diſpoſitions des perſonnes, qui commencent, doivent avoir rapport à la perfection à laquelle elles aſpirent. Si l'on a manqué de les avoir poſées, il faut reprendre

l'édifice dès les fondemens, & demander à Dieu la grace de recommencer aujourd'hui tout de nouveau à poser d'autres fondemens, qui sont ceux d'un humble aveu de notre foiblesse, d'une parfaite confiance en la bonté de Dieu, qui nous porte à nous soumettre avec amour à toutes ses volontés.

XIV. L'amour & la confiance en Dieu sont les seuls fondemens solides de la conversion.

Il n'y a rien de solide, s'il n'est établi sur les fondemens d'un amour & d'une confiance en Dieu si parfaite qu'on s'abandonne à lui sans aucune réserve, ne s'attachant qu'à suivre Dieu, quelque rude que paroisse la voie par laquelle il nous fait marcher; car elle sera toujours sûre pour nous, s'il nous y accompagne; ce qu'il ne manquera pas de faire, pourvû que nous ne cherchions qu'à accomplir sa sainte volonté.

XV. Nulle crainte en suivant Dieu. Rien ne peut nous nuire, si Dieu est avec nous.

Il n'y a rien à craindre, quand on suit Dieu. Au contraire tout est à craindre, quand on se suit soi-même, ou autre chose que Dieu. Il est la voie, la vérité & la vie. De quoi peut-on avoir besoin, quand lui-même prend soin de nous? Toutes les afflictions, qui nous peuvent encore arriver, toutes les peines & tous les maux que les hommes sont capables de nous faire, ne nous doivent point abattre non plus que nous étonner, & nous surprendre, si nous avons Dieu

avec nous. Quand même il nous faudroit passer par des peines & des afflictions plus grandes que celles que nous avons déja éprouvées, cela ne devroit point faire peur à une personne qui a mis tout son amour & toute sa confiance en Dieu, & qui s'est entierement abandonnée à lui pour accomplir toutes ses volontés.

XVI. Ne point s'éloigner de Dieu.

Le Prophete dit qu'il ne craindra point quand même il verroit une armée campée pour le combattre, & quand il marcheroit au milieu des ombres de la mort, parce que Dieu est avec lui. Nous devons dire la même chose, & nous souvenir qu'il sera avec nous, si nous sommes avec lui. Prenons garde seulement de ne nous pas éloigner de lui, en nous faisant une voie moyenne, par laquelle on sort insensiblement de la voie étroite, ce qui est cause qu'on refuse d'embrasser la perfection dans toute son étendue.

XXVII. On avance vers la perfection selon le desir qu'on en a.

On s'étonne de ce qu'on demande de nous des choses parfaites, & on ne s'apperçoit pas que la cause pourquoi on demeure si imparfaites, c'est qu'on ne desire pas assez d'arriver à la perfection. Car on y court à proportion qu'on le desire, & on avance d'autant plus, que le desir est ardent; comme au contraire, si le

desir est foible, on en demeure bien éloigné; & si on ne desire point, on n'y arrive pas. Et lorsque Dieu en donne les moyens, par les croix & les afflictions, on les fuit, & on les apréhende; c'est là qu'on se trouble, parce qu'on cesse de mettre sa confiance en Dieu, qui soutient, & qui fortifie ceux qui le cherchent & qui l'aiment de tout leur cœur, & qui tendent incessamment à lui, sans s'arrêter par la recherche volontaire de quelque autre chose que lui.

Il n'y a de véritable paix que dans la soumission, qu'on rend à Dieu; & il est à craindre de se repoſer ailleurs que dans sa sainte volonté.

VII. CONFERENCE

Sur le XXXI. Chapitre des Constitutions; le 25 Octobre 1679, veille de l'anniversaire du jour auquel les Religieuses de Port Royal avoient pris la croix rouge, pour marque de l'institut du Saint Sacrement, auquel elles étoient consacrées.

Du Silence.

IL ne faut point douter que le Saint-Esprit, qui préside à tout, ne nous parle aujourd'hui particulierement par

la lecture qu'on vient de faire de l'instruction que l'on donne aux Novices pour observer le silence.

Nous nous préparons pour célébrer demain la mémoire du jour que nous avons pris l'habit, & l'institut du Saint Sacrement, qui est un jour où nous tâchons de nous renouveller, pour nous animer d'une nouvelle ferveur, afin de rendre à Jesus-Christ sur nos Autels le culte que nous lui devons.

Il me semble que nous trouvons dans ce qu'on vient de nous lire tout ce qui est nécessaire pour nous en acquitter mieux que nous n'avons fait jusqu'ici. Il faut donc nous appliquer les instructions que l'on donne aux Novices, comme si elles s'adressoient à nous, puisqu'étant imparfaites, nous devons nous regarder comme Novices, & y faire une particuliere attention. Mais si nous les pratiquons, nous y trouverons un sujet de nous consoler beaucoup.

I. Le silence est un moyen pour obtenir les vertus.

Il est dit que le silence supplée aux vertus qu'on n'a pas, & est un moyen pour les obtenir, parce qu'il les comprend toutes en quelque sorte, & que l'Ecriture dit que *le fol même sera estimé sage, s'il se tait.* Non-seulement on passe pour sage en gardant le silence, mais on le devient effectivement : car

c'eſt déja un degré, & un commencement de ſageſſe, de connoître qu'on n'en a point, & de ſe taire pour éviter les fautes qu'on fait en parlant & les périls auxquels on s'expoſe d'en commettre beaucoup d'autres, qu'on ne commettroit peut-être pas.

II. Par le ſilence on commence en quelque ſorte à poſſéder les vertus.

C'eſt la foi qui donne ces ſentimens, & qui par le ſilence fait paſſer les perſonnes mêmes imparfaites dans un état qu'elles commencent à poſſéder en quelque ſorte les vertus qu'elles n'auroient pas acquiſes. Car quoiqu'on n'ait pas encore la patience, l'humilité, la douceur, le ſupport du prochain, la piété & le recueillement, on paroît par le ſilence avoir toutes ces vertus; & devant Dieu on eſt jugé comme en ayant quelque commencement, puiſque c'eſt les avoir en quelque ſorte que de n'abandonner plus ſon cœur aux mouvemens qui y ſont contraires.

III. Le ſilence fait éviter beaucoup de fautes.

Le ſilence donc bien pratiqué, & joint au deſir d'obtenir de Dieu les vertus dont on reconnoît humblement qu'on eſt éloigné, fait qu'on les a déja, & il préſerve des défauts qui empêchent d'y parvenir. Il eſt rapporté dans la vie des Peres, qu'une perſonne demandant un jour à un Solitaire en quel lieu il ſe retireroit pour éviter d'offenſer Dieu, il

mit ſon doigt ſur la bouche, & lui montra par-là que le ſilence eſt un lieu de refuge où on évite toutes les occaſions périlleuſes dans leſquelles on s'expoſe ſouvent par la facilité à parler.

IV. Les entretiens diminuent la piété, le ſilence la nourrit & la fortifie.

En effet, il n'y a point de plus sûr moyen que celui-là, & on n'éprouve que trop qu'il arrive ſouvent, que les entretiens altérent & diminuent les ſentimens de la foi, la piété & la dévotion s'y tariſſent; au lieu que le ſilence les fait croître, & qu'en nous ſéparant des créatures, il nous approche de Dieu, nous rend diſciples de Jeſus-Chriſt, & nous met en état de l'entendre, & d'obtenir qu'il nous parle. Rien ne diſpoſe tant à la priere, & ne nous rend ſi familier avec Dieu que le ſilence, puiſqu'en fermant ſa bouche aux créatures, on ferme auſſi ſon cœur, & on commence de l'ouvrir pour Dieu.

V. Mauvais effets des entretiens.

La facilité à parler de choſes inutiles eſt la ſource de toutes les diſtractions; on peut dire que, comme il s'éleve de la terre des vapeurs, qui cauſent des brouillards, qui obſcurciſſent l'air, on éprouve quelque choſe de ſemblable dans les entretiens d'où on emporte toujours quelque choſe, qui comme une vapeur remplit l'eſprit de l'idée des créatures, & y forme des nuages, qui l'em-

pêchent de voir ſon ſoleil, c'eſt-à-dire, de regarder Dieu uniquement, & de s'entretenir avec lui dans la priere. Le ſilence diſſipe ces nuages, qui s'augmentent de plus en plus, lorſqu'on ne l'obſerve pas, & ſont cauſe que l'on ſent des dégoûts & des ſéchereſſes intérieures dans la priere. On s'y ennuie, & parce qu'on n'y trouve point de conſolation, on en cherche dans les créatures, & on parle librement pour ſe délaſſer l'eſprit. Mais bien loin de remédier par-là à ces ſéchereſſes, au contraire on en augmente la cauſe, qui vient de ce qu'on a cherché des divertiſſemens & des ſatisfactions humaines.

VI. Le ſilence diſſipe les nuages cauſés par les entretiens.

VII. En cherchant des conſolations humaines, on ſe prive de celle de Dieu.

On ne goûte point dans la priere, combien Dieu eſt doux, quand on ne ſe met point en état de pouvoir dire avec le Prophete : *Mon ame a refuſé toute conſolation, & je n'ai trouvé de plaiſir que dans l'attente & le ſouvenir de la bonté de Dieu.* On n'eſt privé de cette conſolation, que parce qu'on ſe néglige. La foi n'agit point. Dieu promet de remplir de ſa conſolation ceux, qui ſe priveront pour l'amour de lui de toutes celles de ce monde. Cependant on ne veut point s'abandonner entierement à Dieu, il ſemble qu'on craigne d'en courir le haſard, & qu'on veuille ſe réſer-

er encore quelques petites consola-
ions, comme si Dieu pouvoit man-
quer de nous en donner, après que
ous nous serons privées de tout pour
ui. C'est n'avoir point de foi.

VIII. Il faut s'abandonner à Dieu, plus pour l'esprit que pour le corps.

La premiere action de la foi est de s'abandonner à Dieu sans chercher des appuis & des secours humains. S'il nous oblige dans les nécessités de la nature de nous confier en sa providence, & de croire qu'il ne manquera pas de nous assister, combien plus faut-il s'abandonner à lui pour ce qui regarde l'esprit ? Plus on se retire en se séparant & en se privant de toute satisfaction extérieure, plus on engage Dieu à nous en donner d'intérieures. C'est alors qu'on trouve tout en Dieu, & qu'on éprouve que c'est un grand bonheur que de ne s'attacher qu'à lui, & de n'esperer rien que de lui.

IX. On se fie aux promesses des hommes, & on ne se fie pas à celles de Dieu.

Je m'assure qu'il n'y en a pas une de nous qui ne voulut entrer dans cet état, où Dieu fait toute la joie & la consolation d'une ame, qui est toute à lui, si on pouvoit se promettre d'y parvenir. Mais pourquoi n'en pas faire l'épreuve ? N'est-il pas étrange qu'on se fie bien aux hommes, & qu'on s'abandonne quelquefois à eux lorsqu'ils font quelques promesses auxquelles nous avons sujet de croire

qu'ils ne nous manqueront pas, & qu'on n'ait pas de confiance aux promesses de Dieu même ?

X. Dieu supplée à tout ce qu'on quitte pour lui.

Il nous commande par son Prophete d'ouvrir la bouche, & nous promet qu'il la remplira : reposons-nous sur cette promesse. Obéissons à son commandement ; fermons la bouche aux créatures, afin de ne l'ouvrir que pour lui seul, & ne doutons point qu'il ne soit présent pour nous remplir de lui-même & nous communiquer l'abondance de sa grace en nous faisant sentir qu'il est auprès de nous, & qu'il suppléera avantageusement à tout ce que nous aurons quitté pour lui.

XI. On est indigne des consolations de Dieu, lorsqu'on cherche celle des créatures.

Mais pour éprouver cela, il faut commencer par se priver de toute consolation, & que le silence nous sépare & nous retire de toutes celles, que nous prenons dans les créatures, qui nous empêchent de goûter dès à présent combien Dieu est doux à ceux, qui ne cherchent que lui, & qui ne trouvent de bonheur & de joie qu'à l'aimer. On est indigne d'éprouver cette joie, quand on la cherche ailleurs, & qu'on ne renonce pas entierement à toutes celles qu'on pourroit trouver dans les créatures.

XII. On doit trembler du

Nous devons témoigner à Dieu en ce jour notre reconnoissance, & chacune de

de nous doit tâcher de se renouveller. Nous ne pouvons penser aux grandes grace, que Dieu nous a faites depuis tant d'années, que nous ne tremblions par le compte, que nous avons à lui en rendre; car assurément on redemandera davantage à ceux qui ont plus reçu: & de quoi ne sommes-nous pas redevables? Cependant nous avons sujet de nous consoler, s'il est vrai que nous voulions sincérement entrer dans la pratique du silence, qui nous est recommandé; car nous y trouverons un remede universel à tous nos maux, un appui & un soutien à notre foiblesse, & il nous fera éviter la plûpart des fautes, dont nous gémissons; surtout celles qui blessent la charité, qui sont les principales & les plus dangereuses.

compte que Dieu nous fera rendre de ses graces.

XIII. Le silence fait éviter beaucoup de fautes contre la charité.

Il est bien difficile de parler beaucoup, sans s'exposer à dire quelque chose qui blesse la charité. On parle des actions des autres, de leur conduite & de leurs imperfections; on se mêle de les juger, & on fait bien des fautes, auxquels le silence remédieroit; puisqu'en nous appliquant à nous voir nous-mêmes, il nous rendroit moins attentives à ce qui regarde le prochain, & nous porteroit plutôt à prier pour lui. La charité étant fortifiée par le silence, notre priere en

XIV. En parlant beaucoup, on blesse aisément la charité.

deviendroit assurément plus pure. Au contraire, la charité se refroidit, & la priere devient languissante, lorsqu'on se donne la liberté de parler au désavantage du prochain, de remarquer ce qui déplait & ce qui fait de la peine.

XV. C'est blesser J. C. que de blesser la charité.

On ne commettroit point tant de fautes contre la charité, & on ne remarqueroit point celles des autres, si on ne parloit point. Il est si important d'éviter ces sortes de fautes, qu'on devroit embrasser de tout son cœur les moyens que Dieu nous donne pour cela. Celui qui blesse la charité, blesse Jesus-Christ; & celui qui se retire du prochain, & qui éloigne de lui sa compassion, se prive en même-temps de la miséricorde de Dieu, qui se retire de nous, quand nous ne répandons pas notre charité sur le prochain. J'ai pensé dire notre grace: Nous la communiquons en effet au prochain, en répandant sur lui notre charité, notre indulgence & notre compassion.

XVI. Dieu nous traitera comme nous aurons traité le prochain.

La maniere dont nous le traitons est la mesure dont Dieu nous traitera. Il est indubitable que Dieu se retire de nous, si nous nous retirons de lui. Il faut donc s'abstenir de tout ce qui le peut blesser, & aimer le silence qui remédie encore à un grand nombre de fautes. Car l'E-

criture dit que la bouche parle de l'abondance du cœur ; & comme il y a dans nous une source de corruption, Jesus-Christ dit que c'est du cœur que sortent tous les maux.

XVII. On se communique réciproquement ses imperfections par la langue.

Si donc on ne réprime point sa langue, il est impossible qu'on ne se communique les uns aux autres les mouvemens d'imperfections qu'on étoufferoit en quelque sorte, si on ne se donnoit pas la liberté de parler. Car c'est dans ces entretiens que l'on témoigne librement ses répugnances, la peine & l'éloignement que l'on a pour l'assujettissement, la mortification ; d'où il arrive que des personnes, qui n'ont pas beaucoup de ferveur, entrent aisément dans ces sentimens, qui les portent au relâchement, à la délicatesse, & au dégoût des choses de Dieu.

XVIII. La corruption du cœur se communique en parlant.

Ainsi cette corruption, qui est dans le cœur, se multiplie, se communique, & se répand par la liberté que l'on a à parler ; comme au contraire elle se réprime & se guérit peu à peu par le silence. Il faut donc le garder en reconnoissant humblement, que nous ne sommes capables que de nous nuire & de nous affoiblir dès que nous nous donnons la liberté de parler.

Je ne doute point que cette pratique

ne servit beaucoup à nous renouveller & à nous faire obtenir de Dieu des vertus, dont nous avons besoin, pour nous acquitter mieux que nous n'avons fait jusqu'ici des devoirs, que nous sommes obligées de rendre à Jesus-Christ dans le saint Sacrement; nous ne le ferons point bien, si nous ne réprimons notre langue, puisque saint Jacque dit, que si quelqu'un ne réprime point sa langue, sa religion est vaine. Il a dit cette vérité, en parlant à tous les Chrétiens, mais nous avons plus de sujet que personne de nous l'appliquer. Le culte que nous rendons à Jesus-Christ dans ce mystere, sera vain, si nous ne gardons pas le silence, puisque la véritable adoration consiste à imiter ce qu'on honore, & qu'une des principales vertus dont il nous donne l'exemple dans le saint Sacrement, est le silence.

XIX. La principale vertu, dont il nous donne l'exemple dans l'Eucharistie est le silence.

XX. Il faut imiter J. C. en l'adorant par notre silence.

Il s'y réduit pour l'amour de nous, & il s'y présente incessamment à son Pere, dans un état d'immolation & d'adoration continuelle. Nous sommes dévouées à lui rendre continuellement nos adorations; mais pour le bien faire, il faut suivre ses pas, en l'adorant par notre silence, comme il honore son Pere par celui qu'il y garde, sans cela on ne fait rien.

Les adorations, les assistances devant le saint Sacrement, le chant des Pseaumes, sont de bonnes choses, & nous servent à rendre à Dieu nos hommages, mais ce n'est qu'un culte extérieur, s'il n'est animé de l'esprit de Jesus-Christ qui le rend spirituel en nous faisant adorer Dieu spirituellement, & d'une maniere digne de lui.

XXI. Le culte extérieur doit être animé par l'intérieur.

Nous demandons tous les jours dans nos prieres du matin la grace d'adorer Dieu en esprit & en vérité en l'honneur des adorations éternelles, que Jesus-Christ rend à son Pere dans le Ciel & au saint Sacrement. Ces paroles nous doivent faire comprendre que nous ne pouvons rendre à Jesus-Christ ce culte véritable, si nous ne l'honorons de la maniere que lui-même honore son Pere, en imitant son exemple par une vie toute intérieure & cachée, où nous parlerons d'autant mieux à Dieu que nous aurons plus de soin de nous taire, & de garder le silence.

XXII. Le culte que Jesus-Christ rend à son Pere, modele de celui que nous lui devons.

J'ai une pensée dans laquelle je crois qu'on voudra bien entrer, c'est de vous proposer de faire une neuvaine de silence, qui sera des neuf Jeudis qu'il y a d'ici à Noel, pour tâcher de nous renouveller dans l'observance du silence, & d'imiter la vie intérieure & cachée de

XXIII. La sainte Abbesse propose une pratique de piété à la Communauté, pour se renouveller dans l'observation du silence.

Jesus-Christ dans le saint Sacrement. Cela ne doit point paroître pénible, car nous devons passer tous les Jeudis dans cette disposition; mais parce qu'on s'y relâche insensiblement, je vous prie d'y avoir une attention particuliere pendant ces jours-là; & j'espere que si nous y sommes fideles, cela nous obtiendra la grace de pouvoir continuer tout le reste de notre vie ce que nous aurons tâché de faire les Jeudis. Mais cette retraite ne doit pas seulement consister à ne point faire de conférence : il faut encore consacrer tout ce jour, à l'imitation du silence de Jesus-Christ dans la sainte Eucharistie, à nous priver de tout entretien & parole inutile, afin de nous appliquer uniquement à goûter combien Dieu est doux.

XXIV. Point de véritable plaisir qu'en Dieu.

Si nous sommes fideles à nous séparer de tout pour l'amour de lui, nous éprouverons qu'il n'est point ce que nous nous imaginons le plus souvent, & la conversation que nous aurons avec lui, nous dégoûtera de l'entretien des créatures, avec lesquelles on ne prend plus de plaisir depuis qu'on a connu qu'il n'y en a de véritable qu'en Dieu.

J'espere que si Dieu nous fait cette grace, & que nous y soyons fideles, nous obtiendrons ensuite de faire toute

notre vie ce que nous aurons tâché de faire pendant neuf Jeudis.

VIII. CONFERENCE

Sur le XXXI. Chapitre des Conſtitutions. Article 31.

Ne point s'attacher avec trop d'affection aux perſonnes qui nous conduiſent.

Le 27 Octobre 1679.

LE reſte de ce Chapitre contient encore des avis importans, & il faut faire une attention particuliere ſur celui qu'on vient de lire, qui n'eſt pas moins néceſſaire pour les perſonnes avancées, que pour les Novices auxquelles on recommande de prendre garde de ne ſe pas attacher par une affection trop humaine aux perſonnes qui les conduiſent.

I. Il eſt néceſſaire que les perſonnes qui ſe conſacrent à Dieu, ſçachent dès le commencement à quoi elles s'engagent.

C'eſt un défaut qui eſt aſſez ordinaire dans les commencemens; & on pourroit dire que c'eſt demander beaucoup de perfection aux Novices que de vouloir qu'elles en ſoient exemptes. Mais ſi notre Pere ſaint Bernard vouloit que l'on commençât parfaitement, il eſt néceſſaire que les perſonnes, qui entrent en Religion, ſçachent d'abord quelle eſt

l'entrepriſe à laquelle elles tendent, & à quel degré de perfection elles ſont obligées de parvenir.

Il leur faut dire dès l'entrée : *Si vous cherchez Dieu, cherchez-le véritablement.* C'eſt-à-dire, cherchez-le de tout votre cœur, & ne cherchez que lui ſeul, ne vous détournez, ni ne vous arrêtez à rien ; avancez-vous vers lui de toutes vos forces, & marchez ſans ceſſe juſqu'à ce que vous arriviez à la montagne de Dieu.

II. Les Conducteurs ſont néceſſaires ; mais on ſe cherche ſoi-même en s'y attachant.

On dira que, pour marcher ainſi, on a beſoin de conduite : cela eſt vrai, il en faut demeurer d'accord. Il eſt néceſſaire que nous ayons des conducteurs, qui nous montrent la voie ; & Dieu veut que nous ſoyons aſſujetties les unes aux autres, & que nous dépendions de ceux qu'il nous donne, pour nous mener à lui. Mais il faut prendre garde de quelle maniere on s'adreſſe à eux ; car c'eſt où on ſe trompe ſouvent. Parce que les perſonnes ſont néceſſaires, on croit pouvoir s'y attacher, & on ſe cherche ſoi-même plutôt que Dieu dans la conduite que l'on prend d'eux.

III. La conduite, pour être utile, doit venir de Dieu.

Il eſt dangereux de ſe conduire ſoi-même, comme dit l'Ecriture : *Malheur à l'homme qui eſt ſeul, parce que s'il tombe, il n'a perſonne pour le relever.* Il n'y

gueres moins de péril à se méprendre dans la conduite que l'on reçoit. Pour qu'elle soit utile, elle ne doit venir que de Dieu, & de son choix, on doit s'appuier sur sa volonté, & en dépendre en telle sorte qu'on se soûmette à lui premierement, qu'on le respecte, & qu'on lui obéisse dans la personne qu'il nous a donnée, l'y regardant uniquement, puisque c'est de lui que nous vient tout le secours & toutes les lumieres que nous en recevons. Ce seroit quitter Dieu pour la créature, que de s'attacher trop humainement aux personnes, qu'il nous donne pour nous conduire à lui, & nous porter à l'aimer davantage, & à nous unir à lui de plus en plus.

IV. En quoi consiste l'union que nous devons avoir avec Dieu.

L'Evangile que nous avons lû aujourd'hui, pour la Vigile des saints Apôtres, nous apprend en quoi consiste cette union que nous devons avoir avec Dieu. Notre Seigneur dit, *Je suis la vigne, & vous êtes les branches.* Cette pensée nous doit imprimer une grande crainte, & tout ensemble une grande joie. Que peut-on dire de plus grand, & qui donne une plus grande idée de la dignité du Chrétien ? Jesus-Christ est la vigne, & nous sommes les branches de cette vigne ; c'est-à-dire, que nous devons être aussi étroitement unies à lui, que les

V. Dignité du Chrétien. Il est uni à J. C. comme le sep l'est à la vigne.

branches le ſont à la vigne, & que comme elles ne ſe nourriſſent que du ſuc qu'elles tirent de ſa ſeve, nous ne devons auſſi être animées que de l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & reconnoître que nous ne pouvons rien ſans lui ; mais qu'auſſi il peut tout en nous. Il nous éleve ſi haut, par cette faveur, qu'il veut rapporter par nous tous les fruits que lui ſeul peut produire, comme la vigne porte du fruit par ſes branches.

VI. Notre ſouverain bien eſt d'être uni à J. C.

C'eſt ainſi qu'il nous donne part à tout le bien qu'il fait en nous ; pourvû que nous lui en rendions toute la gloire par une humble reconnoiſſance de notre foibleſſe, qui nous attache à lui, en nous faiſant reconnoître que notre ſouverain bien eſt de lui être unies. Il veut nous récompenſer du bien qu'il fait en nous, & nous aſſocier à ſa gloire.

VII. Notre vie doit répondre à la qualité que le Fils de Dieu nous donne.

Mais il faut craindre de ne pas rapporter du fruit, & appréhender que notre vie ne réponde pas à cette divine qualité, que le Fils de Dieu nous donne dans cet Evangile où l'on peut, ce me ſemble, conſiderer deux vérités. La premiere, combien eſt grande la dignité à laquelle nous ſommes élevées, d'être unies à Jeſus-Chriſt de telle ſorte qu'il agit en nous, & veut faire par nous le bien dont nous ne ſerions jamais capa-

bles par nous-même. La seconde verité, que c'est son Pere, qui cultive lui-même cette vigne, dont nous sommes les branches. Prenons donc garde de ne pas perdre cet avantage, d'être cultivées par la main de Dieu. Nous le perdrons, si nous nous attachons à la créature, & si nous mettons l'homme à la place de Dieu, en le regardant d'une maniere humaine, & nous arrêtant au rapport que nous y trouvons à notre inclination; ce qui est cause qu'on aime les personnes qui conduisent, par rapport à soi-même, & qu'on regarde autre chose que Dieu dans la soumission qu'on a pour elle; au lieu qu'il n'y faut considerer que lui seul.

VIII. En s'attachant à la créature, on perd l'avantage qu'il y a d'être la vigne que Dieu cultive.

Comme c'est de sa main que nous devons recevoir la conduite qu'il nous donne, nous devons nous abandonner à lui de telle sorte, que nous lui laissions faire tout ce qu'il lui plaira de sa vigne; & que, soit qu'il taille, ou qu'il retranche, ou qu'il supporte, nous ayons toujours pour lui une égale soumission & affection, qui sont comme le fruit que nous devons rapporter.

IX. Il faut s'abandonner entierement à Dieu.

Jesus-Christ dit que *son Pere coupera les branches qui ne portent point de fruit.* Ce qui est une parole terrible, & qui doit bien faire appréhender de tomber

X. Malheur des branches qui ne portent point de fruit.

en ce malheur, ſi on manque à rapporter le fruit des bonnes œuvres que Dieu attend de nous, après tout ce qu'il a fait pour cultiver nos ames, & nous donner lieu de croître dans ſon amour. Qu'y a-t-il de plus redoutable que ce malheur des branches, qui ſont ainſi coupées, & qui perdent par-là tout ce qui faiſoit leur gloire & leur ſouverain bien ?

XI. Bonheur de branches qui portent du fruit. Superflu qu'il faut retrancher.

Mais pour celles qui rapportent du fruit, il ſemble que rien ne manque à leur félicité, & qu'étant unies à cette tige, qui eſt la ſource de toute perfection, il n'y a plus rien à faire en elles. Cependant il s'y trouve encore du ſuperflu, qu'il faut retrancher & couper. Ce qui ne ſe fait qu'en ſe ſéparant, & en ſe retirant de plus en plus de toutes les ſatisfactions inutiles, des affections trop humaines, & du deſir & de l'affection que nous avons pour tout ce qui ne nous porte point à Dieu qui cultive nos ames, lorſqu'il rompt nos attaches, qu'il retranche l'application que nous avons à nous plaire & à nous rechercher nous-mêmes, & qu'il nous châtie pour nous réveiller & nous faire ſortir de nos négligences. S'il arrive qu'il nous éloigne des perſonnes auxquelles nous nous attachons peut-être d'une maniere trop humaine, & que nous n'aimons pas

XII. Comment Dieu cultive nos ames. Quelles graces nous devons lui rendre.

assez saintement, quoiqu'elles soient saintes, & qu'elles ne desirent que de contribuer à nous sanctifier, reconnoissons que c'est un effet de sa bonté, qui s'applique à nous cultiver.

XIII. Nous ne devons craindre que d'être du nombre des branches inutiles.

Bénissons-le, parce que c'est une marque qu'il travaille à retrancher ce qu'il y avoit en nous au moins de superflu, qui étoit dangereux & capable de nous nuire. Consentons qu'il fasse de nous tout ce qu'il voudra. Ne craignons qu'une seule chose, qui est d'être du nombre de ces branches inutiles, qui se rendent indignes par leur lâcheté, qu'il répande l'influence de ses graces sur elles, & qu'il retranche pour être jettées au feu. Le

XIV. Le temps présent est celui de la séparation.

temps présent est celui où cette séparation se fait déja. Les ames qui n'attirent plus la grace de Jesus-Christ pour animer toutes leurs actions, parce qu'elles cessent de le regarder, & de le prendre pour principe, & pour fin de tout ce qu'elles desirent, sont déja retranchées, quoiqu'elles paroissent encore à l'extérieur avoir quelqu'apparence de vertu, qui est comme la verdure, qui demeure encore quelque temps après que les branches sont coupées. Mais cela ne dure guères; on les voit se flétrir & se dessécher peu à peu.

XV. Etat malheureux des ames

Ainsi les ames, qui cessent d'être

qui ne sont plus animées de l'esprit de Jesus-Christ.

nourries & animées intérieurement de l'esprit de Jesus-Christ, commencent à languir & à déchoir. On les voit se dégoûter & se rallentir insensiblement des exercices & des pratiques de la vertu; & dans la suite du temps, cela va même quelquefois jusqu'à l'abandonner à l'extérieur, & elles ne font plus qu'attendre leur derniere condamnation, qui sera à la fin du monde, lorsque les Anges amasseront ces branches seches & mortes, pour les jetter au feu éternel, comme il est dit dans l'Evangile.

XVI. Craignons de recevoir en vain la grace de J. C.

Cette menace terrible nous doit frapper de crainte, & nous faire appréhender de recevoir en vain la grace de Dieu, & de déchoir par notre faute de la dignité à laquelle il nous a élevées en nous rendant les branches de cette vigne spirituelle & mystérieuse, dont il est lui-même la tige.

XVII. On demeure en J. C. par la foi.

Pour éviter ce malheur, il faut voir, si nous demeurons en Jesus-Christ; car il dit que celui qui demeure en lui, & en qui il demeure, rapporte beaucoup de fruit. Nous demeurons en Jesus-Christ par la foi & par la connoissance de la vérité, qui nous attache à lui, & qui fait que nous le cherchons, & que nous desirons d'être remplies de son esprit.

Mais ce n'eſt pas encore aſſez, il faut auſſi qu'il demeure en nous par ſa grace; ce qui arrive, comme dit S. Paul, lorſque la vie de Jeſus-Chriſt eſt manifeſtée en nous; c'eſt-à-dire, que l'ayant pris pour notre modele, nous travaillons à regler tous nos mouvemens par ceux de ſon eſprit, & à faire que notre vie ſoit conforme à la ſienne par le ſoin que nous avons d'imiter toutes les vertus, dont il nous a donné l'exemple. XVIII. J. C. demeure en nous par ſa grace.

Le temps qu'on donne aux Novices, pour demeurer au Noviciat, doit leur ſervir pour s'établir dans la piété & les bonnes diſpoſitions où elles doivent demeurer le reſte de leur vie; & pour cela il faut qu'elles profitent de la conduite qu'on leur donne, & qu'elles ſe nourriſſent des inſtructions qu'elles reçoivent. XIX. Temps de s'établir dans la piété.

Mais lorſqu'on les tranſplante, pour les mettre avec les Sœurs de la Communauté, elles ſe doivent regarder comme ſevrées, & ſe reconnoître obligées de rapporter du fruit, non-ſeulement pour elles, mais encore pour les autres, à qui elles doivent ſervir de modele, & rendre ce qu'on leur a donné, en attirant d'autres à la piété, par le bon exemple qu'elles leur en donneront. XX. Temps de porter du fruit pour ſoi & pour les autres.

Qu'elles ſçachent qu'elles ſont obli- XXI. Obligation

de porter du fruit jusqu'à la venue de J. C.

gées dans tous les temps de croître & de profiter, que les années ne les en dispensent point, & qu'elles doivent porter du fruit jusqu'à la venue de Jesus-Christ. Plus elles auront soin de croître & d'avancer dans toutes les vertus, plus elles en rapporteront; car la vigne est d'autant plus fertile qu'elle croît davantage. Mais elle a besoin d'être soutenue & appuyée par quelques bâtons, qui marquent fort bien ce que les Supérieures sont à notre égard. Et comme en même-temps que nous dépendons de leur conduite, nous ne devons regarder que Dieu en elles, & non pas nous y attacher, il faut nous servir d'elles pour aller à Dieu, & nous souvenir que c'est de lui que nous recevons tout ce qu'elles nous donnent. Car les créatures ne sont pas les sources des graces : il ne faut donc pas s'arrêter à elles, mais nous élever jusqu'à Dieu, qui s'en sert pour répandre sur nous les dons de sa miséricorde.

XXII. Ce que sont les Supérieurs à l'égard de ceux qu'ils conduisent.

XXIII. Nous ne devons regarder que Dieu dans ceux qui nous conduisent.

Une ame simple ne regarde que Dieu dans ceux qui la conduisent. Il ne lui importe quels ils soient, pourvû qu'ils la menent à Dieu. Elle dit avec saint Paul; *Pour moi je suis à Jesus-Christ*: & que ce soit Paul, Cephas, ou Apollon qui la conduise, il lui est indifférent, de qui

elle dépende, pourvû qu'on la conduise à Jesus-Christ. Comme la vigne est appuyée sur un bois mort dont elle ne tire point sa seve, ainsi il est égal à une ame qui ne vit que de l'esprit de Jesus-Christ de dépendre d'une personne, ou d'une autre. Elle sçait qu'elle ne rapporte du fruit qu'autant qu'elle est unie à cette tige divine, & tout son soin est de s'y attacher.

XXIV. La pratique de ces vérités est le moyen de porter beaucoup de fruit.

Nous sçavons ces vérités, & nous ne doutons point, que si nous les pratiquions, ce seroit le moyen de rapporter beaucoup de fruit. Ayons donc soin de nous les rappeller, & de les graver dans notre cœur. Le Fils de Dieu nous promet, que si nous demeurons en lui, & que sa parole demeure en nous, il nous accordera tout ce que nous lui demanderons. Si ces vérités sont imprimées dans notre cœur, elles nous convainqueront de notre impuissance, & en même-temps nous feront voir nos obligations; & nous reconnoîtrons que nous ne pouvons, par nous-mêmes, nous en acquitter. Cela nous portera à la priere par laquelle nous obtiendrons de Dieu tout ce que nous lui demanderons avec une humble confiance en sa bonté.

IX. CONFERENCE

Sur le XXXI Chapitre des Conſtitutions,

Sur les derniers Articles.

Veille de la Touſſaint.

I. On ne doit changer que pour croître en grace.

NOus devons regarder ces inſtructions qu'on donne aux jeunes Profeſſes qui ſortent du Noviciat, comme ſi elles s'adreſſoient à nous-mêmes. Car les vertus qu'on leur demande, ne doivent point être paſſageres, & nous ne devons changer que pour croître en grace & en mérite.

Voyons donc, ſi les diſpoſitions qu'on demande aux jeunes Profeſſes, qui paſſent du Noviciat à la Communauté, ſe trouvent en nous.

II. Vertus que l'on exige des jeunes Religieuſes.

On les exhorte à ſervir Dieu avec ferveur & exactitude, à avoir de la ſoumiſſion, de la ſimplicité, de la mortification, à ſe défier d'elles-mêmes, à ne ſe mêler de rien; à aimer le ſilence, la retraite, le recueillement, à ne chercher que Dieu, à s'appliquer entierement à le poſſéder, quand on le trouve au fond de ſon cœur, où il eſt, pour faire jouir de ſa préſence ceux qui s'y renferment avec lui.

Mais si on exige ces dispositions des jeunes Religieuses, à combien plus forte raison doit-on trouver dans les anciennes plus de perfection & d'avancement dans la vertu ? Il faut prendre garde néanmoins, si cela est ; car rien n'est plus aisé que de déchoir, sans s'en apercevoir.

III. On déchoit sans s'en apercevoir.

Saint Paul nous exhorte à prendre garde, que cela n'arrive pas en nous ; & pour nous faire éviter ce danger, il nous prescrit les moyens, qui peuvent nous empêcher d'y tomber. Il nous demande principalement une grande sagesse & une vigilance continuelle, pour opposer à celle de notre ennemi qui ne dort jamais, & qui emploie toutes sortes d'artifices, pour nous faire tomber dans ses pieges. Il nous arme de toutes manieres, & nous apprend de quelle sorte nous pourrons remporter la victoire. Comme elle ne dépend que de Dieu, il faut nous tenir toujours en sa présence, & prendre garde si nous avons soin de tendre toujours vers lui, & de nous unir à lui de plus en plus.

IV. Moyens d'éviter ce malheur.

C'est de cette sorte que les Saints ont combattu pendant qu'ils étoient en ce monde ; & c'est par cette voie qu'ils sont entrés dans la gloire & dans la félicité dont ils jouissent dans le Ciel. Il

V. Union avec les Saints dès cette vie, gage de celle que nous aurons dans l'autre avec eux.

faut desirer d'y arriver, & nous devons dès à présent avoir avec eux une union qui nous soit comme un gage de celle que nous espérons un jour, & qui consiste dans la conformité de nos sentimens avec les Saints, autant que notre foiblesse le peut permettre, & dans le soin d'imiter les exemples qu'ils nous ont laissés.

VI. Quelle est notre union avec les Saints: ce qu'il faut faire pour leur être uni dans le Ciel.

Cette union est ce que saint Augustin appelle la societé des Saints: nous leur devons en effet être unis dès à présent, puisque nous composons avec eux une même famille & un même corps, dont Jesus-Christ est le chef. Nous devons nous regarder comme étant leurs membres, & esperer de jouir un jour du même bonheur qu'ils possedent. Mais pour y arriver, il faut être, comme ils ont été, voyageurs en ce monde, s'y regarder véritablement comme étrangers pour ne s'y plaire point, & ne faire qu'user en passant de tout ce que nous y trouvons, qui ne doit point faire impression sur notre cœur, parce que nous esperons d'autres biens, & que nous avons une patrie qui n'est point de ce monde, & qui nous est commune avec tous les Saints, ayant reçu comme eux des gages & des promesses d'y participer un jour, si nous imitons leurs exemples. Faisons

donc reflexion sur nous-mêmes, pour voir, si nous y tendons, & voyons si nous pouvons prétendre d'y arriver. Nous sommes déchues de cette espérance, si nous ne mettons notre gloire à suivre les Saints & à les imiter, en marchant par la voie par laquelle ils ont merité d'y arriver.

VII. La matiere de l'Eucharistie figure du corps mystique de J. C.

Lorsque saint Augustin explique ce que dit le Fils de Dieu de la necessité de manger son corps, & de boire son sang, il remarque que Jesus-Christ a institué ce Sacrement sous les especes du pain & du vin, afin de nous faire voir dans ce qui en fait la matiere une figure de son corps mystique & spirituel, qui est l'assemblée formée de tous les Fideles réunis ensemble par la charité, de même que le pain est fait de plusieurs grains de froment, & le vin de plusieurs grapes de raisin, qui étant réunies ensemble ne deviennent qu'une même chose. Saint Augustin ajoute que l'ame est dans une défaillance continuelle, aussi bien que le corps; & que c'est ce qui doit produire en elle une faim continuelle de la nourriture qui la doit soutenir, & la fortifier contre sa défaillance. Mais quelle est la nourriture dont elle tire un si grand avantage? Le même Saint nous l'apprend, en disant qu'elle n'est autre

VIII. L'ame est dans une défaillance continuelle. Sa nourriture est la societé des Saints.

choſe que la ſocieté des Saints. Si l'ame eſt vivante, elle reſſent le beſoin qu'elle en a ; ſi elle eſt ſaine, elle eſt affamée & alterée de cette viande ſpirituelle & du deſir de parvenir à cette bienheureuſe ſocieté. Elle tend toujours à Dieu, & à cette ſocieté qu'elle doit avoir avec lui & avec les Saints ; & ayant appris de Jeſus-Chriſt même, que la vie éternelle conſiſte à connoître Dieu, & Jeſus-Chriſt qu'il a envoié dans le monde ; elle n'a point de plus grand deſir, que celui de parvenir à cette connoiſſance, & elle réunit tous ſes deſirs à celui-là ſeul.

IX. Diſpoſition pour avoir part à la gloire d'être membre de J. C.

Le Prophete dit, que la biche alterée n'a pas plus de deſir de trouver les fontaines d'eau, qu'il a d'ardeur pour jouir de Dieu, & pour s'approcher de lui. C'eſt la diſpoſition où nous devons entrer, pour avoir part à la gloire à laquelle le Fils de Dieu nous a élevées, en nous rendant les membres de ſon corps. Il eſt déja glorifié dans ſes Saints ; mais il y a pluſieurs de ſes membres, dans leſquels il ne l'eſt pas encore. Deſirons de contribuer à cette gloire, & pour cela, faiſons tous nos efforts pour le rendre maître de notre cœur.

X. Deſir du royaume de

Demandons-lui, comme nous l'en prions tous les jours, que ſon Royaume

arrive ; mais reconnoissons en même-temps, que ce ne sera, que lorsque notre cœur & notre volonté lui seront parfaitement assujettis, en sorte qu'il n'y ait plus rien en nous, qui se révolte & qui s'oppose à sa sainte volonté. Combattons pour détruire tout ce qui lui résiste, & ne desirons rien tant que l'avancement de son Royaume en nous. Si nous avons de l'amour pour lui, son intérêt nous doit faire desirer qu'il regne absolument en nous, puisque sa gloire ne sera parfaite, que lorsqu'il regnera absolument sur les cœurs de ses élus, qu'il aura assujettis à lui par sa charité.

Dieu. Détruire en soi tout ce qui est opposé à Dieu.

XI.

Si l'on aime son ame, on doit desirer qu'elle soit parfaitement soumise à la volonté de Dieu.

Si nous aimons notre ame, son propre intérêt nous doit inspirer ce desir, puisqu'elle ne sera vraiment heureuse, que lorsque la soumission, & la dépendance qu'elle a pour Dieu, l'aura tellement assujettie à lui qu'elle n'aura plus d'autre volonté que la sienne, & qu'elle mettra sa gloire à le faire regner seul sur elle. Que si nous ne sommes pas encore arrivées à cet heureux état, souhaitons d'y parvenir, & nous commencerons déja d'être heureuses, puisque Jesus-Christ met la faim & la soif de la justice au rang des béatitudes ; & si nous ne sommes pas même encore arrivées à ce degré de vertu, où on ne sou-

haite plus que la justice, au moins souhaitons de le desirer, comme nous le disons tous les jours à Dieu dans un Pseaume, que nous chantons à Primes, où David dit que *son ame a souhaité avec ardeur de desirer.*

XII. Demander à Dieu la grace de desirer ce que l'on n'a pas encore.

Demandons à Dieu la grace de desirer, puisqu'on l'obtient en la demandant, & que ce desir modere tous les autres, & nous fait rechercher les moyens d'obtenir ce que nous demandons. Nous n'en trouverons point de meilleur, que celui de la retraite & du silence, qui nous fera regarder notre cellule comme le lieu de notre repos. Mais j'entends qu'on s'y retire, pour vaquer à Dieu. Sans cela la cellule est plutôt le lieu du repos de l'amour-propre, parce qu'on s'y plaît à y être en liberté, sans avoir rien qui assujettisse & engage ailleurs. Je dis notre cellule, pour nous figurer celle, que nous devons nous faire au-dedans de notre cœur, par une retraite intérieure, où nous entrons quand nous réunissons tous nos desirs à ce desir unique de posséder Dieu, & de jouir de lui, qui est la faim & la soif de la justice, où on doit se séparer de tout, pour n'être occupé que du desir de s'élever vers lui.

XIII. Si Dieu est

S'il est vrai qu'il soit l'unique objet de

de toutes nos affections, il le sera aussi de nos pensées, car l'esprit pense naturellement à ce qu'il aime. Etre dans une cellule, sans avoir cette disposition & ce desir, ce n'est pas être en retraite, puisqu'on s'y entretient avec soi-même, & que le cœur y est partagé par tout ce qu'il aime, qui n'est pas Dieu, & qui ne tend pas à lui.

l'objet de nos affections, il l'est de nos pensées.

XIV. La vie présente est une captivité.

Nous sommes en cette vie comme dans une terre de captivité & de servitude : des maîtres étrangers tâchent de nous dominer. Pour éviter leur tyrannie & leur empire, il faut que Dieu nous cache dans le secret de sa face, selon ce que dit David : *C'est là qu'on est à couvert de ce qui peut troubler & inquietter les autres hommes, & qu'on trouve la paix au milieu de ce Sanctuaire*, qu'on demeure en sûreté & retiré, lors même qu'on est exposé par l'obéissance dans les distractions & les occupations extérieures.

XV. Figure de cette captivité. Obligation de vivre dans la retraite.

Il y a dans la sainte Ecriture une figure de cette captivité intérieure, dans laquelle nous sommes en ce monde, & de l'obligation à laquelle elle nous engage de nous tenir dans la retraite & dans le silence. Il est rapporté dans le livre des Machabées ; qu'avant que le peuple de Dieu fût emmené captif à Ba-

bylone, Jeremie fut averti de la part de Dieu de cacher le tabernacle, l'autel, l'arche de l'alliance & plusieurs des plus précieux vaisseaux qui servoient aux sacrifices, dans une montagne de la Judée, qui étoit au delà du Jourdain, d'où Moyse avoit vû l'héritage de Dieu, c'est-à-dire la terre promise. Il est dit que Jeremie reprit ceux, qui avoient eu la curiosité de vouloir découvrir ce lieu, parce qu'il devoit être inconnu.

XVI. Notre ame est toujours en danger de tomber dans les mains de l'ennemi.

C'est ce que nous devons être pendant cette vie. La vie présente est un temps de guerre, de captivité & de misere : notre ame, qui est le temple & le tabernacle du Dieu vivant, est toujours en danger de tomber entre les mains de ses ennemis, si l'amour du silence & de la retraite ne nous porte à nous cacher pendant que la colere passe. Notre cœur est un vase, & un vase précieux, capable d'être rempli de Dieu même. Conservons-le donc, & ne l'exposons pas au danger d'être ravi par nos ennemis. Il est un autel, où nous devons sans cesse offrir à Dieu des sacrifices, comme saint Pierre nous l'ordonne. C'est dans la retraite & la solitude qu'on lui offre celui d'un cœur contrit & humilié. Enfin nous avons reçu la loi de Dieu, & ce même cœur doit être de chair, afin

XVII. Notre cœur est un vase capable d'être rempli de Dieu.

XVIII. La loi de Dieu doit être gra-

qu'elle y soit gravée plus efficacement qu'elle ne l'étoit sur les tables de pierre qui étoient gardées dans le tabernacle. Nous ne la conservons, & ne la méditons bien, que dans le silence & dans la vie cachée & interieure.

vée dans notre cœur.

Entrons-y donc le plus qu'il nous sera possible. Mais que notre retraite soit une retraite d'espérance, & non de mélancolie ; pensons-y à l'héritage de Dieu, élevons-nous au-dessus de nous-mêmes & de toutes les pensées basses, pour considerer ces grands biens ; que Dieu nous promet, & auxquels il nous veut donner part. Entretenons-nous de l'espérance d'y arriver un jour, & que cette attente nous tienne dans la joie, & nous fasse souffrir en paix tous les maux de la vie présente.

XIX. Quelle doit être notre retraite.

XX. L'entrée de notre retraite doit être fermée à tout ce qui peut la troubler.

Ce n'est pas encore tout, si l'on est assez heureuses pour être arrivées à cette retraite & à ce secret, où Dieu cache pendant la tempête ceux qui se refugient dans le secret de sa face ; il faut encore prendre garde, que l'entrée de cette retraite soit fermée, qu'on n'y laisse rien entrer de tout ce qui peut causer du trouble, renouveller les passions, ou être un sujet de distraction & de dissipation. Une Religieuse, qui n'est pas recueillie, & qui se laisse aller à toutes

sortes d'amusemens & de distractions ; devient la proie de ses ennemis, comme les vases du temple, qui n'étoient point cachés furent transportés en Babylone.

XXI. En considérant ce qu'on doit être, on voit ce qu'on n'est pas : marques de la santé & de la maladie de l'ame.

Après avoir marqué ce que nous devrions être, il est facile de reconnoître ce que nous ne sommes pas. Si la santé de l'ame se reconnoît par la faim & par la soif qu'elle a de la justice ; lorsque notre ame n'a point cette faim & cette soif, lorsqu'elle n'est point uniquement possédée du desir de jouir de Dieu, de s'unir à lui, & d'avoir part à la societé des Saints, on peut dire qu'elle est malade, & ce mal vient de ce qu'elle laisse languir ses desirs, & qu'ils se multiplient en une infinité d'objets, qui ne sont pas capables de la rendre heureuse. Le peu de soin qu'on a de fermer la porte de son cœur, fait que l'ennemi y entre & qu'il pille notre ame, sans qu'on y pense, ce qui est cause qu'on se trouve souvent blessée sans sçavoir comment.

XXII. On n'honore bien les Saints qu'en les imitant, & menant une vie cachée en J. C.

Mais on éviteroit ces maux, si on avoit soin de se renfermer, & de se regarder, selon la parole de saint Paul, comme étant morte, parce que notre vie est cachée en Jesus-Christ. Nous chantons souvent en l'honneur des Saints mais nous ne sçaurions mieux les honorer, & leur témoigner du respect, qu'en

faisant ce qu'ils ont fait. Mettons-nous donc en état de pouvoir dire, comme eux, que nous sommes véritablement mortes au monde, & que notre vie est cachée avec J. C. en Dieu; aimons cette vie cachée & intérieure qui les a autant unis à Dieu, qu'elle les a séparés du monde & d'eux-mêmes.

XXIII. Desirs des Saints pour nous. Nous sommes les enfans des Saints, & membres du même corps.

Avançons-nous vers eux comme ils s'approchent de nous par le desir qu'ils ont de notre perfection & de l'avancement du Royaume de Dieu. Desirons sans cesse, pour nous-mêmes, ce bien qu'ils nous souhaitent; ils desirent notre bonheur, n'ayons pas moins d'ardeur pour y arriver, qu'ils en ont pour nous l'obtenir. Considerons, comme disoit Tobie, que nous sommes les enfans des Saints, & non-seulement leurs enfans, mais aussi les membres du même corps, & que nous devons nous regarder comme Saints, étant obligées de le devenir. Cette pensée devroit nous inspirer un certain respect les unes pour les autres, qui bannît toute familiarité, & qui nous persuadât qu'étant saintes, nous devons vivre saintement, & que si nous avons quelque conversation les unes avec les autres, ce doit être dans la sainteté & dans la justice.

XXIV. Fuite de tout

Eloignons de nous toutes les manie-

CHAP. XXXII. DES CONSTITUTIONS.

De la Sacriſtine.

LA Sacriſtine apportera un grand ſoin à tout ce qui eſt de ſa charge, comme de choſes qui ſe rapportent immédiatement au culte de Dieu.

Qu'elle aime donc l'ornement de la Maiſon de Dieu, non pour deſirer que l'Egliſe ſoit richement parée, mais pour tenir tout ce qui y eſt dans la netteté & la décence qui eſt la marque de la révérence qu'on porte à Dieu.

L'on ſe ſouviendra de la ſimplicité que les Saints Peres de l'Ordre ont gardée au regard de l'Egliſe, & pour ne s'en éloigner que le moins qu'on pourra, les plus beaux ornemens ne ſeront que de ſoye ſans or ni argent, excepté le petit pavillon qui couvre le ſaint Ciboire, les voiles de calice, le dais pour porter le Saint Sacrement à la proceſſion, où il y pourra avoir de l'or & de l'argent. Ce qui s'obſervera ſi exactement, qu'il ne ſera point permis de s'en diſpenſer ſous aucun prétexte, comme lorſqu'il ſe préſente quelque vente de paremens où il y auroit de l'or & de l'argent, qui reviendroient à moins que ceux que nous avons dit; en ce cas on choiſira plutôt de dépenſer davantage, que de manquer à la ſimplicité. Il n'y aura de vaiſſelle d'argent que les calices, la paix, le ſoleil pour expoſer le Saint Sacrement, le Ciboire & la lanterne dans laquelle il eſt, une coupe pour communier les Sœurs, deux boëtes, l'une pour paſſer les hoſties pour la Communion, & l'autre pour les ſaintes huiles. On aura auſſi des bu-

rettes d'argent, un encensoir & la navette, avec un benitier pour les Cérémonies.

L'on pourra avoir trois bassins d'argent, sçavoir deux petits pour mettre les burettes, & pour laver les mains du Prêtre, & un autre plus grand, avec un petit vase une fois plus grand qu'une burette, pour donner à laver aux Evêques, s'il s'en présentoit.

Les aubes seront de toile de Hollande, ou de be[illegible], avec un petit passement au bas.

[illegible] purificatoires n'auront point de passement, ni les petites serviettes, ni les mouchoirs.

Il n'y en aura point non plus au bord de toile qui couvre le parement.

Les corporaux seront de toile de batiste double avec un petit passement.

Les surplis seront tout unis.

Il n'y aura sur l'Autel qu'une Croix & des chandeliers, qu'on portera à l'heure qu'il les faudra allumer.

L'on se servira d'odeurs médiocrement bonnes pour les encensemens.

L'on pourra aussi avoir des sachets parfumés qui ne soient que médiocres, pour mettre parmi le linge de l'Eglise; mais on ne les fera point au Monastere, & l'on ne s'en servira seulement que pour ôter la mauvaise odeur que le linge pourroit avoir, & non pas pour le parfumer; c'est pourquoi aussi-tôt que le linge aura un peu pris la senteur, on retirera les sachets.

L'on ne se servira point d'eau de senteur pour laver les mains à l'Autel.

La Sacristine parlera au Tour de la Sacristie le plus succintement qu'il lui sera possible, & pour les choses absolument nécessaires, tant pour le respect du silence que pour celui du lieu,

qui eſt proche de l'Egliſe, & appartenant à l'Egliſe.

Elle ne parlera point aux Prêtres de dehors qui viendront dire la Meſſe au Monaſtere, ſi ce n'eſt qu'eux-mêmes demandaſſent à parler pour dire quelque choſe néceſſaire, à quoi elle répondra briévement, ou bien recevra ſeulement ce qu'on lui aura dit pour en faire le meſſage à la Mere, & rapporter la réponſe.

Elle ne paſſera point d'ornemens pour dire la Meſſe à des Prêtres qu'on ne connoîtra pas, ſans en avertir la Mere, ſi ce n'eſt qu'ils paroiſſent perſonnes de condition & de piété.

La Sacriſtine aura ſoin de faire aller à confeſſe les Sœurs qui ſont marquées pour y aller. Elle les ſonnera, ou les ira trouver où elles ſont, & leur fera ſigne de venir; ſi quelqu'une refuſe, & lui donne une excuſe qui ne ſoit pas recevable, elle ne lui dira rien, mais elle en avertira la Mere, comme auſſi de celles qui y demeurent trop long-temps, faiſant attendre les autres.

Les Sœurs néanmoins auront patience, & ne s'ennuiront point d'attendre, au cas qu'elles n'ayent point d'obéiſſance preſſée: mais parce que la plûpart en ont, pour empêcher ce déſordre, la Sœur qui jugera devoir être long-temps à ſe confeſſer n'ira que la derniere, ou à telle heure que les autres ne ſoient pas incommodées d'attendre après elle.

Si la Mere Abbeſſe juge que la Sacriſtine ſoit trop occupée, ou qu'elle veuille donner le ſoin de la confeſſion à quelqu'autre Sœur, la Sacriſtine ne s'en mêlera point; & de même dans les offices du Monaſtere, la Mere pourra ſéparer ou ajouter tout ce qu'il lui plaira ſelon qu'elle jugera le mieux, afin que toutes choſes ſe faſ-

ſent par des perſonnes qui s'en puiſſent bien acquitter ſelon Dieu, & pour l'édification de la Communauté.

La Sacriſtine rendra tous les jours la clef de la Sacriſtie à la Mere. Pour celles des grilles de la Communion & du Confeſſionnal, elle ne les gardera qu'autant de temps qu'il ſera néceſſaire.

La Sacriſtine aura une ou deux aides, ſelon le beſoin.

Elle tiendra toujours le Tour fermé à clef, quand elle n'y aura pas actuellement affaire, même étant dans la Sacriſtie.

Elle fermera auſſi la porte de la Sacriſtie à clef, lorſqu'elle en ſortira.

Elle ne permettra qu'aucune Sœur entre dans la Sacriſtie, ſans la permiſſion de la Mere.

Elle ne paſſera jamais aucune lettre ou billets par le Tour ou par la Grille, ni ne fera faire aucun meſſage à la ville par le Sacriſtain ou autre perſonne, ſans un commandement exprès de la Mere, ſous peine d'être dépoſée de ſa charge, & punie à la diſcrétion de la Mere.

La Sacriſtine ſonnera toutes les heures de l'Office divin, ou les fera ſonner à ſon aide préciſément à l'heure qu'elles doivent être ſonnées, comme auſſi le Chapitre & le Réfectoir.

I. CONFERENCE.

Le 17 Novembre 1679.

I. Il faut entrer dans l'esprit des reglemens & ne pas se contenter de l'extérieur.

LOrsque nous lisons nos Constitutions, il les faut regarder comme la regle & le fondement que nous devons poser pour toute la conduite de notre vie. Ainsi il ne se faut pas contenter des reglemens extérieurs, qu'elles nous prescrivent ; mais il faut entrer dans l'esprit, par lequel ces reglemens ont été faits, afin d'éviter d'être tentées d'y chercher des interprétations qui les accommodent à ce que nous souhaitons, & qui dégenerent peu à peu de la sainteté qu'elles nous prescrivent.

II. Cœur nouveau nécessaire pour servir Dieu d'une maniere digne de lui.

Il est écrit que le Fils de Dieu venant au monde s'est acquis un Peuple nouveau ; & il a promis par un Prophete qu'il donneroit un cœur nouveau, sans lequel il est impossible de le servir d'une maniere digne de lui ; parce que les inclinations du vieil homme étant corrompues, elles nous portent à faire toutes choses d'une maniere basse & humaine, & font que nous n'en jugeons que par les sens. L'esprit de Dieu au contraire nous les fait connoître selon la vérité, il nous apprend que Dieu étant esprit, il veut être servi en esprit & en vérité.

Il nous sépare des choses matérielles, pour nous élever aux spirituelles. C'est lui qui nous découvre, que la grandeur est cachée dans la bassesse, la gloire dans le mépris, & les richesses dans la pauvreté. Tant que nous le consultons pour regle de notre conduite, & que nous suivons les lumieres qu'il nous donne, nous jugeons des choses selon la vérité; elles ne nous paroissent que ce qu'elles sont effectivement.

III. Il faut consulter J. C. & suivre ses lumieres pour juger des choses selon la vérité.

Mais si nous n'y prenons garde, nous devenons insensiblement charnelles. Notre vûe s'obscurcit, & nous commençons à demander pourquoi nous ne ferons pas comme les autres, & pourquoi nous ne les suivrons pas en certaines choses, que nous ne regarderons peut-être pas comme un relâchement, & qui en seroient un devant Dieu, quoiqu'on le puisse colorer de plusieurs prétextes apparens de piété, comme seroit par exemple d'avoir quelque chose de plus beau & de plus précieux pour l'usage de l'autel.

IV. Prétexte dont on colore les relâchemens.

Si nous n'avons soin de retrancher l'ivraie des fausses idées, que l'habitude des sens jette dans l'esprit, il est aisé de se méprendre dans le culte que l'on veut rendre à Dieu. Il faut avoir du discernement pour reconnoître qu'il y a

V. L'habitude des sens peut faire illusion dans le culte qu'on rend à Dieu.

ravies aux yeux de ceux auxquels nous n'avons pas voulu plaire. C'eſt ce que nous devons tâcher d'accomplir tous les jours par notre conduite : & pour cela, il ne faut pas ſe contenter de ſe ſouſtraire à la vue du monde, mais il faut encore que nous fermions les yeux à tout ce que Dieu ne nous permet pas d'aimer & d'eſtimer. Nous ne ſommes pas aſſez ſpirituelles, pour uſer ſpirituellement de ces choſes. C'eſt trop de ſçavoir de quelle maniere on pare les temples. Nous en ſçavons aſſez pour concevoir des idées de l'état où doit être celui de notre cœur, autant que ces ſortes de choſes ſont capables de nous en donner.

X. La Jéruſalem céleſte, figure par ſes ornemens les vertus dont notre ame doit être ornée.

Nous ne ſçaurions nous en former une plus juſte & plus parfaite idée que celle que Dieu même nous a tracée dans l'Apocalypſe, ſous la figure de la Jéruſalem ſainte dont Dieu eſt le temple. Nous y pouvons remarquer, ſous la figure de l'or qui y brille, & de toutes les pierres précieuſes qui y ſont repréſentées, de combien de vertus notre ame, qui eſt la demeure de Dieu, doit être ornée. Ne nous contentons pas que ce temple ſoit purifié, & qu'il ſoit net, cherchons encore tout ce qui peut contribuer à ſa beauté & à ſon ornement.

XI. La même vé-

Dieu avoit revelé à Ezechiel, avant

saint Jean, les mêmes vérités que cet Apôtre a marquées depuis dans son Apocalypse sur ce sujet. Car il lui fit voir aussi un temple, & un Ange qui en prenoit la mesure de tous côtés : ce qui peut figurer qu'il y a certaines mesures & certaines proportions, que Dieu demande de nous, & à quoi il faut nous conformer. C'est ce qui fait la beauté & l'ornement de la maison de Dieu. Nous n'ignorons pas comment notre ame en peut être revêtue, & ce qui la rend riche & agréable aux yeux de Dieu. Mais il le faut prier, que lui-même nous donne cet ornement, & que toute notre conduite ne respire que Dieu & la piété, en sorte qu'en nous voyant, on soit porté à l'honorer & à le benir.

rité révélée auparavant à Ezechiel.

XII. C'est une tentation commune au sexe d'aimer les parures.

Je n'entre point dans le particulier de ce qui regarde les ornemens de l'Eglise : je dis seulement que c'est une tentation fort commune à notre sexe, d'aimer les parures & ce qu'il y a de beau & d'agréable aux yeux. Prenons-y garde, car rien n'est plus aisé que d'y tomber, sans s'en appercevoir. On commence par de petites choses, on est bien aise d'ajouter quelque chose à ce que l'on a déja ; & après on n'est pas encore contente, on en veut davantage.

XIII. A l'exemple

Ce ne sont pas là les ornemens que

de J. C. nous devons aimer l'anéantissement & la pauvreté, on ne peut l'aimer en recherchant la magnificence.

nous devons desirer. Voyons au contraire, si nous avons conservé l'idée de ce temple intérieur & spirituel, dont Jesus-Christ est le modele. Saint Paul dit, que quoique Jesus-Christ fût Dieu, & qu'il pût faire connoître à tout le monde, qu'il étoit égal à lui, il est venu néanmoins dans le monde sous la forme d'un esclave & d'un serviteur, & qu'il s'est anéanti lui-même. Voyons s'il est vrai que nous aimions comme lui l'anéantissement & la pauvreté. Il est impossible de l'aimer, & de rechercher en même-temps ce qu'il y a de plus beau & de plus magnifique. Ce n'est pas là l'exemple qu'il nous a donné. Considérons sa pauvreté, ses anéantissemens; & n'ayons que cet objet devant les yeux, pour tâcher de nous y conformer. Mépriſons avec lui la grandeur & l'éclat du monde, pour choisir ce qu'il y a de bas & de mépriſable.

XIV. La pauvreté doit être notre trésor : en quoi elle consiste.

Souvenons-nous que notre trésor n'est pas ici, & que pour le conserver & en pouvoir jouir un jour, il faut, en attendant, que la pauvreté soit notre trésor. Cette pauvreté consiste, comme dit notre Regle, à aimer tout ce qu'il y a de bas, de vil & d'abjet. Mais comme nous avons en nous-mêmes des inclinations toutes opposées à celles-là,

demandons à Dieu que ce ſoit lui-même qui nous inſpire de l'amour pour tout ce qui peut contribuer à la beauté de ſa maiſon en nous, & qu'il ne permette pas que nous tombions dans quelque relâchement, en oubliant inſenſiblement ce qu'il demande de nous pour ſuivre nos inclinations corrompues & toutes oppoſées à ſa grace.

II. CONFERENCE

Sur le Chap. XXXII. des Conſtitutions.

De la Sacriſtine.

Le 20 Novembre 1679.

IL y a encore quelques refléxions à faire ſur ce qui eſt ordonné dans ce Chapitre, que la Mere aura la liberté de ſéparer les offices, comme elle le trouvera plus utile, & que la Sacriſtine ne manquera pas de rapporter tous les jours à la Mere les clefs de la grille & du Tour, qu'elle ne fera point faire des meſſages par le Sacriſtain, & qu'elle ne paſſera aucun billet ou lettre pour quelque ſujet que ce puiſſe être.

Lorſqu'on fait des loix, il faut regarder l'eſprit, par lequel elles ont été faites : ſi on conſidere celles-ci par l'eſprit

I. Les loix paroiſſent une ſervitude à l'eſprit hu-

main. Elles sont une barriere contre le déreglement du cœur.

humain, elles paroîtront un joug qui choque la raison. On demandera s'il n'y a pas de la servitude à exiger une dépendance si particuliere des personnes dont on n'a pas droit de soupçonner la fidélité, & on dira que cette loi ne devroit point être imposée, lorsqu'on a lieu de reconnoître que les personnes ne voudroient pas avoir fait aucun mal. Mais si on tâche de pénétrer par l'esprit de Dieu les raisons pour lesquelles elles sont établies, non-seulement on reconnoîtra que c'est avec très-grande justice qu'on a voulu mettre par-là une espece de barriere au déreglement du cœur qui se porte de lui-même à l'indépendance; mais même on aimera cet assujettissement, qui nous donne lieu de nous souvenir, que nous avons voué à Dieu notre liberté, & on se réjouira en ces occasions de pouvoir dire avec la sainte Vierge. *Je suis la Servante du Seigneur.*

II. Les moindres choses faites par l'esprit d'obéissance sanctifient.

C'est le grand avantage de notre état, que les moindres choses y sanctifient, quand elles sont faites par cet esprit d'assujettissement & d'obéissance qu'on rend à Dieu premierement, & ensuite à toutes les personnes qui nous tiennent sa place. La plus grande perfection consiste à approcher de plus près de l'exemple de Jesus-Christ. Rien ne nous y rend si

conformes, que d'embraſſer volontairement la qualité d'eſclave & de ſervante, puiſqu'il eſt dit de lui qu'il a choiſi celle d'un ſerviteur & d'un eſclave.

III. Les Saints ont porté les marques de l'aſſujettiſſement de J. C.

Les Saints, qui ont ſuivi ſes traces, n'ont point rougi de porter après lui les marques de ſon eſclavage & de ſon abaiſſement, & la grande ſainte Celinie dont nous faiſons l'office aujourd'hui, a été, pour ainſi dire, ſi fort remplie de cet eſprit de ſervitude, qu'elle a bien voulu paſſer pour folle aux yeux de ceux qui ne connoiſſoient point d'autre ſageſſe que celle du ſiecle. Cette Sainte avoit compris le myſtere de la Croix, & c'eſt pourquoi elle cherchoit tout ce que le monde mépriſe, & elle fuyoit ce qu'il eſtime. L'Egliſe nous fait demander aujourd'hui à Dieu, par ſon interceſſion, que la lumiere de ſa grace nous donne un tel mépris des biens de la terre, que nous puiſſions toujours participer à la conſolation de ceux du Ciel.

IV. Avantages cachés ſous l'aſſujettiſſement.

Nous ſerons dépourvues de cette divine conſolation, ſi ſa grace ne nous découvre les avantages, qui ſont cachés dans la baſſeſſe & l'aſſujettiſſement, que le monde appréhende ſi fort. On peut reconnoître ce ſecret dans une ame, que Dieu ſanctifie, & à laquelle il inſpire des ſentimens bien différens de ceux du monde.

V. La marque de l'élection est le cœur nouveau, opposé à celui de la nature.

On voit dans Ezechiel que le principe, aussi bien que la marque de l'élection divine dans une ame que Dieu veut sauver; c'est qu'il lui donne un cœur nouveau & un esprit nouveau; c'est ce cœur & cet esprit nouveau qui est tout opposé à celui de la nature, & qui donne des sentimens bien différens de ceux qu'elle inspire. La grace & la nature sont entierement opposées l'une à l'autre. Si nous donnons lieu aux sentimens de la nature, elle détruit ceux de la grace; mais si la grace est victorieuse en nous, elle y combat la nature, & elle nous inspire des mouvemens & une conduite toute opposée à la sienne.

VI. Il faut mettre sa joie & sa gloire dans ce qui paroît une peine & une honte dans le monde.

C'est raisonner comme des personnes qui n'ont point encore compris cette différence, que de demander pourquoi on sera obligée de rendre les clefs? A parler humainement, on dira que c'est une chose déraisonnable, de déposer une Officiere, parce qu'elle auroit fait faire un message au dehors pour une chose indifférente ou innocente. Comment appelleroit-on cette conduite? Est-ce une tyrannie? Ne paroît-elle pas un joug insupportable à l'esprit humain? Si nous sommes dans ces sentimens, nous jugeons comme les personnes du monde, & nous oublions que nous de-

vous mettre notre joie & notre gloire dans ce qu'elles estiment une peine & une honte.

VII. On ne fait pas assez de reflexion sur la grace de la foi.

Faisons-nous assez de reflexion sur la grace de la foi ? Nous avons appris dans le Catéchisme à dire qu'elle est un don de Dieu. Mais avons-nous reçu ce don, lorsque nous laissons agir en nous des sentimens & des pensées toutes contraires à celles que la lumiere nous découvre que nous devrions avoir ? Quand nous consultons notre raison & nos sens, pour juger des choses que l'obéissance demande de nous, pouvons-nous dire que nous avons reçu ce don & ces premices de l'esprit de Dieu, qui changent l'homme, & lui donnent un cœur nouveau ?

VIII. La foi doit passer dans notre vie & notre conduite.

La foi triomphe, & remporte la victoire sur le monde, comme nous l'apprend saint Jean. Ce n'est donc pas assez de sçavoir & de croire les mysteres. Plusieurs les croyent, & n'ont pas la vraie foi, s'ils en demeurent là : la foi doit être vivante & animée par la charité. Voyons si notre foi passe jusques dans notre ame, dans nos raisonnemens, dans notre conduite & dans nos sentimens.

IX. La foi doit se connoître par les œuvres.

Saint Jacques dit, que la parole de Dieu doit être *entée dans nos cœurs* : s'il est vrai que nous ayons reçu cette pa-

role, qui est la cause de la foi, elle produira des sentimens, des actions & des raisonnemens nouveaux. Connoissons donc notre foi par nos œuvres. La feuille fait voir, si c'est le sauvageon qui a poussé, ou si c'est l'ante qui l'a rendu autre qu'il n'étoit. Voyons en effet si nos sentimens sont conformes à ceux de la foi, & s'ils sont fondés sur ses regles.

X. Œuvres de la foi.

C'est elle qui fait agir, si nous sommes mortifiées, si nous aimons l'assujettissement & l'obéissance, si nous mettons notre gloire dans le mépris & l'humiliation. Quand des personnes Religieuses raisonnent comme celles du monde, on peut dire qu'elles ont perdu les avantages de la foi, & qu'elles ne produisent plus rien que par leur propre esprit, leur amour-propre & les inclinations de la nature.

XI. Sacrifice qu'il faut faire pour acquérir la bienheureuse servitude qui assujettit à Dieu.

Il est dit de la femme forte, qu'elle a goûté & connu les avantages de la négociation. Voyons si nous sommes de ces ames fortes; si nous sçavons estimer ce commerce que nous avons avec Dieu, & pour lequel il faut sacrifier à toute heure nos raisonnemens, nos inclinations & nos sens, pour acquerir une servitude bienheureuse, & qui en même-temps qu'elle nous assujettit à Dieu,

nous

nous fait gagner la paix, & nous fait jouir dès-à-présent d'une félicité anticipée.

Sans cette disposition si importante & si nécessaire, on est en danger de tomber dans la confusion, dont il est dit que la femme forte est exempte, parce que le flambeau de la foi ne s'éteint pas. Une ame qui s'est laissée surprendre aux ténebres de l'amour d'elle-même, & des sentimens de la nature, tombe à la premiere tentation & à la premiere contradiction, qui lui arrive; & suivant ses propres ténebres, elle se laisse aller dans de fausses maximes qui ôtent insensiblement de son esprit & de son cœur les sentimens qui font le bonheur des esclaves de Jesus-Christ; & n'étant plus esclave que malgré elle, elle trouve son malheur & sa peine dans ce qui fait la joie & la félicité des autres.

XI. Funeste état d'une ame qui se laisse surprendre aux ténebres de l'amour d'elle-même.

L'effet de l'humilité chrétienne est de nous porter à nous défier de nous-mêmes. L'orgueil au contraire fait qu'on présume tout de soi-même, & que ne pouvant souffrir d'être dans une dépendance, qui marque en quelque sorte qu'on ne se repose pas entierement sur notre bonne volonté, on regarde cela comme un joug qui ne devroit pas être imposé aux enfans de Dieu.

XII. L'humilité chrétienne porte à se défier de soi-même. L'orgueil présume tout.

XIII. Empire souverain de Dieu sur l'homme.

Mais c'eſt ne pas connoître le ſouverain empire que Dieu s'eſt reſervé ſur l'homme dès le commencement de ſa création, même dans ſon innocence : & ſi l'orgueil de l'homme ne l'a pû porter, l'expérience de tant de maux, auxquels ſa déſobéiſſance nous a aſſujettis, devroit nous faire aimer ce qui en eſt le remede. Nous devons reconnoître humblement que nous avons hérité de l'inclination que notre premier Pere a eu pour l'indépendance ; mais après qu'un Dieu a voulu lui-même obéir pour nous en donner l'exemple, il faut qu'un cœur ſoit extrêmement ſuperbe, s'il ne peut porter l'aſſujettiſſement qu'il lui doit.

XIV. Dureté d'un cœur qui ne peut porter l'aſſujettiſſement, après qu'un Dieu lui en a donné l'exemple.

Nous ajouterons encore un mot ſur ce qui eſt marqué dans ce Chapitre, qui eſt que les Sœurs ne s'excuſeront point pour différer d'aller à confeſſe, lorſque la Sacriſtine, ou telle autre qui en a la charge, les viendra avertir pour cela. Il y a des actions, principalement dans la Religion Chrétienne, qui doivent toujours être faites d'une maniere ſainte, c'eſt-à-dire, dans la vûe de Dieu, & avec piété.

XV. L'habitude eſt à craindre dans la fréquente confeſſion.

L'habitude eſt à craindre dans la confeſſion ſi ordinaire que l'on fait de ſes fautes. Qui regarderoit cette grace comme elle doit être conçue, en retireroit

assurément plus de profit que nous ne faisons d'ordinaire ; mais souvent on le fait avec beaucoup de défauts. Parmi ces défauts on doit en premier lieu compter la négligence & le peu de soin que l'on a de se mettre en état de recevoir la grace de la reconciliation, qui nous est accordée.

XVI. Si on n'apporte au tribunal de la Pénitence les dispositions nécessaires, on en revient plus chargé.

Il est certain que si on apportoit les dispositions qu'on doit y apporter, on y recevroit beaucoup de graces ; & il est certain encore que si on manque d'apporter ces dispositions, bien loin d'y recevoir la grace, on en reviendra plus chargée. Si nous accusons, comme il faut, les fautes que nous reconnoissons, nous satisferons aussi pour celles que nous ne connoissons pas. On ne peut s'assurer entierement d'avoir les dispositions nécessaires ; mais il ne se faut pas flatter, ni le présumer, quand on voit qu'on estime si peu la grace qui nous est offerte, que l'on y préfere sa commodité. Combien de temps avons-nous été en pénitence des fautes que nous avons pu faire sur ce sujet, par la privation où on nous a réduites de cette grace (a) ? Il faut avouer néanmoins parceque Dieu est

(a) La Sainte Abbesse parle du temps de leur captivité, qui dura cinq ans, pendant lequel elles furent privées des Sacremens.

bon, qu'il a suppléé en ce tems-là même, par une autre grace qu'il sembloit nous donner encore plus abondamment. Mais le desir que nous avions de recouvrer celle qu'on nons ôtoit, nous faisoit remarquer davantage les fautes que nous avions pû commettre, en nous en approchant avec moins de disposition qu'il est nécessaire.

XVII. Les moyens les plus avantageux ne sanctifient pas toujours.

Ne tombons pas dans les mêmes défauts dont nous avons eu du regret, & n'obligeons pas Dieu à nous punir de nouveau. Tâchons au moins de profiter du changement qui nous est arrivé depuis peu, & qu'il nous serve à reconnoître que les moyens les plus avantageux ne sanctifient pas toujours. La faveur que Dieu nous a faite, en nous donnant des personnes si éclairées & si remplies de son esprit pour nous conduire, devoit nous être infiniment utile. Nous n'en avons pas assez bien usé, peut-être parce que nous nous sommes trop reposées sur ce secours. Dieu nous veut apprendre par l'état où il nous met, que c'est à Jesus-Christ seul qu'il faut aller. C'est à lui qu'il faut confesser nos péchés; mais afin qu'il ne nous rejette pas, entrons dans la disposition, qui nous peut faire obtenir sa miséricorde, en nous assurant qu'il ne rejettera

point un cœur contrit & humilié.

Ayons donc une douleur sincere de nos fautes. Humilions-nous véritablement pour celles qui nous sont connues, & confessons que nous n'avons pas moins de sujet de nous humilier pour celles que nous ne connoissons pas. S'il est vrai que nous ayons le cœur vivement touché d'avoir déplû à Dieu, qu'il soit comme brisé en sa présence, il aura pitié de nous, & ce sera lui-même, comme dit le Psaume, qui bandera les blessures que la contrition aura faites.

XVIII. On ne doit pas moins s'humilier des fautes qu'on ne connoît point, que celles connoît.

Pourquoi est-il marqué qu'il les bandera, & non pas qu'il les guérira? Il ne les bande néanmoins que pour les guérir; mais quoiqu'il puisse les rétablir par sa toute-puissance, il veut que les ames ne recouvrent leur santé que par certains moyens qu'il a établis, & auxquels il veut qu'elles soient assujetties. Quand Jesus-Christ a fait des miracles par sa parole, il a agi comme Dieu, afin de faire connoître sa puissance, & d'exciter les hommes à se confier en lui, & à lui demander leurs besoins. Lorsqu'il a guéri les ames, il n'a pas agi de la même maniere. C'est pourquoi il prend plutôt la qualité de Médecin, que celle de Dieu, parce qu'il n'agit pas par sa

XIX. Dieu ne veut guérir nos plaies que par les moyens qu'il a établis.

parole, mais qu'il applique les remedes selon sa sageſſe, & qu'il les proportionne aux bleſſures & aux maladies de nos ames.

XX. La confeſſion eſt un des remedes établis pour la guériſon de mes plaies.

La Confeſſion eſt un de ces remedes, mais nous n'y ſommes guéries qu'à proportion que nos bleſſures ſont bandées, & que nous voulons bien que Dieu acheve de les guérir par la dépendance & l'aſſujettiſſement, qui comme un bandage ſalutaire rafermit les fractures que la liberté de ſuivre nos inclinations avoit faites à notre ame.

XXI. L'abſolution ne nous diſpenſe pas d'achever ce qui manque à la Paſſion de J. G.

L'abſolution que nous y recevons, & qui nous y eſt donnée par les merites du ſang de Jeſus-Chriſt, ne laiſſe pas d'avoir encore beſoin que nous achevions ce qui y manque, comme ſaint Paul le dit de ſa Paſſion, & nous l'accompliſſons en ſatisfaiſant nous-mêmes à Dieu en toutes les manieres que nous le pouvons; n'étant pas juſte qu'un Dieu ait donné juſqu'à la derniere goutte de ſon ſang pour ſatisfaire à la juſtice de ſon Pere pour nos péchés, & que nous refuſions d'y contribuer par la ſouffrance des moindres peines.

XXII. Nous devons regarder tout ce qui nous arrive de pénible, comme

Lors donc qu'il nous en arrive quelqu'une, que nous avons quelque contradiction ou quelque mauvaiſe humeur à ſupporter de la part du prochain, que

nous tombons dans quelque maladie, ou dans une affliction sensible, regardons tout cela comme des moyens que la providence de Dieu nous choisit, & nous met entre les mains pour achever de nous guérir, & soyons ravies de combler la mesure de notre satisfaction.

des moyens de satisfaire à la justice de Dieu.

XXIII. Se présenter au tribunal de la confession, comme à celui de Dieu.

Si nous sommes dans ces sentimens, nous ne refuserons rien de tout ce qui se présentera à souffrir, & nous ne nous plaindrons point aussi, si on nous fait un peu attendre pour aller à confesse. Si nous sommes dans ces dispositions où nous devons être, nous nous présenterons au tribunal de la Confession, comme à celui de Dieu même, & nous y attendrons notre arrêt, comme nous ferons un jour l'arrêt de notre mort. Qu'est-ce qui se plaint à l'heure de la mort, d'avoir trop de temps à attendre.

XXIV. Faisons tout les jours ce que nous voudrions avoir fait au moment de la mort.

Le malheur des Vierges n'a-t-il pas été de trouver la porte fermée, & de n'avoir pas eu le temps pour arriver assez tôt? On ne se presse point d'entrer pendant que la porte est ouverte, & que la miséricorde de Dieu nous ouvre les moyens pour rentrer en grace avec lui, en satisfaisant à sa justice. Que ne nous persuadons-nous de ce que nous vou-

drions avoir fait à l'heure de notre mort, pour tâcher de le faire tous les jours de notre vie !

XXV. S'humilier en voyant combien on eſt charnel dans l'uſage des choſes ſpirituelles.

Je ne vois guères de choſes qui nous doivent plus humilier, que de conſiderer combien nous ſommes charnelles dans l'uſage de toutes les choſes ſpirituelles, & des Sacremens mêmes dont nous ne nous approchons néanmoins que pour participer aux graces de Dieu. N'eſt-il pas bien étrange que nous rabaiſſions les graces de Dieu, & que nous en arrêtions les effets, parce que nous les recevons d'une maniere toute humaine & éloignée de l'eſprit du Chriſtianiſme & du reſpect, que la piété devroit nous inſpirer. La conduite que la Providence tient maintenant ſur nous, nous oblige à y faire reflexion, & à nous efforcer d'attirer ſa miſéricorde par le ſoin que nous aurons de réparer l'abus, que nous avons fait de tant de graces, que nous avons reçues.

CHAP. XXXIII. DES CONSTITUTIONS.

De l'Office de la Chantre.

LA Mere choisira pour Chantre une Sœur qui ait bonne voix, qui sçache fort bien le chant & les rubriques de l'Office, afin qu'elle puisse redresser les manquemens qui se feront au Chœur.

Cette Sœur aimera dans cette obéissance l'obligation qu'elle lui donne d'être plus assidue au Chœur que toutes les autres Sœurs ; au lieu que les autres Offices du Monastere en retirent souvent celles qui les exercent. Et comme l'extérieur est l'image de l'intérieur, elle tâchera d'être la plus affectionnée aux louanges de Dieu, & s'attribuera plus particuliérement que les autres ce qui est dit dans la Regle, Qu'il faut chanter en la présence des Anges ; puisqu'elle fait elle-même l'office d'un Ange, & du premier Ange de chaque Chœur des Anges, qui excite les autres par ses lumieres & par son exemple à chanter divinement les louanges de Dieu, & les faire passer du Ciel jusqu'à la terre dans l'ordre & la subordination de leurs Hiérarchies, en communiquant ce même zele aux autres.

Elle prendra ce saint Ange pour intercesseur, pour lui obtenir la grace que sa voix soit tellement animée de dévotion, qu'elle puisse plaire à Dieu, qui ne regarde que le cœur, & édifier ceux qui l'entendent. Elle doit aussi prendre sainte Cecile pour sa Patronne,

& adreſſer à Dieu, comme cette Sainte, ces paroles du Prophete *Faites, Seigneur, que mon cœur ſoit ſans tache, afin que je ne ſois pas confondue.* Il n'y a point de plus grande confuſion devant Dieu, que de chercher ſa propre gloire dans les actions où l'on ne doit regarder que celle de Dieu : que ſi ſon cœur eſt pur de cette tache, elle croîtra d'autant plus en grace, qu'elle exercera une fonction toute ſainte en elle-même, & qui eſt capable de ſanctifier ceux qui l'exercent ſaintement.

Elle aura toujours ſoin de prévoir l'Office, ſans ſe fier à ſa ſcience, ni à ſon expérience, quelque grande qu'elle puiſſe être, étant bien aiſe de rendre à Dieu ce témoignage, & aux Sœurs cet exemple, non-ſeulement d'humilité, mais auſſi le reſpect pour une action ſi ſainte & ſi divine, qui ne doit être troublée & profanée par aucune faute ni d'ignorance, ni de négligence, ni de ſurpriſe, laquelle il eſt impoſſible d'éviter toujours ſans préparation & ſans prévoyance, & qui n'eſt pas excuſable dans ceux qui doivent inſtruire & conduire les autres.

Elle reprendra les fautes qui ſe feront au Chœur avec diſcrétion, laiſſant paſſer celles qui ne ſeront pas importantes, (comme il ſera dit au Cérémonial,) & quand il faudra néceſſairement reprendre, elle le fera fort modeſtement, pour couvrir la faute autant qu'il ſe pourra.

Elle ſoutiendra le chant du Chœur, pour empêcher qu'on ne manque aux endroits difficiles; mais cela ſe fera en s'inſinuant inſenſiblement dans les voix, en ſorte qu'elle ſem-

blo plutôt les ſuivre que les prévenir, & non en les voulant dominer, qui ſeroit une marque de préſomption, qui ſeroit pire que la faute qu'elle voudroit prévenir.

Elle ſuppléera avec vigilance à tout ce qui s'oubliera ou s'omettra dans le Chœur, afin qu'il n'arrive point de pauſes trop longues & remarquables quand quelque Sœur viendroit à oublier ce qu'elle doit dire. Elle ne reprendra pas néanmoins trop vîte, mais après avoir donné un peu de temps aux Sœurs pour ſe remettre voir ce qu'elles ont à dire; ce qui doit être reglé par la diſcrétion & la bonne conduite d'un eſprit humble & reſpectueux, qui craint de faire de la peine aux autres, & de découvrir leurs manquemens.

Elle ne dira rien aux Sœurs de leur maniere de chanter; elle n'obſervera point ſi l'on fait les Cérémonies comme il faut.

Elle ne ſe mêlera point de faire paſſer les Sœurs d'un Chœur à l'autre, ni de les exciter ſi elles étoient négligentes. Elle ne choiſira point des Sœurs pour chanter les choſes particulieres dans le Chœur, tout cela étant réſervé à la Mere Prieure, & à la Souprieure, & aux Anciennes qui préſident en leur abſence; afin de donner plus de liberté de choiſir une Chantre qui ait la ſcience & la voix, comme il a été dit; ce qui ne ſe rencontre pas toujours avec les conditions néceſſaires pour avoir autorité dans le Chœur, quoiqu'il faille toujours tâcher de donner cette charge à celle qui aura aſſez de vertu pour la faire ſaintement, & pour louer Dieu auſſi bien du cœur que de la voix, de peur que ſes louanges ne ſoient plus humaines qu'angéliques, & plus charnelles que

ſpirituelles ; & qu'en contentant l'oreille des hommes, elles ne bleſſent celles de Dieu, comme dit ſaint Gregoire.

La Chantre commencera au Chœur tout ce qui ſera marqué dans le Cérémonial, ſinon que la Mere Abbeſſe trouvât à propos d'employer quelqu'autre Sœur pour commencer aux Adorations du Saint Sacrement, & aux Cérémonies.

Il y aura une ſeconde Chantre pour commencer avec la premiere aux Fêtes ſolemnelles, comme auſſi pour ſuppléer en ſon abſence à tout ce qu'elle doit faire au Chœur.

La Chantre aura ſoin de tous les Livres qui concernent le Chœur, des Graduels, Antiphonaires, Proceſſionaires & autres cahiers qu'elle ſerrera, pour les diſtribuer aux Sœurs quand il en ſera temps, comme auſſi des Regiſtres mortuaires pour les lire au Chapitre aux jours qu'on le doit faire.

Encore que l'office de la Chantre ſoit d'entonner à l'Office tout ce qui a été dit, néanmoins pour la ſoulager, la ſeconde Chantre fera ſa ſemaine, comme il eſt maintenant en uſage, de quoi la Mere Abbeſſe pourra diſpoſer comme elle le jugera le mieux.

I. CONFERENCE

Le 24 Novembre 1679.

NOus sçavons que nous ne sommes qu'un corps, & qu'ainsi toutes les instructions, que l'on donne à quelque Officiere en particulier, regardent en général toute la Communauté, ou parce que chacune peut être destinée à ces emplois, ou parce que la fidélité que chacune a dans son office particulier, est ce qui compose, ce qui forme, & ce qui conserve la discipline.

I. L'état des personnes consacrées à Dieu, est d'être appellées à le louer.

Mais cela est bien plus vrai de l'office de la Chantre, puisqu'il est certain que nous sommes toutes entrées par notre Profession sainte dans les obligations que sa charge lui impose, & que nous ne nous en acquitterons pas bien, sans ce zele & cette ferveur, à laquelle nous sommes toutes également obligées, sans même excepter nos Sœurs Converses; puisque l'état de toutes, tant que nous sommes, est d'être appellées à louer Dieu & le servir; & qu'on ne définit point autrement les Religieuses, qu'en disant, que ce sont des personnes destinées à louer Dieu.

Toutes les créatures ne sont au monde

II. Toutes les

créatures n'existent que pour louer Dieu.

que pour cela ; & celles mêmes qui sont inanimées, ne laissent pas de contribuer à sa louange, & on les y invite tous les jours dans notre office. Mais nous, à qui Dieu a donné l'intelligence pour cela, combien plus sommes-nous obligées d'employer cette intelligence à sa louange ? Mais nous ne nous en acquittons bien qu'autant que nous le faisons d'une maniere sainte, digne de Dieu, toute intérieure & non Judaïque, ou simplement extérieure.

III. On ne remplit bien ses devoirs que par le cœur.

Dans la Religion chrétienne, on ne remplit bien ses devoirs, que par le cœur. C'est la maniere en laquelle saint Paul veut qu'on chante, quand il dit qu'il faut psalmodier dans son cœur.

IV. Dieu ne nous a créés que pour l'aimer & le louer.

Nous avons vû, dans le Chapitre précédent, au sujet de la Sacristine, comment il faut bâtir un temple à Dieu dans notre cœur ; mais à quoi servent les temples, si ce n'est à louer Dieu ? Il ne nous a créés, & ne nous a donné l'intelligence, que pour l'employer à l'aimer & à le louer. Voyons donc si nous nous acquittons, comme il faut, de ce devoir, & si nous pouvons dire que nous chantons tous les jours à Dieu un Cantique nouveau, le faisant autant de cœur, que de la voix, avec une ferveur qui se renouvelle tous les jours.

Il eſt vrai que la plus grande partie de notre vie ſe paſſe dans cette occupation. Si la voix du corps n'eſt animée du mouvement du cœur, ce n'eſt point chanter, c'eſt ſeulement réciter. Le chant eſt un mouvement intérieur, & un ſentiment ſpirituel, qui éleve l'ame juſqu'à Dieu, & qui l'anime de telle ſorte qu'elle ne penſe qu'à le louer, & à le bénir de toute l'étendue, & de toute l'affection de ſon cœur.

V. Le chant eſt un mouvement intérieur, & un ſentiment ſpirituel, qui éleve l'ame juſqu'à Dieu.

L'Ecriture nous apprend de quelle maniere les Anges louent Dieu dans le Ciel, lorſqu'elle dit que les Séraphins crient, *Saint, Saint, Saint, le Seigneur, le Dieu des Armées.* Ils n'ont point d'autre occupation que celle-là; mais d'où vient qu'il eſt dit qu'ils crient, & non pas qu'ils chantent? Cela peut marquer l'immobilité de leur état. Le cri n'a qu'un ton & un même mouvement. Le chant au contraire a différens tons, & ne ſe forme que par diverſes inflexions de la voix, qui ſe hauſſe, & qui ſe baiſſe. Cela marque auſſi fort bien l'état de cette vie.

VI. De quelle maniere les Anges louent Dieu.

Les Saints & les Juſtes louent Dieu en chantant; & la louange qu'ils lui donnent, eſt un mouvement intérieur, par lequel ils rapportent tout à Dieu, & le béniſſent toujours dans les différens éve-

VII. Les Saints & les Juſtes louent & béniſſent Dieu de tout.

nemens de la vie, dont ils se servent, pour louer Dieu par un même esprit, quoique dans des dispositions souvent fort opposées les unes aux autres.

VIII. Tout homme est sujet au changement. On se trouve, tantôt dans la joie, tantôt dans la sécheresse.

Tout homme est sujet au changement, & il n'y a personne qui ne se plaigne que, si on est un jour touché des mouvemens que la piété doit inspirer, on sera en un autre dans la sécheresse & l'insensibilité. On se trouve tantôt dans la joie, & tantôt dans l'affliction, quelquefois dans la prospérité, d'autres fois dans l'adversité; mais c'est cela même, qui forme cette harmonie spirituelle, & agréable aux yeux de Dieu, quand la charité est la regle de notre conduite, & que toutes nos actions n'ont pour fin que de tendre à Dieu, & de lui plaire en toutes choses.

IX. Quelle doit être notre vie pour plaire à Dieu.

La musique attache & plaît d'autant plus que les voix sont bien conduites par les regles de l'art, pour se fléchir & se mouvoir dans les tons qui s'abaissent & qui s'élevent. Pour donc faire que toute notre vie forme devant Dieu une cadence & une harmonie capable de charmer & de plaire à sa divine Majesté, il faut voir, si nous faisons l'usage que nous devons faire de tous les différens états, où nous nous trouvons. Nous devrions être sans cesse appliquées à voir si nous

ne nous détournons point des regles saintes de cet art spirituel qui nous apprend à nous conduire de telle sorte, que toute notre vie soit une musique & une harmonie, par laquelle nous rendions gloire à Dieu.

X. Rien ne doit empêcher notre cœur de tendre à Dieu, & de le bénir dans tous les évenemens différens.

Pour cela, il faut que rien ne soit capable de détourner le mouvement fixe & continuel de notre cœur, qui doit tendre incessamment à Dieu, & ne regarder que lui, pour le bénir également dans tous les changemens qui peuvent arriver, & à quoi les Saints ont été sujets aussi bien que nous. On peut voir cela en la personne de David qui avoit soin, comme il nous l'apprend dans ses Pseaumes, de bénir Dieu en tout temps, & de lui offrir sans cesse cette harmonie spirituelle. On peut dire qu'il nous a laissé lui-même l'air pour le bien chanter. Mais on y voit avec admiration, comme il se trouvoit, ainsi que nous, dans des états quelquefois tout contraires aux premieres dispositions dans lesquelles il s'étoit cru bien affermi, de sorte qu'il demande à son ame pourquoi elle est triste, & pourquoi elle se trouble? Il ne se laisse pas néanmoins accabler dans cette tristesse, & ne cesse pas pour cela de regarder & de bénir Dieu, se soutenant par l'espérance qu'il le fau-

vera, & qu'il lui donnera le moyen de lui rendre encore de publiques actions de graces.

XI. Différentes dispositions de David, marquées dans les Pseaumes, spécialement dans le 30.

Tous les Pseaumes nous font voir en lui ces différentes dispositions, dont nous parlons; mais cela se remarque admirablement dans le Pseaume 30, où il dit d'abord: *J'ai mis toute mon espérance en vous, Seigneur, je ne serai jamais confondu; vous êtes mon asile, vous êtes ma forteresse; je sentirai des transports de joie & d'allégresse. Vous avez sauvé mon ame: vous ne m'avez point resserré sous la puissance de mon ennemi, vous m'avez fait marcher dans un lieu large & spacieux:* & tout d'un coup il poursuit d'une autre maniere, sans qu'on voye ce qui le porte à changer; il ajoute, *Seigneur, ayez pitié de moi, car je suis dans l'affliction, mes yeux sont séchés d'ennui & de douleur, ma vie se consume dans la tristesse, & mes années dans les gémissemens.* Que lui est-il donc arrivé, & qu'est-ce que cette chûte? Croirons-nous qu'en changeant de disposition, il ait interrompu le mouvement de son cœur, & qu'il n'est plus le même? Non, il n'a pas été ébranlé, & il ne se sert de ce changement, que pour animer sa confiance, & pour se porter encore plus à Dieu, parce qu'il sent

davantage le besoin où il est de son secours. Si d'élevé qu'il étoit pour contempler la miséricorde de Dieu, & le bénir des effets qu'il en avoit ressentis, il est descendu jusques dans lui-même pour voir & sentir sa propre misere, le ton de sa voix est seulement abaissé, mais il n'a pas pour cela interrompu ce chant & cette harmonie intérieure, par laquelle il loue Dieu, & rapporte tout à lui dans les différens états où il se peut rencontrer.

XII. Louons Dieu, à l'exemple de David, lorsqu'il nous afflige, comme lorsqu'il nous console.

Faisons la même chose, ne nous contentons pas de louer Dieu dans les temps où il nous console, & nous fait sentir sa grace intérieurement; mais ayons autant de soin de le bénir, lorsqu'il nous afflige, & qu'il permet que nous sentions le poids de notre misere. On peut même dire que c'est dans ce temps-là que nous pouvons davantage honorer Dieu, parce qu'on ne le fait jamais mieux qu'en s'abaissant & s'anéantissant devant lui. Rien n'est plus propre à nous humilier, que le sentiment de notre propre misere, & même la vûe des fautes que nous commettons, lorsque nous nous en servons pour nous anéantir devant Dieu, & pour connoître & aimer sa bonté, à proportion que nous sentons & que nous éprouvons davantage

XIII. Rien de plus propre à humilier que le sentiment de sa misere.

notre foibleſſe & notre indigence.

XIV. L'ame, qui dans les différens états où elle ſe trouve, loue & aime Dieu également, eſt l'objet de ſa complaiſance.

Toute notre vie ſe doit employer à aimer & à honorer Dieu ; & c'eſt par ce moyen qu'on devient l'objet de ſa complaiſance. Car on peut dire qu'il ſe plaît, & qu'il eſt ravi de voir une ame, qui dans la différence de ſes diſpoſitions & de ſes états, n'a toujours qu'une même conduite & qu'un même deſir, qui la porte à le louer & à l'aimer également, ſoit lorſqu'il l'afflige, ſoit lorſqu'il la conſole ; & qui ſe ſert de tout pour compoſer ce nouveau Cantique & cette harmonie, qui attire ſon attention & ſa miſéricorde ſur elle.

XV. Les cœurs des Fideles unis par les ſentimens d'une même charité, deviennent un temple ſaint.

Lorſque Salomon fit la Dédicace du temple, il diſtribua la charge de chanter les louanges de Dieu en trois ordres différens. Les uns ſonnoient de la trompette, les autres jouoient des inſtrumens, & les autres chantoient. L'Ecriture dit que, lorſque le ſon de tous enſemble ſe fût élevé, la majeſté du Seigneur remplit le temple. C'eſt la figure de ce qui arrive dans l'Egliſe, qui eſt le vrai temple de Dieu. Quand les cœurs de tous les Fideles s'uniſſent enſemble par les ſentimens d'une même charité, & qu'ils s'élevent en haut par la vigueur de la foi, qui leur apprend à n'aimer que Dieu, à l'adorer & à le regarder en

toutes choſes, c'eſt alors que leur cœur devient un temple ſaint, où ils louent Dieu inceſſamment, & où ils attirent ſa miſéricorde & ſes regards., n'ayant pour fin par toute la conduite de leur vie, que de le glorifier, & de deſirer que ſon ſaint nom ſoit ſanctifié en eux ſur la terre, en attendant qu'ils le puiſſent glorifier dans le Ciel, où ils deſirent d'arriver, le regardant, & l'invoquant comme leur Pere.

XVI. Ce qu'il faut faire pour que la gloire & la majeſté de Dieu remplifſent nos cœurs.

C'eſt Jeſus-Chriſt même qui nous a appris par la priere, dont il nous a donné le modele, à le regarder dans le Ciel, en même-temps que nous l'honorons ſur la terre. Mais il faut nous ſouvenir que ſa gloire & ſa majeſté ne rempliront point nos cœurs, qui ſont ſes temples, que lorſque nous lui chanterons un Cantique nouveau, & que nous lui rendrons gloire par l'uſage que nous ferons de tous les différens états de la vie, dont nous compoſons cette muſique & cette harmonie ſpirituelle & agréable à Dieu, & digne de ſa majeſté.

XVII. Ce que nous devons employer pour la gloire de Dieu.

On peut remarquer dans ces trois ordres de Chantres tout ce que nous devons employer pour la gloire & le ſervice de Dieu. Les Trompettes peuvent ſignifier les Prêtres, qui annoncent la parole de Dieu : le ſon des trompettes

s'éleve dans le temple de notre cœur par le profit que nous faisons des instructions, qui nous sont données, & par le respect & la docilité avec laquelle nous nous laissons conduire par les personnes qui nous tiennent la place de Dieu, & que nous écoutons comme s'il nous parloit lui-même.

XVIII. Maniere de louer Dieu, & de chanter ses louanges.

Quand leurs paroles retentissent à l'oreille de notre cœur, que nous les écoutons, & qu'elles produisent leur effet, en nous étonnant, nous animant, & nous consolant, on peut dire que nous louons Dieu avec le son de la trompette, de même que nous chantons ses louanges avec des instrumens, lorsque toute la conduite de notre vie est reglée de telle sorte, que toutes nos actions ne tendent qu'à observer sa loi, & que nous nous conduisons avec une sagesse & une modestie extérieure, qui édifie autant le prochain qu'elle est agréable à Dieu. Mais pour que la louange soit accomplie par nous, il faut encore y joindre l'harmonie de la voix; c'est-à-dire, qu'il faut encore que le bien que l'on fait, soit animé par les mouvemens intérieurs de la piété, qui nous inspire des sentimens d'amour & de reconnoissance pour Dieu, & qui éleve vers lui nos affections & nos desirs. Quand nous au-

rons ainſi rempli la meſure de tous nos devoirs, Dieu remplira lui-même notre cœur, & la préſence de ſa divine majeſté nous comblera de toutes ſortes de graces.

XIX. Eviter les moindres négligences dans le ſervice divin.

Après avoir parlé de ces choſes en général, il eſt bon que chacune ſe les applique en particulier, pour remarquer les fautes qu'on peut faire contre ſes devoirs, & qu'on ait ſoin ſur-tout d'éviter les moindres négligences dans ce qui regarde le ſervice de Dieu. Il faut que le ſoin & le zele avec leſquels on s'en acquitte, paroiſſent à tous ceux qui entendent chanter. Car on peut reconnoître qu'il y a de la cadence dans la piété, quand il y en a dans la maniere, dont on chante les louanges de Dieu. Je ſçais que des perſonnes s'étant rencontrées dans une maiſon Religieuſe, où le ſervice de Dieu commençoit à être fait d'une maniere négligente, elles jugerent, & ſans ſe tromper, que la diſcipline réguliere avoit moins de vigueur dans ce Monaſtere, puiſque l'on ne s'y acquittoit pas bien du principal de tous les devoirs.

XX. La piété ſe remarque dans la maniere dont on chante les louanges de Dieu.

Ayons ſoin d'éviter ce malheur, & prions Dieu qu'il nous faſſe la grace de nous en préſerver.

II. CONFERENCE

Sur le XXXIII. Chapitre des Constitutions.

I. Il faut faire attention à toutes les regles, qui quelques petites qu'elles soient, ont leur instruction.

NOus devons faire une grande attention à toutes les petites regles qu'on nous prescrit, parce qu'il est vrai qu'elles sont beaucoup plus importantes & remplies d'instructions qu'elles ne le paroissent d'abord : par exemple ce que l'on marque ici, que la Chantre ne se mêlera point des cérémonies, qu'elle ne prendra point d'intendance dans le Chœur, comme elle fait dans les autres Monasteres, parce qu'il peut aisément arriver qu'elle aura tous les talens de science, & de voix nécessaires pour être Chantre, sans avoir ceux de retenue & de discrétion qu'il faut avoir, pour regler les choses dans une Communauté.

II. Chacun a son don, dont il faut se contenter, & auquel on doit se borner.

Cela nous doit porter à faire reflexion sur une vérité générale, & dans laquelle il est important de se bien fonder, qui est que chacune a son don, duquel il se faut contenter, & à l'usage duquel on doit se borner, sans prétendre avoir tous les dons, parce qu'on en a quelques-uns, & sans vouloir ensuite se mêler des choses, qui passent celui que nous avons reçû.

reçu. Car il eſt certain que c'eſt un des premiers ſentimens que doit inſpirer l'humilité chrétienne, & que le manquement de ce principe eſt une des plus grandes ſources de déſordre.

III. Deux ſortes de dons: dons qui ne ſont que des qualités de l'eſprit, comme la diſcrétion, la lumiere, &c. On ne doit pas les exiger de ceux qui ne les ont pas.

Mais il y a une autre inſtruction renfermée dans celle-ci, car nous y devons apprendre à faire diſtinction entre deux ſortes de dons; les uns, comme la diſcrétion, la ſageſſe, la lumiere, ſont de certaines qualités d'eſprit, qui ne ſont rien à la vertu chrétienne & intérieure; & ainſi on n'a point de droit de les demander à celles qui ne les ont pas, ni de les blâmer, & eſtimer moins pour cela. Elles ne peuvent ſe les donner à elles-mêmes; & Dieu ne les leur ayant pas donnés, il ne leur en demandera point compte.

IV. Dons que Dieu veut que tout le monde travaille à acquérir; comme l'humilité, la charité, &c. on a droit de les exiger.

Mais il y a d'autres dons, comme l'humilité, la charité, le ſupport, que Dieu veut que tout le monde travaille à acquérir. Ainſi on a droit de les exiger des perſonnes, de les reprendre, de les blâmer, quand elles ne les ont pas, parce qu'elles doivent les avoir, au moins à quelque degré, & que Dieu, qui a rendu ſes qualités les vertus les plus eſſentielles de ſes Elus, veut les donner à tous, & ne les refuſer à perſonne.

V. Les personnes qui n'ont pas la deuxième sorte de dons, quand elles auroient tous les autres, ne doivent pas être employées dans la maison de Dieu.

Celles qui manquent de ces premiers dons, qui sont proprement des effets de la sagesse humaine, peuvent en avoir d'autres, qui y suppléent avec avantage, & qui méritent qu'on les employe. Mais celles qui manquent des seconds, seroient blâmables, quand elles auroient tous les autres; & on ne doit point du tout les employer dans la maison de Dieu; puisque toutes les personnes qui y exercent quelque office, doivent avoir l'esprit de Dieu, qui est un esprit de charité & d'humilité; & même à l'égard de la Chantre, il faudroit bien mieux en donner l'office à une personne, qui seroit moins habile, & qui auroit peu de voix, mais qui auroit de la charité & de l'humilité, qu'à une qui auroit tous les talens extérieurs, & qui n'auroit pas ces vertus intérieures par lesquelles seules on honore Dieu, & on le loue.

VI. On ne doit considerer dans les hommes que les dons qui les rendent conformes à J.C. sçavoir, l'humilité & la charité.

Les talens & les dons naturels ne sont pas ce qu'on doit considerer principalement dans les hommes, depuis qu'ils sont entrés dans l'adoption des enfans de Dieu en devenant conformes à Jesus-Christ fait homme. Il faut les considerer par les dons, qui les rendent conformes à Jesus-Christ fait homme, dans la qualité de Sauveur, & ces dons se réduisent à la charité & à l'humilité.

C'eſt par ces deux vertus que Jeſus-Chriſt veut être connu de nous, & qu'il nous connoît. C'eſt par elles que nous avons part à la rédemption, & que nous devenons véritablement ſes membres, comme c'eſt par elles qu'il nous a ſauvés.

VII. Saint Jean ne fait connoître J. C. à ſes diſciples que comme l'*agneau qui ôte les péchés.*

C'eſt ce que l'Evangile d'aujourd'hui nous apprend tout à fait bien, ce me ſemble. Saint Jean voulant faire connoître Jeſus-Chriſt à ſes Diſciples, & les envoyer à lui, il ne leur parle point de ſa Divinité, ni de ſes grandes qualités & de ſes divines perfections. Il leur dit uniquement que c'eſt l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde. Quand il parle de Jeſus-Chriſt aux Juifs, il leur en parle d'une autre maniere. Il leur a enſeigné qu'il étoit le Fils de Dieu, & qu'il étoit celui qui les bâtiſoit au Saint-Eſprit, qu'il étoit l'auteur de la grace & de la vérité, qu'il étoit éternel, & qu'il étoit ſouverain Juge des hommes, qu'il pouvoit les précipiter dans le feu d'Enfer. C'eſt ainſi que ſaint Jean parloit de Jeſus-Chriſt aux Juifs, parce qu'il falloit les porter à croire en lui, & à l'adorer. Mais quand il parle à des diſciples, à des perſonnes qu'il veut unir d'une maniere particuliere à Jeſus-Chriſt, il ne le leur montre qu'en qualité d'agneau, & il ne leur

fait connoître que ce qu'ils doivent imiter en lui pour être à lui.

VIII. Tous les Chrétiens sont les agneaux de Dieu ; pour adorer & louer Dieu, ils doivent se laisser immoler.

Jesus-Christ est l'agneau de Dieu, & tous les Chrétiens sont les agneaux de Jesus-Christ. Comme l'agneau de Dieu a été immolé à Dieu, & lui a rendu par cette immolation l'honneur que les créatures lui avoient ravi ; de même nous n'adorons, & nous ne louons Dieu, que lorsque nous nous immolons à Dieu, ou plutôt que nous nous laissons immoler par la main de Dieu dans une douceur d'agneau. Car c'est le privilege de Jesus-Christ d'avoir pu s'immoler lui-même, & regler le temps, le genre & les circonstances de sa mort. Pour nous, il faut attendre que Dieu nous immole dans le temps en la maniere, & avec les circonstances qu'il lui plaira, & avoir seulement soin de nous tenir toujours disposées à être ainsi immolées pour Dieu, en conservant avec soin la qualité d'agneau, que nous avons reçue dans le Batême, comme celle d'enfans de Dieu. Car comme on nous l'a appris, la qualité de brebis est inséparable de celles de chrétienne, ou plutôt c'est la même chose exprimée sous différens noms.

IX. Les disciples de J. C. doi-

Saint Jean attire donc les disciples à Jesus-Christ, en leur disant, qu'il est

l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, & il joint ces deux choſes comme la cauſe & l'effet. Car Jeſus-Chriſt n'a ôté les péchés du monde, & ne les a détruits, que parce que s'étant rendu agneau de Dieu, il a été immolé. Mais ſaint Jean leur a encore appris par-là, ce qu'ils doivent imiter en Jeſus-Chriſt, & le fruit qu'ils doivent eſperer de cette imitation. Les diſciples de Jeſus-Chriſt ne doivent proprement imiter en Jeſus-Chriſt que la charité & l'humilité, qui ſont les deux vertus attachées à la qualité d'agneau, & en imitant ces vertus ſeules, ils ôtent le péché de leurs cœurs, & contribuent à le détruire dans celui des autres. Mais Jeſus-Chriſt n'a pas ſeulement ôté le péché du monde, il l'a porté; car le terme dont ſaint Jean uſe marque l'un & l'autre; c'eſt-à-dire qu'il a ſouffert la peine dûe au péché, comme ſi effectivement il l'avoit commis. C'eſt ce que dit l'Ecriture: *Il s'eſt chargé vraiment de nos maladies, & il a porté nos douleurs.* Le châtiment qui a produit une paix avec Dieu, a été exercé contre lui, & ç'a été par ſes plaies que nous avons été guéris. Car ces paroles ne ſont que l'explication de celles que ſaint Jean dit aujourd'hui à ſes diſciples. *Voilà l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du*

vent imiter en lui la charité & l'humilité.

monde, & qui ne les ôte que parce qu'il les porte, & qu'il en souffre le châtiment.

X. J. C. en souffrant ne nous a pas dispensé de souffrir, il nous a mérité la grace de souffrir.

Jesus-Christ a tellement souffert qu'il ne veut point pourtant nous exempter des souffrances. Au contraire, on peut dire qu'il ne nous a guéris par ses plaies, que pour nous mériter la grace de souffrir, & d'être des agneaux de Dieu, qui achevent de détruire le péché en le portant, c'est-à-dire, en souffrant pour accomplir en eux-mêmes ce qui manque aux souffrances de Jesus-Christ. Et effectivement nous n'avons sujet de croire que le péché est détruit en nous, & que nos fautes ne subsistent plus devant Dieu, qu'à proportion que nous consentons à les porter en qualité d'agneau; c'est-à-dire, à en souffrir la confusion, à vouloir qu'on nous condamne, qu'on nous afflige, & que l'on nous immole pour satisfaire à Dieu, & à le faire nous-mêmes.

XI. Le péché subsiste tant qu'on ne veut pas souffrir pour le péché.

Tant que l'on ne veut point souffrir pour le péché, le péché subsiste, & on peut dire que Jesus-Christ n'est point encore pour nous l'agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde, parce que nous ne sommes pas nous-mêmes des agneaux prêts à tout souffrir. Car la Rédemption de Jesus-Christ est toujours

abondante en elle-même, mais elle ne produit avec efficace dans les ames, qu'à proportion qu'elles participent à sa charité & à son humilité d'agneau, en souffrant avec lui, & dans des dispositions qui ayent rapport aux siennes.

XII. Tout le monde convient de la nécessité de souffrir; mais très peu connoissent la vertu de la croix, & y participent.

Ces vérités sont tellement communes, que les personnes qui les ont le moins dans le cœur, les ont dans la bouche, & qu'elles en ont même formé un certain langage uniforme, pour consoler les autres dans les afflictions qui leur arrivent. Tout le monde nous parle de la nécessité de souffrir, de prendre part à la croix de Jesus-Christ, d'avoir des afflictions dès qu'on est Chrétienne. Cependant il est vrai que le nombre de ceux, qui connoissent la vertu de la Croix, & qui y participent, est aussi petit que le nombre des Elus, que Jesus-Christ appelle un petit troupeau. D'où vient donc cette différence dans les personnes qui paroissent avoir la même connoissance, & qui ont le même langage? C'est que les uns ne regardent Jesus-Christ en qualité d'agneau, que par l'esprit, & par une certaine notion commune dans le Christianisme; & les autres l'aiment dans cette qualité, & leur amour pour l'agneau de Dieu les change en agneaux. Ils connoissent la vertu de

XIII. C'est que les uns ne regardent J. C. que par l'esprit, les autres l'aiment.

la Croix, & lorſqu'ils deſirent d'être crucifiés avec lui, qu'ils ne veulent point être ſéparés de Jeſus-Chriſt crucifié, non plus que ſaint André, qu'ils veulent être immolés avec l'agneau de Dieu, & enfin qu'ils le reconnoiſſent tellement pour celui qui a porté leurs péchés en ſouffrant pour eux, & qui les a détruits par ſes ſouffrances, qu'ils ſe regardent obligés à ſouffrir effectivement avec lui, pour détruire en eux le péché.

XIV. Application d'une hiſtoire de l'Ecriture. *Judic. chap. 12.* Il me ſouvient ſur cela d'une hiſtoire, qui eſt dans l'Ecriture, & qui peut très-bien nous faire comprendre ceci. Il eſt marqué que pendant une guerre civile qui s'éleva parmi les Iſraëlites; comme il étoit aiſé de confondre dans un même Peuple ceux qui étoient de parti différent, les victorieux établirent un certain mot, qui étoit commun en lui-même à tous les Iſraëlites, mais que ceux du parti, qui étoit vaincu, ne prononçoient pas de la même maniere, & avec le même accent qu'eux; ainſi ils mirent des gardes ſur les bords du Jourdain, qui arrêtoient tous ceux qui vouloient paſſer, & après leur avoir demandé s'ils étoient Efratéens, ou non, ils ne s'aſſuroient point ſur leur parole, mais ils leurs diſoient; *Prononcez* ce

Shibboleth.

mot, pour faire preuve par-là de quel parti ils étoient, & s'ils le prononçoient comme eux, ils les laiſſoient paſſer librement; mais s'ils reconnoiſſoient par leur accent qu'ils étoient d'Ephraïm, ils les mettoient à mort, & ſur cette preuve ils en tuerent effectivement quarante-deux mille.

XV. Image de ce qui arrive à la mort.

Voilà ce me ſemble une image aſſez naturelle de ce qui arrive tous les jours à l'heure de la mort particuliere de chaque homme, & qui arrivera au jour du jugement de tous les hommes. Nous paſſons tous, par la mort, la mer orageuſe de ce monde; tous ceux qui ſont dans l'Egliſe, ſe glorifient d'être Chrétiens; mais les Anges, qui ſont proprement les Miniſtres de Dieu, occupent les paſſages, & ſont préſens à la mort de chacun pour examiner, ſi c'eſt avec ſujet qu'ils ſe glorifient de ce nom; & s'ils ſont vraiment du parti victorieux de l'agneau de Dieu; & ils ne font cet examen, que par le ſigne de la croix. Car c'eſt même pour cela qu'il paroîtra dans les airs, quand Jeſus-Chriſt viendra juger la terre, comme le marque l'Evangile.

XVI. Tous prononcent le nom de J. C. crucifié; mais il

Tous à la vérité prononcent le nom de Jeſus-Chriſt crucifié, tous parlent de la Croix; mais les Anges ne s'arrêtent

n'y a que les amateurs de sa croix, qui entreront dans la société des Saints.

point à ces marques extérieures, ils pénetrent l'accent & la maniere; c'est-à-dire proprement l'amour, le sentiment & la piété avec laquelle on le fait. S'ils voyent en nous cet amour pour la Croix, & que nous l'ayons gravé au fond du cœur, que nous ne puissions manquer de le faire connoître par nos œuvres, en sorte qu'ils voyent que nous sommes véritablement des amateurs de la Croix, ils nous aident à passer, & nous laissent entrer en la societé des Saints, qui ont eu part à la Croix, au combat, comme à la victoire de Jesus-Christ.

XVII. Ceux qui n'ont que dans la bouche le nom J. C. seront regardés comme des ennemis de l'agneau & de sa croix.

Mais si au contraire ils voyent que nous n'avons eu ce nom adorable que dans la bouche, & simplement par une certaine coutume, & un certain usage introduit dans l'Eglise; & que nous ayons nié la vertu de la Croix par nos œuvres, ils nous arrêteront à ce terrible passage, & nous feront porter la peine & le châtiment réservé à tous les ennemis de l'Agneau & de sa Croix.

XVIII. Combien de Chrétiens seront arrêtés au passage de cette vie, & précipités dans la mort éternelle.

Si nous pouvions voir ce qui se passe invisiblement à la mort de chaque homme en particulier, comme nous verrons ce qui se passera au jugement public & général que Jesus-Christ fera d'eux à la fin du monde, nous verrions que les Anges arrêtent plus de Chrétiens au pas-

sage de cette vie, & en précipitent davantage dans la mort éternelle, où la justice immuable de Dieu les a condamnés, parce qu'ils n'ont pas été les agneaux de l'Agneau divin, & n'ont pas été immolés avec lui, que ce parti victorieux du peuple d'Israël n'en fit périr du parti ennemi.

XIX. Adorons souvent l'agneau de Dieu avec amour & reconnoissance.

Il faut donc adorer Jesus-Christ souvent comme l'agneau de Dieu, & avec un mouvement d'amour; de foi & de reconnoissance, qui nous rende nous-mêmes semblables à lui, en sorte que nous conservions la douceur, la tranquillité & l'humilité, qui nous réduisent au silence dans l'immolation que Dieu fera de nous, de quelque maniere qu'il la fasse, & de quelques personnes qu'il se serve pour la faire, de même que Jesus-Christ est demeuré dans le silence, & s'est livré à celui qui le condamnoit à la mort.

CHAP. XXXIV. DES CONSTITUTIONS.

De la Celleriere.

LA Celleriere lira souvent le Chapitre de la Regle qui traite de son Office, & demandera à Dieu qu'il la rende telle qu'elle doit être pour le bien exercer. Elle aura grand soin de toutes les choses qui lui sont commises, &

tout enſemble un grand dégagement, de peur qu'elle n'en ſoit troublée, & que ſon empreſſement ne ſoit un empêchement à la grace que Dieu lui donnera pour agir, pourvû qu'elle s'attende plus à ſon divin ſecours qu'à ſa propre ſollicitude. Qu'elle ſe ſouvienne que comme Dieu gouverne toutes choſes ſans ſortir de ſa paix & de ſon immobilité divine, elle doit auſſi tâcher de ſatisfaire à ſa Charge avec repos & tranquillité d'eſprit, ſans trop penſer au lendemain, y ayant aſſez de diſtractions chaque jour, ſans les augmenter par les prévoyances de l'avenir.

Mais parce qu'il eſt très-difficile d'unir la vie intérieure avec l'extérieure, & d'être en repos dans l'action, elle appréhendera toujours de trop s'attacher au ſoin des affaires temporelles; ce qui lui doit beaucoup faire deſirer la retraite, & porter une ſainte envie aux Sœurs qui ont plus de loiſir de vaquer à Dieu, ſans préjudice néanmoins de ce qu'elle doit à l'obéiſſance, qui remplira ces vuides, ſi elle a ſoin de lui rapporter tout ce qu'elle fait, & de ne tenir qu'à elle, qui eſt la ſeule choſe néceſſaire pour la perfection religieuſe.

Toutes les Officieres s'adreſſeront à la Celleriere pour les beſoins ordinaires de leurs offices, à quoi elle pourvoira le plus promptement qu'il lui ſera poſſible.

S'il y a des dettes à la Maiſon, elle aura ſoin de ſatisfaire aux créanciers avant toutes choſes, excepté ce qui eſt abſolument néceſſaire, & dont le beſoin eſt preſſant; hors cela, qu'elle paye le plutôt qu'il ſe pourra, ſans prévoir à la néceſſité avenir, de peur que manquant à ce qui eſt de juſtice, Dieu ne manque à ſa miſéricorde, ſans laquelle on ne peut ſubſiſter ni au

corps ni en l'ame ; car la justice doit toujours précéder la charité, qui sans elle est injustice, & ne peut rien mériter devant Dieu.

Encore qu'elle doive avoir l'œil à la conservation des ustenciles & commodités du Monastere, que saint Benoît veut qu'on ne manie qu'avec respect, elle prendra garde néanmoins de ne se pas inquietter des petits dégâts qui se font dans la Maison, pensant que Dieu la tente par-là, pour voir si elle n'a point d'attache aux choses de la terre, & qu'il faut accorder la circonspection qu'on doit avoir à ne rien dissiper mal à propos, avec l'indifférenee qu'on doit avoir en même-temps pour la perte de tout cela, si elle arrive sans qu'il y ait de sa faute.

Elle avertira néanmoins la Mere des dissipations qui se font, afin qu'elle y remédie.

La Celleriere écrira soigneusement la recette & la mise, & en rendra compte tous les mois à la Mere, accompagnée de la Prieure & Souprieure.

Il y aura un coffre fort dans lequel seront les principaux titres & papiers de la Maison, lequel fermera à trois clefs différentes, qui seront gardées par la Mere Abbesse, la Prieure & la Souprieure.

Les autres papiers, comme les baux des fermes, les quittances, & autres dont on a souvent affaire, seront serrés par la Celleriere.

Elle recevra tout ce qui sera dû au Monastere, & quand la somme excédera deux cens écus, s'il n'y a point pour l'heure d'emploi à en faire, on mettra cet argent au coffre fort.

La Celleriere aura aussi soin des réparations, & mettra ordre par elle-même à celles qui sont ordinaires & de peu de dépense, & pour les plus grandes, elle prendra ordre de la Mere ; & s'il

est besoin de faire entrer des ouvriers pour des réparations, quoique petites, elle ne le fera point sans la permission de la Mere.

La Celleriere & les autres Officieres traiteront les biens du Monastere comme saints & consacrés à Dieu & à ses pauvres, non-seulement avec grande charité & grand soin, mais aussi avec une extrême fidélité & pureté, avec un esprit religieux, & non séculier, sans qu'il y paroisse avec une marque d'exaction trop rigoureuse ou de cupidité, ni aussi de négligence ou de vanité; car il faut traiter saintement les choses saintes.

S'il y a quelque Sœur dans le Monastere qui ait beaucoup manié d'affaires dans le monde, & qui soit fort entendue dans l'économie, la Mere ne la choisira pas pour être Celleriere, de peur que faisant de nouveau des exercices semblables à ceux qu'elle a quittés, l'esprit du monde qu'elle avoit pris dans ces occupations ne revienne par un désordre encore plus grand.

Qu'elle ne se serve donc point de telles personnes pour gouverner le bien du Couvent, si elles n'ont plusieurs années de Profession, & qu'il paroisse qu'elles ont quitté entiérement le goût & les mœurs du siecle, dont il n'est pas aisé de se défaire, mais qu'elle ne s'en serve jamais pour cet effet tant qu'il y en aura d'autres qui puissent avoir soin des affaires de la Maison, au moins passablement; car elle doit choisir plutôt de souffrir la perte des choses fragiles & passageres, que d'exposer de nouveau des ames foibles aux mêmes périls dont elles se sont une fois sauvées; & elle est obligée de les laisser dans le repos & la solitude pour guérir peu à peu leur foiblesse.

I. CONFERENCE

Le 1 Décembre 1679.

I. Personne n'eſt exempt des ſoins qui ſouvent partagent le cœur.

IL ne peut qu'il n'y ait beaucoup d'inſtructions dans ce Chapitre ; où en repréſentant les devoirs d'une Celleriere, on exprime deux ſortes de perſonnes. Il n'y a qui que ce ſoit, qui ne ſoit aſſujetti aux miſeres de la vie préſente, & l'obligation où l'on eſt de travailler pour y ſubſiſter, engage tout le monde, quoiqu'en différentes manieres, dans des ſoins & des ſollicitudes qui raviſſent beaucoup de temps, & dont il eſt bien difficile que le cœur ne ſoit partagé.

II. Les enfans de Dieu & les enfans du monde, ſujets aux mêmes néceſſités.

Les enfans de Dieu, auſſi bien que les enfans du monde ſont ſujets aux mêmes néceſſités ; & Jeſus-Chriſt qui par ſa mort a racheté les ſiens de la mort du péché, a bien voulu néanmoins qu'ils demeuraſſent encore aſſujettis à la vanité ; mais ce n'eſt pas pour les laiſſer dans cette ſervitude. Il les en veut délivrer peu à peu, & il veut que ſa vérité les rende libres, & leur faſſe ſecouer le joug de la vanité.

III. Différences des enfans de Dieu & des enfans du monde.

C'eſt en cela qu'on connoît la différence des enfans de Dieu, d'avec ceux qui ne le ſont pas. Les uns aſſerviſſent

leur cœur par l'amour de toutes les choſes paſſageres, & n'ont de deſir & d'affection, que pour ce qui frappe les ſens, & qui eſt temporel. Les autres au contraire ſouffrent avec peine tout ce qui les peut encore attacher à la terre, & ne travaillent qu'à ſe dégager de plus en plus de toutes les ſollicitudes du ſiecle, pour s'appliquer entiérement à l'unique choſe qu'ils ont à faire, & à laquelle ils rapportent toutes les autres, qui eſt l'ouvrage de leur ſalut.

IV. Sommes-nous enfans de Dieu ou enfans du monde?

Mettons-nous donc en peine de connoître de quel nombre nous ſommes, & ſouvenons-nous qu'encore que la plus grande partie de notre vie ſe paſſe dans les ſoins extérieurs de la vie, & qu'il ne nous ſoit pas permis de nous en diſpenſer, il faut que nous nous y occupions de telle ſorte, que travaillant pour la créature, nous regardions le Créateur, & que bien loin de nous attacher à ces choſes, nous nous en ſervions comme de degrés, pour nous élever vers Dieu, qui doit être le principe & la fin de tout ce que nous faiſons, & auquel nous devons rapporter toutes nos actions. C'eſt en agiſſant ainſi que nous travaillons à accomplir notre rédemption. Nous en célébrerons le myſtere bientôt. Il faut voir de quelle maniere nous le devons honorer.

V. Dieu doit être le principe & la fin de toutes nos actions.

Nous ſçavons que cette rédemption eſt parfaite, & qu'il n'y manque rien de la part du Fils de Dieu, qui a tout donné pour nous, & qui s'eſt donné lui-même à nous. Mais de notre part il y a encore beaucoup à travailler. Saint Paul dit que toute créature gémit ſous le joug du péché, en attendant qu'elle ſoit délivrée. Jeſus-Chriſt, par ſa miſéricorde, a racheté nos ames de la mort éternelle & du péché; mais il a voulu que nous demeuraſſions encore aſſujetties aux néceſſités & aux miſeres, auxquelles le péché nous a engagés juſqu'à ce qu'il vienne à la fin du monde, & de la vie pour racheter le corps de ceux dont il aura mis l'ame en liberté, l'ayant déja remplie de la gloire de l'eſpérance qui leur eſt acquiſe par les mérites du ſang de Jeſus-Chriſt. Cependant il veut que ces ames ainſi rachetées travaillent pendant le cours de la vie à mériter la rédemption de leurs corps, qui ne s'obtient pas tout d'un coup, & par une ſeule action, mais peu à peu, autant qu'on a ſoin de rendre ſpirituelles les choſes mêmes corporelles, en gémiſſant de ſe voir aſſujetties à ces malheureuſes néceſſités, & travaillant de telle ſorte pour la vie préſente, qu'on mérite par ce travail même d'obtenir la vie éternelle & bienheureuſe.

VI. Notre rédemption eſt parfaite de la part de J. C. mais il y a encore à travailler pour nous.

VII. Dieu veut que les ames rachetées travaillent à mériter la rédemption de leurs corps.

VIII. L'ame devient souvent l'esclave du corps.

Mais il arrive souvent, par un renversement étrange, qu'au lieu d'en user ainsi, & d'achever notre rédemption, en méritant celle de notre corps c'est le corps même qui met l'ame en captivité. Elle devroit au contraire se regarger comme étant en otage, soupirer incessamment après son entiere liberté, & pour l'obtenir ménager les moindres occasions de souffrir, & d'embrasser les travaux de la pénitence, ne se servant des choses temporelles que pour acquérir les éternelles. Faute de cela, il arrive que c'est le corps qui assujettit l'ame, & que non-seulement elle ne le rachete pas, mais qu'elle devient elle-même esclave de ses passions & de la chair, & incapable d'avoir part à la rédemption & à la liberté des enfans de Dieu.

IX. Le joug de J. C. fait notre liberté.

Les Saints ont dit, que lorsque nous nous assujettissons volontairement au joug de Jesus-Christ, ce qui paroissoit une servitude & une captivité devient notre liberté; que les chaînes que la loi nous impose, nous délivrent de celles de nos péchés; & que nous ne sommes jamais plus libres, que lorsque nous le paroissons moins.

X. Comment il faut s'appliquer aux soins de la vie.

C'est par cet esprit, que nous devons nous appliquer aux soins des nécessités de cette vie. Quand nous ne le ferons

que pour nous soumettre à Dieu, en suivant l'ordre de l'obéissance, notre cœur ne s'en rendra point esclave, & n'en sera pas moins pur, parce qu'il ne s'y attachera pas; nous n'en aimerons que la peine & le travail, que nous prendrons en esprit de pénitence, pour achever ce qui manque à notre rédemption.

XI. On soupire après ce qu'on aime. Le desir de n'être occupé qu'à chanter les louanges de Dieu, est une marque qu'on l'aime.

Mais pour ne s'y pas méprendre, & pour reconnoître si l'on est véritablement dans cette disposition, il faut voir si on s'employe de telle sorte dans le soin des nécessités de la vie, que l'on soupire incessamment pour être délivrées de ses engagemens, où la seule obéissance nous doit retenir; comme il est marqué ici, que la Celleriere conservera dans son cœur l'amour de la retraite & de la solitude, portant une sainte envie à celles qui en jouissent. On ne soupire que pour ce qu'on aime, & c'est une marque qu'on aime Dieu, lorsqu'on desire de se voir dégagée de tout autre soin que de celui de vaquer à lui, & de n'être occupée qu'à chanter ses louanges.

XII. L'homme n'agit que pour ce qu'il aime.

L'Epouse dit dans le Cantique des Cantiques, que *son bien-aimé a ordonné en elle la charité*. L'homme n'agit que pour ce qu'il aime, & on connoit quel

est son amour, par le mouvement qui le fait agir. Si donc la charité est reglée en nous, elle reglera aussi toutes nos actions, & il paroîtra dans toute notre conduite, que nous ne tenons que par la nécessité à toutes les choses de la terre. Nous n'aurons pas pour cela moins de soin pour nous bien acquitter de toutes les choses extérieures, dont nous sommes chargées. Au contraire nous satisferons à tous ces devoirs avec encore plus d'exactitude & de perfection, parce que nous y regarderons Dieu. Mais ce sera en conservant sa présence, avec un desir sincere de rentrer dans la retraite & la solitude pour jouir de lui plus parfaitement; comme une personne qui a beaucoup d'amour, veut bien pour quelque temps quitter celle qu'elle aime, quand il s'agit de lui rendre service; mais c'est en conservant dans son cœur un desir de jouir de nouveau de sa conversation, & se faisant un plaisir de penser qu'on aura cette joie, après avoir eu celle de lui donner des marques de son amitié, en travaillant pour elle.

XIII. On satisfait à tous les devoirs extérieurs avec plus d'exactitude, en considérant Dieu.

XIV. Liberté de l'ame dans sa captivité.

Voilà la disposition où on doit être à l'égard de Dieu, & ce qui fait que l'on peut dire qu'une ame est libre dans sa captivité même, parce que si d'un côté elle gémit de se voir asservie à la néces-

sité de travailler pour le temps présent, au lieu qu'elle ne devroit soupirer qu'après l'éternité ; d'autre part elle ne laisse pas d'être libre à proportion qu'elle dégage son cœur & son affection de ces choses, & qu'elle les rapporte toutes à Dieu, ne servant que lui dans toutes les occupations où la nécessité l'engage.

XV. Il faut être en garde contre l'amour de nous-mêmes.

Il faut seulement prendre garde de ne se pas éloigner de ce principe, & d'avoir soin de se le représenter souvent dans l'esprit. Car rien n'est plus naturel que d'agir par un mouvement qui y est tout opposé. Il n'y a personne qui n'éprouve, que nous avons dans nous-mêmes une pente, & une inclination si grande pour la vanité & pour la corruption, j'entends l'amour de nous-mêmes, que si nous n'avons un soin & une application continuelle pour l'éviter, nous y tombons insensiblement.

XVI. S'acquitter de son emploi d'une maniere sainte & chrétienne.

Pour nous en délivrer, il n'est pas question de refuser toutes sortes d'emplois & d'occupations extérieures : il est souvent nécessaire de s'y employer ; & on le doit toujours, quand l'obéissance nous y engage. Mais il faut apprendre à le faire d'une maniere sainte & chrétienne, en rendant spirituelles les choses qui sont humaines, & tâchant de faire pour la vérité ce qui n'est que pour la vanité.

XVII. S. Paul nous a donné l'exemple du travail, & de la maniere de le sanctifier.

Saint Paul a travaillé pour se nourrir. Il pouvoit, comme il dit lui-même, se dispenser de ce travail; cependant il ne l'a pas voulu faire, pour nous donner l'exemple de travailler comme lui, c'est-à-dire, de mériter la vie éternelle; parceque nous faisons, même pour entretenir la vie temporelle, & il l'a fait aussi pour châtier son corps & l'assujettir à l'esprit par le joug de la pénitence.

XVIII. J. C. a travaillé; nous devons nous unir à lui.

Ayons ces mêmes vûes dans notre travail, souvenons-nous que Jesus-Christ a travaillé; unissons-nous à lui & aux intentions qu'il a eues de le faire pour notre rédemption. Il l'a accomplie de sa part, achevons ce qui y manque de la nôtre, & faisons voir que nous ne travaillons plus comme des esclaves d'une maniere basse, qui n'ait rien que de contraint, mais que nous travaillons par amour, avec une volonté libre & parfaite.

XIX. Recevoir avec un cœur reconnoissant les témoignages de la charité de J. C. pour nous.

Nous sommes occupées présentement à nous préparer à la naissance de notre Seigneur, qui vient pour nous racheter; ne refusons pas de contribuer en quelque chose à notre rédemption, après qu'il a tout donné pour nous la mériter; & ne recevons pas avec un cœur ingrat des témoignages si pressans de la cha-

rité qu'il a pour nous. Ayons soin que toute notre conduite marque notre reconnoissance, & fasse paroître que notre cœur n'est point rabaissé par de vaînes attaches, qui le rendroient captif.

XX. La perte des choses de ce monde ne doit faire aucune impression sur notre esprit.

On ordonne à la Celleriere dans ce Chapitre, d'avoir grand soin que toutes choses soient conservées, & de veiller pour empêcher les dissipations & les petits dégâts, qui se pourroient faire dans les offices du Monastere. C'est en effet à quoi elle doit prendre garde; mais elle le doit faire avec un tel dégagement, qu'il paroisse qu'elle est bien éloignée de la conduite & des sentimens des personnes du monde. Il est bon de nous appliquer cet avis, & de tâcher dans de semblables occasions, de faire connoître que nous ne tenons point à ces choses, & que comme notre cœur n'y est point attaché, la perte que nous en faisons ne cause nulle impression dans notre esprit, quoique le soin nous en ait occupées.

XXI. Il faut éviter également l'inquiétude & la négligence.

Il y a deux défauts qu'il faut également éviter; l'un de se trop inquietter pour ces sortes de choses, & de se laisser aller au trouble & à l'inquiétude, quand elles viennent à manquer, ou qu'on les a dissipées, ou perdues; l'autre de tomber dans la négligence, &

de manquer d'en avoir soin, parce qu'on ne se sent point portée à y avoir de l'attache. Il faut se souvenir que celui qui est fidele dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes, & que par conséquent il ne faut rien négliger de tout ce qui nous est commis : mais d'un autre côté, il ne se faut point troubler des petits désordres & des pertes qui peuvent arriver dans les choses extérieures, parce que nous ne devons nous mettre en peine que de conserver la patience & la fidélité à Dieu.

II. CONFERENCE

Sur le Chap. XXXIV. des Constitutions.

Le 7 Décembre 1679.

I. Les ames doivent être le premier objet de l'attention des Supérieures.

LEs dernieres instructions, qui *sont* à la fin de ce Chapitre, sont trop importantes, pour les laisser passer sans y faire reflexion. La charité qu'on doit avoir pour les ames, que Dieu a rassemblées dans une même Communauté, doit être le premier objet de l'attention & du soin des personnes qui en ont la conduite.

II. Les ames sont l'héritage de

Les ames sont l'acquisition de Jesus-Christ. C'est un bien qu'il a acheté au prix

prix de son sang. S'il nous en donne l'administration, ayons soin de ne les pas moins estimer que lui-même a fait, lorsqu'il a donné un tel prix pour les acheter. C'est son héritage, & on ne sçauroit trop veiller pour lui en conserver la possession.

III. Le jugement de la foi doit être préferé à celui de la raison.

Si l'on est bien fondée dans ce sentiment, on ne sera pas surprise de ce qu'on vient de lire, que s'il y a quelque fille qui ait beaucoup manié d'affaires dans le monde, on ne lui donnera point la conduite de celles de la maison. Ce qui pourroit paroître étrange à des personnes, qui jugeroient des choses humainement. Car qui ne croiroit qu'on les devroit plutôt employer, afin qu'elles ayent autant de soin des biens de la Religion, qu'elles en ont eu de ceux du monde, & qu'elles fassent valoir leur talent pour Dieu, comme elles l'ont fait valoir pour le monde ? Mais si on préfere le jugement de la foi & de la charité à celui de la raison, on verra que leur capacité même fait leur incapacité, & qu'il faut craindre de les exposer à une tentation, qui leur feroit trouver des écueils & leur perte même dans le port.

IV. Danger de la complaisance en soi-même, lorsqu'on a

La vaine complaisance en soi-même est si périlleuse pour les personnes qui font profession de piété, & il est si dan-

quelque talent que les autres n'ont pas.

gereux de s'y laiſſer aller, lorſque nous avons quelque talent qui nous élevent au-deſſus des autres, qu'on ne ſçauroit trop faire comprendre aux perſonnes qui aſpirent à la vertu, combien il eſt néceſſaire de veiller pour l'éviter, & qu'on n'arrive à la perfection que par le mépris & l'anéantiſſement. Souvent il arrive que les qualités naturelles & la vûe, que l'on eſt utile à quelque choſe, ſont de grandes oppoſitions à l'avancement d'une perſonne.

V. L'édifice de notre ſalut doit être poſé ſur une humilité ſolide.

Pour élever un grand bâtiment, il faut creuſer beaucoup les fondemens; & pour bâtir cette tour myſtérieuſe & ſpirituelle, dont parle l'Evangile, il faut poſer les fondemens d'une humilité ſolide & véritable, & ôter à l'ame tout appui & toute la confiance qu'elle pourroit avoir en elle-même, & dans l'eſtime des créatures, afin qu'elle s'abaiſſe dans la vûe de ſon néant, & qu'on puiſſe dire que c'eſt un néant capable d'être rempli de la grace du Ciel.

VI. La vûe du bien que Dieu fait en nous, eſt capable de nous perdre, ſi on ne rentre dans la connoiſſance de ſon néant.

Comme on ſe flatte aiſément des moindres avantages, qu'on peut poſſéder au-deſſus des autres, il faut beaucoup veiller de peur de ſe laiſſer ſurprendre aux artifices de l'ennemi, qui tâche de nous éblouir par la vûe du bien que Dieu fait en nous, & des talens qu'il

nous a donnés. Car il y a très-peu à dire entre la connoissance de ces choses & la vanité qu'on en tire ; qui fait qu'on se complaît en soi-même, comme si l'on possédoit quelque chose, & que l'homme fût capable de quelque bien. Il n'y a personne capable de porter cette vûe, si on s'y arrête le moins du monde ; & si on manque de rentrer dans la connoissance de sa bassesse & de son néant, on se séduit soi-même, & on tombe dans le péché, par lequel le premier Ange s'est perdu dans le Ciel, & le premier homme dans le Paradis terrestre.

VII. Nous n'avons de nous-mêmes que le péché.

Nous n'avons de nous-mêmes que le péché & le mensonge, qui est dans notre cœur comme une misérable source d'aveuglement, qui bien loin de nous humilier, produit en nous une estime de nous-mêmes, qui nous fait desirer d'être estimées & considérées, comme si nous avions plus de mérite que les autres. Tout ce qui favorise donc cette inclination, & qui la peut entretenir, nous est dangereux.

VIII. Les talens que l'on a reçus, sont un sujet de chûte, si on se les approprie.

Les talens mêmes, que Dieu nous a donnés, nous deviennent un sujet de scandale & de chûte, si nous nous les approprions en les rapportant à nous-mêmes, au lieu de les rendre à Dieu, qui ne nous les a donnés que pour sa

IX. Les défauts sont utiles, s'ils servent à nous anéantir.

gloire. On peut dire au contraire que nos imperfections & nos défauts nous deviennent utiles, lorſqu'ils ſervent à nous abaiſſer & à nous anéantir devant Dieu qui ſe plaît à agir ſur le néant. L'homme n'étant de lui-même qu'impuiſſance & que foibleſſe, il ne ſçauroit agir que ſur la matiere; parce que n'ayant rien en lui, il a beſoin de chercher hors de lui-même un ſecours étranger ſans lequel il ne peut rien faire : mais Dieu qui eſt la ſouveraine puiſſance ſe ſuffit à lui-même pour tout ce qui lui plaît.

X. Dieu fait éclater ſa grace dans l'homme qui s'anéantit devant lui.

Il a créé le premier homme, & il crée encore toutes les fois qu'il lui plaît un homme nouveau. Il n'a beſoin de rien, ſinon qu'il le veut trouver réduit dans le néant, d'où il l'a tiré la premiere fois. Quand l'homme ne s'appuie plus ſur ſes propres forces, quand il n'a plus rien en lui qui ne lui ſoit un objet de confuſion & d'anéantiſſement, c'eſt alors que Dieu fait paroître davantage les merveilles de la puiſſance de ſa grace.

XI. Conduite de Dieu ſur ſes Elus. Il les prépare par l'humilité aux faveurs ſingulieres.

Si l'on remarque la conduite de Dieu dans tous ſes Elus, on peut reconnoître, que lorſqu'il les a voulu favoriſer de quelque grace particuliere, il les y a préparés, & les a préſervés de la corruption, qui eſt répandue dans tous les hommes, qui ne connoiſſent point la vérité

en leur inſpirant par la lumiere de cette même vérité, un ſentiment de leur propre miſere qui les porte à s'anéantir devant lui.

XII. Humilité de la ſainte Vierge.

C'eſt ce que la ſainte Vierge a fait plus particulierement qu'aucune autre, & elle a été ſi vivement pénétrée du ſentiment de ſa baſſeſſe & de ſon néant, qu'elle n'a vû en elle qu'une ſeule cauſe qui ait pû attirer en elle la miſéricorde, comme elle marque dans le Cantique qu'elle a compoſé pour lui rendre grace. *Reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.*

XIII. J. C. a confirmé par ſon exemple les leçons d'humilité qu'il avoit données.

Mais que dira-t-on du Fils de Dieu même, qui eſt appellé *le Pere du ſiecle futur*, & qui poſſédant la gloire qui lui appartenoit dès le commencement, n'a point voulu communiquer dans le tems cette même gloire à ſon humanité, qu'après l'avoir anéantie ſous la forme d'un eſclave & d'un ſerviteur, & qui a jugé qu'il étoit néceſſaire pour lui de ſouffrir toutes ſortes d'abaiſſemens & d'humiliations, & d'être anéanti juſqu'à ſa mort qui a été accompagnée de honte & d'infamie ? C'a été pour nous confirmer par ſon exemple, les inſtructions qu'il avoit données par ſes paroles.

XIV. Pour ſe donner à Dieu, il faut mépri-

Qui oſera après cela s'élever de préſomption, & croire qu'on doit être conſidéré pour avoir quelques talens & quel-

ſer tout ce qui peut rendre conſidérable.

ques qualités, que d'autres n'auroient pas ? Les perſonnes qui veulent ſe donner ſincerement à Dieu dans la Religion, doivent commencer par mépriſer tout ce qui pourroit les rendre conſidérables dans le monde, & travailler à ne voir en elles que ce qui leur manque de vertus. Elles ne doivent plus regarder que leur ignorance, & juger avec ſaint Paul que ce qui leur avoit paru un bien & un avantage ſelon le monde, eût été leur perte & leur malheur, ſi elles euſſent continué de s'y rechercher elles-mêmes, & de s'y ſatisfaire par une vaine complaiſance. Ce qui leur a été un ſujet d'élévation, & de faire valoir leur capacité, leur doit être à l'avenir un ſujet de confuſion & d'abaiſſement devant Dieu, qui nous veut ſi bas & ſi petites, pour nous faire entrer par la porte étroite; que nous ne ſçaurions aſſez travailler pour nous humilier & nous anéantir, puiſqu'il faut arriver au moins en quelque choſe à la reſſemblance de l'anéantiſſement de Jeſus-Chriſt, & qu'il eſt néceſſaire que les membres ſoient conformes au Chef, & qu'ils agiſſent par la conduite de ſon eſprit & par l'impreſſion de ſes mouvemens.

XV. Ce qui a été pour nous un ſujet d'élévation, doit être un ſujet de confuſion devant Dieu.

XVI. Ce devroit être aſſez pour nous humilier, que nous fuſſions bien perſuadées, que nous

ne sommes par nous-mêmes que péché, que vanité & que mensonge : si nous étions bien convaincues de cette vérité, nous ne nous blesserions pas de ce qu'on nous croit capables de ne pas bien user dans la Religion des choses dont nous avons peut-être abusé dans le monde, & de rentrer dans les mêmes tentations auxquelles nous avons été sujettes. Cependant il n'arrive que trop souvent que se reposant sur quelques bonnes intentions, on se laisse aller à une secrette présomption, qui est cause quelquefois qu'on s'imagine qu'on ne feroit point de fautes dans les occasions, si on s'y rencontroit.

nous humilier, de sçavoir que nous ne sommes que péché.

XVII. La bonne opinion de soi-même est naturelle à l'homme.

Les personnes capables croyent qu'elles auroient assez de vertu pour bien faire valoir leurs talens, sans s'en élever ; & celles qui n'ont point de capacité, s'imaginent en avoir ; & les unes & les autres ont peine à consentir qu'on les traite comme foibles, & qu'on les croit capables de retomber dans les mêmes fautes qu'elles auroient déja commises, mais dont elles se croient très-éloignées. La bonne opinion de soi-même est si naturelle à l'homme, qu'il y a peu de personnes, qui ne se croient incorruptibles en certains endroits, & qui ne s'imaginent, en jugeant de leurs

forces, selon l'idée qu'elles s'en sont faites, qu'il y a telle occasion, où elles ne manqueroient pas de vertu. Raisonner ainsi, & avoir cete opinion de soi-même, ce n'est pas être réduite au néant; c'est nier par sa conduite une vérité qu'on prétend assez reconnoître, lorsqu'on dit que l'on croit qu'on ne peut faire aucun bien sans la grace; car notre cœur dément notre bouche, si nous présumons de nous-mêmes en la moindre chose.

XVIII. Le cœur & la conduite démentent souvent la bouche.

XIX. L'exemple de la chûte des autres doit nous faire reconnoître notre foiblesse.

Les exemples si terribles, que nous avons vu des personnes qui paroissoient avoir de la vertu, & qui sont tombées d'une maniere déplorable, devroient bien nous donner d'autres sentimens, pour nous porter à reconnoître notre foiblesse dans la leur, & nous faire souvenir que Dieu ne nous met leur chûte devant les yeux, que pour nous humilier, & que ce seroit nous opposer à ses desseins que de demeurer encore dans la présomption, après avoir vu le péril où notre foiblesse nous expose continuellement, & dont Dieu ne nous délivre qu'autant qu'il nous trouve humiliées, & que l'aveu de notre impuissance nous porte à avoir recours à lui, pour implorer sa miséricorde avec une humble crainte, qui n'exclut point la con-

XX. La crainte n'exclut point la confiance.

fiance, puisqu'au contraire nous espérons d'autant plus en Dieu, que nous nous défions davantage de nous-mêmes.

XXI. Notre force consiste à reconnoître notre foiblesse.

Il nous est ordonné de travailler à notre salut avec crainte & tremblement, & on peut dire que notre force consiste à reconnoître notre foiblesse, & à être persuadées que nous ne sommes capables que de tomber, si nous ne sommes soutenues par la bonté de celui qui donne sa grace aux humbles, & qui résiste aux superbes.

XXII. Tout édifice qui n'a pas l'humilité pour fondement, sera bientôt renversé.

Si l'on bâtit sur un autre fondement, que sur celui de l'humilité, l'édifice sera bientôt renversé. La moindre épreuve & la moindre tentation renversent une personne superbe. Mais pour les humbles, rien ne les trouble. Quand on juge qu'elles sont incapables des emplois, ou qu'ayant quelques talens, on ne les croit pas assez affermies dans la vertu pour ne pas faire tort à elles-mêmes en travaillant pour les autres, cela ne les surprend point; elles sont persuadées de leur foiblesse, & de leur incapacité, & on ne sçauroit leur attribuer tant d'imperfections, qu'elles ne croyent en avoir encore davantage; & n'ayant point de vanité, elles ne croyent pas que ce seroit un bien pour elles d'avoir quelques qualités, qui les feroient valoir au-dessus des autres.

XXIII. Rien ne trouble les humbles.

XXIV. La vertu est un dépôt qui ne nous appartient pas.

La vertu, quelle qu'elle soit, est un dépôt qui ne nous appartient pas, & que nous sommes obligées de conserver aux dépens de tout. On se rend digne que Dieu retire ce dépôt, & on le perd, quand on se l'attribue, ou qu'on s'y complaît.

XXV. Zele que les Supérieurs doivent avoir pour le salut des ames.

Ce que l'on peut donc conclure de cette instruction, c'est que les Supérieures sont obligées d'aimer les ames, & de veiller avec sollicitude & avec empressement, pour leur faire éviter tout ce qui pourroit leur être une occasion de scandale & de chûte, & pour leur procurer tout ce qui peut contribuer à leur salut: Que les particulieres, de leur côté, doivent avoir le même zele pour leur propre salut, qui les met dans une disposition sainte d'y travailler, en se laissant conduire avec docilité, en se soumettant à tout ce qu'on juge nécessaire pour leur avancement.

XXVI. Dispositions où doivent être les inférieures.

XXVII. Dieu ne considere que les ames. Tout ce qu'il fait dans l'Univers, n'a pour but que le salut des Elus.

Tout le monde est moins qu'un néant devant Dieu; les ames seules lui sont précieuses, & c'est pour elles qu'il a tout fait. Toute la conduite qu'il tient dans le gouvernement de l'Univers, n'a pour fin que le salut de ses Elus. Les Supérieures donc, qui tiennent sa place, ne doivent agir que dans la vûe du bien des ames; elles doivent s'appliquer à

discerner avec prudence, ce qui peut leur être utile, & ce qui leur seroit un sujet de tentation ou d'affoiblissement. Ce doit être là leur principal soin; & pour toutes les choses extérieures, elles ne les doivent regarder que par rapport aux ames.

XXVIII. Les Particuliers ne doivent point pénétrer les raisons de ceux qui les conduisent selon Dieu.

Quant aux personnes particulieres, qui ont des Supérieurs qui les gouvernent selon Dieu, elles ne doivent point s'arrêter à pénétter les raisons de la conduite que l'on tient sur elles; elles doivent fermer les yeux pour ne pas voir tout ce que la raison humaine leur pourroit fournir pour s'y opposer, & y trouver à redire. Car à juger des choses selon le sens commun, qui ne croiroit que des personnes capables, & qui sçavent bien manier les affaires, y doivent être employées, & qu'il ne faudroit pas perdre l'avantage d'avoir de tels sujets dans une Communauté?

XXIX. La prudence de l'esprit de Dieu opposée à celle de la chair.

Mais la prudence de l'esprit de Dieu est bien différente de la prudence de la chair. Il y a peu de personnes, qui ne tiennent encore en quelque chose à celle-ci, & qui sçachent se conduire en tout par les regles de la sagesse divine, qui nous apprend à n'estimer que ce que Jesus-Christ a estimé, & à juger qu'il vaudroit mieux que tout le temporel d'un

Monaſtere fût en danger de ſe perdre ; que non pas d'expoſer une ſeule ame pour le ſalut de laquelle Jeſus-Chriſt a répandu ſon ſang.

XXX. L'amour que J. C. a eu pour les ames, doit nous les faire aimer.

Il a aimé nos ames, il les a eſtimées, il a tout donné pour les racheter ; ne les mépriſons donc pas, & eſtimons-les, puiſque l'amour qu'il leur porte, les rend dignes d'eſtime & mérite bien que nous ne les expoſions pas après qu'elles lui ont coûté un ſi grand prix.

XXXI. Belle explication de deux paraboles de l'Evangile.

L'Egliſe nous repréſente ſouvent dans notre office deux paraboles, dont le Fils de Dieu ſe ſert pour comparer le Royaume du Ciel. Dans la premiere il dit, qu'il eſt ſemblable à un homme, qui trouve un tréſor caché dans un champ, & qu'il en a tant de joie qu'il vend tout ce qu'il a, & achete ce champ. Dans la ſeconde, il dit qu'il eſt ſemblable à un Marchand, qui cherche de bonnes perles, & qui en ayant trouvé une de grand prix, donne tout ce qu'il a pour l'avoir. Cette derniere comparaiſon peut ſe rapporter à Jeſus-Chriſt, qui cherche les ames, & qui les eſtime tant qu'il a tout donné pour les acheter.

XXXII. Lorſque Dieu nous a fait la grace de nous prévenir, il

Mais la premiere marque viſiblement tous les Fideles. Cet homme trouve un tréſor, ſans l'avoir cherché. Eh ! qui eſt celui qui a le premier cherché Dieu, &

qui a eu seulement la moindre pensée de le desirer, avant que sa grace l'ait prévenu, & se soit offerte à lui ? C'est Dieu lui-même, qui se fait trouver, comme dit l'Ecriture, de ceux qui ne le cherchoient pas ? Que doit donc faire l'homme, qui a trouvé un tel trésor ? Saint Paul ne le cherchoit pas, au contraire, il s'en éloignoit ; mais que fait-il après l'avoir trouvé ? Il nous l'apprend lui-même, quand il dit que ce qui lui étoit un bien & un avantage selon le monde, lui a paru moins que du fumier ; & qu'il en a estimé la perte comme un gain, pour posséder Jesus-Christ.

faut tout sacrifier pour lui.

Une personne, qui a goûté le don de Dieu, & qui sçait estimer sa grace, ne juge point qu'il y ait de plus grande perte pour elle que de réserver encore quelque chose, dont elle ne se dépouilleroit point pour Dieu. L'amour infini dont Jesus-Christ l'a prévenue, lui est un puissant motif pour la porter à tout quitter & à tout donner pour lui. Il nous a choisies, & nous a cherchées, lorsque nous étions, pour ainsi dire, cachées dans le grand nombre des reprouvés.

XXXIII. L'amour infini de J. C. pour une ame, qu'il a prévenue & tirée d'entre les réprouvés parmi lesquels elle étoit cachée, doit la porter à tout donner pour lui.

Chaque ame en particulier lui a été comme une perle précieuse, pour laquelle il a tout donné ; mais les ayant

XXXIV. Chaque ame a été une perle précieuse,

pour laquelle J. C. a tout donné.

toutes rassemblées, il n'en a fait qu'une seule perle précieuse, & les a toutes réduites à l'unité, en formant son Eglise, qui est cette perle unique & parfaite, pour laquelle il n'a pas vendu, mais donné toutes choses, & s'est donné lui-même gratuitement.

XXXV. Ce que l'homme donne pour acquérir le trésor caché, n'est rien.

L'homme achete ce champ, & ce qu'il donne pour le payer, n'est rien; s'il abandonne sa propre gloire, s'il s'anéantit, s'il se dépouille de ses biens, s'il renonce à l'honneur & à l'estime du monde; qu'est-ce que tout cela, sinon un néant, quand on le compare à ce trésor infini de la grace qu'il reçoit, & de l'éternité bienheureuse qui lui est promise?

XXXVI. Ce que J. C. a fait pour l'Eglise.

Jesus-Christ a donné son bien, il a sacrifié sa gloire, a quitté sa grandeur, non pour s'en dépouiller entierement, mais pour s'en revêtir de nouveau après en avoir fait part à son Eglise, l'avoir fait entrer en communication de tous ses biens, & lui avoir acquis par son sang & par sa mort le droit de regner avec lui dans le Ciel.

XXXVII. Pour régner avec J. C. il faut avoir part à ses humiliations, renoncer à la

C'est à quoi nous pouvons prétendre, si nous voulons bien en ce monde avoir part à sa Croix & à ses humiliations. Le desir que nous devons avoir en ce saint temps, d'honorer le mystere

de son Incarnation & de son abaissement, nous oblige à travailler pour nous anéantir avec lui. Pour cela il faut renoncer à l'estime qu'on a de soi-même; rien ne tient plus au cœur que cette malheureuse inclination qu'on a à vouloir paroître quelque chose, & à desirer d'être préférée & considérée.

malheureuse inclination qu'on a de vouloir être aimé, estimé, se dépouiller de tout, &c.

Pour devenir un sujet capable d'avoir part à la gloire que Jesus-Christ nous a méritée par ses abaissemens; il faut s'humilier avec lui; il faut vendre tout, c'est-à-dire se dépouiller de tout, sans se rien réserver, puisque ce trésor n'est donné qu'à celui qui a tout vendu pour l'acheter.

XXXVIII. Dépouillement parfait de la sainte Vierge.

Personne n'est entré plus parfaitement, que la sainte Vierge, dans ce dépouillement entier, & dans cette humble disposition, qui a fait qu'elle s'est abandonnée à la conduite de Dieu, avec une simplicité parfaite, voulant bien être abaissée, humiliée, rebutée des hommes, parce qu'elle sçavoit qu'on mérite d'autant plus d'être élevé qu'on s'est plus humilié.

CHAP. XXXV. DES CONSTITUTIONS.

De la Dépensiere.

AUx grandes Communautés, la Celleriere ayant beaucoup d'affaires qui l'empêchent de pouvoir faire les portions, l'on donnera cette charge à une Sœur qui doit avoir les conditions que la Regle ordonne à la Celleriere, qui sont de donner aux Sœurs ce qu'il leur faut donner, sans agir avec froideur ni avec chagrin, sans user de retardement, afin qu'elle ne les scandalise point.

Elle ne fera aucune particularité aux Sœurs sans l'ordre exprès de la Mere, & quand il faudra avoir égard à quelques-unes, elle s'y appliquera avec charité, bien que ce lui soit un surcroît de peine.

Elle prendra garde que les Sœurs Converses qui sont à la cuisine ne soient point dissipatrices des choses qu'elles employent, comme aussi qu'elles n'épargnent pas plus qu'il ne faut.

Elle observera encore si les premieres ne surchargent point leurs aides, & dira à toutes les fautes qu'elles commettent en leur maniere d'agir, par forme d'avertissement, & non de correction. Que si elle juge qu'elles ont besoin d'une répréhension plus forte, elle ne leur dira rien, mais elle avertira la Mere Abbesse, ou la Maîtresse des Novices; si elles sont du Noviciat, des fautes qu'elle leur voit faire.

Elle ne souffrira point qu'on parle beaucoup dans la cuisine, mais seulement pour le besoin, & quand cela arrivera, elle fera le signe du silence à celles qui parlent; que si cela ne suffit, elle baisera la terre devant elles, pour leur ramentevoir plus fortement qu'elles doivent retrancher toutes les paroles inutiles.

CONFERENCE

Le 9 Décembre 1679.

I. Les moindres loix doivent être reçues comme les plus grandes.

ON peut dire de l'esprit de Dieu, comme de sa sagesse, qu'il est grand dans les plus petites choses, & que lorsqu'il s'applique à nous prescrire des regles, nous les devons recevoir toutes avec le même respect, & nous souvenir toujours que c'est lui qui parle, pour embrasser les moindres loix avec autant de fidélité que les plus grandes.

II. La charité doit être la base de tout ce qui se fait. C'est la premiere qualité que doit avoir une personne chargée du soin des autres.

Ce Chapitre est court, mais il est établi sur les mêmes principes que les précédens. Il nous fait voir que la charité doit être la base & le fondement de tout ce qu'on doit faire dans une Communauté. Une Dépensiere seroit incapable de son emploi sans la charité, qui doit être la premiere qualité d'une Officiere, puisqu'elle ne sçauroit être capable de s'acquitter de sa charge qu'autant qu'elle aura de disposition à servir le prochain, & à compâtir à tous ses besoins.

III. La charité doit être reglée par l'esprit de Dieu.

Ce principe posé, il ne faut rien négliger de tout ce que la charité peut exiger de nous dans un emploi. Mais afin que cette charité soit parfaite, il faut qu'elle soit reglée par l'esprit de Dieu,

& selon les regles de la discrétion, qui doit accompagner toutes les vertus. C'est par elle que nous connoîtrons de quelle maniere nous devons remplir tous nos devoirs. La charité doit être regardée comme la premiere regle de la Religion ; mais pour la bien pratiquer, il ne faut plus suivre ses inclinations : elle doit rendre toute notre conduite uniforme, & avoir pour fin l'accomplissement des regles, qu'on a embrassées, & par lesquelles il faut se juger soi-même, pour voir combien on fait de fautes. Car si on n'y prend garde, on se trompe souvent, & l'on donne le nom de vertu à ce qui n'est qu'une inclination naturelle. Par exemple, une Officiere qui sera portée à la complaisance & à la molleſſe, qui aimera à flatter & à être flattée, peut contribuer au relâchement, sous prétexte de contenter les particulieres, & de condescendre à leurs infirmités ; & c'est ce qu'elle appellera avoir charité & compassion pour le prochain.

IV. La charité est la premiere regle de la Religion. Elle doit rendre notre conduite uniforme.

V. On donne le nom de charité à ce qui n'est qu'une inclination naturelle.

Une autre au contraire sera d'une humeur plus séche & plus retirée, elle entrera peu dans les nécessités des autres, & couvrira cette dureté du nom d'amour pour l'observance, & pour l'austérité, ou pour la pauvreté, à laquelle toutes sont obligées. Par-là elle se char-

VI. On donne quelquefois à la dureté le nom d'amour pour l'observance.

ge devant Dieu de toutes les plaintes & de tous les murmures, dont elle donne occasion.

VII. Les fautes qui favorisent la molleſſe, ſont les plus dangereuſes.

C'eſt donc à quoi toutes celles, qui ſont dans les emplois, doivent prendre garde, puiſque leurs fautes ne ſe terminent pas à elles-mêmes, & qu'elles ſe répandent encore dans toute la Communauté à qui elles donneroient ſujet de ſcandale. Il faut avouer néanmoins qu'entre toutes les fautes, celles qui flattent la molleſſe & l'immortification, ſont les plus dangereuſes, & ſont des plaies plus difficiles à guérir. Car on les connoît bien moins; & c'eſt par-là qu'on ouvre, ſans y penſer, la porte au relâchement.

VIII. A quoi le temps de l'Avent nous oblige.

Le ſaint temps de l'Avent nous oblige à nous préparer à paroître devant Dieu, & à recevoir le Fils de l'Homme dans ſon dernier avénement. Comme nous nous réjouiſſons avec toute l'Egliſe, de ce qu'il nous a fait naître dans un temps où nous pouvons avoir part aux avantages du premier, cela nous doit engager à faire refléxion ſur nous-mêmes, pour voir ſi nous avons accompli l'avis que le Prophete nous donne, en nous exhortant à applanir tous les ſentiers, pour préparer les voies du Seigneur.

IX. Si on ſuit ſes inclinations, on n'eſt point préparé à recevoir J. C.

Notre cœur n'eſt point préparé à le recevoir, lorſque nous ſuivons encore nos inclinations, & que regardant quelquefois Dieu dans nos actions, nous nous cherchons encore plus ſouvent nous-mêmes, ou nous deſirons de plaire aux créatures, ce qui fait que notre conduite eſt inégale, & que la voie n'eſt point applanie en nous. Pour aller au-

X. Il faut aimer ſa vocation, pour aller au-devant de J. C.

devant de Jeſus-Chriſt, & nous préparer à le recevoir; il ne ſuffit pas de ſçavoir à quoi on eſt obligée, & de connoître ſa vocation, il faut l'aimer, & deſirer ſincérement d'entrer dans la perfection à laquelle elle nous oblige. La pauvreté ſainte, que nous avons vouée, eſt un dépôt dont nous lui devons rendre compte, auſſi bien que des autres vertus; & il faut prendre garde que notre négligence & notre molleſſe n'y cauſent quelque altération.

XI. Zele qu'il faut avoir pour conſerver l'eſprit de pauvreté, de pénitence.

Chaque Officiere doit avoir un grand zele pour conſerver l'eſprit de pauvreté, de mortification & de la pénitence Religieuſe. Elle doit avoir une charité univerſelle envers toute la Communauté, mais elle doit prendre garde à ne pas mettre une charité humaine en la place

XII. On ſubſtitue quelquefois une charité

de la charité divine. Il eſt aiſé de s'y laiſſer tromper, & cela ſe couvre du nom de charité & de ſupport. Il eſt vrai

qu'il en faut avoir, & qu'il y a des occasions où il est nécessaire d'en user. Néanmoins on peut aller à l'excès sous ce prétexte ; & pour ne pas s'y méprendre, les particulieres ne s'en doivent pas rapporter à elles-mêmes ; elles doivent regler la charité par l'obéissance ; sans cela elles sont en danger de faire des fautes, qui auroient quelquefois de grandes suites, & établiroient peu à peu le relâchement dans la Maison. On ne sçauroit trop éviter & fuir pour cela tout ce qui peut y donner lieu. On n'y tombe point tout d'un coup. On ne commence quelquefois que par de légeres immortifications & recherches des plaisirs des sens.

humaine à la charité divine.

XIII. Il faut éviter tout ce qui peut introduire le relâchement.

Le Fils de Dieu étant à la veille de sa mort, a voulu prédire ce qui devoit arriver à la fin des siecles ; & après avoir fait un tableau de tous les malheurs qui arriveront à la fin du monde, & avoir dit que la tentation y sera si grande que les Elus mêmes en seroient ébranlés, si ces jours n'étoient abrégés, il nous fait voir quelle sera cette tentation. Et entr'autres moyens qu'il donne pour l'éviter, il prescrit celui de la tempérance & de la mortification, en disant ; *Prenez garde que vos cœurs ne soient appesantis par la bonne chere, & par les soins inutiles de la vie.*

XIV. Moyen que J. C. donne pour éviter la tentation qui doit arriver.

XV. La pente à la molleſſe expoſe à de grands périls, il faut la combattre en embraſſant la mortification.

Jeſus-Chriſt n'eût pas dit cette parole ſans néceſſité, & il nous apprend que la pente & l'inclination que nous avons à la molleſſe expoſe à une infinité de périls, & fait voir que cette tentation ſera celle de la fin du monde, où les hommes ſeront plus portés à vivre ſelon les ſens, & à ne ſuivre que leurs paſſions dans toute leur conduite. Pour s'oppoſer à ces vices & y réſiſter, il faut tendre à la perfection, qui y eſt contraire. Non-ſeulement il ne faut pas rechercher les plaiſirs & les commodités, mais il faut encore les mépriſer, & embraſſer ce qui y eſt oppoſé, c'eſt-à-dire, la mortification & la croix.

XVI. Dégager ſon cœur de l'affection pour tout ce qui regarde la vie préſente.

Accoutumons-nous dans toutes les petites occaſions à ſouffrir ce qu'il y a de pénible & de déſagréable aux ſens, afin que nous ſoyons fideles à Dieu dans les plus grandes occaſions. Dégageons notre cœur de la ſollicitude & de l'affection pour tout ce qui regarde la vie préſente; car on ne réſiſte point dans les grandes épreuves, quand on eſt encore partagé par l'attache aux petites choſes. *Prenons garde que nos cœurs ne ſoient point appeſantis par les ſoins de la vie préſente*, qui naiſſent de la foibleſſe de la charité & du peu d'eſpérance qu'on a pour les grands biens que Dieu nous

promet, & de ce qu'on n'a pas assez d'estime de la miséricorde qu'il nous fait de nous promettre des récompenses infinies pour des peines très-petites & très-bornées que nous souffrons en cette vie.

XVII. Notre cœur est créé pour Dieu. Ne le laissons pas livrer à des plaisirs indignes de lui.

Les plaisirs & les délices qu'il nous défend, ne méritent pas véritablement ce nom, puisqu'ils ne sont pas capables de satisfaire notre cœur, & qu'étant créé pour Dieu, il n'y a que lui seul capable de lui suffire. Mais nous pouvons, en nous privant volontairement pour l'amour de lui, mériter sa grace & sa consolation en ce monde, & la participation de la gloire en l'autre. Ne serions-nous donc pas bien malheureuses, de laisser appesantir nos cœurs par des desirs bas & indignes des ames chrétiennes & rachetées par le sang d'un Dieu? Mais il faut prendre garde de ne pas tomber dans une erreur où il est aisé de se laisser aller en ce temps-ci.

XVIII. On peut commettre de grands péchés dans de petites choses, lorsque le cœur y est attaché.

On s'imagine que ces paroles du Fils de Dieu, *Ne laissez pas appesantir vos cœurs par la bonne chere & les soins inutiles de cette vie*, ne regardent point des Religieuses qui sont éloignées des occasions, qui font faire tant de fautes aux personnes du monde. On peut également pécher dans les petites choses, quand le cœur y est attaché. Dieu ne

regarde que la disposition du cœur ; c'est pourquoi une Religieuse, qui s'inquiéteroit beaucoup pour rechercher ses commodités, & qui se laisseroit aller à se satisfaire dans les plaisirs des sens, quoiqu'en de petites choses, ne seroit pas moins coupable devant Dieu, qu'une personne du monde qui pécheroit dans des choses de plus grande conséquence, parce qu'elle en a les occasions.

XIX. Exemple de Jacob & d'Esaü.

On voit cela dans la sainte Ecriture, par l'exemple de Jacob & d'Esaü ; celui-ci qui étoit l'aîné, & comme tel préféré à Jacob, marque fort bien l'avantage que possédent les personnes consacrées à Dieu, qui sont appellées saintes, & qui, entre tous les Chrétiens, qui sont les enfans de Dieu, possédent des privileges, qui les distinguent comme les premiers-nés d'une famille. C'est le rang que nous tenons dans l'Eglise, & nous sçavons que les Saints Peres parlant des Vierges chrétiennes, les ont appellées *la plus illustre portion du troupeau de Jesus-Christ* ; mais prenons garde en quoi consistent ces privileges, & ne nous en privons pas faute de les sçavoir estimer.

XX. Rang que les Vierges chrétiennes tiennent dans l'Eglise.

XXI. Le privilege des Vierges

Le privilege des Vierges de Jesus-Christ est de partager sa Croix avec lui.

Il

Il a regné par le bois, comme l'Eglise le chante, & il nous partage en aînées, lorsqu'il nous fait part de sa Croix & de ses souffrances. Ne les fuyons pas de peur de le priver de son héritage, comme il arriva à Esau. Ce ne fut point un grand plaisir qui lui fit perdre son droit d'aînesse; il le vendit pour rien, & ne concevant point assez les avantages qu'il lui apportoit, il le perdit pour le plaisir de contenter son appetit en mangeant des lentilles; & ainsi il renonça, sans y penser, à la bénédiction qu'il lui devoit attirer. de J. C. est de partager sa Croix.

XXII. Ce qui est arrivé à Esaü, peut arriver aux personnes consacrées à Dieu.

La même chose peut arriver aux Religieuses; elles peuvent décheoir des grandes espérances que leur donne leur vocation pour s'attacher aux moindres commodités, & se mettre par-là au-dessous des personnes du monde. C'est avec confusion qu'on le dit; mais il faut avouer qu'on en voit de plus attachées à leurs petits besoins, & plus occupées à éviter que la moindre chose leur manque, que ne feroient les gens du monde. C'est un malheur que nous devons déplorer; mais il ne faut pas s'imaginer que nous soyons hors du péril d'y tomber, ni nous mettre au-dessus de celles qui passent peut-être leur vie dans le déréglement, sans sçavoir qu'il y a du mal, parce que plusieurs s'engagent dans

des Couvents, où la discipline est relâchée, sans sçavoir jusqu'où s'étend l'obligation de leur Regle. Mais outre cela, on voit tant d'exemples de personnes, qui tombent peu à peu dans le relâchement, en s'éloignant insensiblement du premier esprit de leur Fondateur, que cela doit faire toujours trembler, & que l'on ne sçauroit trop veiller, pour maintenir les maisons Religieuses dans l'exacte observance des Regles.

XXIII. Il faut craindre de détruire ce que les Saints ont édifié sur des regles saintes dictées par l'esprit de Dieu.

Chacune y doit prendre garde, mais les Officieres sur-tout sont chargées de maintenir la régularité & l'observance. Elles doivent appréhender de détruire ce que les Saints ont édifié & fondé sur des regles saintes, qui doivent être immuables, ayant été écrites par l'esprit de Dieu qui leur a fait connoître par quelle voie il vouloit que les personnes, qui seroient appellées dans leur Ordre, fussent leur salut. Ils auroient dû y témoigner plus de condescendance, si la charité l'avoit exigé d'eux; mais il paroît au contraire qu'elle leur a inspiré une grande fermeté, n'y ayant rien de plus dangereux aux ames, que la molesse & la timidité des personnes qui les conduisent.

XXIV. Tous doivent

Ils ont prescrit des regles, afin que tous y fussent assujettis, & que l'obéis-

sance tint lieu de discrétion. Arrêtons-nous y donc ponctuellement, & craignons d'y mêler quelque chose de nos pensées & de notre propre sens, qui en altere la sainteté, & nous fasse tomber dans le reproche que fait un Prophete qui se plaint que l'*argent est changé en écume*, & que *le vin est mêlé d'eau*. On change l'argent en écume, lorsque par une fausse charité, on condescend à la molleſſe & à l'immortification des personnes, qui sous prétexte d'infirmité, cherchent à élargir la voie, & à secouer le joug de la pauvreté : & le vin est mêlé d'eau, quand après avoir commencé à chercher Dieu dans une vie intérieure, où on n'aimoit que lui, & on n'avoit de joie qu'en lui, on vient à chercher autre chose avec lui, & à entremêler de petites consolations que l'on prend dans de petites libertés, & des soulagemens inutiles, qui dégoûtent l'ame peu à peu de la piété, qui partagent le cœur, & le détachent de telle sorte, qu'on vient à oublier les véritables consolations, & qu'on met celles des sens qui sont toutes humaines à la place des spirituelles & divines, dont on se prive, quand on en cherche d'autres.

être assujettis aux Regles.

XXV. C'est changer l'or en écume que de condescendre à la molleſſe & à l'immortification.

Ce seroit le plus grand malheur, qui nous pourroit arriver. Cependant nous

XXVI. Dieu envoye des afflictions

pour nous détacher de la terre, & nous faire rentrer en nous mêmes.

avons sujet de rendre graces à Dieu de ce qu'il prend soin en quelque sorte de nous en préserver, & de nous purifier par les afflictions qu'il nous envoie, pour nous détacher de la terre, & nous faire rentrer en nous-mêmes, & reconnoître nos égaremens. C'est ainsi qu'il traitoit autrefois son Peuple, qu'il ne vouloit point abandonner. Il l'affligeoit, & le châtioit, afin de le porter à se convertir, & à se retourner vers lui; mais aussi-tôt qu'il avoit reconnu ses iniquités, & qu'il s'étoit humilié en sa présence, il renversoit tous ses ennemis, & le délivroit de toutes ses tribulations.

XVII. Pour entrer dans le dessein de Dieu, il faut s'humilier, lorsqu'il nous frappe.

Entrons dans le dessein de Dieu, humilions-nous sincerement devant lui; & reconnoissons qu'il nous étoit nécessaire que sa main nous frappât, pour nous tirer de plusieurs petits amusemens, auxquels nous nous laissions aller insensiblement. Disons-lui avec le Prophete, que nous trouvons notre joie & notre consolation dans la verge même, dont il nous frappe; puisque si nous nous appuyons sur le bois sacré de sa Croix, il deviendra pour nous notre soutien & notre force. Il ne manque point aux ames qui y sont attachées avec lui, & plus elles ont de croix, plus aussi leur

joie & leur eſpérance augmentent.

Il n'y a de fermes dans les épreuves & les tentations que ceux, qui s'appuyent ſur la Croix de Jeſus-Chriſt. C'eſt de cette maniere que nous nous préparons à ſon avenement. Les afflictions qu'il nous envoie, ne nous doivent point ſurprendre. Il a pris ſoin lui-même de nous en avertir dans ſon Evangile; & il nous a fait voir par l'exemple du figuier, qui fait eſpérer le printemps lorſqu'il commence à pouſſer, qu'elles nous ſont une marque qu'il eſt proche de nous.

XXVIII. Ceux qui s'appuyent ſur la Croix de J. C. ſont les ſeuls qui ſoient fermes dans les tentations.

Conſolons-nous donc dans cette eſpérance, tâchons d'être en état de recevoir l'avenement du Fils de l'Homme, afin que nos cœurs n'étant plus appeſantis par les ſoins, & l'affection des choſes préſentes, nous ſoyons en état d'aller au-devant de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il viendra dans ſa gloire.

CHAP. XXXVI. DES CONSTITUTIONS.

De la Refectoriere.

LA Refectoriere aura ſoin du linge du Réfectoir, des cruches, godets, ſalieres, chandeliers dont on ſe ſert l'hyver, & des autres choſes néceſſaires à cette obéiſſance; qu'el-

le tiendra fort nettement, & ne négligera rien, encore que ce ſoient des choſes de peu de valeur.

Elle donnera aux Sœurs le pain & le vin qui ſera ordonné. Elle diſtribuera auſſi le fruit ſelon l'ordre de la Celleriere, ſans faire aucune préférence aux Sœurs qu'autant qu'on lui aura dit de le faire.

La Refectoriere aura des aides autant qu'il en ſera beſoin pour ſon ſoulagement, & afin que tout ſoit prêt aux heures préciſes, pour ne tomber pas dans le défaut de ſainte Marthe en imitant ſon action; puiſqu'elle ne doit point douter qu'elle ne ſerve Jeſus-Chriſt, lorſqu'elle ſert les ſervantes du même Jeſus-Chriſt, qui lui dira un jour: *J'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger, j'ai eu ſoif, & vous m'avez donné à boire.*

CONFERENCE

I. Dans tous les emplois on ne doit avoir en vûe que J. C.

IL n'y a rien que de fort commun dans ce Chapitre; néanmoins il nous repréſente une vérité à laquelle nous ne ſçaurions faire trop d'attention, & qu'on n'a pas peut-être aſſez ſoin de ſe remettre devant les yeux dans tous les emplois, qui regardent le ſervice du prochain. C'eſt l'obligation de n'y voir que Jeſus-Chriſt, qui tiendra pour fait à lui-même tout ce que nous aurons fait pour ſes membres.

Il ne faudroit que cela, pour ſancti-

fier toutes nos actions : nous apprendrions par-là à les rapporter à cet unique nécessaire, & nous éviterions la dissipation & l'empressement dont Jesus-Christ a repris sainte Marthe. Si nous ne regardions, & ne recherchions que lui dans toutes nos actions, nous nous retirerions d'une infinité de distractions & d'inutilités, qui nous font perdre une partie de notre travail : & souvent nos empressemens & nos inquiétudes nous en raviſſent auſſi le mérite, de sorte que ce qui devroit être un sujet de récompense devient quelquefois une occasion de contracter de nouvelles dettes.

II. En regardant J. C. dans toutes ſes actions, on évite ce qui fait perdre le mérite du travail.

La souffrance feroit un moyen d'en acquitter plusieurs, si nous avions soin d'en faire un bon usage, en ne perdant point Jesus-Christ de vûe. C'est dans ces temps sur-tout qu'il faut retrancher toutes sortes de prévoyances & d'inquiétudes, qui empêchent qu'on ne s'abandonne à Dieu, & qu'on ne soit prête à recevoir de sa main tous les maux que lui-même nous a choisis pour nous purifier. Cette préparation de cœur à tout ce qu'il lui plaira nous envoyer, seroit la meilleure disposition pour nous préparer à recevoir Jesus-Christ dans son avenement.

III. Les souffrances sont un moyen d'acquitter ſes dettes.

Nous en devons célébrer la Fête dans

IV. Les grandes

souffrances renferment plus de grace.

peu de jours, & nous y participerons à proportion que nous y serons disposées. Si les occasions de la souffrance sont plus grandes, elles renferment aussi plus de graces, & elles nous pressent plus instamment de nous appliquer à cet unique nécessaire, auquel nous devons rapporter toutes nos vûes, nos pensées & nos desirs. C'est alors qu'il faut rentrer dans l'admiration de notre espérance.

V. Nous sommes appellés aux nôces de l'Agneau.

Saint Paul nous exhorte à voir quelle est notre vocation, c'est à quoi nous ne nous appliquons pas assez. Nous sommes appellées aux nôces de l'Agneau, & invitées à venir à son festin. Les Elus y viennent de toutes parts; il y a une figure de cela dans l'Ecriture, où il est marqué que tous ceux qui étoient du peuple de Dieu, étoient appellés par la Loi à venir manger l'Agneau Paschal à la Fête de Pâques: ils n'y venoient pas tous par la même voie, ni de la même maniere. Les uns y venoient dans des chariots, d'autres étoient montés sur des bêtes, & les autres alloient à pied. Cela se vérifie dans la vie des Justes; Dieu les conduit par différentes voies, les uns vont plus vîte, d'autres plus lentement, mais tous vont à Jesus-Christ par Jesus-Christ. Il n'y a que les paresseux

VI. Dieu conduit les Justes par différentes voies.

qui ne veulent pas se donner de peine, qui demeurent toujours au même état, & qui n'y arrivent jamais.

VII. Les afflictions & les souffrances sont une voie qui conduit à la Jérusalem céleste.

Ceux qui marchent à pied, seroient bien aise de trouver quelque voiture pour abreger la durée d'un chemin si difficile. Ne refusons pas celle que Dieu nous fait la grace de nous offrir dans le chemin pénible où nous nous trouvons, s'il nous envoie quelque affliction, quelque perte, quelque persécution, ou quelque souffrance que ce puisse être, qui nous détache de la terre & de nous-mêmes, en nous obligeant de nous élever vers lui. Regardons-là comme une commodité, que Dieu nous offre. Quoiqu'il nous en coûte un peu pour la payer, nous ne laisserons pas de nous en réjouir, si nous avons hâte d'arriver à la Jérusalem céleste, où nous jouirons de la paix & du repos éternel. Souvenons-nous seulement qu'il faut marcher pour y arriver, & que Jesus-Christ est lui-même la voie, & qu'en quelque maniere que ce soit qu'il lui plaira de nous y faire marcher, nous n'avons qu'à le suivre.

VIII. Ce n'est pas à nous à choisir notre voie. Il faut nous abandonner à Dieu, qui l'a marquée.

Il ne dépend pas de nous de choisir une voie plutôt qu'une autre; nous n'avons qu'à nous abandonner à la conduite de Dieu, à nous appliquer à discerner celle

où il nous veut, afin de ne nous en éloigner jamais, & qu'auſſi-tôt que nous connoîtrons qu'il demande une choſe de nous, nous y courrions de toute l'étendue de notre cœur. Il eſt vrai qu'il y a des voies plus douces, & où il ſe rencontre moins de peines à ſouffrir. Mais ce n'eſt pas à nous à les choiſir. Dieu a marqué celle par où nous devons paſſer, pour nous ſauver, ne penſons qu'à y marcher, & trouvons notre aſſurance dans le choix qu'il en a fait pour nous, & même notre joie, & notre conſolation. Le Prophete Roi nous en découvre un grand motif dans un Pſeaume, que nous avons dit à Matines, où il parle ainſi de lui-même : *Poſuit animam meam ad vitam ; il a mis mon ame dans le chemin de la vie.* Si nous conſidérons qu'entre tant de perſonnes, qui ſe ſont éloignées de la voie, Dieu nous a fait la miſéricorde d'y entrer, & de pouvoir ajouter avec le même Prophete ; *Il n'a point permis que mes pieds ayent été ébranlés* : Quelles actions de graces ne nous croirons-nous point obligées de lui rendre, & de combien d'inquiétudes cette penſée nous délivrera-t-elle ?

IX. Motif d'actions de graces pour ceux que Dieu a fait entrer dans la voie.

X. Sujet de joie & de conſo-

Nous liſons dans les leçons de notre Office, que Jeſus-Chriſt s'eſt rendu

semblable à nous, & est venu en ce monde, pour appeller dans le temps ceux qu'il avoit choisis dans l'Eternité. Quel sujet de joie & de consolation n'avons-nous pas même dans nos afflictions, si nous avons quelque marque que nous soyons du nombre de ceux, qu'il a élus & prédestinés, puisque ce que Jesus-Christ a entrepris, ne peut manquer d'être accompli, & qu'il sauvera ceux qu'il a voulu sauver ? lation dans les afflictions.

XI. Double marque de l'élection. 1°. La charité qui nous unit à J. C. 2°. Et celle qui nous unit à ses membres.

Une des plus grandes marques du salut, est la charité que Dieu répand dans les cœurs, & qui produit la paix & la soumission à ses ordres ; ce doit être l'effet de son avenement. Saint Jean nous en apprend une autre, lorsqu'il dit dans l'Evangile, que *Jesus-Christ est venu pour reunir ensemble tous les Elus de Dieu*, qui étoient dispersés. C'est donc encore une marque de son élection, lorsque la même charité, qui nous unit à Jesus-Christ, nous unit aussi à tous ses membres par une foi vive, qui surmonte en nous toutes sortes de difficultés & d'oppositions, & qui remporte la victoire sur le monde. C'est ce qui nous mettra en état d'aller au-devant de Jesus-Christ, & nous ne serons point troublées, s'il faut y arriver par une voie qui paroit rude à la nature. Car nous

y ſerons préparées, & nous en ferons le ſujet de notre méditation & de notre tranquillité, même dans un temps, qui n'eſt pas tranquille; c'eſt-à-dire, que nous ſerons attachées à Jeſus-Chriſt, & remplies de l'eſpérance de tous les biens qu'il nous apporte en venant pour être notre Sauveur, & nous ſerons unies enſemble les unes avec les autres par la charité qu'il nous inſpire, & qui doit nous rendre heureuſes éternellement.

CHAP. XXXVII. DES CONSTITUTIONS.

De la Tourriere.

LA Celleriere ſera d'ordinaire premiere Tourriere, ces deux offices ayant tant de rapport l'un à l'autre, qu'on ne les peut ſéparer qu'avec incommodité.

La Tourriere recevra toutes les lettres, meſſages, & autres choſes qui ſeront envoyées au Monaſtere, qu'elle portera à la Mere Abbeſſe, & rendra les réponſes qu'elle lui ordonnera.

Elle recevra pareillement de la main de la Mere, ou de ſon ordonnance, ce qu'on envoyera du Monaſtere au-dehors, & ſe gardera de faire aucun meſſage de la part des Sœurs ſans la licence de la Mere, ni de leur rien rapporter de ce qui leur ſeroit mandé de la part de leurs parens, ou autres, ſi la Mere ne lui commande; & au cas que la Tourriere contrevienne à ceci, elle ſera dépoſée, & punie de la grieve coulpe.

S'il arrive qu'une Sœur interroge la Tourriere, si quelque lettre qu'elle auroit écrite a été portée, si ſes parens ne ſont point venus au Monaſtere, ou choſes ſemblables, elle ne répondra rien du tout, étant obligée d'avoir pour cela un ſecret inviolable ; & quand cette même Sœur lui diroit qu'elle ſçait bien ce qui en eſt, elle ne lui en dira pas davantage, ne lui étant point permis de rien dire aux Sœurs de ce qui regarde ſon Office, que ce que la Mere lui a préciſément ordonné de leur dire.

Encore que l'Office de la Tourriere ſoit de répondre à tous ceux qui ont affaire au Monaſtere, & qu'elle ſoit par conſéquent obligée de parler ſouvent, il faut néanmoins que ce ſoit une perſonne ſilencieuſe, de qui les paroles ſoient en nombre, en poids & en meſure. Qu'elle ne s'étudie point à faire des complimens, ſinon préciſément autant qu'il ſera néceſſaire pour rendre le reſpect qui eſt dû aux perſonnes à qui on parle.

Qu'elle ſoit égale envers tous, ſatisfaiſant promptement à tout ce qu'on demande, ſans faire attendre perſonne, encore qu'elle fût de baſſe condition.

Elle parlera toujours le plus bas qu'il ſe pourra ſans faire peine à ceux qui la doivent entendre, afin que le ton de ſa voix lui apprenne la modération qu'elle doit avoir en ſes paroles.

Elle ne s'arrêtera point avec les Tourrieres du dehors qu'autant qu'il ſera néceſſaire, & ne permettra point qu'elles lui diſent des nouvelles qu'elle ne doit point ſçavoir, ayant aſſez de diſtraction par les occupations néceſſaires de ſa charge, ſans y en ajouter de ſuperflues, & afin que où il y a plus de ſujet de ſatisfaire la cu-

riosité, ce soit là même où elle la surmonte. Que tout ce qu'elle sçaura par nécessité demeure mort en elle, pour n'en parler jamais, si la même nécessité ne l'y oblige, non pas même à ses aides, à qui elle ne doit parler que de leur devoir, & non de ce qui se passe; ce qui fera qu'elle sera devant Dieu comme en un perpétuel silence, & qu'au lieu que nous sommes souvent condamnées par nos paroles, elle sera justifiée par les siennes.

La Tourriere, comme aussi toutes les autres Sœurs, avant que de parler aux tours & aux grilles, diront d'abord *Deo gratias*.

Toutes les fois que la Tourriere sortira de la chambre du tour, elle la fermera à la clef, & ne permettra point qu'aucune Sœur parle au tour, ni même entre dans la chambre où il est, sans la licence expresse de la Mere.

La Tourriere faisant les messeges à la Mere, parlera fort bas, afin de n'être pas entendue de celles qui pourroient être proche d'elle.

Quand la Tourriere sera demandée de ses parens, elle ne leur parlera point au tour, mais en avertira la Mere; & si elle lui permet d'aller au Parloir, elle lui donnera une assistante comme aux autres Sœurs. Que si la Tourriere entreprenoit de parler à des personnes qui la demanderoient en son particulier, sans la permission de la Mere, ou d'ouvrir des lettres qui s'adresseroient à elles ou d'en écrire sans les porter à la Mere, elle sera démise de son Office, & punie bien sévérement.

La Tourriere portera tous les soirs la clef du tour, & celle de la chambre où il est, à la Mere, & gardera l'une des clefs de la porte de la Clôture, & la Mere l'autre.

Quand il faudra ouvrir la porte de la Clô-

ture pour les choſes ordinaires, la Mere donnera ſa clef à la Prieure ou Souprieure, ou à quelque autre Sœur qu'il lui plaira, laquelle la lui rapportera auſſi-tôt qu'on aura fait.

Il y aura toujours au tour quelqu'une des Tourrieres, ou au moins ſeront-elles en lieu d'où elles puiſſent entendre qu'on ſonne, pour s'y rendre auſſi-tôt, & recevoir ce qu'on voudra dire.

En faiſant les meſſages, elle ne s'arrêtera à rien, mais retournera diligemment, ſinon qu'elle eût laiſſé une autre en ſa place, afin que ceux qui viendront, trouvent toujours quelqu'un pour leur ſatisfaire.

CONFERENCE.

La ſurveille de Noel.

I.

Les loix les plus ſaintes ſont pénibles à la nature, parce qu'elles ſont établies pour réprimer la cupidité.

LEs Loix les plus ſaintes ne ſont pas celles qui plaiſent davantage à la nature, & on peut dire qu'elles ſont toujours accompagnées de certaines circonſtances, qui paroiſſent dures, & qu'on regarde comme une eſpece de gêne & de contrainte. Si on les conſidere humainement, cela ne ſe peut faire autrement; car elles ne ſont établies que pour réprimer la cupidité. Mais c'eſt cela même que l'homme ne peut ſouffrir, parce qu'il en eſt eſclave, & qu'il aime ſa ſervitude tant qu'il y eſt aſſujetti. Ce ne ſont donc pas les regles qui

ſanctifient, comme la loi ne juſtifioit pas ; & on peut dire d'elles ce qui eſt écrit de la loi, *que la lettre tue.*

II. Les regles ne ſanctifient pas non plus que la loi. Sans la charité, elles ſont un joug pénible.

Les Regles ſont des loix mortes, qui ne ſervent qu'à condamner ceux qui les reçoivent inutilement. Elles deviennent un ſujet de tranſgreſſion, & un joug pénible & inſupportable, quand le joug de la charité ne les porte point. Car ſi la charité les accompagne, & ſi le poids de l'amour ſoutient celui de la loi, il devient doux & ſupportable, comme Jeſus-Chriſt lui-même nous en aſſure, en diſant que ſon *joug eſt doux, & ſon fardeau léger.* Sans cela les loix paroîtroient dures, & plus propres à captiver des eſclaves, qu'à regler des perſonnes libres & raiſonnables.

III. Les loix n'ont rien de dur, ſi on conſidere l'eſprit qui les a établies.

Si on les conçoit par le même eſprit, qui les a établies, on n'y trouve plus de dureté. Au contraire on les embraſſe avec joie, & on y trouvera du plaiſir, parce qu'on les regardera comme une marque de l'amour que Dieu a pour nous, qui veut par elles nous attirer à lui, & nous donner un moyen de lui plaire, en nous délivrant de ce qui s'oppoſe à notre véritable bien & à notre ſalut.

IV. Les loix ſont un frein pour

Nous n'aurions point beſoin d'avoir de regles, & d'être aſſujetties, s'il n'y

avoit point en nous-mêmes une autre loi, qui, comme dit saint Paul, nous assujettit au péché, & nous oblige au combat. Les loix sont établies, pour brider la cupidité. Elles sont des armes pour la charité. C'est par elle que nous devenons véritablement libres, & que nous surmontons tous nos ennemis. Si on les considere d'une autre maniere, on n'est point gouverné par l'esprit de Dieu, & elles paroissent insupportables. Si on les regarde par l'esprit de Dieu, ce qui paroît dur & insupportable aux sens, devient doux & facile à l'esprit.

la cupidité ; & des armes pour la charité.

Quand on y trouve de la répugnance & de l'opposition, on doit craindre que ce ne soit une marque que la charité est refroidie. De quelque beau prétexte qu'on veuille couvrir cette disposition, en lui donnant le nom de liberté, elle est une marque véritable de la servitude du péché, à laquelle on se laisse encore dominer. On ne veut être libre, que parce qu'on est véritablement captif. La liberté qu'on demande, est une marque d'une autre captivité, sous laquelle on est assujettie, sans y prendre garde ; au lieu que si l'on embrassoit les chaînes saintes de la loi de Dieu, on se délivreroit par là de celles du péché, comme disent les Peres.

V. L'opposition à la loi est une marque que la charité est refroidie, & de la servitude du péché.

VI. En embrassant les chaînes de la loi de Dieu, on se délivre de celles du péché.

VII. Chercher la liberté, c'est vouloir secouer le joug de J. C.

Toutes les fois que nous cherchons notre liberté, on peut dire que les chaînes de la cupidité nous entraînent, & nous font secouer le joug de Jesus-Christ, pour nous assujettir à celui du Démon. Il faut être bien persuadées de cette vérité, & elle nous apprendra à garder les loix. Cela n'empêchera pas, que la nature n'y sente de la répugnance; mais on la surmontera par l'amour de Dieu, en captivant son jugement pour l'assujettir à la loi de Dieu. On ne demandera point, pourquoi faire des menaces, lorsqu'on les transgresse en des choses indifférentes?

VIII. La loi est un remede à notre foiblesse, & un sujet de mérite.

La loi est établie pour arrêter les désordres; si elle commande des choses qui ne paroissent pas nécessaires, parce qu'on n'en a pas besoin, pour s'éloigner du mal qu'elle défend, & duquel on sent assez d'horreur, il ne faut pas laisser de s'y assujettir en tout; puisqu'en ce que nous en avons besoin pour réprimer le péché, elle est un remede & un secours à notre foiblesse; & en ce qu'elle ne nous seroit pas nécessaire, elle devient un sujet de mérite & de récompense.

IX. Différence de la loi ancienne & de la nouvelle.

La différence qu'il y a entre la loi ancienne, & la loi nouvelle; c'est que la premiere défend seulement les cri-

mes, & que la ſeconde défend même la penſée de les commettre. Il eſt dit dans l'ancienne loi, *Vous ne tuerez point, vous ne vous mettrez point en colere, vous ne déroberez point*, &c. Elle commande ſeulement de fuir le mal ; mais la nouvelle nous apprend, que pour fuir le mal, il faut faire le bien ; pour ôter à la concupiſcence les occaſions de péché, il faut auſſi embraſſer la vertu, & ſe ſervir des moyens que la charité nous donne pour combattre & aſſujettir les deſirs de la chair à ceux de l'eſprit. C'eſt par là que, non-ſeulement on évite les menaces qui ſont faites aux tranſgreſſeurs, mais que l'on obtient encore les récompenſes qui ſont promiſes aux enfans de Dieu. L'homme n'eſt point capable par lui-même de concevoir ces vérités ; il aime au contraire à ſe fermer les yeux, & à s'aveugler, pour ſe faire une fauſſe juſtice ſur laquelle il ſe repoſe, croyant avoir accompli la loi, lorſqu'il n'eſt pas tombé dans les crimes qu'elle défend.

X. Amour du ſilence, lors même qu'on parle.

On peut encore tirer une autre inſtruction de ce Chapitre, où il eſt marqué qu'il faut que la Tourriere aime le ſilence & le recueillement ; c'eſt-à-dire, qu'il faut qu'elle ſoit bien affermie dans la pratique de cette vertu, que ſa diſ-

position subsiste même dans les occasions qui y paroissent incompatibles, en sorte qu'on puisse dire qu'elle garde le silence, lorsqu'elle est obligée de parler davantage, parce qu'elle a une vigilance & une attention continuelle pour ne rien dire que ce qui est nécessaire, qu'elle retranche toutes les paroles, qui ne serviroient qu'à sa propre satisfaction, & qu'elle n'emploie ses paroles que pour l'obéissance & la charité.

XI. On a besoin d'une double vertu, pour ne pas se relâcher, lorsqu'on est exposé à des tentations fréquentes.

On exige cette disposition d'une Tourriere, pour marquer qu'il faut une double vertu, pour ne se pas relâcher dans les occasions, qui exposent souvent à la tentation. On ne feroit pas bien d'employer dans cette obéissance, où il y a beaucoup à parler, une personne qui parle beaucoup; on lui feroit grand tort, & ce seroit lui donner occasion de faire bien des fautes.

XII. S'affermir dans la vertu, regarder Dieu en tout.

Il n'est pas difficile de nous appliquer à nous-mêmes cette instruction. Il est aisé de comprendre, que dans l'état où nous sommes, où nous ne sçavons ce qui nous arrivera, il est nécessaire que nous tâchions de nous affermir de telle sorte dans la pratique de toutes les vertus, que rien ne soit capable de nous relâcher dans les occasions des plus grandes tentations; & pour cela il faut

y avoir pris une ſainte habitude, & s'accoutumer à regarder Dieu en tout, & à faire ſes actions par cet eſprit d'amour, qui ſeul les peut ſanctifier.

XIII. Ce n'eſt point par la crainte qu'on ſe prépare à la tentation.

Il faut ſe préparer à ces grandes tentations, ne ſçachant pas ſi Dieu permettra que nous y ſoyons expoſées; mais ce ne ſera pas en les craignant, qu'on s'y diſpoſera, quoiqu'il ſemble, à parler humainement, que s'il y a quelque tems où la crainte ſoit permiſe, c'eſt dans celui-là où le Fils de Dieu a dit, que s'il étoit poſſible, *les Elus mêmes ſeroient ſéduits*. Mais ils ne le ſçauroient être, parce qu'ils ont une ferme foi & une véritable confiance en celui qui les a élus, & qui les ſauve. C'eſt à quoi Jeſus-Chriſt a exhorté ſes Apôtres, lorſqu'il alloit à ſa Paſſion, par ces paroles: *Que votre cœur ne ſoit point troublé.*

XIV. La tentation trouble les ſens, mais non la foi.

Il leur dit ces paroles, à l'approche du trouble, à la veille du ſcandale, à l'entrée de ſa Paſſion. Comment n'être pas troublé, lorſqu'on en a tant de ſujet, que tout ſemble y contribuer? Si on conſulte la nature, il y a ſans doute de quoi être renverſé; mais ſi on ſe retourne vers Dieu, on verra que, ſi les ſens peuvent être troublés, la foi ne le doit pas être. C'eſt elle qui ſurmonte le monde, & elle ſurmontera en nous le

XV. Qui cherche Dieu, ne doit rien craindre que de ne le pas assez aimer.

trouble, & nous apprendra que les personnes, qui cherchent Dieu, ne doivent craindre qu'une seule chose, qui est de ne le pas assez aimer, & de n'avoir pas assez de confiance en lui, pour surmonter par elle tous les ennemis de notre salut. Elle nous apprendra à combattre, & nous fera connoître que c'est être lâche & ennemi de son propre bien, de fuir le combat, puisque c'est fuir la récompense, & qu'il n'y a de couronne que pour celui qui combat courageusement.

XVI. Dieu nous appelle au combat. Il vaincra en nous.

Dieu nous appelle, & nous engage lui-même au combat. Considerons les couronnes qu'il nous prépare, si nous lui sommes fideles. Animons-nous par la foi, pour y entrer avec une joie sainte & spirituelle. Souvenons-nous qu'il a vaincu pour nous, & qu'il vaincra encore en nous. Craignons moins de souffrir, que de craindre la souffrance.

XVII. La crainte affoiblit.

Car la crainte renverse & affoiblit, en diminuant la confiance qu'on doit avoir en Dieu, qui est notre véritable force. Dieu qui a été notre protecteur, le sera encore, & nous éprouverons qu'il sera notre asile, si nous nous refugions vers lui.

XVIII. Dieu est l'asile de ceux

Celui qui se refugie dans un asile, n'est point tenté d'en sortir, & ne le

voudroit pas pour rien du monde, parce qu'il sçait qu'il n'y a de sûreté pour lui que dans cet asile, & que par-tout ailleurs la mort lui seroit inévitable. C'est l'effet que produisent les persécutions & les combats les plus violens dans les ames, qui aiment Dieu. Elles le prennent pour leur asile, elles se refugient dans son sein. Plus elles sont accablées de maux, d'afflictions & de tentations; plus elles s'attachent à lui fortement. Elles sçavent que rien ne leur peut nuire que ce qui les retireroit d'un asile si heureux & si élevé, & qu'on en peut sortir par une crainte vaine, par une pensée, par une défiance; en n'estimant pas assez un aussi grand avantage, qu'est celui d'avoir un Dieu pour son refuge, & de pouvoir tout espérer de l'amour qu'il leur a porté.

qui l'aiment. Rien ne peut leur nuire que ce qui les retire de cet asile.

Elles s'appliquent ces paroles de Jesus-Christ: *Demeurez en mon amour*, c'est-à-dire, demeurez dans l'amour que je vous porte par la reconnoissance que vous aurez des marques, que vous en avez reçues; & demeurez dans l'amour que vous me portez par la confiance qu'ayant commencé l'ouvrage de votre salut, rien ne me sçauroit empêcher de l'achever, que vous-même, si vous vous éloignez de moi. Les hommes vous per-

XIX. Les hommes ne peuvent nuire à celui qui demeure dans l'amour de J. C. Rien ne peut empêcher Dieu de nous sauver, que nous-mêmes.

sécuteront, ils vous attaqueront; ils vous combattront, mais ils ne vous pourront nuire, tant que vous demeurerez fermes dans mon amour, qui est un asile inaccessible & une forteresse imprenable à tous vos ennemis.

XX. Le tems d'affliction est un tems de lumiere.

J'ai fait reflexion ce matin à l'Evangile, que l'Eglise nous propose en ce jour. Ce temps-ci fournit des pensées, & on peut dire que le temps d'affliction est un temps de lumiere, que tout sert à y instruire & à y édifier, & que l'on y découvre plusieurs vérités qu'on n'apperçoit pas dans un autre temps. Cet Evangile commence ainsi; *L'an quinzieme de l'Empire de Tibere Cesar, Ponce Pilate étant Gouverneur de Judée*: ces paroles ne paroissent que la simple narration d'un Historien, qui rapporte les choses, pour marquer le temps de la prédication de saint Jean; & rien ne paroît plus éloigné de tout mystere, que la simplicité, avec laquelle cela est écrit. C'est le jugement qu'on en porte, en considérant ces paroles à la lettre. Quand on vient à s'y appliquer un peu davantage, & qu'on prévoit la suite de l'histoire, l'esprit est frappé d'entendre nommer Pilate, & de voir que le temps où Jesus-Christ va se manifester au monde, est marqué par celui d'un tel Gouverneur.

XXI. Belle reflexion sur l'assujettissement de J. C. sous la puissance d'un méchant

neur. Car qui étoit-il? Un homme ambitieux, un homme lâche, un méchant Juge, & enfin un homme qui devoit un jour condamner Jesus-Christ, sçachant son innocence, & l'abandonner à la cruauté de ses ennemis. C'auroit été jetter la terreur dans les esprits, que de leur faire connoître ces choses; & toutes les fois qu'on veut prévoir les choses qui doivent arriver, & que l'on ne les regarde que selon les sens, l'esprit en demeure accablé, abattu, & en danger de perdre courage, & de se laisser surmonter par la peur.

XXII. J. C. se manifeste au monde sous le gouvernement de Pilate.

Mais au contraire, à considérer par l'esprit de la foi, ce qui devoit arriver sous le gouvernement de Pilate, quel sujet de joie & d'admiration n'aura-t-on pas, si on entre dans les desseins de Dieu, qui s'est servi de l'injustice & de la passion des hommes les plus méchans, pour accomplir le salut de tout le monde? Quelle espérance ne doit-on point concevoir du pardon, quand on voit que celui qui doit faire porter à Jesus-Christ la peine de tous nos péchés, pour les expier sur le bois de la Croix, paroît en même-temps que lui? Ce qu'on voit en lui de plus insupportable, est quand on pense que c'est un homme aussi profane & aussi méchant que celui-là, qui

XXIII. Dieu se sert des passions des méchans, pour operer le salut du monde. Sujet de joie, d'admiration & d'espérance.

a le gouvernement, & auquel Jesus-Christ doit être assujetti; & cela devient un sujet de joie, quand on pense que c'est par de telles personnes, que Dieu veut accomplir notre salut.

XXIV. Nous devons considerer les maux qui nous arrivent comme nécessaires pour l'accomplissement de notre salut.

Que devons-nous donc faire, s'il arrive que nous nous trouvions assujetties sous la puissance de nos ennemis? Dira-t-on que tout sera perdu, quand tout sera renversé dans le gouvernement de la maison, comme quand on voit le peuple d'Israel assujetti aux Romains, & Jesus-Christ venir au monde sous la puissance d'un méchant Juge qui le doit un jour condamner au plus cruel de tous les supplices? Nous sçavons que c'est par-là, que le salut de tous les Chrétiens se devoit operer, & si nous consentons que les choses se soient passées de la sorte, que ne faisons-nous de même dans les maux qui nous arrivent? Ils sont nécessaires pour l'accomplissement de notre salut, & Dieu les fera réussir pour cela, si nous ne nous y opposons point. Ne nous arrêtons donc point à les considérer, sans en visager en même-temps, quelle en doit être la fin. Accoutumons-nous à comprendre les Prophetes. Les Juifs n'avoient pas cet avantage; mais les Chrétiens, selon S. Paul, doivent ambitionner de devenir Pro-

XXV. Il faut envisager dans nos maux, quelle doit en être la fin.

phetes. Ils doivent voir le salut & la récompense enfermés dans les maux que Dieu ne leur envoye que pour leur faciliter les moyens d'y arriver.

XXVI. Les Chrétiens doivent considerer les biens qui leur sont promis. Il est aussi nécessaire d'être ferme dans l'espérance que dans la foi.

Ils doivent considerer les grands biens qu'il leur prépare, & avoir souvent cet objet devant les yeux, afin que cette espérance les soutienne, & les empêche de se laisser accabler par le poids des afflictions, qui abattent le courage, lorsqu'on les regarde séparées des récompenses, qui les doivent suivre, si nous ne manquons point de fidélité pour celui qui ne nous engage dans le combat, qu'afin d'en tirer sa gloire & notre salut éternel. Nous ne sommes pas moins obligées d'être immobiles dans l'espérance, que d'être fermes dans la foi.

XXVII. De quelle maniere l'espérance & la foi nous doivent faire envisager les maux de cette vie.

Si l'une nous apprend, que les maux de ce monde ne sont pas de véritables maux pour ceux qui aiment Dieu, puisqu'ils doivent bientôt passer, & qu'ils leur font mériter des couronnes & des biens, dont la durée n'aura point de fin; l'autre nous oblige de croire, que ces biens nous sont destinés, & que si Dieu augmente nos maux, c'est une marque qu'il veut augmenter aussi ses miséricordes sur nous.

XXVIII. La persécu-

Voyons donc dès-à-présent l'effet des

tion est la marque que nous approchons du port.

promesses que Dieu nous a faites, & soyons persuadées que quand le vent de la persécution poussera bien fort notre vaisseau, ce sera une marque que nous approchons du port, & qu'ainsi nous n'avons qu'à nous réjouir. Mais il ne faut pas s'imaginer, que nous n'ayons rien à faire en attendant.

XXIX. Il faut se préparer à l'orage, voir sa foiblesse, & réparer les breches par où l'ennemi peut nous attaquer.

Il faut se préparer à l'orage, & que chacune voye en quel état est son vaisseau. Il faut se disposer au combat, & voir quelle est notre foiblesse, puisqu'il est certain que c'est par-là que l'ennemi nous attaquera, & qu'il ne manquera pas de nous vaincre, si nous ne l'avons reconnu, pour nous munir contre ses attaques. Mais cet examen seroit trop long à faire ici, & même il n'est pas du général. Il faut que chacune le fasse en son particulier, & prenne garde s'il n'y a point quelque breche à la régularité, à la mortification, au silence & aux autres vertus chrétiennes & religieuses, dans lesquelles il faut être bien fondées, & avoir tâché de prendre de bonnes habitudes, pour ne point donner de prise sur nous à l'ennemi durant le temps de la tentation; & cependant que chacune se dise souvent à elle-même ces paroles que l'Eglise nous faisoit chanter hier dans notre Office: *Constantes estote,*

& videbitis auxilium Domini ſuper vos. Soyez fermes & conſtants, & vous verrez paroître le ſecours de Dieu ſur vous.

XXX. Le ſecours de Dieu eſt pour ceux qui l'attendent, & non pour les lâches & les timides.

Ce ſecours de Dieu eſt pour ceux qui l'attendent; il eſt pour ceux, qui ſont fermes & inébranlables dans leur eſpérance, & qui demeurent conſtants dans leur attente. Car pour les lâches & les timides il n'y a point de ſecours, la tempête les ſubmergera, ils ſeront vaincus dans le combat, & les maux qu'ils appréhendent leur arriveront aſſurément.

XXXI. Dieu ne met point de bornes à ſon ſecours, ſi nous n'en mettons point à notre confiance.

Ceux qui ſont fermes & conſtants, ne manqueront pas d'éprouver le ſecours de Dieu. Il n'y a point de bornes au pouvoir de celui qui les aide, & il n'en mettra point à l'aſſiſtance qu'il leur donnera, ſi eux-mêmes n'en mettent point à leur confiance, ils verront le ſecours de Dieu. Attendons-le avec confiance, il ne nous manquera pas, & nous le recevrons en la maniere qui nous ſera la plus utile. Si nous ſommes trop foibles, il arrêtera les maux dont nous ſommes menacées, il y mettra des bornes, & il ne permettra pas que nous ſoyons tentées au-deſſus de nos forces.

XXXII. Les grandes ſouffrances nous feront

Que s'il nous expoſe à un grand combat, nous en ſerons encore plus heureuſes, puiſque s'il nous donne occaſion

avoir part à une plus grande récompense.

de souffrir pour lui, c'est pour nous faire part d'une plus grande miséricorde, & pour nous donner de plus grandes récompenses. Nous ne devrions pas laisser à sainte Therese seule de dire, *Ou mourir, ou souffrir.*

XXXIII. Les foibles & les imparfaits doivent s'estimer heureux de trouver l'occasion d'acquitter leurs dettes.

Les personnes foibles & imparfaites, qui reconnoissent qu'elles font un grand nombre de fautes, & qu'elles contractent tous les jours de nouvelles dettes, doivent s'estimer heureuses de rencontrer quelques occasions de les payer; & bien loin de craindre, ou de se laisser abattre, elles doivent se réjouir & s'animer de courage, puisqu'il n'y a rien à craindre pour celles qui mettent toute leur confiance & leur amour en Dieu.

XXXIV. On confesse J. C. en reconnoissant que c'est par miséricorde qu'il nous afflige, & qu'il nous traite en Chrétiens.

C'est confesser Jesus-Christ, que de reconnoître la miséricorde qu'il nous fait de souffrir pour lui, & de ne se pas affoiblir les unes les autres par des paroles de défiance; mais de dire que Dieu nous traite comme des Chrétiennes, en nous envoyant des afflictions & des croix. Si tous les Chrétiens y doivent être disposés, comment des Religieuses peuvent-elles être surprises d'avoir quelque chose à souffrir, elles qui font profession de suivre Jesus-Christ par tout, & d'embrasser la perfection de l'Evangile, en suivant les conseils pour ac-

complir plus parfaitement les commandemens ?

XXXV. Il faut rendre graces à Dieu des afflictions qu'il nous envoie, & s'humilier de l'avoir mérité.

Il n'y a donc qu'à rendre graces à Dieu, & s'animer de joie & de reconnoissance, pour souffrir tout ce qu'il lui plaira de nous envoyer. Mais en même-temps il faut aussi s'humilier de l'avoir attiré, reconnoissant que nous avons bien mérité qu'il nous punisse ; & c'est encore un autre moyen d'obtenir le secours de Dieu, puisqu'il donne sa grace aux humbles, comme il la refuse aux superbes.

CHAP. XXXVIII. DES CONSTITUTIONS.

De la Robiere.

LA Robiere aura soin de tous les habits & de la chaussure des Sœurs, comme aussi de la garniture des lits, des paillasses, blanchets, couvertures, chevets, oreillers & matelats pour les infirmes qui sont au dortoir.

Elle donnera à toutes les Sœurs les habits qui sont ordonné, & rien plus sans l'ordre exprès de la Mere, non pas même un morceau d'étoffe, ni aucune autre chose particuliere.

Elle ne fera point d'habits neufs sans la permission de la Mere. Quand il faudra essayer des habits, elle n'ira pas aux Cellules des Sœurs, mais elle les avertira à l'assemblée d'aller à la Roberie, où cela se fera avec le plus de silence qu'il sera possible.

Elle n'entrera point aux Cellules des Sœurs pour y porter ce qu'elles auront beſoin, mais il y aura un lieu où elle mettra ce qu'elle doit donner aux Sœurs, qui le prendront là, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'elles aillent à la Roberie pour le recevoir. Elle ne fera aucun changement en la forme des habits, pour s'accommoder à l'inclination des Sœurs, ſi ce n'eſt que la Mere le juge néceſſaire pour quelque infirmité à laquelle la Mere jugera s'il faut avoir égard.

Quand il faudra blanchir les habits des Sœurs, la Robiere les portera à la Celleriere, ou à ſon aide, qui les fera ſavonner.

Elle n'en portera point plus ſouvent qu'il ſera ordonné, & traitera toutes les Sœurs également, s'il ne lui eſt ordonné de faire autrement pour des raiſons particulieres que la Mere jugera.

La Robiere ne donnera point d'ouvrage aux Sœurs ſans la permiſſion de la Mere, & quand elle l'aura permis, elle ne fera point faire aux Sœurs ce qui ſera pour leur uſage, mais ce qui doit ſervir aux autres.

Elle donnera de l'ouvrage à ſon aide pour travailler à ſa cellule autant qu'il ſe pourra, & quand il ſera néceſſaire qu'elles travaillent enſemble, elles le feront avec ſilence & recueillement, afin de n'être point privées du fruit de leur travail, pendant lequel elles doivent élever leurs cœurs à Dieu, pour pratiquer ce que dit le Fils de Dieu, qu'il faut travailler pour la viande qui demeure en la vie éternelle, c'eſt-à-dire, pour le ſalut & pour Dieu, qui eſt la vie de l'ame, en lui offrant toujours ſon travail, & le priant de le recevoir & de le purifier par le vrai eſprit d'obéiſſance & de la charité qu'elles

doivent à leur prochain & à ſes pauvres, entre leſquels les Sœurs ſont les premieres à leur égard.

Elle donnera deux couvertures l'hyver & une petite, & non plus ni moins, ſi la Mere ne le permet, parce qu'il y en a qui n'en veulent pas tant par auſterité, & ſe laiſſent avoir froid, les autres en voudroient plus peut-être par fantaiſie; des oreillers de même on n'en donnera qu'un, ſi ce n'eſt que la Mere permette qu'on en ait davantage pour une vraie néceſſité.

Que ſi l'on a beſoin à l'Infirmerie des matelats, couvertures, ou oreillers de la Communauté, la Robiere les donnera librement, mettant en écrit ce qu'elle donne, & le jour qu'elle l'aura donné, afin qu'elle ſçache ſon compte; & de même l'Infirmiere donnera aux occaſions ce qui pourroit manquer pour le Dortoir.

La Communauté étant fort grande, on pourra ſéparer cet Office, & donner les meubles à une autre Sœur.

De l'Habit des Sœurs.

LEs Sœurs porteront des chemiſes de ſerge, on en donnera d'uſées l'été, ou bien d'une ſerge plus déliée; leſdites chemiſes ſeront diſtingues par des marques particulieres à chacune Sœur.

Elles auront une tunique par-deſſus d'étoffe épaiſſe en hyver, comme de ratine de Beauvais, ou autre ſemblable, à quoi on ajoutera un autre habit, qui prendra depuis la ceinture juſqu'en bas en forme de tablier.

La robe ſera de ſerge de Moui blanche faite à ſac; les manches renverſeront depuis le poignet de la longueur d'un demi quartier, pour

les abaiſſer à l'Office & autres lieux réguliers où on ne travaille point.

Une ceinture de cuir jaune avec un anneau de corne pour l'arrêter. Les robes ſeront de longueur à fleur de terre.

Elles auront par-deſſus la robe un ſcapulaire qui ne ſera point ceint, avec une Croix d'écarlate qui ſera de la longueur & de la largeur d'une Croix de bois, qui ſera gardée dans le coffre fort, afin qu'on n'y faſſe point de changement.

Elles auront de plus un manteau pour porter à l'Office, qui ſera de ſerge comme la robe, & long juſques en terre.

En été, au lieu de la tunique épaiſſe, elles auront un petit corps de deux toiles fortes ſeulement, qui ne ſera attaché qu'avec des cordons: & pour celles dont la Mere jugera en avoir grand beſoin, on fera des œillets pour les lacer par devant, avec une petite cotte de ſerge d'Aumale.

Tous les ſuſdits habits qui ſeront blancs ſeront ſavonnés quand il en ſera beſoin, mais ſans uſer de blanc ni de craie, ni autre artifice pour les rendre plus blancs.

Leur coëffure ſera une coëffe de toile, un bonnet de laine en hyver, & de futaine en été, celles qui auront beſoin de davantage, on leur en donnera deux. Elles auront auſſi un bandeau de toile blanche, une toque qui couvrira la poitrine & les épaules; elle ſera de chanvre ou de gros lin, le ſcapulaire ſera par-deſſus la toque environ au bas de la poitrine. Elles auront un petit voile de toile noire, qui couvrira le deſſus de la tête comme le bonnet, & qui deſcendra juſqu'à la moitié du dos, & qui ſera de la largeur d'un grand tiers.

Elles auront par-dessus un voile de toile noire assez grosse, mais qui ne sera pas pesante ; il aura cinq quartiers de long & une petite demie aune de large, ayant néanmoins égard aux tailles pour y diminuer ou y ajouter un peu.

Aux cérémonies & autres lieux où les Sœurs peuvent être vûes, elles auront un grand voile de toile noire déliée, plus déliée & plus claire que l'autre, il aura une aune & demie de long, & trois quarts de large. Elles le feront descendre jusqu'à l'échancrure du scapulaire.

La forme des Habits.

LEs Robes ont trois aunes de tour, les manches demie aune de tour.

Le scapulaire sera large d'un tiers, l'échancrure dudit scapulaire de la troisieme partie de cette largeur ; les épaulieres prendront le reste, & auront un tiers de longueur.

Les tuniques deux aunes & un quart.

L'habit de dessus la tunique deux aunes & demie pour les grandes, & deux aunes un tiers pour les autres de moyenne taille, & pour les petites, il suffit de deux aunes.

Pour les petites cottes d'été, aux plus grandes il faut deux aunes & un tiers, pour les moyennes deux aunes & un quart, pour les petites deux aunes.

Pour les manteaux il faut aux grandes quatre aunes & un quart, aux moyennes quatre aunes & demi quart ; pour les petites il suffit de quatre aunes.

CONFERENCE

Le 2 Janvier 1680.

I. Sentimens que la foi inspire à l'égard des choses mêmes qui paroissent inutiles.

LA maniere dont on regarde les choses, en inspire de différens sentimens. A ne considerer que la lettre, & à ne suivre que le raisonnement humain, la plûpart des pratiques, qui sont marquées dans nos Constitutions, pourroient paroître fort inutiles; mais à les considérer selon l'esprit de la foi, on a bien d'autres sentimens. Elle admire, & nous fait admirer combien Dieu est bon de nous avoir donné sujet de mériter dans des choses, qui sont d'elles-mêmes de si peu de valeur. Les moindres actions faites pour Dieu, & par l'esprit de la charité nous peuvent servir devant lui; & n'ayant rien de nous-mêmes digne d'obtenir récompense, il a voulu que tout nous y pût aider.

II. Les moindres actions faites pour Dieu sont utiles.

III. Il y a de la charité à servir le prochain; mais on peut le faire sans charité.

C'en est un grand moyen que celui de servir les autres: il faut néanmoins prendre garde qu'encore qu'il y ait bien de la charité à servir le prochain, on le peut faire sans charité. Nous ne sommes qu'une terre stérile, qui ne produit rien que de mauvais, & qui ne porte de bon fruit, qu'autant qu'on la cultive

avec soin, après qu'elle a reçu la bonne semence, qui lui est donnée du Ciel.

IV. Toutes nos actions dégenerent insensiblement. Après avoir commencé par la charité, on se recherche soi-même.

On le voit en ce que toutes nos actions dégenerent insensiblement, & s'éloignent des bons principes, par lesquels on les a commencées, si on n'a soin de les rapporter toujours à Dieu, & de redresser la pente de notre cœur, qui tend sans cesse à détruire le bien, en nous les faisant rapporter à nous-mêmes. Par exemple, c'est une bonne chose de travailler pour le service du prochain; cependant si cette intention n'est pas cultivée, il se trouvera que nous ferons par rapport à nous-mêmes ce que nous n'avons commencé que par la charité, en nous y recherchant nous-mes. L'amour-propre y trouvera de quoi se satisfaire, de quoi se complaire à soi-même, & on fera d'une maniere toute humaine, ce qu'on avoit crû commencer d'une maniere chrétienne & spirituelle, à moins qu'on ne veille, & qu'on ne persévere dans le dessein de tâcher à diminuer la cupidité, & de rapporter tout à la charité.

V. Il est aisé de se faire illusion, en couvrant du prétexte de charité, ce qui se

Il est facile de sortir de ce principe, parce qu'il ne nous est pas naturel; & lorsqu'on s'en veut éloigner, on ne manque pas de prétexte, pour secouer le joug, & se persuader faussement à

fait par un autre motif.

soi-même, qu'on a de bonnes raisons, pour en user ainsi. On peut couvrir du prétexte de charité & du desir de servir, ou accommoder les Sœurs, la liberté qu'on se donneroit de faire quelque particularité, sans permission, à des personnes infirmes; & on dira que l'Evangile nous oblige de donner à chacune ce qu'elle nous demande. Il y a ainsi plusieurs choses qui ont l'apparence du bien, & qui n'en sont pas un véritable devant Dieu.

VI. Avantage d'un état qui met un frein à la cupidité, & fait croître la charité.

Quand on parle à des Religieuses, il faut appeller bien ce qui l'est effectivement. Il leur faut faire voir qu'un des plus grands avantages qu'elles ayent dans l'état qu'elles ont embrassé, est de trouver beaucoup de regles qui limitent la cupidité, & qui donnent accroissement à la charité. On vient en Religion, pour

VII. On embrasse l'état religieux pour suivre J. C.

suivre Jesus-Christ, dont saint Paul dit qu'il s'est anéanti en venant au monde, & qu'il s'est revêtu de la forme d'un serviteur & d'un esclave, qu'il en a pris aussi tous les effets, & qu'il a voulu être assujetti en toutes choses, & obéir jusqu'à la mort, & à la mort de la Croix.

VIII. Ce qu'il faut faire pour imiter J. C.

On ne peut l'imiter & le suivre qu'en se rendant aussi esclave pour l'amour de lui; & en comprenant que la vraie liberté consiste à être délivré de l'escla-

vage du péché, & à rompre les chaînes de la cupidité, pour chercher à offrir à Dieu en toutes rencontres, & sur toutes sortes de sujets, le sacrifice de notre obéissance.

IX. Bonté de Dieu qui nous donne les moyens d'acquitter nos dettes, & de nous sanctifier.

Nous lui sommes si redevables, que si sa bonté ne nous facilitoit les moyens de le payer par des petites choses, nous ne pourrions nous acquitter. Quelle espérance nous resteroit-il pour arriver au Ciel, & par quels degrés pourrions-nous y monter, si sa miséricorde ne nous avoit fait trouver un chemin, en nous facilitant la voie par le moyen qu'il nous donne de nous sanctifier dans les choses mêmes les plus communes?

X. Dieu ne nous demande que ce que nous ne pouvons lui refuser sans la plus grande injustice.

C'est un effet de sa grace & de sa bonté, qui nous veut sauver, & qui ne nous demande que ce que nous ne pouvons lui refuser sans la plus grande de toutes les injustices. Il nous remet toutes nos dettes, il nous pardonne tous nos péchés, il nous accorde toutes ses graces, si nous l'aimons. Quoique nous soyons obligées de travailler pour lui, autant que nous le pouvons, il n'a pas néanmoins attaché le mérite au travail, parce que nous ne pouvons pas toujours travailler. C'est à l'amour seul qu'il promet ses récompenses; & si nous l'aimons, rien de tout ce que nous ferons

XI. C'eſt à l'amour que la récompenſe eſt promiſe. Rien n'eſt pénible à celui qui aime : il embraſſe avec joie toutes les croix.

pour lui, ne nous paroîtra pénible, & nous nous garderons bien de vouloir relâcher nos chaînes. Au contraire regardant la vie religieuſe comme un ſecond batême, nous nous plongerons, pour ainſi dire, avec joie dans toutes les croix, auxquelles les obſervances nous aſſujettiſſent. Bien loin de penſer que ce ſoit une contrainte trop pénible à la nature, d'être obligées de dépendre continuellement, & de ne pas uſer de ſon propre jugement, ni ſuivre ſa volonté dans les petites choſes, non plus que dans les grandes, nous entrerons avec plaiſir dans cette porte étroite, nous compterons pour rien tout ce qu'il faudra ſouffrir, & nous nous ſoumettrons volontairement à toutes les loix, que la Regle nous impoſe, les regardant comme un bain ſalutaire, où nous devons nous laver de toutes nos taches, & être guéries de toutes nos bleſſures.

XII. Sentimens des Saints ſur l'état religieux.

C'eſt le ſentiment qu'en ont eu les ſaints Peres, & entr'autres notre Pere ſaint Bernard, qui a cru que la perſévérance dans l'ordre pouvoit remédier à toutes ſortes de maux, & qu'on ne devoit point demander autre choſe à ceux qui entroient en Religion, après avoir beaucoup offenſé Dieu dans le monde. Mais il faut prendre garde que, pour

perſéverer dans l'obſervance de l'ordre, il faut que notre obſervance ſoit univerſelle; car elle ne mérite point ce nom, & elle ne ſera point un ſecond batême, ſi la dépendance dans laquelle on eſt, ne s'étend ſur tout. Si tout le corps n'eſt crucifié avec Jeſus-Chriſt, ſi tous les ſens ne ſont mortifiés, & que l'eſprit ne ſoit parfaitement aſſujetti, on travaille en vain. Mais ſi l'obéiſſance, la dépendance, la mortification, & le renoncement à ſoi-même ſont univerſelles; la perſévérance dans la pratique de ces vertus égalera le martyre, parce qu'il n'y a qu'un grand amour, qui la puiſſe ſoutenir. C'eſt en ce ſens que la vie Religieuſe eſt appellée un long martyre, parce qu'on y fait peu à peu & dans la ſuite de toute la vie, ce que les ſaints Martyrs ont fait en moins de temps, en ſouffrant pour Dieu la deſtruction & l'anéantiſſement de leur corps, & lui offrant leur corps & leur ame en ſacrifice.

XIII. La dépendance doit s'étendre à tout. Tout le corps doit être crucifié avec J.C. Les ſens & l'eſprit doivent être mortifiés.

XIV. La vie Religieuſe appellée un long martyre.

Si on entre dans cette diſpoſition, on ſera bien éloignées de regarder le joug de la Religion comme inſupportable. Au contraire on n'y trouvera qu'un ſujet d'actions de graces & de reconnoiſſance envers Dieu, qui nous donne moyen de lui pouvoir témoigner à toute

XV. Elle met en état de marquer ſa fidélité à Dieu.

heure & en toutes rencontres notre fidélité & notre amour.

XVI. Quelles sont les marques de l'élection de Dieu ; à quoi elle doit nous obliger à lui consacrer notre cœur sans partage.

Nous lûmes hier dans l'Apocalypse, qu'il n'y aura que les Appellés, les Elus & les Fideles qui seront avec l'Agneau. Si Dieu nous a fait la miséricorde de nous appeller, il faut voir quelles marques nous en pouvons avoir, & à quoi nous engage cet appel. Nous sçavons que Dieu nous a appellées par le batême, en nous séparant d'une infinité de personnes qui se damnent tous les jours, pour n'avoir pas reçu cette grace. Mais il y a encore une autre séparation, qui nous doit plus consoler. Nous avions grand sujet d'appréhender, si nous fussions demeurées dans le monde, de nous y perdre, & d'y marcher dans la voie large avec la multitude. Ainsi, en nous retirant du monde, il nous a fait une faveur, qui nous donne lieu d'esperer qu'il nous veut mettre au nombre de ses Elus ; & cette faveur nous oblige à ne plus partager notre cœur, mais à le lui consacrer tout entier, afin qu'il ne soit possédé que de lui seul, & que nous l'aimions par-dessus toutes choses.

XVII. Tout devient inutile sans la grace de la persévérance.

Néanmoins quelques grandes que soient ces deux premieres graces, elles seroient inutiles sans une troisieme, qui est la grace d'être fideles, & de persévé-

rer jusqu'à la fin. C'est ce que nous lui devons demander, afin que nous puissions avoir la consolation de sentir, que nous ne voulons nous écarter ni à droite ni à gauche, & que nous n'épargnons rien pour conserver la fidélité que nous lui devons dans tous les combats, que nous avons à soutenir.

XVIII. Il faut être disposé à tout. La parfaite fidélité n'exclud rien.

Pour cela il faut être dans une disposition, qui nous mette à l'épreuve de toutes sortes d'afflictions, & qu'il n'y en ait pas une que nous ne soyons prêtes à souffrir pour Dieu. Car la parfaite fidélité n'exclud rien, & elle n'est point véritable, si l'on a encore quelque réserve dans la moindre chose. Mais s'il est vrai que nous soyons fideles à Dieu aux dépens de tout, rien ne nous pourra vaincre : quand toutes les puissances de la terre seroient conjurées contre nous, elles ne pourroient nous surmonter, & nous pourrions nous promettre de remporter la victoire, ou plutôt que Dieu la remporteroit pour nous, parce qu'il n'abandonne point ceux, qui lui sont fideles, & qui ne s'attachent qu'à lui, en le préférant à tout.

XIX. La fidélité paroît davantage dans les souffrances.

Si les occasions de la souffrance deviennent plus fréquentes & plus pressantes, & que les combats soient plus rudes, c'est alors que la fidélité paroîtra

plus vives & plus fréquentes.

davantage, & que nous reconnoîtrons s'il est vrai que nous puissions dire à Dieu avec le Prophete : *Mon cœur est préparé ; Seigneur, mon cœur est préparé.* Je veux vous être fidele en quelqu'épreuve qu'il vous plaise me mettre, soit que j'aye prévû les maux qui me doivent arriver, soit qu'ils me surprennent, lorsque je ne les attend pas, mon cœur est également préparé à recevoir tout ce qui me viendra de votre main ; & sçachant que vous êtes avec moi, je me croirai en sûreté dans les plus grands périls, où je me trouverai exposée pour l'amour de vous, & ce sera alors que vous me serez plus présent pour m'assister.

Fin du Tome second.

59594309